TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 934

DERNIÈRE ÉDITION

MARDI 25 MARS 1980

Le sommet européen est ajourné

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La Suède favorable au nucléaire

Les partisans des centrales l'emportent nettement au référendum

Loin de Plogoff

Après les Autrichiens, les Suisses et les citoyens de plusieurs Etats américains, le peuple suédois s'est prononcé dimanche 23 mars sur l'énergie nucléaire. L'opération n'était pas sans risque politique pour le gouvernement de Stockholm, divisé, il est vrai, sur cette question essentielle. Le chancelier Kreisky en particulier avait essuyé un échec lors du référendum du 5 novembre 1978.

Un vote négatif aurait posé de sérieux problèmes techniques. Près du quart de l'électricité consommée en Suède est d'origine nucléaire et quatre autres réacteurs doivent prochainement s'ajouter aux six qui sont en fonction actuellement. La consommation d'énergie par habitant y est la troisième du monde, après les Etats-Unis et le Canada, et Stockholm souhaite réduire ses importations de pétrole de façon significative d'ici à 1985. Il n'eût pas été facile de faire marche arrière ou même simplement de s'en tenir au « statu quo ».

Ces difficultés seront épargnées à la Suède puisque les électeurs, au terme d'un débat particulièrement ouvert, riche et prolongé, se sont prononcés à plus de 58 % en faveur de la poursuite du programme nucléaire. Même si l'abstention a atteint, avec plus de 25 %, un taux inhabituel pour ce pays, la réponse du corps électoral est suffisamment nette pour que les partisans de l'atome civil puissent mener ce programme à son terme.

C'est probablement la seule leçon claire et immédiate du scrutin. Pour le reste, un certain nombre d'interrogations demeurent. S'agit-il pour les adversaires du nucléaire d'un véritable échec ? Sans doute n'ont-il pas réussi à faire prévaloir leurs vues. Mais ils s'opposaient notamment aux conservateurs et aux milieux industriels, ainsi qu'aux sociaux-démocrates de M. Olof Palme et à la Confédération générale du travail (L.O.). Dans ces conditions et compte tenu de l'importance des besoins énergétiques de la Suède, le résultat qu'ils ont obtenu — près de 39 % des suffrages — atteint déjà un niveau qui fera sans doute rêver bien des mouvements écologistes d'Europe. Il est vrai qu'ils avaient reçu le soutien des centristes du premier ministre, M. Fälldin, et des communistes, et que le scrutin avait donc pris un caractère plus nettement politique.

C'est sur ce terrain que les enseignements du vote de dimanche risquent d'être le plus confus. Les trois partis au pouvoir à Stockholm soutenaient chacun une option différente. Les centristes étaient partisans de fermer les six centrales qui fonctionnent déjà. Les conservateurs étaient au contraire favorables à l'exécution intégrale du plan d'équipement nucléaire. Quant aux libéraux, ils s'étaient, pour la circonstance, associés à l'opposition social-démocrate pour soutenir la « ligne 2 », qui, tout en admettant la poursuite du programme, demandait la nationalisation du secteur énergétique. C'est même cette dernière clause qui avait empêché les conservateurs de se joindre à eux. La situation créée au sein du gouvernement par la victoire du « oui » est donc passablement complexe.

Ces amgiguités et ces incertitudes ne peuvent faire oublier le fait qu'en Suède, comme dans quelques autres rares pays industrialisés, les citoyens ont été traités en adultes responsables dans la controverse sur le nucléaire, avec tous les risques — d'ailleurs contradictoires — que cela impliquait pour le pouvoir. C'est librement qu'ils ont choisi l'atome. Stockholm est décidément loin de Plogoff.

Les électeurs suédois, consultés par référendum dimanche 23 mars sur la poursuite du programme d'équipement nucléaire de leur pays, se sont prononcés à une nette majorité en faveur de ce plan. Le résultat, encore inconnu, des votes par correspondance, ne peut modifier sensiblement cette tendance.

Les deux options favorables à la mise en service de douze réacteurs, dont six sont actuellement en activité et quatre doivent être prochainement reliés au réseau, ont recueilli près de 58,2 % des suffrages exprimés. La « ligne 3 », qui préconisait l'abandon des centrales avant 1990, a obtenu quelque 38,6 % des voix ; 3,3 % seulement des électeurs ont suivi les consignes des partisans de la « ligne 4 » en votant blanc.

La participation électorale n'a cependant atteint que 74,3 %, chiffre relativement bas pour la Suède, où plus de 90 % des électeurs avaient participé aux dernières élections législatives.

(Lire page 8 l'article d'ALAIN DEBOVE.)

LE GOUVERNEMENT BELGE DÉCIDE DES MESURES D'AUSTÉRITÉ DRACONIENNES
(Lire page 43.)

Deux crises en Afrique noire

• TCHAD : nouveaux affrontements
• MALI : grave épreuve de force avec les étudiants

Le cessez-le-feu conclu dimanche à N'Djamena a été rompu ce lundi 24 mars à l'aube, les échanges d'artillerie ayant repris entre partisans du ministre de la défense, M. Hissène Habré, et du chef de l'Etat, M. Goukouni Oueddeï. Les affrontements, qu'une médiation française n'a pu qu'interrompre, auraient déjà fait, selon le ministre tchadien des affaires étrangères, « plusieurs centaines de morts ».

Au Mali, une grave épreuve de force oppose le gouvernement du général Moussa Traoré aux étudiants, dont un dirigeant a été assassiné par la police à Bamako. L'échec d'une manifestation de soutien au pouvoir peut préluder, comme le rapporte notre envoyé spécial, à des nouveaux troubles.

De notre envoyé spécial

Bamako. — L'assassinat d'un dirigeant du syndicat des étudiants et le spectaculaire échec de la manifestation de soutien au gouvernement du général Moussa Traoré organisée samedi 22 mars à la demande de certains responsables du parti unique, marquent une aggravation sensible dans l'épreuve de force, engagée depuis novembre, entre les autorités de Bamako et les lycéens et étudiants de la capitale malienne.

Etudiant à l'Ecole normale supérieure, secrétaire général de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali — organisation clandestine depuis sa dissolution en janvier 1979, — Abdoul Karim Camara, dit Cabral, a été tué dans des conditions particulièrement atroces. Alors qu'il s'était spontanément livré à la police après avoir appris que celle-ci avait pris sa mère en otage, il a été torturé à mort et son cadavre a été transporté, le 16 mars, à l'hôpital Gabriel-Toure. Cet étudiant de vingt-deux ans, élève de quatrième année de philosophie, particulièrement estimé de ses maîtres et très populaire auprès de ses camarades, a eu les mains brisées, les os du cou et le visage écrasés au commissariat « *numéro deux* » situé dans le centre de Bamako.

Le même jour, Rokya Kouyate, élève de classe terminale âgée de vingt ans, secrétaire générale du comité scolaire du lycée de ville, a été violée par des policiers avec une autre de ses camarades.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 3.)

Le risque philippin

Les gardes du palais présidentiel à Manille ont tué, ce lundi 24 mars, un homme qui cherchait à approcher M. Ferdinand Marcos. L'homme, qui était armé d'un couteau, avait auparavant blessé un garde. Cet incident a eu lieu le jour où le président philippin devait recevoir la reddition de plusieurs dirigeants du Front de libération nationale moro (F.L.N.M.) qui mène depuis sept ans une guérilla sécessionniste dans les provinces musulmanes du sud de l'archipel.

Il est douteux que ce ralliement puisse ramener le calme dans des régions où la reprise des activités des rebelles, à quelques jours de la conférence islamique qui doit se tenir à Islamabad, a fait plusieurs dizaines de morts depuis le début du mois. Un dispositif de sécurité renforcé a été mis en place dans l'île de Mindanao après une série d'attentats à la grenade qui ont fait trente morts et trois cents blessés.

Dans une série d'articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial fait le point sur la situation économique, sociale et politique dans un archipel en crise profonde.

I. — L'APPAUVRISSEMENT

De notre envoyé spécial
PHILIPPE PONS

Manille. — Les Philippines se portent mal. Voilà huit ans que M. Marcos les dirige sans partage. L'archipel aux sept mille îles a certes connu, en termes de P.N.B., une croissance de l'ordre de 6 % par an et a attiré des investissements étrangers. Les avenues du quartier neuf de Makati bordées de buildings de verre, les routes, les travaux publics, les hôtels de luxe et le centre des conférences internationales donnent le change : le voyageur rejette dans l' « inévitable » le gamin qui frappe à la vitre du taxi en demandant l'accent traînant « one pizo » (un peso) pour ne s'attacher qu'aux supposés « progrès », dont l'apparition d'une classe moyenne, friande de produits de consommation (voitures, télévisions et appareils de conditionnement d'air), serait l'une des manifestations.

Mais Manille, où se concentrent 80 % de la richesse du pays, n'est pas les Philippines. Derrière cette façade, M. Marcos règne, semble-t-il, sur une société qui se décompose : poursuite de la rébellion musulmane à Mindanao, extension de la guérilla menée par la N.P.A (New People's Army), fronde des « barons » du régime, fuite des capitaux, corruption, abus de pouvoir des militaires, augmentation de la criminalité (dont parle même la presse), fossé croissant, enfin, entre les riches et les pauvres, mais aussi, entre ces derniers et la classe moyenne naissante.

« *Les Philippines ? Un autre Iran, n'importe quand.* » Cette phrase de Gunnar Myrdal était placée en exergue d'un article de la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong (29 juin 1979). Bien que la plupart des observateurs à Manille pensent qu'un basculement du pays est une hypothèse trop alarmiste, ils n'en confirment pas moins que la situation est de plus en plus incertaine et que des troubles graves peuvent éclater à tout moment en raison de la détérioration des conditions de vie de la majorité de la population, accentuée encore par une augmentation de 50 % du prix de l'énergie au début de février.

(Lire la suite page 7.)

La campagne présidentielle

• M. Giscard d'Estaing veut incarner le « juste milieu »
• M. Lecanuet « mobilise » l'U.D.F.
• M. Pons annonce un bilan du septennat

Les déclarations du chef de l'Etat, les prises de position des dirigeants gaullistes et la « mobilisation » de l'U.D.F. lors de son congrès d'Orléans ont confirmé dimanche que la campagne pour l'élection présidentielle de 1981 est désormais pratiquement lancée. Le secrétariat national du P.S. a reproché lundi matin au président de la République son « électoralisme tous azimuts ».

M. Giscard d'Estaing a appelé une fois de plus les Français à se rassembler et a invité les protagonistes du débat public à plus de modération. A Orléans, M. Lecanuet a encouragé l'U.D.F. à se préoccuper « sur le terrain » de l'échéance de 1981, et à Toulouse M. Bernard Pons a confirmé que le R.P.R. allait dresser le bilan du septennat.

Reçu lundi midi à l'Elysée, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a indiqué que le président de la République avait confirmé un prochain relèvement du taux d'intérêt des livrets des caisses d'épargne.

A M. Valéry Giscard d'Estaing, qui réaffirmait, dimanche à Lyon, sa volonté de suivre une ligne politique « *du juste milieu* », M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., faisait écho, quelques heures plus tard à Brest, en déclarant : « *C'est bien ce que nous ne cessons de répéter : le président de la République est assis entre deux chaises.* »

Si l'on en juge par le ton de leurs déclarations récentes et par les intentions qu'ils nourrissent en ce qui concerne le bilan du septennat, les gaullistes semblent tout à fait à l'aise dans la position où le chef de l'Etat les situe lui-même : ils occupent un de ces « *deux bords* » qui tirent sur le « *juste milieu* ». A un président de la République, qui s'honore d'encaisser « *deux fois plus de critiques* », du fait de sa situation centrale, ils adressent volontiers une bonne moitié du lot. Le complément étant assuré, de l'autre bord, par les socialistes qui dénoncent « *l'électoralisme tous azimuts* » et « *la poudre aux yeux présidentielle* ».

En outre, en se préparant à dr ser un bilan du septennat dont on peut présumer qu'il ne sera pas... totalement positif. « *Il ne sera pas brillant* », avait déclaré M. Chirac, le 17 mars à Antenne 2, — ils confirment leur intention de ne pas aller à l'élection présidentielle pour y faire de la figuration. Le retour à l'unité majoritaire, au deuxième tour, n'est pas leur préoccupation essentielle du moment. Leur mot d'ordre est pour l'instant de « *participer pour gagner* » et ils préfèrent s'armer pour prendre date. Ce faisant, ils confirment qu'ils sont bel et bien entrés en campagne. Si le nom de leur candidat n'est pas encore connu, celui de leur concurrent l'est.

Qui nierait d'ailleurs que la précampagne, amorcée depuis plusieurs semaines déjà, est sur le point d'atteindre un régime de croisière relativement élevé ? On a longtemps respecté une sorte de pudeur qui consistait à ne pas vouloir paraître engager le fer, mais on est bien au-delà, désormais, de cette fiction.

L'Union pour la démocratie française elle-même n'a pas hésité, au cours de son congrès du week-end, à sauter le pas. Sans doute soucieux de ne pas laisser l'état-major de l'Elysée marginaliser totalement (comme on lui en prête l'intention) celui de l'U.D.F. dans la préparation de l'échéance de 1981, M. Lecanuet a pris sur lui, dimanche, de décréter la mobilisation « *sur le terrain* ». L'ancien ministre d'Etat ne s'est pas embarrassé de circonlocutions pour encourager ses troupes à l'action, et il a même évoqué la mise en place des « *comités de soutien* » locaux qui constitueront les cellules de base du dispositif électoral.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

L'empire du milieu

En inaugurant la soixante-deuxième Foire de Lyon, le président de la République s'est déclaré une nouvelle fois pour la décrispation et pour la poursuite de la ligne du juste milieu.

Homme du centre, Valéry Giscard d'Estaing désapprouvait la semaine dernière les attaques personnelles portées contre les hommes politiques.

Cette loi du silence qu'il réclamait est d'ailleurs bien connue des gens du milieu.

En tout cas il ne lui reste plus, en équilibriste averti, qu'à conduire la France jusqu'en 1981 sur le fil ténu qui existe entre le milieu du centre et le centre du milieu.

PIERRE ZIMMER.

LYDIA TCHOUKOVSKAIA ET ANNA AKHMATOVA

Une sténographie de la vie soviétique

« *Vous avez été écrivain, dans le temps, ou je me trompe ?* ». Cette question d'un gérant d'immeuble de Léningrad à sa locataire Anna Akhmatova, en décembre 1939, fait mal. Car c'est ainsi que surgit, dans tout son dénuement, un des plus grands poètes de notre siècle, oublié de son peuple, coupé de ses lecteurs, dès le début des Entretiens de Lydia Tchoukovskaia avec Anna Akhmatova qui viennent de paraître chez Albin Michel.

Ces textes, qui sont encore dans leur plu grande partie inédits en langue russe (et, à plus forte raison, en Union soviétique), sont un dialogue, poursuivi pendant un quart de siècle, entre deux femmes exceptionnelles dans des moments exceptionnellement tragiques pour elles et leurs compatriotes. Des vies comme celles-ci, on ne peut les souhaiter à personne, même pas à ses ennemis...

En France, il est vrai, on ne connaît pas assez l'œuvre d'Anna Akhmatova (1889-1966), la « reine de la poésie russe » qui, avec Goumilev, Lozinski, Mandelstam, avait fondé au début des années 10 l'école akméiste. Pour tous, le destin fut terrible, et celui d'Akhmatova digne d'une tragédie antique : son premier mari, le poète Nikolaï Goumilev, fusillé en 1921 pour antisoviétisme ; le second, Vladimir Chileïko, spécialiste de l'histoire de Sumer, mort en 1930 ; Nikolaï Pounine, son troisième mari, critique et historien d'art, mort au camp en 1953, la dernière année de la vie de Staline, réhabilité à titre posthume ; son fils, Lev Goumilev — Liova, — né en 1912, qui, entre 1938 et 1956, n'aura connu que le camp, à part deux années de liberté après la guerre et qui, une fois libéré, semblera toujours la juger responsable de cette longue incarcération...

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

GISCARDISME

Les limites du trilogue

par JEAN-PIERRE GOMANE (*)

L'IDÉE est séduisante, elle est simple, voire simpliste ; elle vint naturellement à l'esprit d'hommes d'Etat, d'économistes, d'experts, lorsque, fin 1973, l'augmentation des prix du pétrole provoqua un transfert de richesse des pays industrialisés au profit des pays producteurs situés en grande partie dans le monde arabe. L'Afrique, quant à elle, présentait toujours structurellement le même type de besoins ; n'oublions pas que 1973 fut aussi l'année de la grande sécheresse des pays sahéliens. L'idée reçut un accueil particulièrement favorable dans notre pays, en raison des liens privilégiés que nous entretenons avec une partie de l'Afrique.

A vrai dire, le trilogue existe déjà ; M. Giscard d'Estaing l'avait fort bien montré dans le discours qu'il avait prononcé à la conférence franco-africaine de Kigali (1) ; il existe, au moins, sous forme d'un triple dialogue, unissant deux par deux les trois partenaires. L'innovation, semble-t-il, consisterait à institutionnaliser une telle pratique, à la rendre plus solennelle, à lui donner une dimension plus politique. Il s'agit, penseront certains esprits chagrins, de créer une conférence internationale supplémentaire sur le développement, bien que ce genre de manifestation n'ait souvent atteint, dans un passé récent, que de bien maigres résultats ; cette dernière aurait-elle plus de chances de succès que ses devancières ?

Conscients de leur état de fragilité politique comme de précarité économique, la plupart des Etats africains pensent, à juste titre, n'avoir pas grand-chose à risquer dans une démarche, dont l'échec ne pourrait leur être imputable puisqu'ils n'ont pris nulle initiative en la matière, et dont le succès serait, à coup sûr, assorti de quelques avantages économiques, même mineurs, dont ils ont, dans bien des cas, le plus urgent besoin. Cela ne semble guère devoir modifier, en tout état de cause, l'aide dont ils bénéficient déjà, tant de la part des pays européens, notamment de la France, que des pays arabes ; à l'égard de ses derniers, cependant, plusieurs Etats africains commencent à éprouver quelque réticence provoquée par le prosélytisme religieux ou l'interventionnisme politico-militaire de certains pays magrébins ou proche-orientaux, ingérences que le trilogue pourrait peut-être favoriser.

Ce serait cependant se faire illusion que d'imaginer les pays arabes soucieux, exclusivement ou même en priorité, du destin du seul continent africain, même quand ils y appartiennent. De plus, certains d'entre eux s'y opposent plus ou moins ouvertement à l'action de la France : le colonel Kadhafi semble plus porté au duel qu'au trilogue ! Le monde arabe oriental, quant à lui — moins familier aux Français, même après la tournée que vient d'y effectuer le président de la République, — semble s'intéresser autant sinon davantage, pour des raisons de solidarité religieuse comme de proximité géographique ou de simple importance objective, aux pays d'Asie méridionale et orientale qui renferment, de loin, la majeure partie des fidèles de l'islam, comme on ne le réalise peut-être pas suffisamment en France. En fait, la stratégie arabe de coopération économique et financière, voire politique, apparaît beaucoup plus globale, ne se limitant certainement pas à l'Afrique, pas même au tiers-monde, comme le montre clairement une étude récente (2). Le monde arabe ne se laissera jamais enfermer dans un carcan triangulaire eurafricain ; il se situe au sommet commun d'au moins deux triangles ; l'autre, l'asiatique (monde arabe, Asie industrialisée, Asie en voie de développement), ne le cède en rien, à ses yeux, en importance à celui qui ferait l'objet de l'éventuel trilogue arabo-euroafricain. Bien plus, le monde arabe se trouve désormais, de par son pétrole et ses pétrodollars, au cœur d'un réseau multiple de relations triangulaires, joignant les divers pôles du monde industriel à toutes les régions en voie de développement.

Un jeu régional

Reste à considérer l'intérêt pour cette idée des Européens, dont l'attitude ne semble pas devoir, en cela comme en d'autres domaines, être marquée d'une profonde unanimité. L'Europe des Neuf joue certes avec le tiers-monde un jeu régional, en grande partie à l'initiative française, qui remonte aux accords de Yaoundé prolongés par ceux de Lomé, les premiers exclusivement, les seconds majoritairement eurafricains ; mais certains membres de la Communauté, parmi les plus dynamiques, n'acceptent pas sans réticence cette distorsion africaine, qui risque de rejeter au second plan d'autres partenaires plus prometteurs bien que plus difficiles, situés en Amérique latine ou en Asie.

Le trilogue présenterait donc l'inconvénient majeur, pour l'Europe mais surtout pour la France, qui n'a que trop tendance à se réfugier dans le confort douillet de ses habitudes, de ses amitiés, de sa langue, d'accentuer une polarisation africaine, légitime dans une certaine mesure, mais bien insuffisante à résoudre nos problèmes, notamment ceux du commerce extérieur, ce continent en constituant encore qu'un bien piètre marché. Or c'est bien là une des préoccupations importantes, une des rares sur lesquelles, en France, l'accord soit quasiment unanime.

En Afrique plus qu'ailleurs dans le tiers-monde, en raison de liens historiques évidents, notre pays risque de s'enliser indéfiniment dans les pièges subtils et ambigus de la charité et de la domination, inextricablement emmêlées sous prétexte de coopération ou de solidarité. On se croirait parfois revenu au beau temps du « parti colonial » où un pamphlétaire parisien osait écrire *« lâchons l'Asie, prenons l'Afrique »*. Or nous ne sommes plus à l'orée du vingtième siècle mais, bientôt, à celle du vingt et unième qui promet d'être, de l'avis de tous les observateurs, le siècle de l'Asie et du Pacifique.

(*) Directeur d'études, Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

(1) *Le Monde* du 23 mai 1979.

(2) « Coopération trilatérale », centre de développement de l'O.C.D.E., Paris, 1978.

Maximilien Rubel :

Le marxisme et la terreur

Une coupe malencontreuse a fait disparaître la conclusion de l'article de Maximilien Rubel : « Philosophie de la terreur ou terreur de la philosophie » (le Monde du 19 mars). On la trouvera ci-dessous :

« Si l'on va jusqu'au bout de la logique des juges italiens, des rêveurs comme Negri (ou Piperno, etc.) sont plus dangereux que les intellectuels et politiques qui préconisent ouvertement la terreur équilibrée ; plus dangereux que tel président de telle République qui s'engage « à appuyer sur le bouton » de la mécanique atomique nationale pour la défense de la patrie menacée par une mécanique adverse.

» Or, parmi ces intellectuels, ces politiques, ces chefs d'Etat, d'armée, d'Eglise, tous terrorisés par ces sages rêveurs qui se réclament de leur maître Karl Marx, qui reconnaîtra *urbi et orbi* que les tueurs des Brigades rouges et autres terroristes ne sont que des enfants de chœur comparés à ces responsables et gardiens de l'équilibre de la terreur ?

» P.-S. — Ce texte a été écrit avant qu'un gouvernement marxiste-léniniste, fidèle héritier de l'expansionnisme tsariste — contre lequel Marx n'a cessé d'en appeler à la vindicte du monde civilisé, — ne lâche ses blindés « libérateurs » sur l'Afghanistan (depuis toujours convoité par la Sainte-Russie) et ne réveille ainsi chez ses rivaux l'hystérie des discours et des pratiques de la philosophie de la terreur équilibrée. »

L'U.D.F. et la nouvelle droite

par PAUL GRANET (*)

LES promoteurs de la nouvelle droite affirment — habilement — que leur préoccupation est culturelle. Mais leurs analyses et leurs objectifs ont évidemment une portée politique. Il est donc légitime que les hommes politiques, interpellés sur le sens de leur engagement, répondent clairement.

Et tout particulièrement « les hommes du président » puisque, des deux côtés à la fois, on cherche à les compromettre : à gauche, en identifiant nouvelle droite et giscardisme, dans les rangs de la nouvelle droite, en réduisant le giscardisme à l'esprit de démission.

1) Joseph de Maistre, abondamment cité par Alain de Benoist, avait tort. L'homme existe. A Rome, à Moscou, à Paris, à travers les siècles, c'est bien le même. Parce qu'il a conscience de la vie et de lui-même et qu'il sait qu'il va mourir, il est différent par essence des autres espèces. Les appartenances, les cultures, créent et expriment les différences. Mais ce sont des particularités au sein de l'universel.

2) J'attache le plus grand prix à l'individualité de la personne humaine, à ce monde finalement impénétrable de désirs, de passions, de contradictions, de manques, de force et de faiblesse. Mais je n'accepte pas que soit imposé un « primat de la subjectivité ». A l'inverse d'Alain de Benoist, je crois à la prépondérance nécessaire du caractère sur l'intelligence, de la conscience sur la sensibilité, du concept sur l'image. Comme parlementaire, j'amende et je vote des lois ; comme citoyen, je m'y conforme.

3) Je crois aux choix et aux attitudes éthiques. Je ne pense donc pas que le style suffise à établir la valeur. A la limite, Amin Dada ou Bokassa, Gœbbels ou Staline avaient du style. Et alors ? Des attitudes éminemment éthiques peuvent conduire à des catastrophes politiques ; mais les comportements cyniques y conduisent plus sûrement. Et elles dénaturent le sens du combat.

Lorsque à deux pages d'intervalle (1), je lis que nous méritons tout ce qui nous arrive, individuellement ou collectivement, et que les troupes n'ont pas besoin de savoir pour quoi elles se battent, je pense aux Tchèques, deux fois envahis — par Hitler et Brejnev — et ainsi deux fois condamnés.

4) L'opposition culture-nature (la nature est ce que nous étions, la culture ce que nous sommes devenus) est l'amorce d'un raisonnement philosophique que l'on peut admettre (ce n'est qu'un problème de définition) à condition de ne pas déboucher sur un corps de doctrine politique. Ce qu'Alain de Benoist fait en affirmant que l'écologie est anticulturelle et anti-humaine.

En politique, le naturel s'oppose non au culturel, mais à l'artificiel, notion nullement ambiguë puisqu'elle vise expressément l'urbanisation ou plus largement le remodelage des paysages. Alors, l'écologie n'est ni anticulturelle (le retour à la nature peut être le retour à une culture) ni anti-humaine (elle sauve, au contraire, l'homme « dépersonnalisé » dans l'urbain).

5) Il est abusif d'affirmer que la recherche de l'égalité aboutit au totalitarisme. Alors même que les sociétés totalitaires sont des sociétés de castes où renaissent les privilèges.

Une politique d'égalité ne consiste ni à réduire la diversité du monde ni à satisfaire une facile « aspiration à l'identique ». Elle se donne pour objectif de réformer la société pour que les besoins de chaque être humain aient la même probabilité de satisfaction, notamment en gommant ou atténuant diverses rentes (de naissance, de situation géographique, de première formation, etc.). Et si l'on veut que les hommes expriment leur « différence », il leur faut une certaine égalité économique et sociale. A moins de considérer la misère, le travail forcé, ou l'analphabétisme comme des « différences » à cultiver !

6) Les « différences » ne sauraient être érigées en hiérarchies. J'admets volontiers une résistance au réductionnisme; je conçois que l'homme soit inséparable de sa culture. Et que, en conséquence, nous soyons tous « différents ».

Je verrai même presque en cela une banalité.

Mais dans la hiérarchie, il y a « *arkhia* », qui signifie commandement. Et je conteste que le « commandement » — entendons le pouvoir dans la société publique d'un homme sur un homme — ait son fondement ou sa justification dans nos « différences ».

Il y a le suffrage universel, l'organisation des nations — et le droit — pour créer les hiérarchies publiques. Et seulement cela. La décolonisation a un sens : que les « différences » ne sauraient justifier l'autorité d'un peuple sur un autre. *A fortiori* celle d'un être sur un autre être.

Les contre-pouvoirs nécessaires

7) Je crois à la nécessité et à l'utilité des contre-pouvoirs. Tout ordre existant a une tendance à l'intransigeance et à l'intolérance. La seule manière d'éviter ces hypertrophies, c'est la contestation et l'indépendance du citoyen face au pouvoir. Une société qui perd son pouvoir critique est condamnée à la mort ou au délire. L'Etat n'est pas, comme on le dit, un mal nécessaire. Mais c'est un bien dangereux. Et le garde-fou contre les excès de pouvoir de l'appareil d'Etat n'est pas le pouvoir, mais le droit qui fonde les contre-pouvoirs.

8) Le pluralisme n'est pas un suicide. Relevons d'abord que Gramsci, modèle fascinant pour la nouvelle droite, n'est pas le prophète triomphant qu'on veut bien dire. D'une part, le pouvoir culturel des « intellectuels de gauche » est à ce point battu en brèche que doctrinaires du P.S. et du P.C. se désolent et s'inquiètent ouvertement ; d'autre part, ce pouvoir culturel ne s'est pas traduit, ou beaucoup moins qu'on ne le pense, par un investissement du pouvoir social et du pouvoir politique. L'idéologie marxiste elle-même n'a-t-elle pas été minée, réduite à un pâle ersatz par l'exercice de l'influence de ceux qui se réclamaient d'elle ? A l'opposé, la *majorité* a su tirer de son libéralisme, dans lequel certains voyaient une sorte de masochisme, des ressources morales nécessaire à sa pérennité.

En tout cas, le raisonnement inverse serait bien clair. Car si le risque du pluralisme est d'entraîner des changements de majorité, faut-il le bannir pour cela ? Et prôner alors clairement un système dictatorial ou totalitaire ?

9) La plénitude des peuples est une notion dangereuse. J'admets, bien sûr, le droit de chacun à préserver sa propre ethnie. Mais dans le cadre d'un ordre et d'une morale internationaux. Auquel cas la nécessité de l'universalisme est évidente. Les peuples ne seront sauvés que s'ils sont conscients de l'intérêt d'une loi internationale ; que s'ils considèrent qu'il y a des réalités et des exigences humaines au niveau mondial (et donc s'ils sortent de leur projet, de leur subjectivité) ; et, enfin, que s'ils ont une perception de l'histoire.

10) Je veux bien qu'on ouvre le débat sur les finalités de l'Etat et qu'on rappelle que la dimension économique de l'homme ne doit pas primer les autres.

Mais quel est l'objet de l'action politique : la plénitude de l'ethnie ? La souveraineté du peuple « en tant que peuple » ? La création de normes susceptibles de consolider la structure sociale ? Que de concepts dangereux pour des gens qui consacrent beaucoup de pages à expliquer qu'il n'y a pas de réalité en dehors du réel — qu'ils n'ont jamais déjeuné avec la chevalité !

Revenons à l'homme. Qu'il ne faut pas réduire à un producteur-consommateur, c'est exact. Qui a besoin d'être renationalisé, re-enraciné, c'est vrai. Mais qui a aussi besoin de convivialité, de liberté et de solidarité.

Entre le vieux marxisme et cette droite « nouvelle » aux racines archaïques, nous sommes très nombreux à refuser de choisir. Très nombreux à préférer le langage de Démocratie *française* pour la défense inconditionnelle des libertés et des droits de l'homme, la défense de la personne humaine comme réalité universelle et sacrée, aux discours flamboyants du GRÈCE ou à l'insupportable langue de bois des marxistes-léninistes. Socialistes sincères, gaullistes, libéraux et libertaires peuvent s'accorder sur ce double refus *« ... d'enfermer la personne humaine dans son passé ou de la conformer à l'avenir qui est le pire passé puisqu'il n'a même pas lieu... (2) »*. La grande « majorité d'idées » en France, c'est d'abord sur cela qu'elle existe.

(*) Député (U.D.F.) de l'Aube, ancien ministre, vice-président délégué du Nouveau Contrat social.

(1) Alain de Benoist, *les Idées à l'endroit*. Editions libres Hallier.

(2) Alain Ravennes, *Manifeste du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL)*.

Mission impossible

par ADRIEN ZELLER (*)

PRÉVOIR l'avenir, imaginer et proposer, en fonction de références idéologiques, les solutions aux problèmes présents et à venir ; rassembler les forces et les moyens pour réussir ; ces trois fonctions complémentaires représentent la mission du politique.

L'U.D.F. se réunit en congrès pour la deuxième fois de sa jeune histoire. Pour certains, c'est surtout la « grand-messe » qui permet de se resourcer, de se revivifier dans sa famille politique ; pour d'autres, peut-être une étape dans une prise de conscience plus vive de cette triple exigence de l'action politique.

A la crise économique, que nombre de Français ressentent de plus en plus durement, s'ajoute le malaise ressenti face aux habiletés et aux crocs-en-jambe de la politique politicienne — période pré-électorale oblige ! Un certain décalage apparaît entre l'action politique au jour le jour et l'attente du pays : un sentiment confus, mais sans doute très profond, habite les Français et les persuade que l'avenir sera encore plus difficile et que l'essentiel reste à entreprendre pour faire face.

Dans un tel contexte, que peut apporter l'U.D.F. ?

Elle ne manque pas aujourd'hui d'atouts. C'est une formation qui, même si elle comporte nombre de cadres et de notables « anciens », a l'avantage de disposer d'une image et de structures neuves. Bien que risquant l'usure liée à l'exercice du pouvoir, elle conserve un potentiel réel d'attraction : est-ce parce qu'elle a moins « trompé » l'opinion, en promettant moins et en oubliant moins que d'autres les dures contraintes du réel ? D'autre part, l'idéologie fondamentalement « libérale » du chef de l'Etat permet, en fait, de mener aussi bien une politique de « droite » que de centre gauche ; elle entretient une certaine souplesse idéologique qui, dans une période de remise en cause, n'est pas seulement un inconvénient. Enfin l'U.D.F. se situe dans une position particulière : elle est la seule formation à soutenir réellement le président de la République en exercice, ce qui, par des temps particulièrement difficiles, est un acte de responsabilité. Elle peut en tirer bénéfice surtout si elle sait, en dépassant le court terme et les simples échéances électorales, apparaître comme un véritable mouvement d'avenir.

Mais cette condition n'est pas remplie par de simples affirmations de modernisme.

Exerçant le pouvoir, il appartient spécifiquement à l'U.D.F. de chercher à intégrer en profondeur, dans le tissu économique, dans le fonctionnement de l'Etat, dans les mécanismes sociaux, dans le système des valeurs, les nouvelles données révélées par la crise (pénurie d'énergie et demain de matières premières, impasse des politiques de croissance quantitative et de la « fuite en avant »). C'est-à-dire d'inscrire de manière systématique les exigences de l'avenir dans la politique du présent.

Au départ, ceci suppose — pourquoi ne pas le dire — une nouvelle définition du rôle de l'Etat. Il faut sortir de l'ambiguïté.

Car le problème n'est pas — en soi — de réduire le rôle multiple de l'Etat, mais de le redéfinir ; de préciser les modalités d'un nouvel interventionnisme : voilà une des actions que pourrait mener utilement l'U.D.F.

Il s'agit aussi, et ceci les Français, qui sont aussi des administrés, le ressentent très fort, de trouver un juste milieu entre deux risques d'arbitraire : celui d'instances locales pouvant, si elles ont tous les pouvoirs, agir comme de véritables féodalités, celui que représentent les méthodes actuelles d'une administration neutre mais froide et trop souvent éloignée du citoyen.

Mais en ce qui concerne l'action politique proprement dite, il faudrait abandonner la méthode des inflexions subtilement calculées et entreprendre des réformes qui concerneraient l'ensemble du corps social. Nous voudrions, ici, en évoquer quatre orientations fondamentales prises parmi d'autres.

Des réformes d'ensemble

1) *L'inflation.* — Face à l'inflation, une stratégie renforcée s'impose. Il faut s'attaquer de front aux causes structurelles et aux rigidités de toutes sortes, notamment à celles mises en évidence par le fameux rapport Rueff-Armand, hélas toujours d'actualité, développer les moyens d'action des associations de consommateurs à travers le pays : l'équivalent d'un seul pour cent des sommes consacrées annuellement à la publicité les multiplierait par vingt, trente ou cinquante. Mais cette lutte contre les causes n'exclut pas que les effets néfastes de l'inflation doivent eux aussi être traités : l'U.D.F. ne pourrait-elle pas proposer que, selon certains critères de richesses et de revenus, une partie de l'épargne sur livret, celle qui concerne la sécurité à laquelle chacun a droit, soit indexée sur l'augmentation du coût de la vie, par exemple pour un montant limité à 20 000 F par foyer fiscal ?

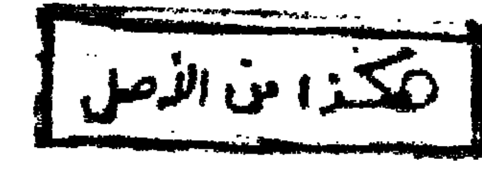
2) *Le chômage.* — Dans ce domaine, des efforts importants et divers ont été faits, quoi qu'en disent les uns et les autres. Mais ne reste-t-il pas à faire l'essentiel, que concerne chaque agent économique, c'est-à-dire à changer les coûts relatifs du capital et ceux du travail, les coûts du capital étant artificiellement baissés par des aides multiples et ceux du travail artificiellement gonflés. Il faut en particulier supprimer une anomalie de fond : faire payer les charges sociales de la plupart des inactifs uniquement sur les coûts salariaux et donc majorer artificiellement ces derniers alors que c'est sur tous les revenus qu'il faudrait les prélever. Dans ce contexte faussé, ni les nouveaux emplois indispensables, ni la « nouvelle économie » ne pourront naître et aucune mesure d'aide à l'emploi ne peut avoir son plein effet. Des incitations fiscales généralisées à l'embauche, à l'instar de ce qui est pratiqué aux U.S.A., pouvant constituer les fondements d'une politique d'orientation des comportements de tous agents économiques dans le sens de l'emploi, ce qui correspond à la nouvelle logique dictée par le caractère désormais permanent du sous-emploi.

3) *Energies.* — Disons-le franchement : dans le domaine des économies d'énergie et des énergies nouvelles, une « autre » politique devrait très rapidement être mise en place. Le système d'incitation fiscale en vigueur s'adresse davantage aux riches qu'aux autres : il subit les limitations de crédits et de moyens et des lourdeurs de la bureaucratie, et néglige entre autres les possibilités d'action démultiplicatrice des collectivités locales et des collectivités régionales, et passe à côté d'amples possibilités. La bataille de l'énergie ne peut être la bataille de quelques-uns. L'U.D.F. devrait en faire *la bataille pour tous* ; elle pourrait même prôner, pour l'économie française, une véritable « relance écologique », la seule relance raisonnable aujourd'hui, fondée sur les investissements et actions de toute nature qui concourent aux économies d'énergie et de matières premières et au développement des énergies alternatives.

4) *Décentralisation.* — En période de changements rapides, la nécessité d'une réelle politique de décentralisation des pouvoirs publics est encore plus évidente. Il faut cesser d'invoquer n'importe quel prétexte pour préserver de fait la toute-puissance parisienne, bien à l'abri face à l'éparpillement des quatre-vingt-quinze départements. Il faudrait enfin donner à la région les moyens de sa véritable vocation, qui est la mise en œuvre des grandes actions territoriales préparant l'avenir.

Si l'U.D.F. pouvait prendre de telles attitudes et défendre ce type d'options, elle n'aurait plus à se préoccuper de se situer à gauche, à droite, au centre, dans le quadrille des partis, mais uniquement d'être la force politique qui prend à bras-le-corps l'avenir de la France et des Français.

(*) Député du Bas-Rhin (app. U.D.F.).



Le Monde

étranger

AFRIQUE

LA CRISE AU MALI

Épreuve de force entre gouvernement et étudiants

(*Suite de la première page.*)

La nouvelle du décès de Rokya Kouyate à la suite des indescriptibles sévices qui ont suivi son viol a circulé avec insistance la semaine dernière à Bamako, mais l'un des membres du gouvernement nous a démenti que la jeune fille soit morte.

Depuis le 9 mars, date à laquelle lycéens et étudiants avaient organisé une marche pacifique coïncidant avec la réunion dans la capitale du cinquième sommet des États sahariens, une violente répression s'est abattue sur les contestataires. Plus de deux cents élèves et une vingtaine de professeurs qui leur avaient exprimé leur solidarité ont été arrêtés. Longuement brutalisés par la police et par l'armée, beaucoup d'entre eux ont été torturés à l'électricité ou soumis au supplice de la baignoire. D'autres, après divers sévices, ont été incorporés dans l'armée et envoyés immédiatement par avion dans les districts sahariens du nord-est du Mali.

L'échec de la manifestation progouvernementale

Pour essayer d'obtenir la remise en liberté de leurs camarades, les élèves et étudiants n'ont pratiquement pas cessé depuis une douzaine de jours de multiplier les manifestations et les séances de sit-in. Bien que la maison du parti, où se trouve le bureau du général Traoré, soit protégée en permanence par des gendarmes et des parachutistes, les manifestants sont à plusieurs reprises parvenus à proximité immédiate de ce bâtiment, devant lequel plusieurs dizaines d'entre eux ont été blessés lors de la brutale riposte des forces de l'ordre.

Samedi, moins de deux cents personnes ont défilé à l'appel du gouvernement, qui avait pourtant décrété que la journée serait chômée et payée pour les manifestants. A plusieurs reprises, le cortège a essuyé des jets de pierres d'élèves qui, à partir des rues adjacentes, ont harcelé, avenue de l'Indépendance, les militants du parti unique encadrés par un imposant service d'ordre chargé d'assurer leur protection.

En l'absence de tout correspondant de presse permanent, des nouvelles fragmentaires de ces graves événements ont filtré hors du pays. Un communiqué officiel « *regrette* » le décès de Cabral et présente les excuses des autorités aux parents de la victime. Samedi, Radio-Mali insistait longuement sur les motions de soutien votées par certaines sections du parti à l'adresse du chef de l'État. Des instructions très précises ont été données aux services locaux des télécommunications pour refuser l'envoi d'informations sur les événements en cours, lorsque celles-ci étaient « *alarmistes* ». Cependant, les étudiants et les lycéens en lutte depuis maintenant plus de cinq mois comptent plus que jamais sur l'opinion internationale et notamment sur les organisations humanitaires tels qu'*Amnesty International* pour faire connaître la dangereuse escalade de violence dont Bamako est aujourd'hui le théâtre.

PHILIPPE DECRAENE.

[Indépendant depuis le 22 septembre 1960, le Mali, capitale Bamako, a une superficie de 1 million 204 000 kilomètres carrés et une population de 6 300 000 habitants, dont 65 % de musulmans.

Le général Moussa Traoré est chef de l'État depuis le 19 novembre 1968 en tant que président du Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.).

La monnaie n'est pas, comme dans les autres États francophones, le franc C.F.A. mais le franc malien (valeur 0,01 franc français). Les exportations étaient, en 1977, de 59 milliards de francs maliens et les importations atteignaient 80 milliards. Le taux de scolarisation est de 30 % environ.]

LA SITUATION AU TCHAD

Les combats entre partisans de M. Goukouni Oueddeï et de M. Hissène Habré auraient déjà fait plusieurs centaines de morts

Le cessez-le-feu est rompu à N'Djamena

Après une nuit relativement calme, les combats ont repris, pour le troisième jour consécutif, lundi 24 mars à l'aube, à N'Djamena entre les forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré, ministre de la défense, et les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddeï, président du gouvernement d'union nationale. Le cessez-le-feu sur lequel les deux dirigeants tchadiens s'étaient entendus dimanche, au cours d'une rencontre sur la base française en présence de l'ambassadeur de France, M. Beaux, n'a donc pas tenu.

Toutefois, l'intensité de la bataille a sensiblement diminué par rapport aux jours précédents. Cette relative accalmie pourrait, cependant, être de courte durée car les deux camps, qui manquent de munitions, attendraient des renforts venant du nord pour les FAP et de l'est pour les FAN. D'un autre côté, les forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Kamougué, stationnées à 80 kilomètres au sud de la capitale tchadienne, remonteraient sur N'Djamena. Enfin, des éléments militaires dépendant du Front d'action commune (FAC) feraient également marche sur la capitale, laissant entrevoir la possibilité d'une confrontation générale.

Il était encore difficile, lundi en fin de matinée, de se faire une idée du bilan des échanges de tirs d'artillerie, souvent très violents, entre les FAN et les FAP. Avant de quitter Bonn, où il était de passage samedi, pour regagner « *l'intérieur du pays* » dimanche via Lagos, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Acyl Ahmat, qui est l'un des dirigeants du FAC, a fait état de « *plusieurs centaines de morts* », citant des « *sources dignes de foi* ».

Pas d'évacuation générale des Européens

Dans la nuit de samedi à dimanche, la « ligne de front » entre les FAN et les FAP s'était stabilisée. Près d'une centaine de blessés des FAN étaient soignés à la base militaire française, qui se trouve dans la zone contrôlée par les partisans de M. Goukouni Oueddeï. Sur les huit cents Européens — dont sept cents ressortissants français — de la capitale tchadienne, cinq cents étaient venus se réfugier sur la base militaire française.

Lundi matin, on indiquait à Paris, de source officielle, qu'aucune décision d'évacuation générale de la communauté française n'avait été prise, mais que les Européens qui souhaitaient quitter le pays seraient évacués par avions militaires, via le Cameroun. Les seuls victimes européennes ont été deux soldats français — un tué et un blessé par balles perdues (*le Monde* daté 23-24 mars), — ainsi que deux pères jésuites blessés par des éclats d'un obus de mortier tombé sur la mission catholique.

Les FAN et les FAP disposent, à N'Djamena, chacun de mille à mille cinq cents combattants dotés d'un armement lourd. Les autres « *tendances* » armées présentes dans la capitale tchadienne sont beaucoup moins puissantes et n'ont apparemment pas participé aux combats : il s'agit des forces armées occidentales, du Front d'action commune du FAC (ce dernier regroupant trois tendances qui appuient M. Goukouni Oueddeï et reprochent aux Français de soutenir M. Hissène Habré) et du Mouvement populaire pour la libération du Tchad.

Sur les deux mille six cents militaires français présents au Tchad l'an dernier, il n'en reste plus que mille cent, qui appartiennent à la 11ᵉ division de parachutistes et à la 9ᵉ division de l'infanterie de marine. Les cinq cent cinquante soldats congolais de la « *force neutre* » prévue par les accords de Lagos du 21 août 1979 — qqui sont stationnés dans les locaux de la gendarmerie de la capitale tchadienne — ne sont pas intervenus dans les combats.

Le gouvernement américain a annoncé, dimanche, qu'il avait donné l'ordre à ses vingt diplomates sur place, y compris l'ambassadeur, M. Norland, de quitter le pays.

Les onze « tendances »

Les quatre principales des onze « tendances » tchadiennes sont les suivantes :

— Forces armées populaires (FAP). Elles contrôlent toute la partie du territoire tchadien située à l'ouest de la « voie libyenne », notamment le Borkou-Ennedi-Tibesti (BET). Leur chef est M. Goukouni Oueddeï.

— Forces armées du Nord (FAN). Elles sont fortement implantées dans l'Est, contrôlant notamment les villes d'Abéché, de Biltine et d'Ati. Leur chef est M. Hissène Habré.

— Forces armées tchadiennes (FAT). Reliquat de l'ancienne armée nationale, elles contrôlent tout le sud du pays. Leur « capitale » est Moundou. Elles obéissent au lieutenant-colonel Abdelkader Wadel Kamougue.

— Forces armées occidentales (FAO). Nées d'une scission du Mouvement populaire de libération du Tchad, elles sont stationnées essentiellement dans le Kanem, en bordure du lac Tchad. Elles sont commandées par un homme de vingt-quatre ans, M. Moussa Medela Mahamat.

Ces quatre factions participaient déjà au gouvernement d'union nationale mis en place après la conférence de Kano 2, en avril 1979.

Six autres « tendances », plus ou moins inspirées de l'étranger, se sont jointes à elles lors de la conférence de Lagos, qui a abouti, le 21 août 1979, à un règlement politique « élargi » :

— Front populaire de libération (F.P.L.) de M. Mohamat Abba Saïd. Il opère dans le centre du pays.

— Première armée Volcan. Implantée dans le Nord-Est, elle est dirigée par M. Aboulaye Adoum Dana, proche du gouvernement de Khartoum.

— Conseil démocratique révolutionnaire (ou Volcan nouveau). Il est bien implanté dans l'extrême Nord (région de Bardaï) et un peu dans le Sud-Est. Son chef est M. Acyl Ahmat, ami de la Libye.

— Mouvement populaire pour la libération du Tchad (M.P.L.T.). Implanté uniquement dans les îles du lac Tchad, il est soutenu par le Nigéria. Son chef est M. Abdelrahman. Celui-ci fut à plusieurs reprises contesté par d'autres dirigeants et même accusé de « haute trahison ».

— Frolinat, originel, dirigé par le Dr Abba Siddick.

— Frolinat fondamental. Son chef est M. Hadjero Senoussi.

Ces six « tendances » avaient constitué un Front d'action commune (FAC) que trois d'entre elles (M.P.L.T., Frolinat originel et Frolinat fondamental) ont quitté après la formation du gouvernement d'union nationale, le 10 novembre 1979. Leur force militaire est limitée.

Enfin, une onzième « tendance » a pour nom l'Union nationale démocratique (UND). Son chef est un jeune vétérinaire, « intellectuel de gauche », M. Fatcho Balam, exilé depuis dix ans à Dakar.

Un dilemme pour Paris

La tension croissante, dont N'Djamena était le théâtre depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 13 et du 14 février), a donc débouché sur un affrontement armé que seule, une fois encore, une médiation française a pu enrayer. Pour combien de temps ? Les accords de Lagos, le 21 août, avaient permis de réunir, trois mois plus tard, à l'issue de laborieuses négociations, les onze « *tendances* » signataires au sein d'un « *gouvernement d'union nationale* », présidé par M. Oueddeï.

Cet équilibre précaire, dans un pays apparemment ingouvernable et dont la position stratégique est l'objet de nombreuses convoitises, est aujourd'hui rompu, notamment par l'influence croissante de M. Hissène Habré, dont les partisans ont attaqué la semaine dernière leurs adversaires du FAC dans deux localités du centres du pays, celles de Bokoro et de Mongo. Les trois représentants au sein du gouvernement du Front d'action commune, qui semble bénéficier de l'appui de Tripoli, ont d'ailleurs, à cette occasion, menacé de se retirer du cabinet au cas où M. Goukouni Oueddeï « *ne prendrait pas ses responsabilités* », en rappelant à l'ordre M. Hissène Habré.

Accusés par le FAC de soutenir ce dernier, les Français s'en défendent, affirmant respecter la neutralité la plus stricte entre les « *tendances* » en présence. Il reste que, faute d'avoir pu se retirer à temps, Paris se trouve de nouveau au cœur d'une situation inextricable : dans la tension actuelle, un retrait français conduirait sans doute à l'éclatement de fait du Tchad et serait interprété comme un « *abandon* » par certains États africains. Le maintien d'éléments français sur place, tout en leur interdisant d'intervenir, les met dans une situation intenable sans, pour autant permettre de résoudre un problème insoluble. — J.-C. P.

EN VISITE PRIVÉE A PARIS

Le roi Hassan II rencontrera à trois reprises le président Giscard d'Estaing

Le roi Hassan II devait déjeuner en tête à tête ce lundi 24 mars avec le président Giscard d'Estaing. Venant de Marrakech, le souverain est arrivé dimanche après-midi à Paris accompagné de son frère cadet, le prince Moulay Abdallah, pour un séjour de quelques jours dans son château de Betz (Oise). L'Élysée précise qu'au cours de cette visite privée, qualifiée de « visite de travail », les deux chefs d'État se reverront mercredi à l'occasion d'un autre déjeuner auquel participeront les ministres des affaires étrangères des deux pays. Enfin, le président de la République offrira, jeudi, un dîner à l'Élysée en l'honneur du monarque.

Cette visite, préparée depuis plusieurs semaines, survient alors que des combats continuent à opposer les forces du Front Polisario aux troupes royales dans le Sud marocain, dans la région de Tighzert. L'issue de ces batailles n'est pas encore connue. Les Sahraouis ont annoncé avoir remporté « *un net succès militaire* » (*le Monde* du 18 mars) mais on laissait entendre à Rabat que, contrairement aux apparences, le Polisario aurait été victime d'une manœuvre marocaine visant à l'attirer dans une guerre de position.

Le roi Hassan II s'était déjà entretenu des problèmes du Sahara occidental avec le président Giscard d'Estaing au cours de sa dernière visite privée en France, en février 1979. Il ne fait pas de doute que ce sujet sera encore au centre de leurs conversations. Notons que le quotidien *le Matin du Sahara* a lancé un appel en faveur d'une rencontre entre le président Chadli Bendjedid et le souverain, tandis que le journal *Al Maghrib* doute de la volonté de compromis algérien.

Hassan II et M. Giscard d'Estaing procéderont, à l'Élysée, à un large tour d'horizon diplomatique, mais le souverain marocain mettra plus particulièrement l'accent sur la reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine comme « *unique et légitime représentant du peuple palestinien* » ainsi qu'en faveur de la « *libération* » de Jérusalem, conformément aux recommandations du « Comité el Qods » (nom arabe de Jérusalem) qui vient de se réunir à Marrakech (*le Monde* du 13 mars). Depuis mai 1979, le souverain assure, en effet, la présidence de la Conférence islamique et de ce comité qui en dépend.

Alors que le souverain se trouve à Paris et que la presse marocaine laisse entendre qu'il pourrait se rendre en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, le président Chadli Bendjedid était attendu ce lundi à Amman venant de Damas où il s'est entretenu avec le président Assad, puis avec M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P. Le président algérien se rendra également à Badgad qui a accueilli récemment le roi et qui penche en faveur des thèses marocaines dans le conflit du Sahara occidental.

Pour sa part, le Front Polisario a décidé de saisir l'ONU, l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et les non-alignés d'un « *dossier accablant* » tendant à prouver « *la collusion* » entre Rabat et la République sud-africaine. Selon ce dossier présenté à la presse, à Alger, et comportant des photos de véhicules blindés et des « témoignages » de prisonniers marocains, l'armée marocaine était équipée, dans les récentes batailles, de blindés légers de type AML 90, fabriqués en République sud-africaine, sous licence française, sous la dénomination A.R.V. M.K. 5 et M.K. 6.

En Rhodésie

AGITATION DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL ET DANS L'ENSEIGNEMENT

Le gouvernement de M. Mugabe fait face à des grèves dans le secteur industriel et à un début d'agitation scolaire à Salisbury. Le nouveau ministre rhodésien du travail a annoncé, samedi 22 mars, que deux mille trois cents employés ont repris le travail la veille mais que deux mille autres ont été licenciés pour avoir pris part à des grèves.

Les ouvriers et les enseignants réclament de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires. Les élèves de quatre écoles africaines de Salisbury, qui ont manifesté la semaine dernière, demandent une diminution de leurs frais de scolarité.

D'autre part, selon l'agence U.P.I., des fonctionnaires européens ont commencé à détruire des centaines de documents compromettant ayant trait à la période de rébellion contre la couronne britannique (1965-1979). Cette opération devrait être terminée avant la proclamation de l'indépendance le 17 avril à minuit.

⁂

A Maputo, où le président Machel reçoit ce lundi Lord Soames, gouverneur de la Rodhésie, on annonce que les chefs d'État de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) se réuniront le 1ᵉʳ avril à Lusaka pour organiser leurs futures relations économiques avec le Zimbabwe. Le Swaziland, le Malawi et le Lesotho ont été invités à participer à ce « sommet ».

● *A Johannesburg*, et dans ses banlieues africaines, la police a procédé samedi et dimanche à une rafle monstre : plusieurs milliers de « suspects » ont été interpellés, et mille quatre cents d'entre eux arrêtés, dont un millier de Noirs jugés en situation irrégulière.

PROCHE-ORIENT

L'ARRIVÉE DE L'ANCIEN CHAH D'IRAN EN ÉGYPTE

Stupeur et colère à Téhéran

Le président Sadate a accueilli en personne, ce lundi 24 mars en fin de matinée, l'ancien chah d'Iran à l'aérodrome du Caire. Le chef de l'Etat a accompagné son hôte à l'hôpital militaire de Meadi où, selon la radio du Caire, toutes les dispositions ont été prises pour « opérer d'urgence » l'ancien souverain. A son arrivée à l'hôpital, le président Sadate a déclaré : « Le chah restera en Egypte en permanence, oui en permanence. »

La radio de Téhéran a accusé les Etats-Unis d'avoir préparé et organisé la « fuite en Egypte » de l'ancien souverain iranien, ajoutant : « Les Rockefeller, Kissinger et Carter n'auront pas le sommeil facile désormais. Les Etats-Unis ne gagnent rien à ce complot destiné à sauver le Hitler contemporain ».

L'ancien chah et son épouse avaient quitté Panama dimanche en début de soirée, à bord d'un DC-8 qui avait fait escale à la base américano-portugaise de Lajes, aux Açores.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le « non » d'Omar Torrijos est tombé comme la foudre sur le groupe restreint de personnalités réunies dimanche soir autour de M. Bani Sadr, dans son salon privé de la présidence de la République. M. Sadegh Ghotbzadeh, le chef de la diplomatie, ayant terminé sa conversation avec l'« homme fort » du Panama, raccroche le combiné et lâche, l'air catastrophé : *« Le chah est parti ! »* Visiblement accablées, les personnalités présentes observent un silence prolongé. Le chef de l'Etat, assis en tailleur sur l'un des canapés, le buste incliné, réfléchit en égrenant son chapelet. Ses proches collaborateurs — MM. Salamatian, Entezarian et Ghazanfarpour — hochent tristement la tête quand il finit par murmurer : *« Tant d'efforts pour rien... »*

La journée avait été épuisante. Peu avant l'aube, dimanche, l'étrange ultimatum de M. Torrijos était parvenu à M. Ghotbzadeh : le dirigeant panaméen sommait le gouvernement iranien — à quel titre ! — de transférer les otages américains de la garde des « étudiants islamiques » à celle des autorités officielles de Téhéran ; faute de quoi le chah quitterait le Panama le jour même à minuit, soit quelques heures avant que la requête d'extradition ne soit officiellement présentée, documents à l'appui, par les représentants de la République islamique.

Le chef de la diplomatie iranienne se précipite dimanche matin chez l'imam Khomeiny, tandis que le président Bani Sadr, en tournée dans le nord du pays, rentre rapidement à Téhéran. Le Conseil de la révolution est convoqué en séance extraordinaire, mais la plupart de ses membres, ayant pris des vacances à l'occasion du Nouvel An persan, sont introuvables. Les responsables iraniens tiennent réunion sur réunion, parlementent au cours d'innombrables coups de téléphone avec les dirigeants panaméens, que rien ne paraît devoir ébranler.

« Débrouillez-vous ! »

Un « conseil de guerre » restreint se tient à partir de 20 heures à la présidence de la République. Une question lancinante revient constamment au cours des délibérations : comment obliger les « étudiants islamiques » à renoncer à « leurs » captifs américains ? M. Ghotbzadeh rend compte de son entretien avec l'imam Khomeiny. Le « guide de la révolution », rapporte-t-il, l'aurait informé qu'il *« ne s'opposera pas au transfert des otages »*, mais il estime qu'il ne lui revient pas de *« se mêler de cette affaire »*. L'Iran est doté d'un président de la République, d'un Conseil de la révolution, d'un gouvernement, qui devraient être capables de résoudre ce conflit sans son intervention. En d'autres termes, une affaire d'intendance qui ne le regarde pas directement. *« Débrouillez-vous ! »*, aurait lancé en conclusion le vénérable imam.

Bête noire des étudiants islamiques, qui l'avaient traité publiquement de *« menteur »* et l'avaient maintes fois accusé implicitement de s'être fait l'instrument des *« impérialistes américains »*, M. Ghotbzadeh s'abstient d'informer les étudiants de l'ultimatum panaméen.

Que faire ? Le « *conseil de guerre* », que préside M. Bani Sadr, décide qu'une action énergique s'impose. Celle-ci, cependant, nécessiterait quelques heures de préparation. Nouveau coup de téléphone de M. Ghotbzadeh vers 23 heures à « l'homme fort » du Panama : *« Donnez-nous jusqu'à 7 heures demain matin. Nous vous promettons de vous donner satisfaction »*, lui dit-il en l'exhortant à empêcher l'ancien souverain de quitter le pays. La réponse de M. Torrijos est cassante : *« Non, c'est impossible. D'ailleurs, le chah est sur le point de prendre l'avion. »* Celui-ci quittait donc Panama une heure avant l'expiration du délai imparti par l'ultimatum.

Les responsables iraniens sont frappés de stupeur. Ils avaient cru, à tort, à un chantage habituel dans de telles tractations, qu'ils croyaient pouvoir écarter par un compromis de dernière minute. D'où leur désarroi momentané. L'avocat argentin, Mᵉ Hector Villalon, qui a joué ces dernières semaines un rôle de premier plan dans les négociations entre Téhéran, Washington et Panama, rompt le silence pour déclarer en guise de consolation : *« En tout cas, le Panama n'avait aucun moyen légal d'empêcher le chah de partir... »*

La remarque fait bondir M. Ghotbzadeh : *« Allons donc*, s'exclame-t-il en français, *ils ont violé leurs propres lois ! Il y a plus de deux mois qu'ils auraient dû mettre cet homme en état d'arrestation, dès la première requête d'extradition que nous leur avions transmise. On ne laisse pas partir un criminel quelques heures avant de prendre connaissance des preuves de sa culpabilité ! »*

Et, se tournant vers nous, le chef de la diplomatie iranienne poursuit : *« Nous leur avons offert tout ce qu'ils avaient exigé : un dossier bien documenté et même la promesse ferme que nous nous abstiendrions d'exécuter le chah, dans le cas où ils nous le livreraient, à l'issue de la procédure d'extradition devant les tribunaux panaméens. »*

— N'est-il pas évident, demandons-nous, que les dirigeants panaméens ont agi selon les vœux du gouvernement américain ?

M. Ghotbzadeh met hors de cause l'administration de M. Carter, tandis que M. Bani Sadr exprime une opinion plus nuancée : *« Je ne sais pas si c'est le gouvernement américain, ou telle ou telle autre faction de l'administration de M. Carter qui fait ainsi obstacle à une solution du problème. Je suis persuadé d'une chose : il y a des forces en Amérique qui cherchent à torpiller tout éventuel règlement. Ces gens-là sont prêts à sacrifier les otages pour parvenir à leurs fins politiques, à savoir affaiblir la République islamique et sauvegarder ce qu'ils présentent à leurs concitoyens comme étant leur dignité nationale. »*

Un « cadeau empoisonné » à Sadate

Après un moment de réflexion, le président de la République ajoute : *« Que l'on ne se trompe pas : le problème ne sera pas pour autant escamoté. Nous continuerons à exiger des Etats-Unis l'extradition du chah. Panama ou l'Egypte, c'est pour nous blanc bonnet et bonnet blanc, ce sont deux pays d'obédience américaine. Sadate est même davantage lié à la Maison Blanche que Torrijos. »* M. Ahmad Salamatian déchaîne la bonne humeur en lançant : *« Carter vient de faire un cadeau empoisonné à ce pauvre Sadate. »* Tout le monde s'accorde avec satisfaction pour estimer qu'un brûlot vient d'être lancé dans *« une région hautement inflammable »*.

— Monsieur le président, il avait été convenu entre Téhéran et Washington, par le truchement de M. Kurt Waldheim, que les forces de l'ordre iraniennes se substitueraient aux *« étudiants islamiques »* pour prendre en charge les otages. Les Etats-Unis s'étaient engagés en échange de ne pas faire obstacle à la procédure d'extradition engagée à Panama. L'Iran n'ayant pas été en mesure de tenir sa promesse, n'était-il pas prévisible que le président Carter reprenne à cet égard sa liberté ?

« Non ! répond sur un ton vif M. Bani Sadr. *Il n'est pas vrai que nous ayons manqué à nos engagements. Certes, il y a eu un incident de parcours, et la commission de l'ONU n'a pas pu rendre visite aux otages, comme il avait été convenu. Ce sont des choses qui arrivent. Si la commission avait accepté de prolonger son séjour d'un ou de deux jours, comme je le lui avais demandé, j'aurais pu aplanir la difficulté... »*

Le chef de l'Etat est persuadé que la République islamique est victime d'un *« complot international »* dont les ramifications s'étendent aux *« milieux iraniens favorables à l'une ou à l'autre des deux superpuissances »*. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S., selon lui, agissent d'une manière convergente pour prolonger la crise, pour empêcher l'Iran de pratiquer une politique d'indépendance nationale et d'établir des relations confiantes *« avec une tierce puissance, quelle qu'elle soit, l'Europe par exemple »*.

Les deux superpuissances, ajoute amèrement M. Bani Sadr, ont malheureusement trouvé de commodes auxiliaires en Iran. Des formations, tel le parti communiste Toudeh, entretiennent dans le pays un *« climat de surenchère »*, d'agitation permanente, incitant ainsi l'opinion à rejeter tout compromis, présenté comme une *« compromission infamante avec l'impérialisme américain »*.

MM. Kissinger et Rockfeller responsables

Les « étudiants islamiques », pour leur part, ont contribué à mettre en échec le gouvernement de Téhéran. *« En projetant l'image d'un pays qui n'est pas gouverné, ils ont entamé mon autorité en faisant croire à l'étranger, en particulier à nos interlocuteurs, que le sort des otages dépend d'eux et d'eux seulement »*, précise-t-il.

Les dents serrées, M. Bani Sadr poursuit en haussant le ton : *« Cela doit et va cesser. Nous ne pouvons plus tolérer la persistance de multiples centres de décision. Je le dirai au peuple, cette fois-ci avec une brutale franchise. Le peuple me comprendra. Je lui dirai encore que nous ne pourrons pas résister à l'une des superpuissances — les Etats-Unis — sans lutter avec le même acharnement contre l'autre, contre les impérialistes russes qui campent à nos frontières. Pour l'emporter, nous sommes condamnés à nous battre simultanément sur les deux fronts... »*

Telle est la thèse que défend également M. Sadegh Ghotbzadeh. Malgré ses laborieuses négociations dans la journée de dimanche, le ministre des affaires étrangères a trouvé le temps d'accorder nombre d'interviews à divers représentants de la presse américaine, notamment aux trois principales chaines de télévision, au cours desquelles il a dénoncé *« les ingérences soviétiques dans les affaires intérieures iraniennes »* sans pour autant être en mesure de fournir la moindre précision sur la *« vive tension qui règne entre Téhéran et Moscou »*.

Le chef de la diplomatie iranienne a d'autre part répété à chacun de ses interlocuteurs qu'il tenait MM. Kissinger et Rockefeller pour seuls responsables du départ du chah de Panama. Selon sa thèse — accueillie généralement avec scepticisme par les journalistes américains — il s'agirait d'un *« complot »* fomenté par le parti républicain pour entretenir une crise qui ne manquerait pas de conduire à la défaite de M. Carter aux élections présidentielles... Pour déjouer tous ces *« complots »*, ceux de l'extérieur comme ceux de l'intérieur, M. Ghotbzadeh prit une grave décision vers 3 heures, ce lundi matin 24 mars : il donnerait l'ordre aux « étudiants islamiques » de livrer sans tarder les otages aux autorités légales de la République. Il tenta de prendre contact avec le président Bani Sadr pour l'associer aux mesures qu'il comptait prendre, mais en vain. Les gardes du corps du chef de l'Etat, qui avaient reçu l'ordre de ne pas le déranger avant 7 heures, refusèrent tout net de le réveiller, malgré les exhortations du chef de la diplomatie.

L'épreuve de force a été évitée de justesse. Réflexion faite, M. Ghotbzadeh fit diffuser par les agences de presse la déclaration suivante : *« Si l'ex-chah est arrêté lors d'une escale technique de son avion et ramené à Panama pour affronter la procédure d'extradition, les otages seront transférés dans les vingt-quatre heures à la garde des autorités officielles. »* Autant dire que le chef de la diplomatie s'est résigné à accepter la situation nouvelle.

Néanmoins une nouvelle confrontation entre les dirigeants iraniens et les « étudiants islamiques » paraît difficilement évitable. Ces derniers fourbissent leurs armes et s'apprêtent à dénoncer la politique « capitularde » du gouvernement. Ils avaient l'intention de diffuser un communiqué lundi après-midi. La radio, où ils ont encore leurs entrées, pourrait en faire état. La télévision, qui est « tombée » entre les mains des partisans de M. Bani Sadr, risque fort de les boycotter. En raison des fêtes du Nouvel An, les journaux ne reprendront leur publication que mercredi matin. Le combat pour gagner la faveur de l'opinion iranienne prendra alors toute son ampleur. Les deux camps disposent de partisans dans les mass media. Cependant les étudiants islamiques bénéficient de surcroît de puissants soutiens au sein du clergé et du parti républicain islamique, qui pourraient — à moins de directives contraires de l'iman Khomeiny — faire pencher la balance en leur faveur.

ÉRIC ROULEAU.



Les milieux intégristes du Caire sont violemment opposés à la présence de l'ancien souverain

Mohamed Reza Pahlavi sera sans doute plus en sécurité au Caire qu'au Panama, sauf, peut-être, pour sa santé, l'équipement hospitalier étant, dans l'ensemble, si vétuste au Caire que nombre de dirigeants égyptiens se font soigner en Europe ou aux Etats-Unis. Mais la présence dans la vallée du Nil de l'ancien souverain iranien risque en revanche de poser des problèmes au raïs.

Certes, l'homme de la rue en Egypte, surtout en raison de l'aide pétrolière et financière apportée par Téhéran au Caire au moment de la guerre d'octobre 1973 et dans les années qui l'ont suivie, avait eu dans l'ensemble des réactions favorables, en 1979, devant l'éventualité de l'installation dans le pays du chah et de sa famille. Mais l'attitude d'une part importante de la classe politique et des étudiants avait été toute différente. Au sein même du régime, des personnalités très proches de la présidence avaient manifesté leur soulagement en apprenant l'an passé que l'ex-empereur avait renoncé, à l'instigation des Etats-Unis, à venir s'installer en Egypte. *« Pour une fois, Washington montre du sens politique au Proche-Orient »*, avait pu dire un ministre du raïs.

Au sein du parti majoritaire, parmi les députés au Parlement, dans certains cercles universitaires et enfin dans les milieux intégristes islamiques, l'éventualité d'une poursuite en Egypte de l'exil du chah avait provoqué des réactions nettement hostiles. Aux yeux des Frères musulmans égyptiens et autres fondamentalistes, *« le chah est l'ennemi de Dieu et de l'islam, l'homme à abattre »*. Les revues intégristes cairotes avaient publié récemment encore des articles très violents contre l'ancien régime impérial, et très favorables à la révolution islamique.

Le chah et le raïs avaient tissé depuis le début des années 70 des liens personnels et politiques de plus en plus étroits, alors que, à l'époque de Nasser, Le Caire livrait aux Pahlavi une guerre des ondes sans relâche. La petite histoire veut que l'empereur d'Iran et le président égyptien se soient réconciliés après que ce dernier eut récité quelques vers persans lors d'une conférence internationale où tous deux étaient présents au début de la décennie. De toute façon, leurs intérêts politiques et leur attachement commun à une politique favorable à l'Occident devaient nécessairement les rapprocher. Entre 1973 et 1979, les deux chefs d'Etat se rencontrèrent régulièrement. La seule personnalité étrangère ayant assisté aux côtés du raïs aux cérémonies ayant marqué la réouverture du canal de Suez, en juin 1975, avait été le jeune prince héritier d'Iran.

Dès le début de la révolution islamique en 1978, M. Sadate avait pressé à plusieurs reprises les dirigeants américains de soutenir le chah jusqu'au bout, mais il ne fut pas écouté. Le premier lieu d'exil de la famille impériale d'Iran fut, en janvier 1979, Assouan, en Haute-Egypte, d'où les exilés gagnèrent le Maroc, puis les Bahamas.

Depuis lors, à la fois comme un défi à l'imam Khomeiny qu'il qualifie de *« vieux réactionnaire à l'esprit dérangé »* et pour montrer sa fidélité et sa reconnaissance à un homme politique tombé de son piédestal et dont tout le monde se détourne, le président Sadate avait maintes fois renouvelé au chah son offre d'hospitalité en Egypte. L'ancien souverain arrive dans un pays calme, et où la politique proche-orientale du gouvernement — y compris dans son hostilité à l'égard de l'extrémisme intégriste — bénéficie d'un large soutien de l'opinion, mais où le mouvement intégriste farouchement hostile aux Pahlavi prend aussi chaque jour plus d'importance, notamment parmi la jeunesse.

Le président Sadate a dû être encouragé à maintenir son invitation en voyant que la présence israélienne en Egypte, à laquelle les fondamentalistes sont également violemment opposés, n'avait finalement pas conduit jusqu'à présent ces derniers à provoquer des incidents sérieux.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les États-Unis s'estiment dégagés de leurs responsabilités

De notre correspondant

Washington. — Le départ pour l'Egypte de l'ancien chah d'Iran a suscité, dimanche 23 mars, des réactions mitigées de la part des responsables de Washington. Pour M. Brzezinski, ce départ intervenant à la veille de la remise par les Iraniens de la demande d'extradition de l'ancien souverain ne devrait pas entraîner de conséquences néfastes pour les otages américains de Téhéran, en dépit des vives protestations des dirigeants iraniens : il s'agit, selon lui, *« d'un problème de compassion, non d'une question politique »*. Le conseiller du président a indiqué que l'admission du chah aux Etats-Unis n'avait pas été exclue à l'issue du long débat que tout l'état-major international de M. Carter a eu, sur cette question entre bien d'autres, samedi 22 mars à Camp David. Mais il est clair que cette option n'a jamais bénéficié d'une haute priorité.

Un autre officiel, ne souhaitant pas être nommé, a déclaré qu'après tout le départ du chah de Panama *« simplifiait »* le problème en dégageant les Etats-Unis de leurs responsabilités envers l'ancien souverain. Les responsables américains se sentaient en effet plus engagés pendant son séjour à Panama, en raison de leurs liens très particuliers avec ce pays, de l'importante présence américaine dans l'ancienne zone du canal, enfin de l'insistance avec laquelle ils avaient plaidé auprès du général Torrijos pour lui faire accueillir en décembre cet encombrant invité.

Le problème est différent avec l'Egypte, ne serait-ce que parce que le chah s'y est rendu de sa propre initiative, très probablement contre l'avis des Etats-Unis. M. Hamilton Jordan, chef d'état-major de la Maison Blanche et ami personnel du général Torrijos, avait entrepris une nouvelle mission à Panama vendredi, à seule fin d'aplanir le différend qui avait surgi entre le chah et ses médecins américains, d'une part, les autorités de Panama, d'autre part, visiblement ulcérées par le comportement méfiant et méprisant des premiers.

Son but était d'obtenir que le souverain puisse poursuivre, après opération, son exil doré à Panama, certainement pas de le pousser à partir pour l'Egypte, un pays que Washington avait formellement déconseillé depuis l'origine. Sans rien perdre en effet de leur estime pour M. Sadate, les responsables américains jugeaient que son offre d'asile au chah ne pouvait qu'accentuer son isolement au sein du monde musulman, à un moment particulièrement délicat du *« processus de paix »* au Proche-Orient.

L'anniversaire du traité de paix israélo-égyptien

C'est donc par une ironie du sort que la nouvelle du départ du chah pour le Caire est parvenue à M. Carter au moment où ce dernier célébrait par une réception à la Maison Blanche le premier anniversaire du traité de paix israélo-égyptien, signé dans les mêmes lieux le 26 mars dernier. L'organisation de cette cérémonie un dimanche, trois jours avant la date normale, n'était pas due au hasard.

Le président tenait, à deux jours de l'élection primaire de New-York, à rappeler aux nombreux électeurs juifs de cet Etat — et leurs représentants avaient été généreusement conviés — quel avait été son rôle dans cet épisode décisif de la crise du Proche-Orient. Cela ne l'empêcha pas de demander, s'adressant vraisemblablement à M. Begin, que les considérations de politique intérieure ne *« sapent pas l'esprit de Camp David en créant des obstacles et des retards »* aux conversations sur l'autonomie palestinienne. Le président n'en rappela pas moins les aspects de la politique américaine les plus agréables à ses interlocuteurs israéliens : pas de reconnaissance de l'O.L.P. ni de négociation avec elle tant que celle-ci ne reconnaîtra pas la résolution 242 de l'ONU, opposition à la création d'un Etat palestinien indépendant, pas de retour à la division de Jérusalem.

L'incident déclenché par le vote de la délégation américaine au Conseil de sécurité, le 1ᵉʳ mars, n'a été évoqué par aucun des participants, mais le malaise n'est toujours pas dissipé, notamment après les explications que M. Vance a données pendant deux jours devant des commissions du Congrès, à la fin de la semaine dernière. Le secrétaire d'Etat a non seulement refusé de livrer les documents que lui demandaient certains congressistes et de faire témoigner M. McHenry, son ambassadeur à l'ONU (il n'hésitera pas à demander à M. Carter d'invoquer le *« privilège de l'exécutif »*, comme M. Nixon en son temps, pour s'opposer à de telles demandes), mais il a réduit la portée du désaveu infligé à sa délégation à l'ONU en affirmant que celle-ci avait bien pour instruction d'approuver en principe une condamnation de la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés, les précédentes abstentions n'ayant pas incité Israël à la modération.

De là à penser que l'on cherchait bien à *« donner une leçon »* au gouvernement de Jérusalem, le pas a été légitimement franchi. Dans l'esprit, sinon dans les termes, M. Vance s'est écarté des explications données par M. Carter dans sa conférence de presse du 14 mars : pour le président, la résolution de l'ONU *« violait »* deux aspects *« très importants »* de la politique américaine, à savoir l'indivision de Jérusalem et l'engagement de ne pas demander le démantèlement des colonies juives dans les territoires occupés tant que durerait la négociation. Dans tous les cas, la politique des implantations israéliennes, confirmée encore dimanche par la décision du cabinet de Jérusalem à propos de l'école d'Hebron, reste la principale pomme de discorde à la veille des sommets prévus ici pour le début d'avril avec MM. Sadate et Begin, en même temps qu'une des principales ambiguïtés de la politique américaine à l'égard d'Israël.

MICHEL TATU.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

La création de deux institutions rabbiniques à Hébron (Cisjordanie) divise la majorité gouvernementale

De notre correspondant

Jérusalem. — Provocation, fuite en avant, opération suicidaire : telles sont dans les milieux poitiques de Jérusalem — et pas seulement dans l'opposition — les premières réactions à la décision prise le dimanche 23 mars par M. Begin et son gouvernement d'étendre la colonisation des territoires occupés à l'intérieur même des villes de Cisjordanie, en installant à Hébron deux institutions rabbiniques : un séminaire juif (une yechiva) et un centre d'études régional. Cette nouvelle mesure a déjà provoqué l'irritation du gouvernement égyptien et la colère dans les territoires occupés où l'on s'attend à une grave agitation au cours des prochains jours.

M. Begin a choisi de franchir un pas dangereux au moment où sa position paraît la plus délicate. La plupart des commentaires à Jérusalem ce lundi matin le soulignent. : M. Begin a pris le risque de précipiter la chute de son gouvernement et en tout cas d'aggraver encore l'isolement de son pays sur la scène internationale, sans parler de l'embarras dans lequel devraient se trouver les « *amis d'Israël* » aux Etats-Unis et les représentants de la communauté juive de la Diaspora, qui tentent actuellement de faire le contre-feu après les récentes initiatives diplomatiques dirigées contre la politique israélienne.

Déjà, la seule déclaration de principe adoptée par le conseil des ministres le 10 février, affirmant le droit des juifs à s'installer à Hébron, avait soulevé une tempête de protestations. Elle était à l'origine de la convocation du Conseil de sécurité et de la résolution du 1er mars condamnant les implantations en territoires occupés, texte qui a reçu l'approbation des Etats-Unis malgré la dénonciation par le président Carter d'une partie de ce document. La déclaration du 10 février avait également facilité les dernières prises de position françaises et européennes sur la question palestinienne. Le gouvernement israélien durcit donc son attitude juste avant les rencontres que le président Carter doit avoir à Washington avec le président Sadate et M. Begin pour tenter de sortir de l'impasse les négociations sur l'autonomie.

M. Begin semble ainsi riposter à priori aux menaces de pression dont il pourrait faire l'objet de la part des Américains, mais aussi des Egyptiens. Il paraît confirmer qu'il n'a guère apprécié cette convocation, interprétée souvent en Israël comme une opération conjointe égypto-américaine pour l'amener à faire d'importantes concessions.

Tollé dans l'opposition

En raison des remous qu'elles pouvaient causer, les mesures pratiques annoncées le 23 mars avaient été plusieurs fois retardées, précisément parce qu'elles étaient jugées « *inopportunes* » par plusieurs membres du cabinet et de la majorité. Ces réticences se sont manifestées plus fortement au cours du dernier conseil des ministres, où la décision n'a été acquise que par trois voix de majorité et deux abstentions. Trois ministres qui se sont rangés finalement au côté de M. Begin avaient demandé le report du débat. Dans le camp des « modérés », qui ont rejeté les propositions du premier ministre, se trouvent les deux vice-premiers ministres, MM. Simha Ehrlich et Ygaël Yadin, et le ministre de la défense, M. Ezer Weizman. Tous trois ont laissé entendre qu'ils pourraient démissionner lorsque l'installation des deux institutions dans le centre d'Hébron deviendrait effective. Le projet n'est pas encore définitivement acquis, car M. Yadin et les deux autres ministres du Mouvement démocratique ont obtenu un délai en invoquant l'accord signé entre les deux partis de la coalition en 1977, qui prévoit l'arbitrage de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense en cas de contestation au sein du cabinet à propos des implantations.

Commentant la décision du gouvernement, le ministre de la justice, M. Tamir, a déclaré : « *C'est une erreur qui affaiblira le cabinet et augmentera les difficultés d'Israël sur le plan international de même que l'isolement du gouvernement dans le pays.* » Bien que membre du parti national religieux souvent très proche du mouvement extrémiste Goush Emounim qui a poussé le gouvernement à développer la colonisation jusque dans la ville d'Hébron, le ministre des affaires religieuses, M. Abouhatsirra, a dit pour sa part : « *La création d'un nouveau séminaire est inutile, et les arguments politiques contre cette mesure sont parfaitement valables.* »

Dans l'opposition, c'est un tollé général, et tous les partis réclament une nouvelle fois la démission du gouvernement et l'organisation d'élections anticipées. Le parti travailliste a fait savoir dans un communiqué qu'il s'agit d'une décision « *dangereuse qui n'aboutira qu'à détériorer davantage l'image d'Israël dans le monde* ». Le communiqué déclare d'autre part : « *Le gouvernement vient de prouver encore sa faiblesse en se laissant manœuvrer par des groupes fanatiques auxquels il n'a pas la force de résister* »

En Cisjordanie, les maires et les principales personnalités politiques devaient se concerter ce lundi pour envisager l'attitude à adopter. Le conseil municipal d'Hébron a déjà décidé de remettre sa démission dès le début des travaux pour l'installation du séminaire et du centre d'études régional. Une grève générale de tous les services municipaux est prévue pour le 25 mars.

FRANCIS CORNU.

La « Pravda » reproche aux États-Unis de vouloir dominer le Proche et le Moyen-Orient

De notre correspondant

Moscou. — Sous le pseudonyme collectif de A. Pétrov, qui cache des fonctionnaires du comité central, *la Pravda* publie, ce lundi 24 mars, un long article sur la menace américaine au Proche-Orient. En eux-mêmes, les arguments développés ne sont pas nouveaux, mais leur répétition témoigne du souci de faire pièce à la politique des Etats-Unis dans cette région et de rejeter sur eux toute aggravation de la tension.

Les Etats-Unis poursuivent une politique globale à long terme pour tout le Proche et le Moyen-Orient, indique l'article. C'est pourquoi ils minent tout règlement juste et durable du conflit israélo-arabe. C'est pourquoi aussi ils ont saisi les événements qui se sont produits, d'abord en Iran, puis en Afghanistan, pour tenter d'établir par tous les moyens leur contrôle sur une région du monde essentielle, notamment d'un point de vue stratégique. Le danger américain pour les pays du Proche-Orient ne date pas d'aujourd'hui, estime le journal. M. Schlesinger, quand il était ministre de la défense, avait déjà défini la doctrine qui prévaut actuellement.

De la « politique des petits pas » de M. Kissinger au marché séparé de Camp David et à la capitulation de M. Sadate devant Israël, il y a une filiation, affirme la *Pravda*. L'administration démocrate a créé un corps d'intervention rapide ; elle a décrété la région du Golfe « *zone d'intérêts américains vitaux* » ; elle est prête à utiliser tous les moyens, y compris l'arme nucléaire, pour parvenir à ses fins. « *Les pays du Proche et du Moyen-Orient ont été très attentifs*, écrit le journal, *aux informations annonçant que le Pentagone a été chargé d'étudier à fond les variantes d' « une » guerre nucléaire limitée » avec attaques nucléaires sur les installations militaires ennemies.* »

Selon lui, les Etats-Unis ont amené des bases flottantes dans le golfe Persique et dans l'océan Indien ; ils ont créé des points d'appui au Kenya, en Somalie et à Oman ; ils coopèrent militairement avec Israël et, dans la mesure du possible, avec l'Egypte ; ils aggravent la situation autour de l'Iran et de l'Afghanistan pour avoir sous la main un prétexte leur permettant de poursuivre leurs projets dangereux ; ils montent les uns contre les autres les Etats de la région, provoquant des confrontations armées entre eux, que ce soit entre l'Ethiopie et la Somalie ou les Yémens du Nord et du Sud.

Détourner l'attention

Par contraste, l'article crédite naturellement l'U.R.S.S. d'intentions uniquement pacifiques. Sauf à vouloir provoquer coûte que coûte un conflit, il n'existe pas d'autre voie que le règlement politique des problèmes. « *L'U.R.S.S. ne convoite pas les ressources d'autrui ; elle ne porte pas atteinte à la sécurité des autres pays ; elle n'a pas l'intention de leur imposer son mode de vie ; elle ne cherche pas à s'assurer des droits et des privilèges spéciaux.* »

Ces attaques contre la politique américaine et ce rappel de positions théoriques bien connues ont au moins trois fonctions. Ils permettent, d'une part, de détourner l'attention de l'Afghanistan. Les Soviétiques voudraient bien faire oublier qu'ils y entretiennent de quatre-vingt-dix mille à cent mille hommes, engagés dans une guerre contre les insurgés musulmans. La *Pravda* admet d'ailleurs que le « tapage » américain autour de ces événements a impressionné certains pays. Ce sont, bien sûr, ceux qui « *se laissent influencer* » ou ceux qui « *spéculent sur les contradictions entre deux géants qui se querellent* ». Mais ces pays commencent à y voir clair, et « *ceux qui désirent tirer les marrons du feu pour les Etats-Unis, même contre paiement, sont de moins en moins nombreux* », affirme le journal pour rassurer ses lecteurs. Il reste que les Soviétiques reconnaissent implicitement que leurs explications sur « *l'aide désintéressée apportée au peuple afghan à sa demande* » sont loin d'avoir convaincu tout le monde.

La *Pravda* répond d'autre part aux dirigeants iraniens, à l'imam Khomeiny et au président Bani Sadr, qui ont violemment pris à partie l'U.R.S.S. dans de récentes déclarations. La presse soviétique n'a fait aucune allusion à ces philippiques, mais elle y apporte une réplique indirecte en mettant en valeur les dangers que les Etats-Unis font courir à l'Iran — « *première victime désignée d'une attaque massive* » — et en exhortant les dirigeants à ne pas se tromper de cible.

Enfin, dans cet article, l'Union soviétique rejette par avance sur les Etats-Unis la responsabilité de toute grave détérioration de la situation, que ce soit au Proche-Orient ou dans la corne de l'Afrique. En exposant de manière détaillée toutes les initiatives américaines dans la région, les Soviétiques prennent date.

DANIEL VERNET.

UNE « GRANDE MURAILLE » CONTRE L'EGYPTE ?

Le Caire (*A.F.P.*). — *Le colonel Kadhafi fait construire une* « grande muraille » *le long de la frontière orientale de la Libye, pour empêcher une* « invasion » *égyptienne, affirme, vendredi 21 mars, le quotidien* Al Ahram, *citant des informations en provenance de la zone frontalière.*

Le journal affirme que les travaux ont commencé à partir du littoral de la Méditerranée, et s'étendront jusqu'à l'oasis de Gaghboub à 300 km plus au sud. Cette barrière serait constituée de blocs de ciment de 30 tonnes disposés en pyramides et comprendrait un important réseau de barbelés, de champ de mines et de chevaux de frise. Elle coûtera, selon le quotidien égyptien, 3 milliards de dollars. Des dizaines de cargos débarqueraient dans les ports libyens les matériaux de construction. Les travaux pourraient durer sept ans.

Al Ahram *cite enfin le colonel Kadhafi qui aurait déclaré, au cours d'une inspection des chantiers, que cette* « grande muraille » *sera* « cent fois plus importante que les ligne Maginot, Siegfried et Bar Lev réunies »

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La crise économique a dominé la campagne des élections primaires à New-York

New-York. — Deux nouvelles élections primaires vont avoir lieu mardi 25 mars, l'une dans les Connecticut, l'autre dans l'Etat de New-York. Le Connecticut élit 54 délégués démocrates et 35 républicains, l'Etat de New-York 282 démocrates et 117 républicains.

Les résultats des primaires de l'Illinois à peine connus, la campagne électorale s'est déplacée dans l'Est, qui constitue, avec la grande métropole new-yorkaise, l'un des objectifs essentiels de la course à la nomination des partis. Dès jeudi, M. John Anderson et George Bush lançaient leur offensive dans le Connecticut, petit Etat de trois millions d'habitants considéré un peu comme une « banlieue » de New-York, mais une banlieue confortable dont le revenu moyen par personne est le quatrième du pays.

M. Anderson, misant sur le conservatisme prudent de la région, fait sa campagne sur le thème : « *Beaucoup d'électeurs n'ont pas envie d'assister à une course Reagan-Carter à la Maison Blanche* ». Le représentant de l'Illinois insiste sur les incohérences de la « *doctrine Reagan* » : réduction d'impôt, augmentation des dépenses militaires et budget en équilibre. Son argument majeur est que M. Reagan, trop conservateur pour la majorité des Américains, ouvrira, s'il obtient l'investiture du GOP, la voie à une réélection de M. Carter et fera manquer une nouvelle fois la présidence à son parti.

Pour M. Bush, qui a grandi dans le Connecticut et dont le père a été sénateur de l'Etat, c'est sans doute la campagne de la dernière chance. Le point fort de M. Bush est la politique étrangère, et il ne se fait pas faute de dénoncer les incohérences de la Maison Blanche dans ce domaine. Mais l'ancien ambassadeur aux Nations unies dont les qualités d'« honnête homme » ne sont pas en cause, n'est pas un « battant » : il est plus à l'aise dans la conférence *ex cathedra* ou l'interview télévisée que dans le débat à l'emporte-pièce.

De notre correspondante

M. Reagan, quant à lui, est si sûr de son succès qu'après avoir fait, jeudi, une rapide tournée à travers Brooklyn, Queens et Manhattan, il est allé tranquillement passer la fin de la semaine dans son ranch de Californie.

M. Carter a décidé, finalement, de sortir, très relativement, de sa réserve. Il laisse à son vice-président, M. Mondale, et à sa femme, le soin de faire campagne pour lui, mais il a donné des interviews de dix minutes chacune à cinq chaînes de télévision. Il y est apparu assez tendu et fatigué, et il a surtout évoqué les problèmes économiques. Il a notamment souligné que, malgré les restrictions budgétaires qu'il préconise, il demandera au Congrès de voter les 500 millions de dollars de subventions fédérales qui doivent être affectées à un certain nombre de villes, parmi lesquelles New-York vient en tête.

Les finances new-yorkaises jouent un rôle-clé dans les primaires. Depuis l'annonce des restrictions budgétaires de M. Carter, le sénateur Kennedy n'a pas manqué une occasion d'affirmer que la métropole serait la première victime de ce plan de lutte contre l'inflation.

Le maire de la ville, M. Edward Koch, qui soutient M. Carter, a annoncé en janvier une réduction importante des dépenses municipales, mais il lui faudra, malgré tout, obtenir 170 millions de dollars de fonds fédéraux pour boucler son budget. La menace immédiate pour M. Koch est l'avis de grève, à partir du 1er avril, donné par les employés du métro et des autobus qui réclament 30 % d'augmentation de salaires.

Les votes minoritaires

Si le nord de l'Etat de New-York — 17 millions d'habitants au total — vote plutôt républicain, la ville elle-même vote démocrate à 60 %. Aux « primaires » de 1968 et de 1972, elle avait élu deux démocrates libéraux, MM. Eugène McCarthy, puis M. George McGovern. Le gouverneur de l'Etat, M. Hugh Carey, démocrate, en est à son deuxième mandat. La grande inconnue reste la réaction des minorités — deux millions de Noirs, au moins autant de juifs et trois millions de catholiques — à la candidature du sénateur Kennedy, qui mène sa campagne tambour battant.

Les Noirs ont de sérieuses raisons de s'inquiéter de la compression des subventions fédérales qui risquent de toucher en priorité les services sociaux, les écoles publiques et les centres de formation pour les jeunes dont ils sont les principaux bénéficiaires. L'électorat noir est particulièrement travaillé par les deux camps démocrates : samedi, tandis que Mme Carter haranguait les fidèles d'une église baptiste noire de Brooklyn et que M. Mohammed Ali visitait les hôpitaux de Harlem, le sénateur Kennedy affrontait une pluie battante dans les ruines spectaculaires du South Bronx, à l'endroit même où, il y a deux ans et demi, M. Carter annonçait le lancement d'un vaste plan de rénovation du quartier.

Le même jour M. Kennedy recevait un appui précieux : celui de Mme Carol Bellamy, présidente du conseil municipal de New-York, qui a déclaré : « *Les erreurs passées d'un homme nous importent moins que ses conceptions d'avenir* ».

L'électorat juif est très divisé : un débat, organisé vendredi 21 mars entre quatre dirigeants de la communauté sur l'affaire de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, d'abord votée par Washington, puis répudiée, a révélé l'ampleur du trouble de l'électorat juif devant ce que le sénateur républicain Javits a appelé « *un désastre pour la politique étrangère américaine* ». Tandis que M. Hyman Bookbinder, de l'American Jewish Commitee, estimait qu'il fallait encore laisser le bénéfice du doute au président Carter, M. Gerald Strober, de la Fédération sioniste américaine, annonçait la création d'un comité pour la défaite de ce dernier. Même une « colombe » comme M. Stephen Cohen, professeur au New-York City College, et membre du mouvement Peace now en Israël, a estimé que la « *crédibilité de la politique de M. Carter est désormais en jeu* ». Dimanche soir, quatre autres représentants de la communauté juive ont lancé un appel au soutien de M. Kennedy.

Les électeurs catholiques, pour la plupart d'origine italienne, irlandaise ou latino-américaine, ne sont pas toujours favorables aux thèses de M. Kennedy sur la libéralisation de l'avortement, et le mouvement Pour la vie, hostile au principe même de l'interruption de grossesse, mène campagne pour M. Reagan.

Les moins favorisés de ces électeurs blancs sont aussi souvent en concurrence avec les Noirs pour les attributions de logements, les emplois et les distributions de secours. Le sentiment d'être victimes d'une discrimination à rebours peut aussi les pousser vers le parti républicain.

Bien que les sondages indiquent que MM. Carter et Reagan devraient conserver leur avance dans le Connecticut et l'Etat de New-York, des surprises restent possibles. Interrogé par la chaîne de télévision N.B.C., le sénateur Kennedy a déclaré qu'il comptait poursuivre sa campagne quels que soient les résultats des « primaires » du 25 mars. Il a donné deux raisons à sa décision : il reste deux tiers de délégués à élire, et la singularité de ces élections réside dans l'instabilité de l'électorat. Le mot anglais utilisé par le sénateur, « *volatility* », rend d'ailleurs mieux compte des incertitudes d'une opinion qui, depuis huit mois, a déjoué les analyses, fait mentir les sondages et inversé radicalement les positions de MM. Carter et Kennedy dans la faveur du public.

NICOLE BERNHEIM.

● *Les réunions électorales du parti démocrate* qui se sont déroulées le samedi 22 mars en Virginie, où elles tiennent lieu de primaires, ont donné au président Carter quelque cinquante-sept des soixante-quatre délégués que l'Etat enverra à la convention nationale de New-York.

TRENTE MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A WASHINGTON CONTRE LE RECENSEMENT MILITAIRE

Washington (*A.F.P.*). — Environ trente mille manifestants ont défilé, samedi 22 mars, de la Maison Blanche au Capitole à Washington pour protester contre la décision du gouvernement de recenser les jeunes Américains en vue d'un éventuel rétablissement du service militaire obligatoire par tirage au sort. Le défilé s'est terminé par un rassemblement sur les marches du Capitole où les manifestants, dont la plupart avaient l'âge requis pour accomplir le service militaire, ont écouté les orateurs qui, il y a dix ans, animaient le mouvement contre la guerre au Vietnam.

« *Nous sommes ici pour éviter une autre escalade vers une folie militaire* », a déclaré l'un des orateurs, le représentants démocrate de New-York, M. Ted Weiss. De nombreux manifestants scandaient le slogan : « *Rien à faire, nous ne partirons pas, nous ne nous battrons pas pour Texaco !* ».

Les participants appartenaient à un large éventail de groupes politiques, depuis le parti communiste révolutionnaire (extrême gauche) jusqu'à des membres de l'Americans for Democratic Action, de tendance libérale.

Le président Carter avait annoncé fin janvier la « réanimation » du service chargé de sélectionner les recrues et le rétablissement du recensement, à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan (*le Monde* du 25 janvier).

Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET ANNULE L'ENSEMBLE DE SA TOURNÉE DANS LE PACIFIQUE

Le général Augusto Pinochet a annulé la tournée qu'il devait faire en Asie et dans le Pacifique. Le chef de l'Etat chilien était arrivé le samedi 22 mars à Nandi, aéroport international des îles Fidji. Il y avait été accueilli par un groupe de plusieurs milliers de manifestants, qui l'avaient conspué, lui reprochant les violations des droits de l'homme perpétrées au Chili.

Il a, en conséquence, renoncé à se rendre à Suva, capitale de l'archipel. Peu auparavant, le gouvernement des Philippines — où le général Pinochet devait séjourner quatre jours en visite officielle, à partir de ce lundi 24 — avait fait savoir que le président Ferdinando Marcos, obligé de « *quitter Manille pour une raison très urgente réclamant toute son attention* », ne pourrait le recevoir (*le Monde* des 21 et 23-24 mars).

En conséquence, le chef de l'Etat chilien décidait d'annuler l'ensemble de sa tournée (il devait également se rendre à Hong-kong). Il doit rentrer à Santiago dès ce lundi.

Le samedi 22 mars, il a fait une escale technique de cinq heures à Tahiti. Puis il s'est embarqué pour l'île de Pâques, possession chilienne, où il a passé le dimanche.

La première tentative du général Pinochet pour élargir l'horizon diplomatique chilien se solde donc par un échec. L'ambassadeur philippin à Santiago a affirmé que la décision du président Marcos était justifiée par les troubles provoqués aux Philippines par les rebelles musulmans. Il n'a pas mentionné les protestations du leader syndicaliste philippin, Bonifocia Tupaz ni du chef du parti libéral d'opposition, M. Gerardo Roxas, contre la venue du général Pinochet. L'hostilité de l'opinion publique philippine à ce voyage avait atteint des proportions inquiétantes au cours des dernières semaines, ont admis des officiels à Manille.

L'ambassadeur du Chili à Manille a été rappelé. Le général Pinochet a estimé que l'échec de son voyage était dû à « *un jeu de pressions* », accusant implicitement les Etats-Unis et l'Union soviétique. Selon lui, le communisme international, dirigé par Moscou, prend possession du Pacifique. Dans la capitale chilienne, des hauts fonctionnaires et des mouvements nationaux de femmes et de jeunes gens ont appelé à organiser, ce lundi, des manifestations de soutien au chef de l'Etat, afin de protester contre l'« *infamie* » dont il a été victime.

Le général Pinochet doit, en principe, se rendre plus tard dans l'année au Japon, en Chine, en Indonésie, à Singapour et en Malaisie. — (*A.F.P., Reuter.*)

Argentine

L'ANNIVERSAIRE DU COUP D'ÉTAT MILITAIRE

Nous savons que nos forces armées ont fait disparaître nos frères

déclare un évêque

Des chrétiens argentins en exil nous ont fait tenir le texte d'une proposition formulée auprès de l'épiscopat de son pays par Mgr Miguel Esteban Hesayne, évêque de Viedma (Rio-Negro). Cette déclaration, qui remonte à décembre dernier mais que nous publions à l'occasion du quatrième anniversaire du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, est d'autant plus notable que — à l'exception de deux ou trois de ses membres et à la différence de plusieurs de ses homologues latino-américains — l'épiscopat argentin a gardé un silence « assourdissant » sur les grands événements qui ont endeuillé le pays ce dernier lustre.

Il se confirme ainsi que, loin de faire entrer dans l'oubli la tragédie des « disparus » (quinze mille personnes, selon le chiffre le plus fréquemment avancé), le temps augmente plutôt, comme s'estompe l'horreur des deux premières années de régime militaire, le nombre de ceux qui demandent au général Videla, chef de l'Etat, à la junte, aux officiers généraux et supérieurs qui ont participé à la lutte contre la guérilla et à la répression, aux membres du gouvernement : où sont-ils ? vivants ou morts ?

J.-P. C.

« *Je propose, et je demande, une adhésion claire et précise de l'épiscopat argentin à la demande non équivoque de S.S. Jean-Paul II pour que dans notre pays le cas des disparus soit éclairci avec loyauté, dans la mesure des possibilités, que la situation des prisonniers sans jugement soit définie, et que les coupables soient traités avec le respect de l'esprit évangélique*, déclare Mgr Miguel Esteban Hesayne.

» *Le pape demande que nous nous fassions l'écho avec lui de la préoccupation et de la douleur des familles des disparus. Il demande instamment que le respect des droits de l'homme dans notre pays se renforce. Les déclarations des évêques telles qu'elles apparaissent dans la presse montrent qu'ils sont plus qu'autre chose préoccupés par l'image du pays — à la suite d'affirmations exagérées formulées à l'étranger sur notre réalité.*

» *Même si tel est le cas, notre préoccupation pastorale primordiale, puisque nous sommes les principaux représentants de la prière du pape, est de presser en faveur de l'application des droits de l'homme les plus élémentaires — même si n'avaient été violés que les droits d'une seule personne.*

» *Nous savons avec certitude par différents moyens, comme Eglise, que nos forces armées ont torturé et ont fait disparaître nos frères et nos fils dans la foi, qu'importe le nombre ! Ces forces armées qui détiennent le pouvoir, et du haut de celui-ci se disent catholiques. Et l'Eglise qui les sert officiellement, par le vicariat militaire !*

» *En tant que pasteurs, et non comme politiciens gênés par l'« image » de notre pays à l'étranger, nous devons promouvoir une réconciliation de notre communauté, réellement divisée. Nous savons que ce n'est pas une simple phrase que de dire : la vérité est la force de la paix (...)*

» *Notre charité pastorale ne peut plus attendre. C'est « l'heure » évangélique, évoquée prophétiquement par les suppliques de Jean-Paul II pour que nous nous éloignions des « voies diplomatiques », voies dont de nombreux militaires se moquent, ou qu'ils utilisent à leur profit, tandis que d'autres, qui ont une sérieuse formation chrétienne, se lamentent et que notre peuple se scandalise.*

» *Je m'adresse à la commission permanente du vénérable épiscopat argentin, et à tous mes frères évêques, avec clarté et estime fraternelle, car Dieu, en Jésus-Christ, le Seigneur de l'Eglise, nous demandera « des comptes » sur nos frères (Matthieu, 25, 21-46)* », conclut le prélat.

ASIE

LA CRISE AFGHANE

Deux mille réfugiés arrivent chaque jour au Pakistan

Dix mille soldats soviétiques seraient entrés par la route en Afghanistan du 17 au 20 mars, affirme-t-on de source pakistanaise informée. Ces nouveaux renforts auraient franchi la frontière à Sherkhan, province du Kataghan en direction d'un camp proche de Kaboul. D'autres unités se dirigeraient vers l'ouest pour occuper des zones jusqu'ici abandonnées à la rébellion, aux confins des provinces de Maimana et de Herat.

Les insurgés musulmans continuent cependant de faire état des lourdes pertes qu'ils auraient infligées aux troupes afghanes et soviétiques. Ainsi, selon le *Hezbi Islami*, près de Logar, dans la province de Kaboul, deux cent treize militaires auraient été tués depuis le début du mois et vingt militants communistes assassinés ; deux blindés et dix-sept camions auraient été détruits.

Le nombre de réfugiés continue de croître au Pakistan; il a augmenté de cent soixante-dix mille personnes depuis le début de l'année pour atteindre un total de six cent cinquante mille. Selon le responsable du H.C.R. au Pakistan, il devrait s'élever à un million cet été si la situation en Afghanistan n'évolue pas. Actuellement, les réfugiés arrivent au rythme de plus de deux mille par jour.

En Allemagne fédérale, M. Herbert Wehner, chef du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, a déclaré, dimanche, à la radio ouest-allemande que les armements et les programmes militaires soviétiques étaient défensifs et que l'intervention du Kremlin en Afghanistan était « *préventive* ». « *Ce que je veux dire clairement*, a-t-il ajouté, *c'est que les Soviétique veulent conserver ce qui est leur sphère depuis la guerre. Simplement, ils ne peuvent se contenter de regarder alors que certaines parties de leur empire veulent devenir indépendantes* ». Selon lui, les Soviétiques croient toujours à la détente.

Tout autre est la position du premier ministre norvégien, M. Nordli a déclaré, dimanche, qu'il était « *décevant et incompréhensible* » pour son pays de voir la presse soviétique mener une campagne systématique contre la politique de défense norvégienne. « *L'Union soviétique*, a-t-il ajouté, *doit porter la responsabilité* (de son intervention en Afghanistan). *L'invasion de l'Afghanistan constitue une violation inacceptable du mode de conduite qui constitue le fondement de la politique internationale.* »

Enfin, Cuba a manifesté sa circonspection à l'égard de l'intervention soviétique en Afghanistan dans le communiqué commun publié samedi à l'issue de la visite à La Havane du président angolais, M. José Eduardo Santos. Alors que ce dernier avait justifié le recours « *légitime* » de l'Afghanistan à l'aide militaire de pays amis par les « *menaces d'agression* » contre son peuple, le communiqué commun se contente d'exprimer, en termes généraux, « *la pleine solidarité* » des deux pays avec le peuple afghan et de « *condamner les manœuvres de l'impérialisme et de ses alliés visant à miner le processus révolutionnaire né en avril 1978* ». (*A.F.P., A.P., U.P.I.*)

Chine

A LA SUITE DE LA VISITE DE M. LECAT

Une exposition des trésors du Louvre pourrait être organisée à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Une grande exposition des trésors du Louvre pourrait être organisée en Chine vers 1983, tandis qu'une sélection des plus beaux objets d'art chinois serait présentée en France. Le conditionnel est de rigueur, car les autorités chinoises se sont bornées à dire qu'elles « *réfléchissaient activement* » à ce projet, qui leur a été suggéré par le ministre français de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, lors de la visite qu'il vient d'effectuer en République populaire.

Dans les deux pays, les conservateurs de musée n'aiment guère faire voyager leurs collections les plus précieuses, et l'échange, s'il se fait, constituerait une manifestation exceptionnelle. Un éventuel accord à ce sujet relève d'une décision politique et pourrait être annoncé à l'occasion de la visite en Chine du président Giscard d'Estaing.

Les autres projets examinés lors du séjour de M. Lecat sont plus modestes. Dans l'immédiat, on sait déjà qu'une troupe chinoise doit présenter à Paris, en avril, des spectacles de l'Opéra de Pékin. En octobre, la pièce de Lao She, *la Maison de thé*, sera jouée à Paris, Lyon et sans doute Strasbourg, à l'occasion d'une tournée qui doit conduire la troupe pékinoise du Théâtre du peuple dans plusieurs autres pays d'Europe. En juin doit avoir lieu en Chine une semaine du cinéma français avec la présentation de quatre films, dont la sélection se révèle, paraît-il, délicate. Des films chinois seront projetés en France en 1981 dans les mêmes conditions.

ALAIN JACOB.

Inde

● MERE THERESA a été décorée de la plus haute distinction civile indienne, le Bharat Ratna, par le chef de l'Etat indien, M. Reddy. A l'issue de la cérémonie, qui a eu lieu samedi 22 mars à New-Delhi, elle a déclaré : « *C'est un don de Dieu, et je l'ai accepté au nom de tous les religieux, de tous ceux qui servent Dieu, les missionnaires.* — (*A.P.*)

Corée du Sud

● *Cinq jours après l'annonce d'une prochaine rencontre* entre les premiers ministres nord et sud-coréens en vue d'une reprise du dialogue entre les deux gouvernements, trois agents nord-coréens, qui avaient passé la frontière ont été tués par des gardes-frontières sud-coréens dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé lundi 24 mars, le service de contre-espionnage de Séoul.

Le risque philippin

(Suite de la première page.)

Plus que les querelles entre le clan Marcos et son opposition, dont les membres appartiennent essentiellement à la classe des privilégiés, c'est là la grande inconnue de l'avenir des Philippines.

« *Si M. Marcos est malade* — comme le veut la rumeur, — *le pays l'est bien davantage* », nous dit le sénateur Salonga, l'une des figures de l'opposition libérale. Les régimes forts d'Asie (Corée du Sud, Taiwan ou Singapour) ont à présenter à leur décharge un bilan économique positif, quelles que soient d'autre part les injustices sociales et les sacrifices imposés à la population. Aux Philippines, la croissance de ces dernières années ne s'est traduite en rien par une quelconque retombée sur la population. « *La pauvreté s'est au contraire aggravée* », nous dit Mgr Sin, archevêque de Manille et chef de l'Eglise des Philippines qui, depuis quelques mois, critique sévèrement le régime. « *Les expropriations, les maladies, le feu, l'absence d'eau, les rackets dans les bidonvilles : les plus pauvres des Philippins en ont l'habitude. A cela s'ajoute aujourd'hui la faim* », nous dit un prêtre.

En dépit des affirmations du gouvernement — un P.N.B. par habitant de près de 700 dollars, — la pauvreté et la malnutrition s'aggravent rapidement. Selon un sociologue, M. Jurado, 51 % des familles vivent en deçà de la « ligne de pauvreté », définie comme la limite en dessous de laquelle le revenu ne peut suffire à répondre aux besoins alimentaires et sanitaires. En dix ans, ce pourcentage a augmenté de dix points. Pour vivre à Manille, il faut 32 pesos (1) par jour et par famille. Or le revenu moyen est de 20,40 pesos pour un ouvrier qualifié, et le salaire minimum est de 13 pesos. Dans le bidonville de Carmona, proche de la capitale, on nous dit que les hommes, simplement pour aller travailler à Manille, dépensent plus de 10 pesos : ils ne reviennent que deux fois par mois et dorment sur les lieux de travail. En valeur nominale, les salaires ont augmenté d'un tiers en dix ans, mais, dans la même période, les prix à la consommation ont plus que triplé.

En d'autres termes, le revenu a baissé de 35 à 40 % en termes de pouvoir d'achat. Selon l'Eglise, la seule institution à avoir vraiment le pouls de la nation (à 90 % chrétienne), les deux tiers des habitants vivent avec moins de 20 pesos par jour. Cette année, avec une inflation qui sera de l'ordre de 30 % et une hausse des prix du pértole de 50 %, la situation sera encore plus pénible : le litre de lait est passé en deux jours de 8 à 10 pesos, et même le prix de l'eau, qui dans les bidonvilles est commercialisée, a augmenté de quelques centavos.

Malnutrition et mortalité infantile

Certes, dans ce pays de la nonchalance et du sourire, la pauvreté n'a pas le caractère agressif qu'elle peut avoir ailleurs. Mais les statistiques des organismes internationaux confirment les constatations que l'on peut faire sur le terrain. D'abord en matière d'alimentation : selon l'Organisation mondiale de la santé, 78 % de la population souffrent de la malnutrition, la consommation de calories par jour plaçant l'archipel juste devant le Bangladesh. En quatre ans, les Philippines, qui dans les années 60, passaient pour un pays relativement privilégié dans une Asie pauvre, ont vu le pourcentage du nombre des mal-nourris augmenter de 12 %.

La malnutrition est patente lorsque l'on constate, à lire les statistiques du ministère de l'agriculture, qu'en dix ans la consommation de viande et d'œufs a baissé de moitié. Depuis 1977, la consommation de céréales est tombée au niveau le plus bas depuis le début de la décennie. Récemment, celle du riz (1 kilogramme coûte 2,40 pesos) a diminué. Or le riz est la principale source de protéines.

Dans un de ces « gestes » qui lui est familier, Mme Marcos a créé un institut de recherche sur la nutrition : on y expose les produits particulièrement nutritifs en pochettes de plastique qui sont distribués aux plus pauvres. Mais on y admet aussi que 40 % des morts sont dus à la malnutrition (50 % dans le cas des enfants de moins de quinze ans). On fait surtout valoir que la malnutrition vient d'une inaptitude de la population à doser sa nourriture. Ce qui peut sans doute refléter une part de vérité, mais n'explique par pourquoi la situation se dégrade. Selon les médecins, en 1978, 70 % des enfants étaient anémiques et 65 % avaient des troubles de la vision crépusculaire : une enquête menée dans l'île de Cebu révèle qu'un enfant sur six cents est aveugle par manque de vitamines. Enfin, soixante-quatorze enfants sur mille meurent avant d'avoir atteint un an. Seuls l'Inde et le Bangladesh devancent les Philippines en ce domaine.

La tuberculose est la quatrième cause de mort chez les enfants, affirme le docteur Pardo de Tavera : « *Il y a un cas de mort de tuberculose dans une famille sur dix* », dit-elle. « *En huit ans, la progression des morts dues à la tuberculose a été si rapide que 40 % des cas dans les pays du Pacifique viennent des Philippines* », ajoute-t-elle. Le quotidien *Bulletin Today*, pour sa part, annonçait, le 11 février, en manchette : « *Une alarmante recrudescence de lèpre à Manille (neuf mille cinq cents quarante cas).* » Que faut-il penser de l'action du gouvernement pour remédier à cette situation alarmante, lorsque l'on constate la faible part du budget consacrée à la santé (4,8 %) ?

Autre conséquence de l'appauvrissement de la population : le nombre croissant d'enfants qui ne terminent pas l'école primaire, pourtant gratuite, parce qu'ils doivent commencer à gagner leur vie. Dix-huit enfants sur mille ayant moins de quinze ans travaillent (la proportion est certes plus élevée en Thaïlande : trente-deux pour mille). Selon le ministère de l'éducation et de la culture, moins de 50 % des enfants achèvent leur scolarité. A Manille, seule une petite fondation animée par un jésuite tente de récupérer une partie (douze cents) de ces enfants. « *Mais une coupure dans la scolarité à cet âge est une catastrophe pour l'intelligence : c'est tout un capital humain qui est gâché* », nous dit le Père Tritz, qui a adopté la nationalité philippine pour pouvoir agir plus facilement. Il a créé un petit atelier pour exporter vers l'Europe des produits artisanaux faits par les parents des enfants dont il s'occupe (2).

Le pays le plus endetté de la région

La détérioration continue de la situation sociale — peut-être un jour facteur d'instabilité politique — semble d'autant plus difficile à enrayer qu'elle s'ajoute aux difficultés économiques que rencontrent les Philippines depuis plusieurs années : déséquilibres externes commerciaux et financiers (1 milliard de dollars par an) et accroissement de l'endettement (9,6 milliards de dollars) qui alourdit le service de la dette. Celui-ci a pratiquement atteint le plafond fixé par le Fonds monétaire international (F.M.I.). Les Philippines sont le pays le plus endetté d'Asie. Par une série de subterfuges, qu'avalisent dans un dessein politique évident la Banque mondiale, le F.M.I. ou la Banque asiatique de développement, les Philippines ont réussi à allonger la durée moyenne des prêts et à échapper aux « plafonds » d'endettement.

Les Philippins estiment qu'il est normal pour un pays en développement d'avoir des échanges déséquilibrés et mettent en avant les exportations futures, les découvertes pétrolières escomptées ou le tourisme pour rétablir l'équilibre. Aucune de ces évolutions ne s'est clairement fait sentir. D'une manière symptomatique, dans un rapport de décembre, la Banque mondiale indique que les prévisions résolument optimistes ne sont plus de mise et qu'il faut regarder la réalité en face.

M. Marcos concède à ses opposants que le pays connaît une crise économique — c'est d'ailleurs un de ses arguments pour justifier le maintien de la loi martiale. Mais le président-premier ministre en attribue les raisons à l'augmentation des prix du pétrole, à la stagnation mondiale et à l'inflation importée. Pour pallier le mécontentement social, il a relancé les programmes « populistes » qui, à l'origine, avaient fait accepter assez favorablement la proclamation de la loi martiale, mais qui, le plus souvent, sont tombés dans les oubliettes.

Le président excelle, à la télévision, à paraître au fait du moindre détail, affirmant qu'il a donné ordre à tel ministre de veiller aux prix du poulet dans telle province, à tel autre de supprimer le jus d'orange sur les vols intérieurs pour remédier au renchérissement de l'énergie. Quant à Mme Marcos, elle est dans ce domaine le plus fidèle serviteur de son mari et aime se comparer, dit-on, à un Robin des Bois philippin « *volant aux riches pour donner aux pauvres* »...

Sous le coup de la nécessité, le gouvernement peut-il remédier à la crise ? Sa tâche serait déjà ardue si les Philippines n'étaient « victimes » que de la situation internationale, comme l'affirme le pouvoir. Elle semble l'être d'autant plus que d'autres éléments jouent dans la détérioration des équilibres de l'économie.

Dépenses de « prestige »

Depuis dix ans, l'équipement des Philippines s'est développé, mais au prix d'une gestion qui semble laisser à désirer et consiste à emprunter massivement pour dépenser sans compter dans des projets grandioses qui ne répondent peut-être pas aux besoins réels et immédiats du pays. « *Les Philippins ont faim, et l'on dépense des fortunes en opérations de prestige* », souligne le cardinal Sin. On reproche surtout à M. Marcos d'avoir laissé détourner de leur destination des sommes énormes. La « nouvelle société » n'a en rien mis fin à une corruption endémique : simplement, les principaux bénéficiaires sont limités au petit groupe client du pouvoir. A en croire les discours du président, les épurations se succèdent, notamment dans l'armée, qui a aussi pris l'habitude des prébendes.

Les économistes critiquent la gestion de M. Marcos sur plusieurs points. D'abord la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul homme et de son entourage a peu à peu paralysé l'administration : rien ne se fait sans l'aval du palais, ce qui provoque un allongement des délais de décision. Ensuite, la question des priorités : tenant apparemment peu compte des recommandations de la Banque mondiale, les Philippines paraissent surtout engagées dans des grands projets de prestige, coûteux en énergie et en technologie et peu créateurs d'emplois, qui doivent être financés grâce aux prêts étrangers.

Certes, ces dernières années, a été enregistrée une augmentation des investissements privés, dont 60 % sont consacrés à l'industrie. Pourtant, la production industrielle piétine : de 1972 à 1978, l'industrie n'a guère augmenté sa contribution au P.N.B. (environ 25 %). Selon la Banque mondiale, pour une augmentation de production identique, il faut aux Philippines un investissement de 35 % plus élevé que dans les autres pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique).

Souvent, la décision d'investir est moins dictée par des considérations de production que par la possibilité des « commissions » qui en découle. Ce qui expliquerait aussi, selon les économistes, la faible utilité apparente (surcapacité, gaspillage) des investissements réalisés. Un nouveau projet, en revanche, peut toujours être source d'un gain immédiat : les garanties gouvernementales pour les prêts étrangers n'ont de chance d'être obtenues, dit-on dans les milieux d'affaires, qu'avec de bonnes « *connections* » au palais (la commission s'élevant à 10 % de la valeur du prêt).

Bien que le soutien des Etats-Unis reste pour le moment acquis au régime, la détérioration de la situation et aussi les rumeurs sur la mauvaise santé du président — il souffrirait d'une maladie des reins doublée de lupus (maladie de la peau) — ont ouvert une période de lutte pour le pouvoir au sein de l'équipe dirigeante.

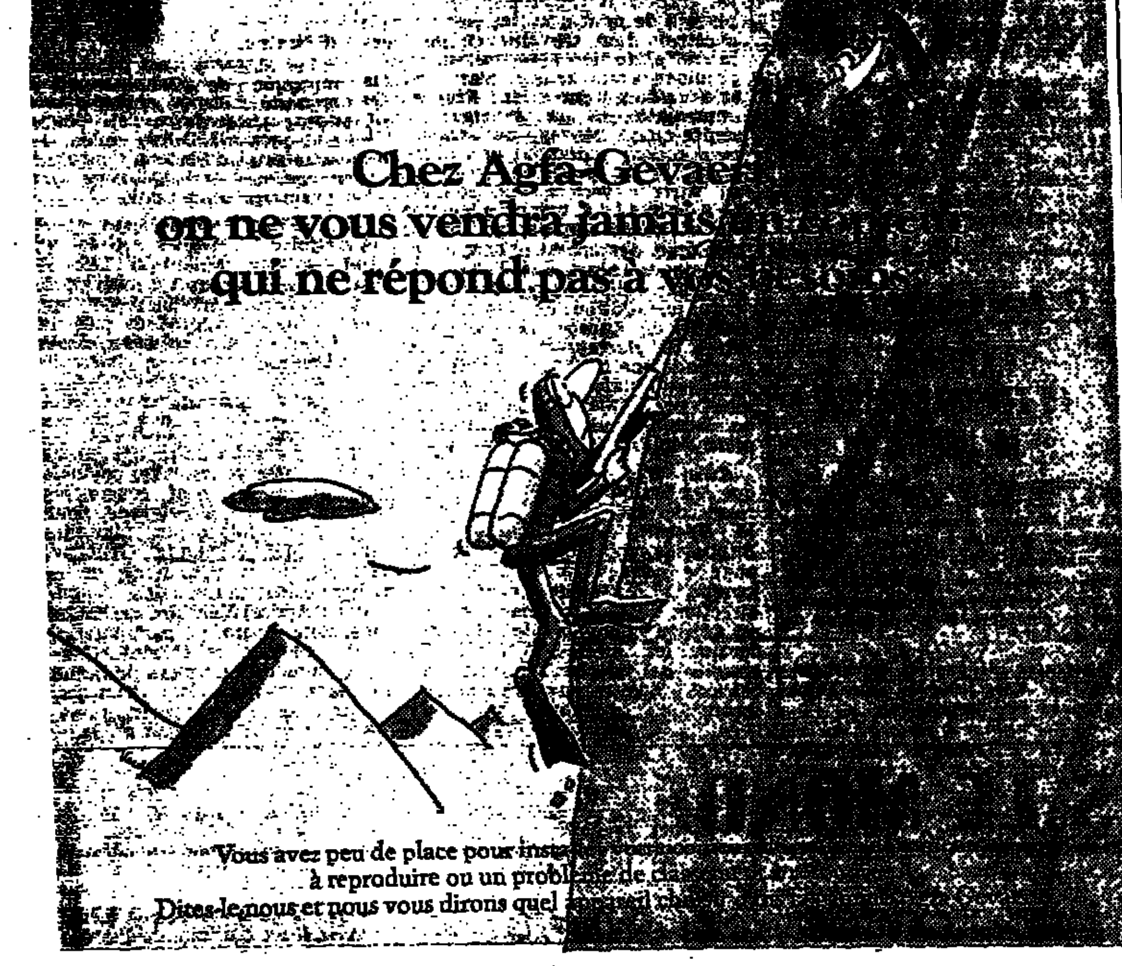
PHILIPPE PONS.

(1) 1 dollar américain vaut 7,32 pe-7,32 pesos.

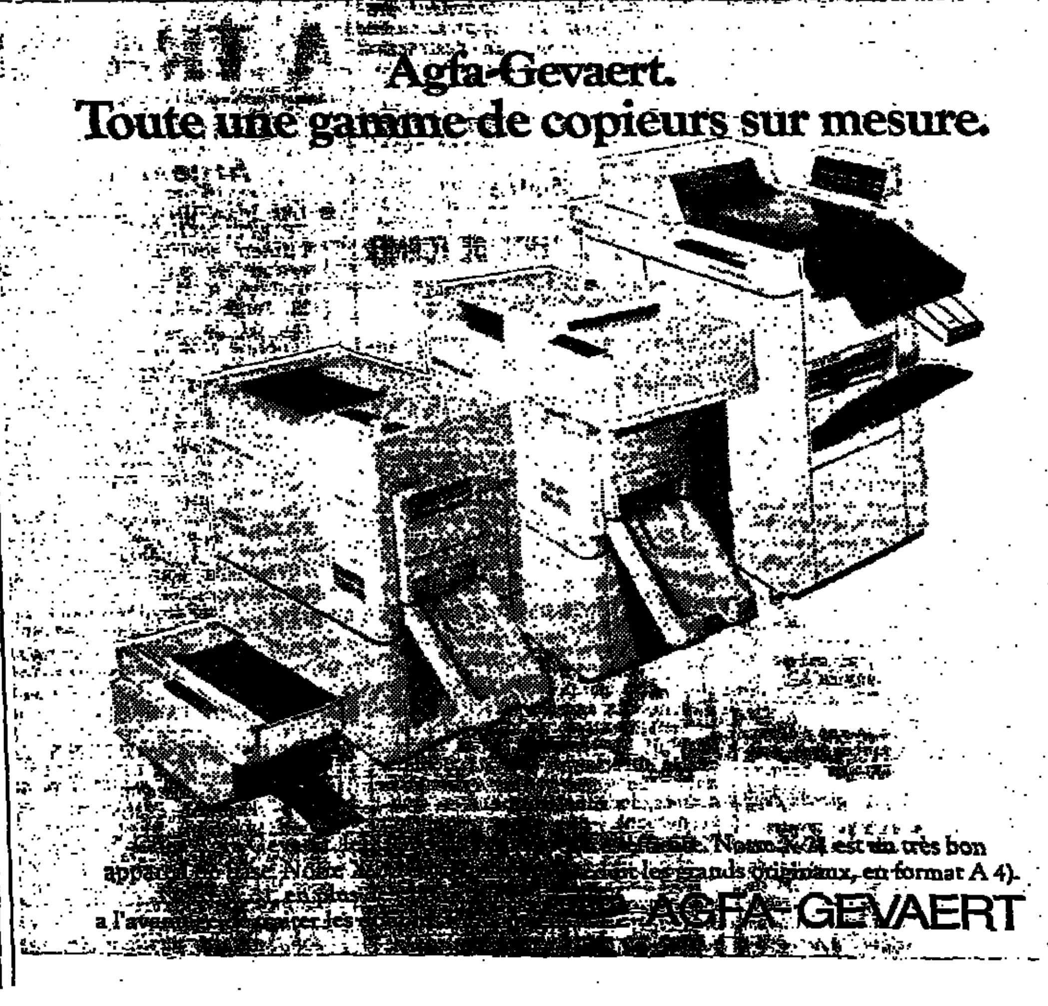
(2) ERDA Foundation. Rm 306 Guido Ver Bldg. 1386, Espana cor. Jhocson St. Sampaloc. Manila.

Prochain article :

LA COURSE A LA SUCCESSION









EUROPE

Suède

La nette victoire des partisans du nucléaire devrait mettre un terme à une controverse de près de quatre ans

De notre correspondant

Stockholm. — L'opinion, à la fin de la campagne référendaire, s'est probablement sentie un peu désorientée devant l'abondance et l'insistance des informations qu'elle recevait de la part des partisans et des adversaires de l'énergie nucléaire. C'est sans doute ce qui explique un taux d'abstention plutôt élevé, surtout après un débat qui avait, durant des mois, occupé les esprits (*le Monde* des 21 et 22 mars). Mais l'écart entre les *oui* (58,2 %) et les *non* (38,6 %), est relativement important, et le résultat de ce référendum devrait mettre un terme à une controverse qui a duré près de quatre ans et contribué à la chute de deux gouvernements.

Le premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin, connu pour son opposition à l'énergie nucléaire, ne paraissait pas spécialement accablé dimanche soir par l'issue du référendum. Pourtant, il vient d'essuyer un nouvel échec. Son parti, le centre, soutenait, avec les communistes, les écologistes, et une quarantaine d'autres organisations, l'option proposant la fermeture des six réacteurs en service avant 1990, et qui a été battue. « *J'estime*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, *que notre résultat est très satisfaisant. Mais nous devons nous incliner devant la majorité et accepter un programme de douze réacteurs au plus. L'objectif des centristes doit être maintenant au sein du gouvernement de veiller à ce que la sûreté des centrales soit renforcée, et à ce que les recherches sur les énergies de substitution soient accélérées, pour rendre le nucléaire inutile en Suède dans les plus brefs délais.* »

Le leader centriste, qui est obligé de tenir compte de l'avis différent de ses partenaires libéraux et conservateurs, n'en est pas à sa première concession. En octobre 1976, il avait promis pendant la campagne électorale qu'aucun nouveau réacteur ne serait chargé en combustible. Devenu premier ministre, il annonçait la mise en service de la centrale de Barsebäck 1. Deux ans plus tard, il démissionnait au terme d'une querelle entre les trois familles de la coalition sur la question du stockage des déchets irradiés.

Le résultat du référendum signifie que deux réacteurs, les numéros 7 et 8, vont prochainement être couplés au réseau. C'est M. Fälldin lui-même qui en donnera l'autorisation. Cette décision risque de provoquer des remous dans les rangs centristes et de mettre le chef du gouvernement dans une position délicate. Mais, a-t-il déclaré sereinement, « *en politique, il est impossible de faire tout ce que l'on souhaiterait faire* ».

Les libéraux et les conservateurs, membres de la coalition, ont accueilli avec satisfaction les propos conciliants du premier ministre. « *La victoire du « oui » est la victoire de la sagesse*, a commenté M. Gösta Bohman, ministre conservateur de l'économie. *L'énergie nucléaire inquiète beaucoup de Suédois. Notre tâche à nous, hommes politiques, est maintenant de les rassurer en renforçant les mesures de sécurité. Je me réjouis également de constater que le verdict des urnes a été net, ce qui est de plus en plus rare dans la vie politique suédoise.* »

Comme M. Bohman, le leader du parti libéral, M. Ola Ullsten, ministère des affaires étrangères, ne pense pas que l'issue du scrutin posera des problèmes lorsque les trois partis rédigeront la proposition de politique énergétique qui doit être soumise au Parlement avant la fin de la session parlementaire de printemps. Le fait que les trois formations aient défendu chacune une ligne différente lors de la campagne référendaire ne devrait pas, à ses yeux, laisser de traces dans le travail du gouvernement.

Le soulagement de M. Palme

C'est aussi avec un grand soulagement que, dans l'opposition, les sociaux-démocrates ont accueilli le résultat du référendum. La question de l'énergie nucléaire avait profondément divisé le parti de M. Olof Palme, mais l'option n° 2, pour laquelle celui-ci avait appelé à voter, l'a finalement emporté avec 39,3 % des suffrages exprimés, contre 38,5 % aux tenants de la ligne 3 préconisant l'abandon des centrales.

L'option 1, qui soutenait le même programme que l'option 2 avec des variantes dans l'application, a recueilli 18,9 % des voix.

Dans la dernière phase de la campagne, l'appareil du mouvement ouvrier est entré en jeu, et les électeurs indécis ont, semble-t-il, voté comme lors des législatives : la fidélité au parti a été déterminante. M. Palme a déclaré : « *Le verdict est net, et c'est au gouvernement et aux députés qu'il revient maintenant de prendre leurs responsabilités. L'orientation de la politique énergétique vient d'être fixée par le peuple. Nous avons un programme en trente-sept points qui permet de fermer la parenthèse vers 2010. Nous avons tenu compte de l'inquiétude des Suédois en définissant ce programme, et nous ne voulons pas construire un seul réacteur de plus que les douze prévus.* »

Evoquant la collaboration avec les libéraux au sein de l'option n° 2, l'ancien premier ministre a souligné qu'elle avait été « *remarquable* », mais qu'il ne souhaitait pas tirer d'autres conclusions. Pour le leader libéral, « *cette collaboration concrète sur une question précise est un des effets positifs du référendum. Elle montre qu'un dialogue est possible entre partis habituellement adverses* ». Il est cependant trop tôt pour dire si ce rapprochement peut ouvrir des perspectives politiques nouvelles pour la Suède en cas de crise gouvernementale.

Les écologistes, les communistes, qui sont en progrès constants, et les dizaines d'organisations qui s'étaient regroupées dans la « campagne populaire pour le non » ne se faisaient guère d'illusions sur l'issue de la consultation. Mais ils sont bien décidés à poursuivre la lutte. Leurs dirigeants devaient se rencontrer ce lundi pour examiner les possibilités de fonder un vaste rassemblement « vert ». Ils regrettent par ailleurs que ce référendum ait été politisé et « récupéré » par les formations établies. Sur un point, cependant, ils peuvent être satisfaits : leur action a fortement influencé les partis, et rares sont ceux, en Suède, aujourd'hui, qui osent parler d'une extension du programme électronucléaire.

ALAIN DEBOVE.

Les précédents

• AUX ETATS-UNIS, plusieurs Etats ont, dans le courant de 1976, effectué des consultations sur la construction de centrales nucléaires. Le 8 juin, les Californiens se sont prononcés, à une large majorité contre l'application de mesures de sécurité plus strictes qui auraient provoqué la fermeture progressive des centrales de cet Etat. Le 2 novembre, les électeurs de six Etats (Arizona, Colorado, Montana, Ohio, Oregon et Washington) ont repoussé des propositions tendant à limiter ou à empêcher la construction de centrales nucléaires. En revanche une telle proposition a été adoptée dans le Missouri.

• EN AUTRICHE, les électeurs ont été appelés à se prononcer par référendum le 5 novembre dernier, sur la mise en service de la centrale nucléaire de Zwentendorf, à soixante kilomètres de Vienne. Ils se sont prononcés contre par 50,47 % des suffrages exprimés, malgré l'engagement personnel du chancelier Kreisky en faveur du oui. Cette centrale était la seule d'Autriche.

• EN SUISSE, les électeurs ont été consultés à deux reprises en 1979. Ils ont rejeté le 18 février, à une très faible majorité, un projet de révision constitutionnelle demandant le renforcement des garanties de sécurité et l'accord préalable des populations directement intéressées lors de la construction de centrales nucléaires. Le 2? mai, ils ont ensuite approuvé, à une large majorité, un projet de loi élaboré par le Parlement et le gouvernement sur la législation en matière de construction de centrales nucléaires.

• *Un groupe de physiciens américains* hostiles aux armes nucléaires, qui avaient envoyé une lettre à MM. Carter et Brejnev exposant leurs inquiétudes à rendre publique, dimanche 23 mars, la réponse du président soviétique. « *Je partage entièrement vos préoccupations*, déclare notamment M. Brejnev. *(...) l'U.R.S.S. s'est constamment prononcée pour la suppression de toutes les armes de destruction de masse.* » — *(A.P.)*

République fédérale d'Allemagne

AU CONGRÈS DES « VERTS » A SARREBRUCK

Les écologistes modérés sont noyautés par l'extrême-gauche

De notre correspondant

Bonn. — Il y a une semaine, après son arrivée au Parlement du Bade-Wurtemberg, le parti « vert » paraissait avoir effectué une percée décisive. Les écologistes ouest-allemands voyaient déjà s'ouvrir devant eux les portes du Bundestag, ce qui pouvait bouleverser l'équilibre politique de la République fédérale. Après le congrès qu'ils viennent de tenir à Sarrebrück, du vendredi 21 au dimanche 23 mars, leur avenir est de nouveau beaucoup plus incertain. La question est même posée de savoir si leur mouvement, déchiré entre « verts » et « rouges », peut encore échapper à une scission, qui serait catastrophique pour lui.

Depuis le début, il s'agissait d'ailleurs de savoir si les « verts » authentiques parviendraient à éviter l'infiltration et la domination des divers groupements d'extrême gauche, qui prennent l'écologie comme un train en marche, pour faire prévaloir plus facilement leurs propres revendications.

Aujourd'hui, il paraît clair que les idéologues sincères du parti « vert » ne sont guère en mesure de tenir tête aux groupes, bien mieux organisés, de l'extrême gauche révolutionnaire, dont le but essentiel est d'exploiter la sympathie de beaucoup de citoyens pour la cause écologique. Sarrebrück, cette extrême gauche a fait approuver un programme qui a peu de chances de séduire les électeurs.

Les réactions des fondateurs

C'est une surprise : si les « verts » ont remporté des succès remarquables au Bade-Wurtemberg (comme, auparavant, à Brême), c'est parce qu'ils avaient réussi dans l'un et l'autre cas à distancer très clairement des mouvements communistes de toutes nuances, des trotskistes aux maoïstes. Au congrès de Sarrebruck, ces groupements sont de nouveau parvenus à établir leur prédominance. Le programme approuvé par le congrès demande donc le démantèlement de toutes les grandes entreprises pour faire place à de petites unités économiques, où les travailleurs pourraient pratiquer l'autogestion. Le problème du changement doit être résolu par l'introduction immédiate de la semaine de trente-cinq heures de travail, sans aucune réduction de salaire. Quant à la politique étrangère du parti « vert », elle consiste désormais à revendiquer une interdiction mondiale de l'énergie atomique, des armes chimiques et biologiques, ainsi que l'abandon, par l'Est comme par l'Ouest, de toute installation de fusées nucléaires en Europe. Les congressistes de Sarrebruck ont même demandé que la R.F.A. adopte des mesures unilatérales de désarmement pour favoriser la création en Europe d'une zone complètement démilitarisée.

Aussi n'est-il pas surprenant que les fondateurs du parti aient réagi de façon vigoureuse. M. Herbert Gruhl, membre du Bundestag, qui a quitté la C.D.U. pour se consacrer à la cause écologique, a refusé de siéger à la direction du nouveau parti. Il lui est apparu impossible de défendre devant les électeurs un programme qui ne peut apparaître à beaucoup d'entre eux que comme excentrique, utopique, naïf ou révolutionnaire. M. Baldur Springmann, un paysan toujours vêtu d'une blouse verte qui depuis des années est le héraut de l'écologie en R.F.A., a lui aussi estimé nécessaire de faire un éclat et de protester en déclarant que les objectifs du parti étaient désormais noyés dans un programme d'extrême gauche.

Dans ces conditions, la seule surprise véritable du congrès de Sarrebruck est que, en fin de compte, les quelque huit cents délégués aient quand même élu un comité directeur provisoire laissant la prépondérance à des hommes relativement modérés. Ceux-ci auront la tâche presque impossible de concilier leurs propres convictions avec les directives du congrès en matière de programme.

JEAN WETZ.

Yougoslavie

LE PRÉSIDENT TITO EST TRAITÉ AVEC UN NOUVEL ANTIBIOTIQUE AMÉRICAIN

Le bulletin de santé du maréchal Tito indiquait, samedi 22 mars, que les médecins avaient enrayé l'hémorragie gastrique. Le communiqué de dimanche dit qu'il n'y a pas de changement et qu'« *en raison du développement de la résistance aux causes de l'infection, on a repris le traitement par de nouveaux antibiotiques* ».

On apprend, à ce propos, que le département d'Etat a autorisé vendredi l'envol, à Belgrade, d'un nouvel antibiotique expérimental pour le traitement du président Tito.

Le « Moxalactan » est un « *puissant antibiotique qui peut prolonger la vie en enrayant un grand nombre d'infections graves* », a précisé un porte-parole du laboratoire pharmaceutique Eli Lilly and Co d'Indianapolis (Indiana).

Ce médicament n'est pas encore homologué par l'administration américaine pour le contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (F.D.A.), mais le département d'Etat a autorisé l'exportation exceptionnelle de 200 grammes du produit.

Le laboratoire américain et le laboratoire japonais Shionogi and Co travaillent à l'élaboration de ce produit depuis 1975. Un nouveau médicament est généralement approuvé par la F.D.A. après huit années d'essais et d'analyses.

• *Des responsables des partis communistes* yougoslave, polonais et français se sont rencontrés samedi 22 mars à Belgrade, pour la première fois depuis plusieurs années. MM. Alexandre Grlickov, membre de la présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie ; Andzej Verblan, secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié polonais, et Maxime Gremetz, membre du bureau politique du parti communiste français, ont pros part à ces conversations.

Hongrie

Trois délégués étrangers seulement prendront la parole au congrès du parti socialiste ouvrier

De notre envoyé spécial

Budapest. — Le douzième congrès du parti socialiste ouvrier hongrois s'est ouvert lundi matin 24 mars. Peu de drapeaux, encore moins de slogans, un discours d'ouverture relativement court (trois heures) et un nombre restreint (trente-six) de délégations étrangères. Tout a été fait pour que l'événement reste modeste.

Le propos est délibéré. Engagée depuis janvier dans une ambitieuse réforme économique et inquiète de la dégradation des relations entre Washington et Moscou (*le Monde* des 23-24 mars), la Hongrie tient avant tout à poursuivre ses efforts de redressement dans les conditions les meilleures possibles, à éviter les remous et le mécontentement à l'intérieur et hors de ses frontières.

Le choix des orateurs étrangers qui s'adresseront au congrès marque que la fidélité de la Hongrie à son alliance avec l'U.R.S.S. ne peut être mise en doute. Seuls les délégués soviétique (M. Kirilenko, membre du bureau politique), vietnamien et cubain auront le droit à la parole et pourront brosser à eux trois le tableau de la politique du bloc socialiste sur quatre continents — en Europe, en Asie, en Amérique latine et en Afrique. Ce choix « géographique » permet d'éviter une intervention de la délégation roumaine qui aurait pu être gênante en raison aussi bien des problèmes bilatéraux que pose le sort de la minorité hongroise de Transylvanie que de la condamnation implicite de l'invasion de l'Afghanistan par Bucarest.

Ce rappel de la solidarité de la Hongrie avec son camp ne devrait cependant pas éclipser la réaffirmation de l'attachement de Budapest à la détente et au développement de ses relations, notamment économiques, avec les pays occidentaux. — B. G.

Grande-Bretagne

ATTENTAT AU CONSULAT D'ITALIE A LONDRES

Londres (A.F.P.) — 50 kilos d'explosif ont sauté, dans la nuit du 23 au 24 mars dans le bâtiment du consulat d'Italie à Londres. Le toit du bâtiment a été soufflé, la façade s'est effondrée. Un violent incendie a suivi, combattu par quatre casernes de pompiers. Il n'y a pas eu de blessés.

L'attentat n'a pas été revendiqué. Scotland Yard exclut que l'IRA puisse en être responsable.

Turquie

AUCUN CANDIDAT NE S'EST PRÉSENTÉ AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

(De notre correspondant.)

Ankara. — Faute de candidats, le premier tour de l'élection présidentielle, le samedi 22 mars, a duré à peine cinq minutes. M. Karakas, président de la grande assemblée nationale (les deux Chambres réunies), a renvoyé la suite au mardi 25 mars. Mais la décision tardera vraisemblablement encore. Ni le parti de la justice ni le parti républicain du peuple ne contrôlent les deux tiers des voix nécessaires aux deux premiers tours, ni même la majorité de 318 voix requise à partir du troisième tour.

Pour l'instant, ils « tâtent l'adversaire » et évitent de lancer leur candidat le plus sérieux. Le premier ministre, M. Demirel, va jusqu'à dire, dans une interview : « Le Parlement est comme une baratte : dans l'agitation de ses coulisses, les tendances se forment comme on fait du beurre ». M. Ecevit, chef de l'opposition, réitère sa conviction qu'il faut introduire un dialogue entre les forces politiques pour désigner le plus vite possible le candidat le plus apte. — A. U.

Italie

M. COSSIGA TENTE DE FORMER LE NOUVEAU CABINET

Rome (*A.F.P.*). — M. Francesco Cossiga, président du conseil démissionnaire, va tenter de former un nouveau cabinet. Entre la démocratie chrétienne (38,3 % des voix au Parlement), qui refuse une participation communiste au gouvernement, et le parti communiste (30,4 %), qui ne cesse de répéter : « *Ou le gouvernement ou l'opposition* », le parti socialiste (9,8 %) est le maître du jeu politique.

Mais des dissensions internes et des prises de position ambiguë ne permettent pas de prévoir quelles seront ses réactions. Refusant la politique de centre gauche des années 60, où il avait le sentiment de se discréditer en servant de caution à la démocratie chrétienne, le P.S.I. demandait, au cours des dernières années, la constitution d'un gouvernement de vaste coalition comprenant les communistes.

Aujourd'hui, M. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I., semble accepter de participer à un gouvernement où les communistes seraient exclus. Mais on ignore encore à quelles conditions.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

• LES POSSIBILITES DE COOPERATION NUCLEAIRE avec l'Union soviétique vont être examinées par l'Argentine, a déclaré, à Buenos-Aires, M. Jorge Coll, secrétaire général de la commission pour l'énergie atomique. M. Coll, qui est parti le jour même pour Moscou, sur l'invitation des autorités soviétiques, dirige une délégation d'experts argentins qui visiteront des installations nucléaires. « *Le plan nucléaire argentin est important par son étendue et les possibilités de coopération peuvent venir de différents endroits* », a indiqué le secrétaire de la commission. Il a toutefois rappelé que son pays avait choisi de développer la filière eau lourde - uranium naturel, utilisée par plusieurs pays occidentaux. — *(A.F.P.)*

Bolivie

• UN JESUITE BOLIVIEN A ETE ASSASSINE LE 21 MARS. — D'origine espagnole, le Père Luis Espinal, directeur de l'hebdomadaire progressiste *Aqui*, a été retrouvé mort près de La Paz, a annoncé samedi soir 22 mars la police bolivienne. Son cadavre portait six impacts de balles. La disparition vendredi du Père Espinal avait provoqué une vive émotion tant à la compagine de Jésus que parmi les syndicats de journalistes ou à la centrale ouvrière bolivienne. Mettant en cause l'incapacité de son ministère à trouver les meurtriers qui, selon lui, appartiennent à des groupes paramilitaires, le ministre de l'intérieur, M. Jorge Selone, a démissionné. — *(A.F.P., A.P.)*

Chine

• LE GENERAL MOBUTU, chef de l'Etat zaïrois, a commencé, lundi 24 mars, une « visite amicale » en Chine. Il s'agit de son troisième séjour à Pékin, les deux précédents ayant eu lieu en 1973 et 1974. La Chine avait exprimé son soutien au régime du président Mobutu lors des troubles dans la province du Shaba en 1977 et 1978. — *(A.F.P.)*

• M. FRANCIS PYM, ministre britannique de la défense, arrivé dimanche 23 mars à Pékin, a rencontré lundi M. Wang Zhen, vice-premier ministre chinois. L'entretien a porté sur la coopération militaire sino-britannique et la situation internationale. M. Wang Zhen est un spécialiste des questions aéronautiques et de la technologie de pointe. Pendant son séjour, M. Pym doit inaugurer à Shanghai une exposition de matériel aéronautique britannique, la première de ce type organisée en Chine. — *(A.F.P.)*

Cuba

• M. OLIVIER STIRN commence une visite officielle à La Havane, à partir de ce lundi 24 mars. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères doit participer à la cinquième session de la commission économique franco-cubaine, créée en 1975. Les préoccupations de la France à propos de la stabilité politique des Antilles et des Caraïbes, ainsi que la conjoncture mondiale (notamment la situation en Afghanistan et l'avenir du mouvement des non-alignés), devraient être examinées lors de ce voyage. — *(A.F.P.)*

El Salvador

• UN ETUDIANT A ETE TUE PAR LA POLICE, et plusieurs autres ont été arrêtés, samedi 22 mars, au cours d'affrontements qui se sont déroulés dans l'enceinte de l'université centre-américaine. D'autre part, six guérilleros des Forces populaires de libération ont été tués dans les environs de la ville de Zacatecoluca, à 50 kilomètres au sud-est de la capitale, au cours d'un accrochage avec une patrouille militaire à laquelle ils avaient tendu une embuscade. Enfin, les militants de gauche, membres de la Coordination révolutionnaire de masses, qui occupent la cathédrale de San Salvador, ont enterré à l'intérieur même de l'édifice au moins dix des victimes des récents affrontements.

Tunisie

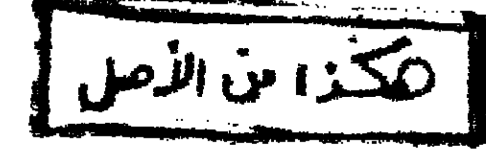
• M. HEDI NOUIRA EN CONVALESCENCE A NICE. — Le premier ministre tunisien a quitté, samedi 22 mars, l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris où il était soigné depuis le 26 février, pour une hémorragie cérébrale. Sa convalescence commence dans les meilleures conditions, indiquent ses médecins. M. Nouira s'est rendu à Nice à bord d'un Mystère-20 pour un bref séjour. Il poursuivra ensuite sa convalescence en Tunisie, indique-t-on de source tunisienne.

Union soviétique

• UNE DELEGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS a séjourné à Moscou du 17 au 23 mars, dirigée par M. Louis Baillot, a notamment rencontré à Moscou M. Boris Ponomarev, responsable des relations du P.C. soviétique avec les partis communistes étrangers. Les questions de défense et de sécurité ont été discutées au cours de ces entretiens. Les deux délégations ont condamné le déploiement en Europe de nouvelles fusées nucléaires américaines. — *(A.F.P.)*

Le Monde

M. Gisca



Le Monde

politique

M. Giscard d'Estaing à Lyon : « J'entends bien me tenir à la ligne du juste milieu »

Lyon. — Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a inauguré, dimanche matin, la 62e Foire internationale de Lyon. Il était le sixième président de la République à accomplir cette démarche après, entre autres, Raymond Poincaré en 1917 et le général de Gaulle en 1968. Des manifestations ont eu lieu à Lyon et à proximité du Palais des expositions.

De notre correspondant

La journée lyonnaise du président de la République a débuté par une inauguration, d'un style très traditionnel, de la 62e Foire internationale de Lyon : une cérémonie qui reprenait en termes contemporains la tradition médiévale des foires lyonnaises au temps où la métropole rhodanienne rivalisait avec Genève, Milan ou Anvers. Une heure et demie de visite, au pas de course, des stands intérieurs — la pluie avait obligé ce repli du cortège officiel, — juste ce qu'il faut de folklore avec la dégustation du traditionnel saucisson et du verre de beaujolais : l'inattendu n'est pas venu d'une inauguration quasi routinière.

Les manifestations contenues à l'extérieur du Palais des expositions par des forces de police en nombre très important (près de deux mille policiers) n'ont pas troublé le bon déroulement des opérations. Le millier de motards — réunis essentiellement par l'organisation Moto-Liberté pour protester contre l'obligation de la vignette, et les centaines de sympathisants du P.C.F. et de la C.G.T. n'ont pu se faire entendre à l'intérieur de la salle du deuxième étage du Palais des congrès, où a eu lieu le banquet officiel.

Le président de la République a rencontré, au cours de tête-à-tête successifs, les dirigeants des trois principaux journaux de la région Rhône-Alpes : MM. Louis Richerot et Jean Gallois, pour *le Dauphiné libéré* ; Henri Amouroux pour le *Journal Rhône-Alpes* et Jean-Charles Lignel et Robert Butheau, pour *le Progrès de Lyon*.

M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit), maire de Lyon, a accueilli le chef de l'Etat, qui était accompagné de MM. Raymond Barre, Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, et Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, chargé des petites et moyennes industries.

M. Collomb, en tant que responsable de la Foire de Lyon, a insisté sur « *l'aspect très positif de décentralisation* ». Il a aussi évoqué « *le projet de rénovation, et si possible le transfert de la Foire sur un site mieux adapté aux impératifs d'un complexe moderne* d'exposition ».

Le maire de Lyon a également formulé des vœux précis pour sa ville et a demandé au président de la République et au premier ministre de soutenir certains projets d'intérêt national : ainsi, il a souhaité que soit exprimée la volonté de « *faire de la région Rhône-Alpes une plate-forme scientifique et industrielle de la biotechnologie* » (avec notamment la création, à Lyon, d'un Centre national de toxicologie) et la nécessité de « *développer les liaisons aériennes* ». En se défendant de « *faire de l'anti-Paris* », M. Collomb a conclu : « *Je n'en suis que plus à l'aise pour souligner qu'on ne résoudra pas les problèmes spécifiques de Lyon en les diluant systématiquement dans la masse des questions régionales.* » — C. R.

M. Giscard d'Estaing définit les quatre « *directions de notre avenir* » :

« — *Conduire une politique de l'énergie garantissant notre sécurité et libérant notre indépendance ;*

» — *Nous placer systématiquement dans tous les secteurs industriels porteurs d'avenir ;*

» — *Exploiter le seul gisement naturel dont nous disposons : celui de notre agriculture ;*

» — *Elever constamment le niveau technique et professionnel de nos jeunes et de nos travailleurs.* »

Evoquant la politique de l'énergie menée par la France, M. Giscard d'Estaing déclare : « *Dans cinq ans, notre programme d'électricité nucléaire nous économisera 45 millions de tonnes de pétrole par an, c'est-à-dire, au prix actuel, plus de 40 milliards de francs par an.* »

Le président de la République poursuit : « *Nous disposons d'un seul gisement naturel : celui de notre agriculture.*

» *C'est pourquoi le revenu des agriculteurs doit leur assurer une rémunération équitable. La hausse de leurs charges, l'évolution des prix industriels, rendent irréalistes et inacceptables les premières propositions de la Commission de Bruxelles. Chacun s'en rend compte aujourd'hui. Le ministre de l'agriculture devra fixer avec nos partenaires un niveau de prix permettant d'assurer en 1980 le maintien du pouvoir d'achat du revenu agricole. C'est un objectif fondamental des négociations à venir.*

» *Enfin, la stabilité du franc, aujourd'hui en tête du système monétaire européen, va nous permettre de demander cette semaine la suppression définitive de ce qui subsiste de nos montants compensatoires monétaires.* »

Evoquant ensuite la concurrence internationale, M. Giscard d'Estaing rappelle « *la décision irrévocable* [prise en 1978] *de supprimer le contrôle des prix et de veiller à la concurrence intérieure. Aucune grande nation industrielle ne conservait plus le système anachronique et paralysant de la fixation administrative des prix. On aperçoit déjà, deux ans plus tard, les effets dynamiques de cette décision sur notre vitalité industrielle.*

» *Le développement de l'esprit de responsabilité trouve une illustration dans l'artisanat. Il y a un an exactement, le gouvernement mettait en chantier une déclaration des droits de l'artisan. Cette charte comprend une série de mesures qui préparent l'avenir.*

» *L'Etat a des tâches précises : conduire le développement économique, l'emploi, défendre le franc, éviter l'augmentation des charges, poursuivre le progrès social. On dit parfois que la planification, c'est-à-dire la préparation concertée du futur, est moins active que par le passé. Quelle erreur, inspirée par la confusion entre planification et bureaucratie !* »

» *Le maintien d'un franc solide est pour moi un objectif historique et quotidien (...). Le franc est devenu une des monnaies les plus stables du monde. Tout sera fait pour qu'il le demeure.*

» *L'Etat doit tout faire pour stabiliser les charges qui pèsent sur l'activité économique et sur les ressources individuelles des Français. Les prélèvements obligatoires — impôts et cotisations sociales — représentent près de la moitié du produit national (...). Ce prélèvement est la contrepartie de tout ce qui est accompli pour protéger contre la maladie, la vieillesse, le chômage. De tout ce qui est entrepris pour la défense, la sécurité, l'éducation, l'équipement du pays. Mais je dis que ce prélèvement atteint sa limite.*

» *C'est pourquoi l'effort entrepris non pour réduire, mais pour ralentir l'augmentation des dépenses de santé a un objectif simple : permettre la suppression au bout d'un an, c'est-à-dire en février 1981, de la cotisation supplémentaire de 1 % sur les salariés, ce qui permettrait de réaliser un gain de 1 % du pouvoir d'achat des salariés sans surcharge pour les entreprises.*

» *Quant à la fiscalité, en raison du lourd prélèvement pétrolier subi cette année, je demande au gouvernement d'effectuer une pause fiscale, c'est-à-dire de maintenir inchangée la législation fiscale, à la seule exception de l'ajustement du barème de l'impôt sur le revenu en fonction de la hausse des prix et de la mise à jour des taxes indirectes, qui évoluent comme les prix.*

» *L'objectif du progrès social, c'est d'abord le maintien du pouvoir d'achat. S'il y a un surplus à répartir, il devra l'être au profit des moins favorisés : personnes âgées, familles, travailleurs aux faibles rémunérations. Le progrès social ne sera pas pour autant interrompu. Il prendra la forme d'une accession des salariés à la propriété de leur entreprise par la distribution directe d'actions et par une amélioration de la participation.* »

Le chef de l'Etat conclut la partie économique de son intervention par un hommage à l'action du premier ministre, « *dont la compétence, la détermination, le courage marqueront cette période, et lui assurent l'estime et la reconnaissance des Français* ».

M. Giscard d'Estaing définit ensuite la ligne politique à laquelle il « entend bien (se) tenir » :

« *C'est la ligne du juste milieu. Celle de la synthèse des propositions, de la rencontre des hommes, de la mobilisation des forces pour aider la France, et non pour déchirer la France. Ce n'est pas une ligne neutre. C'est une ligne de paix et d'entente, à suivre avec beaucoup de soin dans ces temps de tempêtes.*

» *Il faut vous souvenir de ceci : on entend exprimer beaucoup de critiques. Mais lorsqu'on tient la ligne du juste milieu, on est exposé à subir deux fois plus de critiques que lorsqu'on adopte un position extrême. On tire sur vous des deux bords. Que chacun le comprenne : deux fois plus de critiques si l'on tient le juste milieu ! Et c'est pourtant la ligne juste, celle où peuvent un jour se rencontrer, se réunir et se rassembler les Français. Ce qui appelle une mise en garde pour ces temps difficiles : on peut critiquer le juste milieu, mais le choix des politiques extrêmes ferait chavirer le navire !* »

Le président de la République ajoute : « *Lorsque j'observe le déroulement de la vie publique de notre pays, je ressens personnellement de la peine devant les divisions et les antagonismes excessifs des dirigeants politiques de la France et peut-être aussi, derrière eux, de notre peuple. J'en ressens de la peine pour la France — ce n'est pas de la peine pour moi (...) — parce que je considère que cette situation n'est pas digne d'elle et qu'elle est nuisible à son intérêt. Je vous demande de réfléchir à ceci : Nous sommes, à ma connaissance, le seul pays démocratique du monde dont les dirigeants principaux des quatre formations politiques qui expriment notre vie nationale ne se rencontrent pas deux à deux, ni dans la majorité, ni dans l'opposition, ni maintenant entre la majorité et l'opposition, malgré la bonne volonté de certains.*

» *Je ne demande pas, bien entendu, la disparition du débat démocratique. Je ne demande pas qu'on soit d'accord. Mais il y a de vastes sujets à débattre : la politique extérieure de la France, la politique de défense de la France, les orientations de notre politique économique et sociale. Tout cela justifie la rencontre, le dialogue (...). Je vous dirai ensuite que c'est nuisible à l'intérêt de la France, nuisible à sa réputation. (...) Croyez-vous que cette impossibilité pour les dirigeants de la France de débattre entre eux des problèmes de notre pays nous fasse apparaître comme un pays exemplaire, comme un pays d'avant-garde, comme un pays à imiter ? C'est nuisible aussi à nos intérêts parce que nous avons besoin de toutes nos énergies. (...) Lorsqu'on épuise nos antagonismes, c'est comme si on faisait surchauffer son moteur sur place au lieu de s'en servir pour faire avancer le véhicule.* »

M. Giscard d'Estaing estime qu'après la mise en place d'« *institutions adaptées à notre temps* » réalisée par le général de Gaulle, puis la transformation de la France en un grand pays industriel et agricole, entreprise par Georges Pompidou et actuellement poursuivie, il reste à « *organiser une meilleure entente et une meilleure coopération des Français* ». « *Je m'y suis appliqué,* dit-il, *avec certains résultats dont j'observe les limites, mais avec, me semble-t-il, en profondeur un mouvement qui va dans ce sens, et je suis sûr que nous réussirons ou, plus exactement, que la France réussira...* »

ON SE DEMANDE COMMENT IL FAIT !

(Dessin de KONK.)

Sécurité sociale : équilibre financier rétabli en 1981 ?

Début 1981, c'est-à-dire peu avant les élections présidentielles, la Sécurité sociale sera en équilibre financier et aura amorti ses dettes des années 1978 et 1979. Il sera alors possible de supprimer, comme promis, la contribution exceptionnelle de 1 % imposée aux salariés. M. Giscard d'Estaing l'a rappelé à Lyon.

Les derniers comptes de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (A.C.O.S.S.) — qui gère la trésorerie des caisses d'assurances-maladie, d'assurance-vieillesse et d'allocations familiales — sont, en effet, relativement positifs. En décembre 1978, le déséquilibre financier — en solde cumulé pour tous les régimes des salariés — atteignait pourtant 7 492 millions de francs : en juin 1979, il montait jusqu'à 10 189 millions de francs ; à la fin de l'année dernière, il représentait encore 6 375 millions de francs. Or, selon les prévisions actuelles de l'A.C.O.S.S., cet important « trou » de trésorerie sera comblé au début de 1981, et un léger excédent de 1 milliard et demi sera même observé au cours de certains mois de 1980.

Pour financer le déséquilibre antérieur, ainsi que celui-ci escompté pour cette année, le gouvernement a, en effet, procédé, à deux reprises — début 1979 et juillet 1979, — à des majorations de cotisations qui doivent apporter 20,5 milliards de francs supplémentaires, dont 12,8 milliards pour la seule contribution exceptionnelle de 1 %. Comme prévu, cette contribution sera supprimée en février 1981... si les prévisions établies par l'A.C.O.S.S. s'avèrent exactes.

Le seront-elles ? Deux réserves de taille doivent être faites à cet égard. Pour aboutir à la restauration financière de la Sécurité sociale, l'A.C.O.S.S. et les statisticiens du gouvernement tablent sur une progression des dépenses de santé de 13,91 % en 1980, au lieu de 16 % environ en 1979. Or cet objectif de 13,91 % est exactement celui que le principal syndicat de médecins estime impossible à atteindre, à moins que les caisses ne créent vraiment un double secteur médical, formule qui est précisément rejetée par ce syndicat. Deuxième réserve : l'équilibre, même s'il est restauré, demeurera précaire, et de nombreux observateurs estiment dès à présent que, fin 1981 — 1982 au plus tard, — on verra resurgir le fameux déficit de la Sécurité sociale.

Mais si cette crainte se confirmait, ce serait après les élections présidentielles... — J.-P. D.

M. PONS (R.P.R.) : le chef de l'État est assis entre deux chaises

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré dimanche à Brest, à propos des quatre orientations que le président de la République a démandé au gouvernement de suivre : « *Je voudrais ajouter une cinquième direction pour le gouvernement de M. Barre, c'est celle de la sortie.* » Evoquant la politique du « *juste milieu* » préconisée par le chef de l'Etat, M. Pons a déclaré : « *C'est hélas ! ce que nous ne cessons de répéter, nous constatons que le président de la République est assis entre deux chaises. La France a besoin de courage, de volonté et d'espérance. Les effets de tribune n'existaient pas du temps de la monarchie. La tribune est une conquête de la République et nous avons l'intention de l'utiliser et, s'il le faut, de la défendre.* »

D'autre part le secrétaire général du R.P.R. a répondu aux propos de M. Lecanuet, à Orléans, en retournant la formule de celui-ci : « *Le R.P.R. souhaite que l'U.D.F. ne compromette pas, au cours de la campagne, l'union de la majorité.* »

LE P.S. : électoralisme tous azimuts.

Le secrétariat national du parti socialiste a publié, lundi matin 24 mars, la déclaration suivante : « *Un million cinq cent mille chômeurs, le record des inégalités sociales en Europe, un net recul du pouvoir d'achat, la spoliation de l'épargne populaire : voilà dans les faits ce qui signifie la prétendue politique giscardienne du juste milieu.* » « *En réalité*, ajoute le secrétariat national, *M. Valéry Giscard d'Estaing a depuis longtemps choisi son camp, qui est celui des privilégiés. Quand il évoque la « pause fiscale », la majorité des Français constate l'augmentation des impôts et des cotisations sociales.* » Selon les dirigeants socialistes : « *Les déclarations de M. Giscard d'Estaing n'ont donc qu'un but : l'électoralisme tous azimuts et la poudre aux yeux présidentielle.* »

Une longue série de compliments

Le nouvel hommage rendu par M. Giscard d'Estaing à M. Barre vient s'inscrire dans une longue série de compliments du même genre. Après l'avoir présenté, le 27 août 1976, comme « *le meilleur économiste français, en tout cas un des tout premiers* », puis, le 4 janvier 1977, comme « *le Joffre du redressement économique* », le chef de l'Etat a félicité le premier ministre, selon les circonstances, pour son « *courage* », son « *langage d'honnêteté et de vérité* », l'« *action d'explication qu'il mène sur le terrain* », son « *intelligence* », sa « *compétence* », sa « *loyauté* », son « *attachement exclusif à l'intérêt national* ».

A l'issue des élections législatives de 1978, M. Giscard d'Estaing ajoutait même : « *M. Barre est certainement un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps* ».

Répondant aux nombreuses critiques dont M. Barre avait été l'objet, à l'occasion du troisième anniversaire de sa nomination à l'hôtel Matignon, le président de la République soulignait, le 17 septembre dernier, que le premier ministre « *est un homme d'une honnêteté à toute épreuve, au-dessus de tout soupçon* », n'ayant « *aucune ambition personnelle* » et « *incontestablement respecté et apprécié de l'ensemble de ses collègues* ».

Quelques semaines plus tard, en octobre, M. Giscard d'Estaing avait notamment félicité le chef du gouvernement « *pour la qualité et la substance du dialogue (...) conduit avec les organisations syndicales et professionnelles* ».

POLITIQUE

LE CONGRÈS D'ORLÉANS

M. Lecanuet engage l'U.D.F. à se mobiliser « sur le terrain »

Le deuxième congrès de l'Union pour la démocratie française qui a siégé samedi 22 et dimanche 23 mars à Orléans a été, en quelque sorte, celui de la confirmation : la confirmation des deux caractéristiques de cette confédération née à la veille des élections législatives de 1978 : sa relative hétérogénéité et sa solidité. La première caractéristique est congénitale, la seconde est acquise.

L'hétérogénéité (les dirigeants de la formation préfèrent parler de « diversité ») est apparue, bien sûr, à propos des questions de politique internationale. Les centristes et les radicaux mettent en avant leurs options atlantistes et pro-israéliennes, les giscardiens leur adhésion aux thèses du chef de l'Etat, même si, dans le fond, ils sont à peine moins atlantistes et moins pro-israéliens que leurs partenaires. Le résultat est saisissant : on entend, d'un côté, des modérés de vieille souche prôner le renforcement de la puissance militaire française et l'attribution à Israël de moyens armés supplémentaires, de l'autre, on découvre, chez des anciens de l'extrême droite, une soudaine compréhension pour les Palestiniens et M. Yasser Arafat, M. Lecanuet assurant la synthèse.

Mais les différences vont plus loin : à Orléans, il y avait parfois un monde entre l'assistance qui applaudissait à tout rompre les déclarations les plus marquées d'autoritarisme ou de conservatisme (sur l'enseignement, les syndicats, les grèves) et celle qui, quelques minutes plus tard, faisait bon accueil à des propositions de réforme parfois audacieuses. Excepté lorsque M. Bariani tira un franc succès de l'exposé de ses états d'âme d'« homme de gauche », les bravos étaient plus forts dans le premier cas que dans le second...

Centristes, radicaux et héritiers directs du giscardisme coexistent sans se foudre, et la volonté progressiste des dirigeants fédéraux issus du P.R. ne suffit pas à entraîner celle de l'ancien parti de M. Giscard d'Estaing. On ne va pas aisément contre ses origines.

L'autre caractéristique apparue lors de ce congrès est la solidité. Sans nul doute, et quelles que soient les discordances, l'U.D.F. existe. Aucune des formations qui la composent n'envisage d'exister hors d'elle. L'alliance du P.R., du C.D.S. et du parti radical est un fait acquis. Au moins jusqu'en 1981. S'il est exclu

De notre envoyé spécial

Orléans. — Les travaux du congrès de l'U.D.F., commencés samedi matin 22 mars, à Orléans (*le Monde* daté 22-23 mars), se poursuivent samedi après-midi avec l'intervention de Mme Lucette Lacouture (P.R.), qui présente le rapport sur la famille. Les auteurs de ce document demandent l'intensification de l'effort en faveur des familles nombreuses et en particulier la modification du quotient familial, l'attribution à partir du troisième enfant d'un revenu familial garanti à un niveau décent et l'élévation à 1 000 francs par mois du complément familial pour les mères ayant au moins trois enfants.

M. Georges Donnez (M.D.S.) présente le rapport de la commission qui a travaillé sur le thème *« l'entreprise et les hommes »*. Il propose comme objectif à terme la généralisation à l'ensemble des travailleurs de la participation à la gestion des entreprises et souhaite que les salariés actionnaires soient représentés dans les conseils d'administration ou de surveillance en ayant voix délibérative. Il émet ainsi l'espoir de voir le comité d'entreprise revenir à sa vocation initiale d'« *organe de participation* » et demande qu'il soit doté d'une délégation économique et sociale lui permettant de jouer plus efficacement son rôle.

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation nationale, évoque les difficultés actuelles dans le département, dont il a la charge : *« Je n'aime pas la popularité à bon compte*, dit-il, *on ne peut pas laisser croître indéfiniment les dépenses sociales, or les dépenses d'enseignement sont des dépenses sociales (...). Pour ma part, j'ai choisi la voie difficile, celle qui va à contre-courant (...) Quand je refuse de me laisser conduire par la politique du chien crevé au fil de l'eau, je fais de la politique sociale (...) Nous savons quelles forces négatives se dressent devant nous et nous les combattrons. »* Le ministre ajoute : *« Par delà certaines manœuvres syndicales à courte vue, je sens chez les enseignants une inquiétude authentique. Ce sont des interrogations qui naissent d'une société en proie à un malaise. Des interrogations que perçoit — et c'est un comble — un Balavoine et pas un Mitterrand. »*

Après M. Jean-Pierre Raffarin, qui stigmatise l'action des communistes dans les associations qu'ils animent, et le « totalitarisme cégétiste », Mme Geneviève Seguin, qui n'appartient pas à l'U.D.F. (elle se réclame toutefois de la majorité), mais a été invitée par les giscardiens de son département, prend la parole. Proviseur du lycée Saint-Exupéry de Créteil, Mme Séguin obtient un vif succès en déplorant les carences de l'enseignement, l'échec de la méthode globale, la méconnaissance de la règle de trois par les élèves de seconde, leur incapacité à lire une carte, leur ignorance du vocabulaire, etc. Elle lance : *« On a laissé l'enseignement public se gauchiser grâce à l'action de multiples groupes de pression contre lesquels on n'a, jusqu'à maintenant, rien pu faire. Il est temps de prendre des mesures pour les annihiler. »*

Le congrès entend ensuite, notamment, MM. Richard Chaput (C.D.S.), Corentin Calvez (rad.), Daniel Dollfuss (C.D.S.) et Bernard Stasi. Le président délégué du C.D.S. présente le rapport intitulé « Mieux vivre dans la commune ». Ce document réclame une meilleure information des citoyens et une consultation effective dans le cadre communal. Il suggère, en particulier, de donner un plus grand rôle aux associations et propose la création d'une commission des associations qui pourrait jouer le rôle de conseil économique et social de la commune et permettrait une *« consultation permanente »*. Il recommande également la multiplications des aides en nature aux associations. L'intervention de M. Stasi amène la réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, qui défend vivement les prérogatives des maires et refuse d'envisager que l'on puisse gêner l'exercice de leurs responsabilités en accordant une trop grande importance à des organismes non élus. Il se déclare hostile à la création d'une commission des associations.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., présente le rapport sur les libertés individuelles. Il se prononce pour une *« troisième génération des droits de l'homme »*. Il propose d'introduire dans la pratique française la notion d'*habeas corpus* sous la forme de la nomination dans chaque tribunal d'un *« juge des libertés »*.

M. MONTEIL : il ne doit pas y avoir de domaine réservé

Interviennent ensuite notamment Mmes Chantal Brunel et Milena Nokovitch (P.R.), MM. Olivier Stirn, Alain Griotteray (P.R.), Michel de Guillenschmidt, François Delmas, Marcel Lucotte, Jacques Miquel et Michel Durafour. Celui-ci affirme : *« Nos adversaires méprisent les libertés qu'ils feignent de défendre. Les municipalités deviennent parfois des entreprises destinées à fournir des moyens financiers aux partis politiques. C'est parfaitement scandaleux. Mais notre but ne doit pas être de priver de liberté ceux qui pourtant rêvent de nous enchaîner. »*

Un débat s'ouvre ensuite au cours duquel on entend tout d'abord Mme Lucette Lacouture, M. Yvan Bonnot (qui propose une motion de solidarité avec les Bretons touchés par la marée noire, motion qui sera adoptée à l'unanimité le lendemain). Puis M. Jean Lecanuet donne la parole à M. André Monteil, ancien sénateur, ancien maire de Quimper. Celui-ci avait protesté quelques minutes auparavant parce que son intervention avait été repoussée à plusieurs reprises : il estime que les organisateurs ont souhaité qu'il parle le plus tard possible, en soirée, quand une partie des congressistes auraient quitté la salle, et ce parce que les propos qu'il entend tenir sur la question du Proche-Orient ne sont pas dans la ligne de la politique du chef de l'Etat. Pour couper court à ces mouvements de couloir, M. Lecanuet l'appelle à la tribune ; mais il est déjà plus de 20 heures et l'assistance est nettement moins nombreuse que dans l'après-midi. *« Nous parlons de consensus*, déclare M. Monteil, *encore faudrait-il que nous débattions des problèmes fondamentaux. »* L'ancien sénateur poursuit : *« Quel que soit notre attachement au chef de l'Etat, nous sommes quelques-uns à penser qu'il n'existe pas de domaine réservé (...). Nous ne sommes pas en désaccord sur le principe de l'autodétermination. Qui le serait ? (...) Mais, au-delà des mots, il y a leur retentissement. Derrière le verbe, il y a les pensées et les arrière-pensées (...). Quand on parle du droit légitime des Palestiniens, il faut toujours, au même endroit et avec la même force, parler des droits légitimes des Israéliens (...). Lorsqu'on évoque la nécessité pour Israël de frontières sûres, il faut entendre par là des frontières défendables. (...) Une garantie militaire internationale ne ferait que transposer dans ce territoire l'affrontement Est-Ouest, et, en tant que chrétien, je n'apprécierais pas que des Cosaques rapatriés d'Afghanistan gardent le Saint Sépulcre. »*

Après avoir affirmé : *« Tant que l'O.L.P. n'a pas supprimé de sa charte l'article sur la destruction d'Israël, aucun gouvernement français ne doit accepter l'O.L.P. à Paris »*. M. Monteil conclut : *« Si un jour Israël, désespéré, disparaît, je ne donnerai pas cher de notre liberté et de notre survie. »*

Intervient alors dans le débat M. Philippe Robert, qui reproche aux dirigeants de l'U.D.F. de ne pas prêter suffisamment d'attention aux ouvriers. Il leur recommande en particulier de se rendre dans les usines. Puis M. Richard Foy remercie le chanteur Daniel Balavoine pour son intervention à la télévision. On entend également MM. Montgénie, Rossinot (rad.), Mme Simone Martin (P.R.). M. Delahousse (C.D.S.) déclare à propos de la défense : *« L'U.D.F. doit dénoncer de la manière la plus ferme l'amalgame pratiqué trop souvent entre l'allié et l'adversaire potentiel. L'appartenance de la France au camp de la liberté doit être réaffirmée sans ambiguïté. »*

La séance de samedi est close après les interventions de MM. Bernard Mallet et Eugène Claudius-Petit.

M. CHINAUD : le SNI tente de déstabiliser l'éducation nationale

Dimanche matin, les travaux reprennent avec l'intervention de Mme Monique Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine, qui demande aux giscardiens de reconnaître et d'accepter les évolutions en cours, de se garder du passéisme et de rechercher les moyens d'une *« meilleure éducation à la responsabilité »*. M. Michel d'Ornano rend ensuite hommage au courage de M. Barre. Le ministre de l'environnement et du cadre de vie reproche à M. Chirac son attitude à l'égard du chef de l'Etat ; il affirme regretter la désunion de l'opposition : *« Une opposition incapable de se préparer à gouverner est une faiblesse de la démocratie »*, dit-il.

Il estime que le P.C. a *« retrouvé son vrai visage »* et le P.S. *« perdu le sien »*. A propos de M. Mitterrand et de ses rapports avec les communistes, il souligne : *« Etre trompé à ce point et en redemander, c'est une vocation. »*

M. Roger Chinaud reproche au gouvernement d'insuffisamment expliquer sa politique. Il soutient les orientations du chef de l'Etat à propos du Proche-Orient, et réaffirme le droit imprescriptible d'Israël à exister. Il ajoute : *« Personne ne peut douter que l'O.L.P. est devenue la première force vive organisée du peuple palestinien, mais il lui appartient, pour jouer un rôle déterminant dans la création d'une patrie palestinienne, d'accepter la première règle de toute patrie : le respect et la reconnaissance des autres patries. »* Le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale s'adresse ensuite au ministre de l'éducation : *« Quand on dirige ce secteur*, dit-il, *il faut savoir qu'on a affaire à des relais truqués comme le Syndicat national des instituteurs qui, au lieu de réfléchir sereinement sur les données d'un problème, préfère faire un coup pour tenter de déstabiliser un peu plus cette éducation nationale qu'ils n'ont pas encore réussi, heureusement, à mettre complètement par terre (...). La prochaine fois, qu'on nous consulte nous, parlementaires, avant le S.N.I., car, nous, nous sommes responsables. »*

M. Monory, ministre de l'économie, prend le pari que *« dans cinq ans l'économie française n'aura plus rien à envier à celle de l'Allemagne. »* M. Jean-Marie Daillet annonce ensuite que le rapport de la commission « défense » de l'U.D.F. (sujet qui n'était pas à l'ordre du jour du congrès) va être soumis à la direction de la confédération.

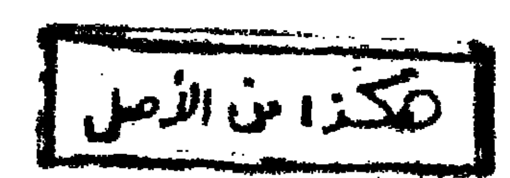
M. Didier Bariani prend ensuite la parole. Il rassure d'abord ceux qui attendent de lui une intervention à teneur contestataire : *« Quand on ne pense pas comme vous, cela ne veut pas dire qu'on pense contre vous. »* Il expose ensuite les raisons qu'il peut avoir en tant qu'*« homme de gauche »* de se sentir parfois étranger à certaines prises de position de l'U.D.F. *« La loyauté n'est pas le mutisme ou le monolithisme (...). Ne renonçons pas à être nous-mêmes parce que nous sommes ensemble. L'U.D.F. est notre dénominateur commun car il repose sur l'essentiel, le soutien du président de la République. »* Au sujet du Proche-Orient, il affirme : *« Je ne saurais approuver aucune initiative tant que l'O.L.P. n'aura pas abrogé les articles 19 et 22 de sa charte. Et, même si elle le faisait, je n'aurais pas confiance en elle (...). Il ne suffit pas de dire « frontières sûres » : il faut donner à Israël les moyens économiques, politiques et militaires de son existence. »*

A propos de la politique intérieure, le président du parti radical déclare : *« Il faut que Valéry Giscard d'Estaing soit réélu, parce qu'il est le meilleur à son poste. Mais une réélection n'est pas une élection. Un second septennat ne saurait être la répétition du premier. Il doit d'emblée trouver une nouvelle dimension à cette recherche de l'unité, que le président appelait de ses vœux. Il faudra rendre tangible et sensible cet effort par la convocation d'une sorte de « Grenelle » politique, avec la volonté d'aboutir à des « accords Matignon » de la démocratie. (...) Il faut trouver un moyen de dialoguer avec le monde du travail, dont nous avons bien mesuré qu'il n'est représenté chez nous que par quelques unités. »*

M. SOISSON : un noyau dur

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, affirme : *« L'U.D.F. assume la tâche de parti de la légitimité. Un parti de la légitimité est au centre. Il est l'axe autour duquel gravitent les autres forces politiques. (...) Il n'est pas possible d'exclure de notre vie politique la moitié des Français. Il faut débattre avec eux. Coopérer, peut-être ; débattre, certainement. L'U.D.F. doit élargir la base populaire sur laquelle doit être assurée la direction de la France. Elle doit apparaître comme le noyau dur de notre vie publique. (...) Gouverner au centre n'est pas gouverner contre la gauche. »*

M. Jean Lecanuet prononce le discours de clôture. Il souligne : *« Il doit être clair que, lors de l'élection présidentielle, une candidature de « parti » ne correspond pas à l'attente des Français. La stature internationale du président de la République française, l'effort accompli et à poursuivre pour l'adaptation économique et sociale de la France nous conduisent à souhaiter pour la France que Valéry Giscard d'Estaing sollicite le renouvellement de son mandat. Cette espérance rend illusoire toute idée de candidature issue de nos rangs. (...) Votre mission, d'ici 1981, sera de vous déployer sur le terrain pour soutenir, sans tentation de l'enfer-*



e mobiliser sur le

terrain» dans la perspective de 1981

que ces partis renoncent à leurs spécificités respectives, il paraît tout aussi exclu, désormais, qu'ils envisagent de rompre tant que la victoire est de leur bord.

L'état-major de l'U.D.F., en tant que tel, ne sera pas associé directement à la campagne présidentielle de M. Giscard d'Estaing, mais M. Lecanuet a bel et bien lancé, dimanche, ses troupes dans la préparation « sur le terrain » de l'échéance. Il les a même encouragées à constituer les comités de soutien au candidat qui sera le leur. Dans les prochaines semaines vont commencer d'être mis en place les « séminaires de formation » dont l'objectif à peine caché est la préparation des candidats aux futures élections législatives notamment. La désignation des participants à ces séminaires et la répartition des places promettent de belles bagarres puisqu'elles préfigurent dans une large mesure le choix des candidats, mais ces préparatifs pour le long terme signifient aussi que les composantes de l'union sont maintenant convaincues que toutes les échéances électorales, excepté l'élection présidentielle, leur imposent de travailler ensemble.

N.-J. B.

mer dans les limites mêmes de notre formation politique, la candidature qui portera l'espérance des Français. J'invite les militants à préparer les comités de soutien que précéderont l'échéance. »

Le président de l'U.D.F. ajoute : « *Nous devrons nous mobiliser. L'année 80 doit être celle du renforcement de notre implantation et de notre audience. L'U.D.F. doit continuer à tout mettre en œuvre pour sauvegarder la majorité et tendre à son élargissement. Les chances de cet élargissement passeront par l'ampleur du succès lors de l'élection présidentielle.*

« *Si nos partenaires de la majorité veulent se compter au premier tour de l'élection présidentielle, puissent-ils ne pas compromettre l'union nécessaire au deuxième tour. Quelle est donc la cause nationale qui justifierait qu'ils abolissent, l'espace d'une campagne électorale, tant d'années de soutien au type de société qui nous est commun? La politique du pire serait la pire des politiques. Je veux espérer que l'esprit d'unité l'emportera car la France veut le calme.* »

L'O.L.P. et Israël

Au sujet de la politique internationale M. Lecanuet déclare : « *D'abord, la France n'est pas neutre. Elle se situe dans la solidarité du monde libre, elle est et demeure membre de l'alliance atlantique. Mais, pour autant, la France ne doit pas être alignée dans l'alliance sur le partenaire américain. (...) Elle doit affirmer sa capacité diplomatique et sa puissance militaire pour avoir la possibilité d'agir aussi librement que les circonstances le permettent. L'objectif visé est sans équivoque : une alliance assise sur deux piliers égaux en droits — un jour en moyens, — le pilier américain et le pilier européen ; aussi longtemps que le désarmement proposé par la France n'aura pas été accompli ou au moins engagé. (...) L'Europe sera un grand dessein ou ne sera pas. Elle doit assumer ce grand dessein politique et, j'ose le dire, sa capacité d'assurer sa sécurité dans le monde.* »

Le président de l'U.D.F. évoque ensuite la situation au Proche-Orient : « *L'O.L.P. doit renoncer à la destruction de l'Etat d'Israël. Dans cette perspective, son leader ne peut nourrir à nos yeux son projet de visite en France qu'en acceptant de renoncer à l'article 19 de la charte de l'O.L.P., qui se donne pour objectif inacceptable la destruction de l'Etat d'Israël. Le droit à l'existence et à la sécurité de l'Etat d'Israël doit être définitivement reconnu par tous. Israël, de son côté, devra permettre l'existence d'une patrie pour les Palestiniens car leur droit à disposer d'eux-mêmes est un droit que nous avons le devoir de respecter.* »

M. Lecanuet conclut en demandant aux militants de préparer la « fête de la liberté » que l'U.D.F. organisera au mois de juin et, en déclarant : « *Le choix politique est un choix de société. Le choix de l'U.D.F. est fait. Je fais le serment de tout mettre en œuvre pour qu'il soit le choix de la France en 1981.* »

Le deuxième congrès de l'U.D.F. est clos, dimanche 23 mars en début d'aprè-midi, l'essentiel des propositions contenues dans les différents rapports ayant été adopté, à l'unanimité moins deux abstentions, sous la forme d'une résolution finale.

LES ARTICLES 19 ET 22 DE LA CHARTE NATIONALE PALESTINIENNE

M. Jean Lecanuet et plusieurs intervenants au congrès de l'U.D.F. ont fait référence à l'article 19 de la « Charte nationale palestinienne élaborée en 1964 et modifiée en 1968 ». Le texte de cet article est le suivant : « Le partage de la Palestine en 1947 et l'établissement de l'Etat d'Israël sont entièrement illégaux, quel que soit le temps écoulé depuis lors, parce qu'ils sont contraires à la volonté du peuple palestinien et à son droit naturel sur sa patrie, et en contradiction avec les principes contenus dans la Charte des Nations unies, particulièrement en ce qui concerne le droit à l'autodétermination ».

M. Didier Bariani, président du parti radical socialiste, a également cité l'article 22 de cette Charte selon lequel le sionisme « est raciste et fanatique par nature, agressif, expansionniste et colonial dans ses buts, et fasciste par ses méthodes ». « Instrument du mouvement sioniste, Israël y est décrit comme « la base géographique de l'impérialisme mondial » et « une source constante de menaces vis-à-vis de la paix au Proche-Orient et dans le monde entier ». L'article 22 pose en principe que « la libération de la Palestine éliminera la présence sioniste et impérialiste et contribuera à l'instauration de la paix au Proche-Orient ».

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT

L'Agence télégraphique juive : nous ne sommes pas isolés dans notre opposition

L'éditorialiste de l'Agence télégraphique juive entend expliquer dans son bulletin du 21 mars « *ce sentiment de colère et de révolte qui parcourt, comme un tremblement nerveux, l'ensemble de la communauté juive française* ».

« *Comment*, écrit-il, *expliquer que de tous côtés se font jour des volontés ardentes d'en découdre avec le gouvernement?*

» *Quel élément nouveau amène la communauté, c'est-à-dire la plupart des Juifs français, à vouloir rompre toutes relations avec le gouvernement?* »

Le président de la République, remarque-t-il, « *a strictement fait comme si la communauté juive de France n'existait pas* ». La diplomatie française n'a jamais demandé clairement à l'O.L.P. quelles étaient les conditions mises par elle à une quelconque coexistence avec l'Etat hébreu. « *Est-il admissible, d'autre part, que le gouvernement ne rencontre jamais aucun dirigeant israélien?* »

Dans ces conditions, conclut-il, « *la dignité de la communauté lui commande de tourner le dos au gouvernement* ». Mais, ajoute Scopus (Gérard Israël), la communauté juive n'est pas isolée dans la nation. Et, à l'appui de sa constatation, il cite le parti socialiste, avec lequel « *les contacts doivent être poursuivis* », le R.P.R., notamment M. Michel Debré, qui aurait « *en privé* » apporté au premier ministre égyptien « *le soutien du mouvement gaulliste aux accords de Camp David (...)* (1) ». « *Au sein même de l'U.D.F.*, écrit Scopus, *des craquements se font sentir, le courageux M. Didier Bariani, président du parti radical, ne mâche pas ses mots (...). De même M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., fait des critiques...* »

Pour l'agence juive, « *l'opposition déterminée à la politique élyséenne* » n'est donc pas le fait d'une réaction « *épidermique ou sentimentale* ». Elle traduit une position partagée par d'autres et qui a été, affirme-t-elle, « *merveilleusement illustrée par les accords de Camp David* ».

peu d'influence politique de celle-ci. (...)

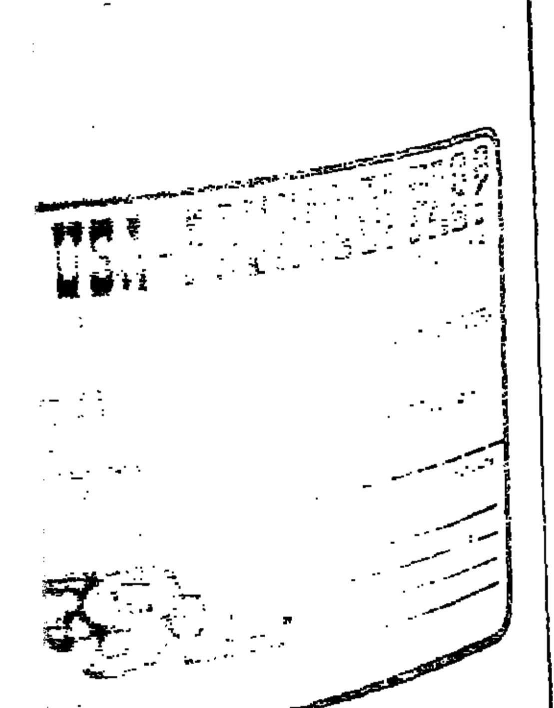
Il est inéluctable que s'ouvre au grand jour un débat sur les rapports de la communauté avec les pouvoirs publics. Il est temps de sortir des ambiguïtés, des équivoques et des atermoiements et d'exprimer clairement notre adhésion — si elle existe — ou notre rejet — s'il est réel — de la politique aujourd'hui menée par le gouvernement. »

(1) On indique dans l'entourage de M. Michel Debré que l'ancien premier ministre n'a pas pris la position que lui attribue l'éditorialiste de l'Agence télégraphique juive. Il a seulement, à l'occasion d'une rencontre avec le premier ministre égyptien, déclaré que « *M. Sadate est un homme d'Etat courageux* ».

L'ARCHE : il est temps de sortir des atermoiements

Le numéro de *l'Arche* qui paraîtra cette semaine publie un éditorial signé Adam Loss, intitulé : « La communauté juive et le pouvoir » dont la conclusion est la suivante :

La communauté juive de France a également sa part de responsabilité dans l'orientation de la politique gouvernementale à l'égard d'Israël. Certes, l'incompréhension, de la part de certains cercles officiels jacobins, du phénomène singulier que représente un Etat juif ainsi que la fascination traditionnelle qu'exercent les mirages du monde arabe sont parmi les raisons de l'attitude hostile à l'égard d'Israël. Cette même approche politique et culturelle veut réduire la communauté juive à sa seule dimension confessionnelle. C'est dans ce contexte que tout au long de ces dernières années la communauté juive, que ce soit au niveau officiel ou populaire, s'est manifestée avec pusillanimité à travers ses institutions représentatives. Ce manque de détermination joint à la faiblesse de l'analyse explique le





LES CONGRÈS RÉGIONAUX DU R.P.R.

M. Pons : nous dresserons un bilan du septennat

A Toulouse, le samedi 22 mars, M. Bernard Pons, présidant le congrès régional du R.P.R., a indiqué que le délai avant l'élection de 1981 était suffisant « *pour présenter aux Français le bilan du septennat qui s'achève.* Il a ajouté : « *Nous sommes décidés à utiliser tous les moyens démocratiques que nous sont ouverts pour faire ce bilan, c'est-à-dire pour voir ce qu'aura apporté à la France ce septennat et pour savoir s'il marquera une date historique dans l'histoire de notre pays.* » « *Le R.P.R. n'a pas l'intention de participer à l'élection présidentielle seulement pour témoigner, mais pour gagner*, a-t-il rappelé. *Après six mois de fonctions de secrétaire général du R.P.R., je suis convaincu que rien n'est joué.* »

M. Bernard Pons a ajouté après avoir « *dénoncé les échecs des plans Barre* » : « *Les économies budgétaires sont possibles, elles sont souhaitables, elles sont indispensables. Il faut tout d'abord ralentir la croissance des dépenses civiles du budget de l'Etat (+ 60,6 % entre les budget 1977 et 1980, soit une progression moyenne de plus de 15 % par an).*

» *Bien que la proposition du R.P.R. ait été rejetée, le premier ministre a repris cette idée à son compte en demandant aux administrations de prévoir des économies, non sur le fonctionnement, mais sur les dépenses d'investissement.*

» *Ce n'est pas admissible. Les dépenses d'investissement, contrairement à celles de fonctionnement, n'ont progressé au cours des quatre dernières années que de 33,4 %. Les réduire de 20 % en 1981, comme le souhaite M. Barre, reviendrait, avec le jeu de l'inflation, à réaliser en 1981 un tiers de moins d'équipements collectifs qu'en 1980, c'est-à-dire un tiers de moins d'écoles, de crèches, d'hôpitaux, etc.* »

« La Bretagne est l'avant-port pétrolier de l'Europe »

Le congrès régional du R.P.R. a réuni dimanche 23 mars à Brest quelque deux cents élus et responsables du mouvement des quatre départements bretons sous la présidence de M. Bernard Pons.

Celui-ci a réclamé la création d'un corps de gardes-côtes « *dépendant de la marine nationale et doté de moyens budgétaires propres* ». Le secrétaire général du R.P.R. a d'autre part estimé « *indispensable que soit étudiée au plus vite la possibilité d'un pilotage hauturier dans la Manche* ».

Il a souhaité une dotation de cinq remorqueurs supplémentaires en plus des deux actuellement en service à Brest et Cherbourg. Il a poursuivi : « *Cette zone constitue de fait l'avant-port pétrolier de l'Europe et devrait être donc juridiquement traitée comme telle, ce qui aurait comme conséquence d'entraîner* ipso facto *la définition et le respect de normes de sécurité. Les pays européens auraient là matière à une coopération réelle plutôt que de s'occuper à détruire la politique agricole commune.* »

M. CRESSARD : développer les sous-marins

A propos de la défense nationale, les militants R.P.R. ont proposé, comme l'avait déjà demandé M. Chirac mais sans toutefois en préciser le nombre, la construction de nouveaux sous-marins nucléaires lance-missiles. Député d'Ille-et-Vilaine et rapporteur du budget militaire à la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Jacques Cressard a expliqué : « *Il faudrait, dans un premier temps, avoir en permanence à la mer une patrouille de trois, puis de quatre sous-marins, tout en se fixant de parvenir dans la prochaine décennie à une patrouille de cinq. Ceci suppose donc un effectif supérieur aux cinq sous-marins équipés de missiles M 4 à plusieurs têtes prévus actuellement.* »

« *Les missiles du plateau d'Albion, actuellement modernisés, conserveront encore plusieurs années leur pleine fiabilité, mais il est nécessaire de concevoir une nouvelle génération sur plates-formes mobiles afin de rendre plus difficile une frappe préventive.*

» *Le maintien de la composante aérienne, dont la souplesse d'emploi en période de crise est la plus grande, est souhaitable. Il est nécessaire de donner des successeurs aux actuels Mirages IV.* »

Puis, le député d'Ille-et-Vilaine a expliqué : « *Pour obtenir une arme plus efficace face aux chars il apparaît nécessaire d'avoir le courage politique de doter nos forces de l'arme à radiations renforcées appelée « bombe à neutrons » que nos ingénieurs savent construire.* » « *Cette arme pourrait sans doute être placée sur le super-missile Pluton, dont la portée devrait être doublée, mais d'autres vecteurs sont possibles* », a conclu M. Cressard.

La campagne présidentielle

(Suite de la première page.)

Le R.P.R. en campagne, l'U.D.F. mobilisée : et le président? Lui, paraît-il, ne fait pas campagne. On répète dans son entourage, il répète lui-même, qu'il fera connaître sa décision dans les délais légaux, c'est-à-dire tard, et qu'en attendant son seul souci est la conduite des affaires de la France. Mais est-ce faire un procès d'intention que de voir dans la réaffirmation du choix du « *juste milieu* », dans la « *peine* » exprimée au nom de la France face aux affrontements, bref, dans cette volonté de se poser en défenseur du dialogue et de la paix civile, le souci d'un président qui souhaite demeurer président ?

De même, est-ce ne s'intéresser qu'à l'avenir du pays au plus haut niveau que de participer à l'inauguration d'une foire qui va attirer des millions de visiteurs et de s'entretenir avec un aréopage d'élus et de responsables économiques dont l'influence n'est certainement pas négligeable lors d'une consultation nationale? Est-ce ne pas poursuivre une démarche qui consiste à s'adresser tour à tour aux différentes catégories de la société (et de l'électorat) que de se rendre le 29 mars à la Semaine de la jeunesse pour y dialoguer avec des représentants de cette tranche d'âge — au profit de laquelle on a d'ailleurs, et à juste titre, abaissé le seuil de la majorité électorale en 1974 ?

Est-ce refuser de s'engager dans les préparatifs électoraux que de stigmatiser ceux qui affirment que « *la France s'abandonne* », alors que l'on vise, de toute évidence M. Chirac, selon lequel « *la France s'enfonce* » (TF 1, le 4 mars) ?

Certes, on accordera à M. Giscard d'Estaing que sa diplomatie actuelle ne saurait être taxée d'arrière-pensées électoralistes. Les réactions provoquées dans certains milieux juifs — et traduites dans la revue *l'Arche* ou par *l'Agence télégraphique juive* — pourraient même inspirer au chef de l'Etat quelques inquiétudes du côté de cet électorat-là. Au Proche-Orient comme en France, le choix de la voie médiane expose à quelques désagréments.

On l'a constaté au congrès de l'U.D.F., cette politique étrangère crée un trouble dans les rangs mêmes des giscardiens. Là, les sentiments pro-israéliens sont largement partagés, et l'atlantisme encore vivace. Là, on reproche, parfois avec sévérité, au président de la République de ne pas avoir affirmé le droit à l'existence d'Israël « *avec la même force* » que celle qu'il avait mise à proclamer le droit des Palestiniens à l'autodétermination. L'U.D.F. a donc énergiquement fait savoir qu'elle n'admettrait pas la venue de M. Yasser Arafat à Paris tant que l'O.L.P. n'aurait pas renoncé à la destruction de l'Etat hébreu. Si l'on tient compte des relations étroites que les dirigeants de l'U.D.F. entretiennent avec l'Elysée, on peut considérer que cette mise en garde n'a pas été formulée sans consultation préalable puisque M. Lecanuet l'a reprise dans son discours final.

Il n'en reste pas moins que, en ce qui concerne les giscardiens, le danger de désaffection ne semble pas très grave. L'U.D.F. a commencé, dimanche, à tenir son rôle de courroie de transmission de la volonté du chef de l'Etat en s'engageant dans la voie de la justification et de l'explication de sa politique étrangère. Outre M. Lecanuet, qui a élaboré pour la circonstance la théorie des « *amitiés parallèles* », on a vu la vieille garde giscardienne monter au créneau et défendre les thèses présidentielles. Si, dans les cœurs, les inquiétudes demeurent, il est peu probable que, dans les attitudes publiques, la méfiance prévaudra longtemps : les giscardiens, même de fraîche date, semblent peu disposés à lâcher la proie pour l'ombre et à intervertir l'ordre des priorités. Ils se savent contraints de demeurer unis pour l'essentiel, et l'essentiel, pour eux, est la victoire en 1981.

Enfin, et ce n'est pas l'aspect le moins électoraliste de ses prises de position, M. Giscard d'Estaing a une fois de plus prôné le rassemblement, l'entente générale, le dépassement des clivages politiques. Dans le même temps, ses fidèles soulignaient à Orléans la nécessité, pour l'U.D.F., d'être au centre des regroupements et au point de départ de l'élargissement de ce que M. Jean-Pierre Soisson a nommé « *la base populaire sur laquelle doit être assurée la direction de la France* » : le noyau dur, en quelque sorte, autour duquel graviteraient non seulement les partis mais les couches de l'électorat qui font les victoires présidentielles.

Gouverner au centre sans gouverner contre la gauche. Etre au milieu sans être neutre. Séduire par la modération sans décevoir par l'excès de timidité. Se placer au point de rencontre des convergences nationales et au lieu géométrique de l'apaisement : telle est la stratégie giscardienne. Elle vaut aussi bien pour la manière de gérer que pour celle de faire campagne. Jusqu'à présent elle n'a pas trop mal réussi.

On relèvera, toutefois, qu'après six ans d'efforts pour la « *décrispation* » et pour « *une meilleure entente et une meilleure coopération des Français* », M. Giscard d'Estaing fait preuve de quelque optimisme quand il croit constater « *certains résultats* » (dont, il est vrai, il observe lui-même les « *limites* »). En fait, ce qu'il a dit à Lyon sur les « *antagonismes excessifs des dirigeants politiques* » est un peu le constat de son propre échec en la matière.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Edgar Faure : j'approuve entièrement la position du chef de l'État en politique étrangère

M. Edgar Faure, hôte du Club de la presse d'Europe 1, dimanche 23 mars, a approuvé la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing en déclarant :

« *J'approuve entièrement la position du chef de l'Etat et du gouvernement sur deux problèmes : les relations Est-Ouest d'une part, l'attitude prise par le président de la République à l'égard du Moyen-Orient d'autre part.*

» *Que peut-on reprocher exactement au gouvernement français? Un manque d'énergie? Mais quelle énergie? On nous demande de faire la guerre? D'envoyer des troupes ou de faire des déclarations? Le gouvernement français est le seul qui ait mené une politique ayant un rapport quelconque avec la notion d'énergie. Politique qui me semble remarquable parce que, par de petites actions peu onéreuses, bien calculées à la fois comme temps, comme impact, comme coût, il est arrivé à de grands effets, à arrêter complètement de grands mouvements de déstabilisation sur le continent africain. Par l'affaire du Zaïre, récemment par l'affaire de Gafsa, par d'autres affaires, en disposant de très petits contingents, en faisant de très petits efforts, il a mené une action de blocage très remarquable. Si elle n'avait pas réussi, il en serait très sévèrement critiqué.*

» *M. Giscard d'Estaing a même posé le droit à la sécurité pour l'Etat d'Israël. C'est très important. Dans la même déclaration, il a évoqué le droit des peuples à leur propre disposition, peut-être sous le nom d'autodétermination, appliquée au peuple palestinien. Qui conteste aujourd'hui qu'il y ait un fait palestinien? Qui conteste qu'il y ait un peuple palestinien? Pouvons-nous, nous, Français, contester le droit à l'autodétermination du peuple palestinien alors que nous avons toujours été tellement sensibles à ce droit, tellement vigilants sur ce point, et l'avons appliqué dans les conditions les plus douloureuses pour nous en Afrique du Nord?*

» *Je tiens à vous dire que je suis très attaché au sort du peuple d'Israël et j'ai toutes les raisons de l'être, mais je ne pense pas que la politique du président de la République soit contraire à cet objectif. Je crois, au contraire, qu'elle lui est conforme. En effet, elle vise à établir la survie d'Israël sur une base de droit et non pas uniquement sur une base de force, sur une base de conciliation, de tentative de conciliation.* »

M. Edgar Faure a indiqué qu'il n'était pas d'accord avec les jugements portés par M. Chirac sur l'Assemblée européenne.

« M. Untel est un âne »

Interrogé sur ses déclarations du 27 février au siège du Contrat social pendant un déjeuner de presse et au cours desquelles il avait estimé : « *Carter est véritablement un crétin* » (*le Monde* du 29 février), M. Edgar Faure a estimé le 23 mars :

« *J'ai dit que je ne l'avais pas dit, parce que n'ai fait aucune déclaration de ce genre. On peut toujours interpréter un propos tenu, comme ça, entre amis. On peut dire* « cet âne d'Untel » *ou* « M. Untel est un âne ». *C'est tout à fait différent. Je suis responsable de mes propos tenus par écrit, dans des discours officiels, dans des conférences de presse officielles. C'était un jour où j'avais dit que je ne parlerais pas de politique extérieure. J'avais remis des déclarations écrites. Après, on parle... Je ne sais pas ce que j'ai dit ou ce que je n'ai pas dit, mais, en tout cas aujourd'hui, je pense que je n'ai pas dit ce que vous dites que j'ai dit.* »

[Nous redisons que M. Edgar Faure a bien dit ce qu'il dit qu'il n'a pas dit. — A. P.]



POLITIQUE

LES SUITES DE L'« AFFAIRE MARCHAIS »

Le P.C.F. donne des précisions sur la maladie de M. Waldeck Rochet

Jean-François Revel ayant évoqué, dans son éditorial de *l'Express*, daté 22-28 mars, « *les curieuses circonstances de la maladie incurable de Waldeck Rochet, à Moscou, en 1969* » (1), le bureau politique du P.C.F. a publié, le samedi 22 mars, un communiqué qui qualifie cette phrase de « *nouvelle diffamation* ». « *Les mots manquent pour qualifier une telle abjection*, déclare le bureau politique. *Les calomniateurs sont, décidément, dénués de toute décence, de tout respect humain.* »

Le bureau politique ajoute : « *L'inquiétude, puis la peine, nous saisirent quand, au cours de l'année 1968, commencèrent à se manifester les signes de la maladie actuelle de Waldeck Rochet. En outre, notre camarade, qui participait à Moscou en juin 1969 à une conférence internationale, dut y subir d'urgence, le 17 juin, une intervention chirurgicale qui n'avait pas de relation directe avec cette maladie. A partir de la fin 1969, la progression inexorable de celle-ci l'a immobilisé. Des soins exceptionnels l'entourent depuis cette date. Chacun de nous ressent la tragédie de cet homme qui aura soixante-quinze ans le 5 avril prochain.* »

L'Humanité publie, d'autre part, lundi 24 mars, une déclaration des professeurs José Aboulker et Jean-Paul Camus, indiquant que M. Waldeck Rochet, qu'ils avaient examiné au mois d'octobre 1968, « *présentait alors les premiers symptômes d'une maladie neurologique organique* ».

Ils ajoutent : « *Par la suite, il a dû être opéré d'urgence, le 17 juin 1969, d'une malformation rénale. Cette intervention n'avait aucune relation avec l'affection neurologique lentement évolutive responsable de son état actuel.* »

(1) M. Waldeck Rochet s'était rendu à Moscou le 4 juin 1969, à la tête d'une délégation du P.C.F., pour participer à la conférence internationale des partis communistes et ouvriers. Hospitalisé dans la capitale soviétique, il y était resté jusqu'au 3 septembre suivant. M. Georges Marchais avait été nommé secrétaire général adjoint du P.C.F. lors du dix-neuvième congrès (4-8 février 1970), puis secrétaire général lors du vingtième congrès (13-17 décembre 1972), M. Waldeck Rochet devenant président d'honneur du parti.

LES « DÉPORTÉS » DU TRAVAIL

Une lettre de Cavanna

Appelez-les donc comme vous voudrez !

Le Monde daté du jeudi 13 mars a publié, sous le titre « Faut-il les appeler « *déportés* » ? » une lettre d'un M. Jean Chesneaux, qui, à propos du tumulte fait autour du cas de Georges Marchais, donne libre cours à l'expression du mépris qu'il nourrit envers les anciens S.T.O., qu'il fourre tous, volontaires ou forcés, dans le même sac d'opprobre, regrettant amèrement qu'« *Augsbourg, ce n'était pas Auschwitz* ».

C'est une opinion. Il y en a de plus stupides. Il y en a même de plus haineuses. Je ne m'amuserais pas à y répondre si M. Chesneaux n'avait cru devoir l'appuyer de cet exemple :

« *A trente-cinq ans de distance, la France de 1980 ne témoigne-t-elle pas de quelque inconséquence en saluant du prix Interallié le « déporté du travail » Cavanna, de* Charlie-Hebdo ? »

Et bon, me voilà mis en cause.

J'avais cru (naïvement ?), en recevant le prix Interallié, que cette distinction récompensait les qualités littéraires d'une œuvre. J'en étais tout flambard. C'est pas tous les jours qu'on couronne d'un prix littéraire un ancien maçon, S.T.O. ou pas ! Voilà maintenant que ma joie tourne à l'aigre. Que je m'interroge. Ne devrais-je donc cette flatteuse récompense qu'à quelque louche intrigue de basse politique ? Les membres du jury de l'Interallié ne seraient-ils que des « sous-marins » staliniens grassement stipendiés par l'or de Moscou, et n'auraient-ils honoré mes *Russkoffs* que pour réhabiliter par la bande le leader du P.C. ? Ne serais-je qu'un fantoche ? Qu'un prétexte ?... Ah, messieurs de l'Interallié, si c'est cela, que vous me faites donc de mal !

Un autre journal (*Libération*, sous la signature de Serge July) m'accuse carrément d'avoir pondu sur commande une « apologie » du S.T.O. à seule fin de blanchir le camarade Marchais ! Ce Wolinski, n'est-ce pas, qu'on n'a pas foutu à la porte de *Charlie-Hebdo* malgré sa collusion avec *l'Huma*, c'est louche... Sacrés gros malins ! C'est qu'on ne la leur fait pas, à eux !

Eh bien, je ne savais pas, en racontant ma petite vie, susciter de tels remous !

Les Ruskoffs ne sont pas plus l'apologie du S.T.O. que l'apologie de la guerre. Ce récit, que j'ai voulu vrai jusque dans les moindres détails (je peux produire sur-le-champ cent témoins, français, russes, allemands, qui ont vécu LA-BAS, avec moi, toute l'aventure) n'est pas non plus une thèse, ni un plaidoyer, ni une pleurnicherie misérabiliste. Je ne sollicite ni la pitié ni l'admiration. Je raconte, c'est tout. N'est-il pas dédié « à *tous les bons cons qui ne furent ni des héros, ni des traîtres, ni des bourreaux, ni des martyrs, mais simplement, comme moi, des bons cons* » ? Je ne suis ni fier ni honteux d'avoir été un bon con. Je ne serais ni fier ni honteux si j'avais été ce qu'on appelle un héros.

M. Chesneaux s'indigne, à mon seul égard, deux fois en une : une fois pour l'« inconséquence » qui consista à attribuer l'Interallié à l'auteur des *Ruskoffs*, une fois pour celle qui consista à l'attribuer au rédac-chef de *Charlie-Hebdo*. Le S.T.O., je ne l'ai pas fait exprès, je n'ai donc pas à en être fier ou non. Par contre, si j'ai sujet d'être content de moi, c'est bien d'avoir, avec mes copains, fondé et maintenu, envers et contre tous, *Charlie-Hebdo* et *Hara-Kiri*, n'en déplaise à tous les MM. Chesneaux du monde. C'est pourquoi je signe (modestement) :

Cavanna,
déporté du travail
(et, fier comme un pou) :
rédacteur en chef
de *Charlie-Hebdo*

L'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

« On ne commémore pas Waterloo »

« *On ne commémore pas Waterloo* », affirme M. François Pic-Paris, maire de Saint-Léger-en-Yvelines, une des six cents personnes qui ont protesté contre la commémoration, notamment par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) — du cessez-le-feu en Algérie (*le Monde* du 19 mars), en participant, samedi 22 mars, à une cérémonie à l'Arc de triomphe. « *Cette commémoration est une insulte à nos morts* », explique l'un. « *On ne fête pas*, affirme un autre, *la perte de douze départements français.* »

Nombreux sont les parachutistes en béret rouge ou vert, les anciens de l'O.A.S., les jeunes aux cheveux courts soucieux de défendre « *le souvenir de leurs aînés* ». M. Jean-Marie Le Pen (Front national, extrême droite), candidat à la présidence de la République, est là, « *fidèle au poste* » : « *Cette commémoration est imbécile et outrageante* », affirme-t-il, avant de reprendre sa conversation avec un parachutiste de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), qui l'invite, avec insistance, à passer chez lui. Nombreux sont aussi les membres du parti des Forces nouvelles et du GUD (Groupe union défense), présents à cette manifestation.

Le général Jouhaud s'est recueilli, en écoutant la sonnerie aux morts, devant la gerbe « *Aux civils et militaires morts pour l'Algérie française* ». Il serre ensuite la main de chacun des vingt porteurs de drapeau, figés dans un grand recueillement.

Après la manifestation, on parle de « *ces communistes qui baptisent des rues de la date du 19 mars* ». Un autre crie : « *Vive la France, à bas les cosaques* », mais la plupart sont surtout heureux de se retrouver entre eux. M. Pierre Descaves, délégué général du Comité d'action pour le respect de la mémoire des civils et militaires morts pour l'Algérie française, qui après l'initiative de la manifestation, évoque la mémoire de son père, commissaire de police en Algérie, tué sur les barricades en 1958.

Ces hommes et ces femmes n'ont-ils rien appris ni rien oublié ? Il le semble : « *En réalité, nous n'avons pas fait la guerre au peuple algérien*, lit-on dans un tract, *mais au F.L.N. A nos côtés, se trouvaient des milliers d'Algériens, de harkis, d'anciens combattants, qui, sur tous les champs de bataille, avaient témoigné de leur fidélité à la France.* » — N. B.

Une mise au point de l'U.N.C.-A.F.N.

Nous recevons de M. F. Porteu de la Morandière, président de l'U.N.C.-A.F.N., la lettre suivante :

J'ai été étonné de lire dans *le Monde* daté 19 mars un article sous la plume de M. Marek selon lequel la Fédération nationale des combattants en Algérie, Tunisie, Maroc, se prétendant la seule association spécifique des combattants en Algérie, Tunisie et Maroc, voulait célébrer l'anniversaire du « cessez-le-feu » du 19 mars 1962.

Je crois devoir faire une mise au point en rappelant simplement que l'Union nationale des combattants en Afrique du Nord (U.N.C.-A.F.N.), fondée en 1958, en pleine guerre d'Algérie, est certainement la plus importante association « spécifique » des combattants en Afrique du Nord existant actuellement.

Pourtant, notre association n'a jamais voulu participer à des cérémonies tendant à célébrer le cessez-le-feu prévu par les accords d'Evian signés le 18 mars 1962.

En effet, nous considérons que le cessez-le-feu n'a pas été appliqué, puisque légalement la guerre d'Algérie s'est poursuivie jusqu'au 2 juillet 1962, date à laquelle les unités françaises cessent d'être reconnues comme combattantes.

D'autre part, nous considérons qu'il est absurde d'honorer nos camarades tombés au champ d'honneur dans les djebels à l'occasion de l'anniversaire des accords d'Evian, qui instituaient précisément l'inverse de ce pourquoi ils sont morts.

Enfin, nous pensons qu'il est scandaleux de considérer la guerre d'Algérie comme terminée le 19 mars 1962 en oubliant tout simplement le sacrifice de nos compagnons d'armes français musulmans qui ont été massacrés entre ce « cessez-le-feu » et le 2 juillet 1962, date de l'indépendance (...).

Par ailleurs, nous pensons que le monde combattant français se doit d'apporter à notre pays, si divisé, si déchiré entre des tendances politiques divergentes, un message d'union et de solidarité.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé, et obtenu, que le 11 novembre devienne une « journée nationale du souvenir » englobant dans un même hommage tous les morts pour la France, à quelque génération qu'ils appartiennent. (...)

D'ANCIENS PARACHUTISTES S'OPPOSENT A L'INAUGURATION D'UNE « RUE DU 19-MARS 1962 »

De notre correspondant

Tours. — Surprise, dimanche matin 23 mars, pour les personnalités municipales venues dévoiler à La Riche, un faubourg de Tours, la plaque de la « rue du 19-Mars-1962 » : une pancarte portant l'inscription « rue des Combattants en A.F.N. 1952-1962 » occupait l'emplacement prévu et une quarantaine d'anciens parachutistes, accompagnée d'adhérents du Front national et de l'ANFANOMA, s'étaient installés sur les lieux affichant fermement leur volonté de s'opposer à l'inauguration.

Constatant l'impossibilité dans laquelle elles étaient d'apposer la plaque officielle, les personnalités ont brûlé l'étape et se sont rendues au cimetière pour la suite de la cérémonie.

Ce n'est qu'après le départ des manifestants que la plaque commémorant le cessez-le-feu d'Algérie a enfin pu être posée.

• *La trente-huitième liste des unités* reconnues combattantes en Afrique du Nord vient d'être publiée au *Bulletin officiel des armées* n° 10 du 10 mars 1980. Elle concerne les unités de transmissions.

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU P.S.U.

Faut-il changer la politique ?

Le parti socialiste unifié (P.S.U.) a organisé à Paris, le samedi 22 et le dimanche 23 mars à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation, une assemblée générale, qui devait permettre à ses militants de réfléchir ensemble sur la contribution qu'ils peuvent apporter à l'émergence d'une force politique nouvelle, capable de représenter les aspirations à d'autres formes d'organisation sociale, en surmontant les obstacles sur lesquels l'union de la gauche avait buté.

Les débats ont d'abord porté, samedi, sur la perspective dans laquelle se situe le P.S.U. et sur le chemin parcouru par le parti lui-même, mais aussi par ceux de ses militants qui ont poursuivi leur action hors de ses rangs. Dimanche, une série de « carrefours » avaient pour objet de préciser la problématique actuelle du P.S.U., avant de discuter, avec les représentants d'autres courants politiques, de la question : « *Faut-il inventer d'autres manières de faire de la politique ?* »

Les militants du P.S.U. se sont, notamment, interrogés sur les possibilités d'une « *alternative au productivisme* » et sur le rapport existant entre deux revendications, qui tendent, l'une, à réduire le temps de travail, l'autre, à en modifier la nature et l'organisation. Ils estiment que, dans la classe ouvrière, le projet politique actuellement dominant est animé par le désir que le travail tienne le moins de place possible dans la vie, plutôt que par celui de changer ce travail. Il en résulte, pour le P.S.U., plusieurs questions : quels rapports doit-il entretenir avec la gauche « traditionnelle » ? Comment faire le partage entre les propositions qu'il avance et celles de ce qu'il appelle la « *social-démocratie rénovée* », incarnée par M. Michel Rocard, et la « *bourgeoisie moderniste* » ? Quels liens nouer avec les « mouvements sociaux » où s'expriment les préoccupations que le P.S.U. juge novatrices ?

Cette dernière question a été soumise à une épreuve pratique, dimanche après-midi, lors du débat auquel participait M. Brice Lalonde, animateur du réseau des Amis de la Terre (RAT). Après M. Jean Elleinstein, qui a souligné que « *sans la prise en compte de l'expérience sociale et culturelle des travailleurs, il n'y aura pas de rénovation et de succès de la gauche en France* », M. Gérard Molina, autre membre du parti communiste, avait expliqué dans quelles conditions et pour quelles raisons des militants socialistes, communistes ou n'appartenant à aucun parti ont lancé la pétition « *Pour l'union dans les luttes* », qui a réuni près de cinquante-cinq mille signatures et autour de laquelle se sont constitués une centaine de « collectifs », réunissant des militants de gauche et des syndicalistes.

M. Victor Leduc, membre du secrétariat national du P.S.U., a insisté sur la nécessité, pour changer la politique, de « *faire émerger une nouvelle force politique* », affirmation qui s'opposait implicitement à l'orientation de ceux qui croient possible d'engager un mouvement de transformation sociale sans en critiquer tous les aspects dans un projet global.

M. Lalonde est soupçonné par les militants du P.S.U., dont il fut membre, de chercher ainsi à diluer le politique, et les choix qu'il impose, dans une pratique opportuniste de la lutte pour des objectifs limités.

Il faut, selon M. Lalonde, introduire la démocratie dans l'espace que contrôlent les institutions, cela par le droit d'initiative référendaire, par une conception du rôle de l'élu qui consisterait à « *limiter l'Etat, et non à s'en servir pour changer la société* », et par l'invention d'une « *consommation politique* ». « *Faisons le* Que choisir ? *de la politique*, a-t-il proposé. *Comparons les discours et les actes des hommes politiques, afin de savoir quels sont ceux qui offrent les meilleures garanties.* »

Ce discours a été vivement critiqué, notamment par M. Stélio Farandjis, membre du P.S., et l'un des initiateurs de la pétition « Pour l'union dans les luttes » et par M. Serge Depaquit, membre du secrétariat national du P.S.U. Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a dû intervenir pour inviter l'auditoire à faire preuve de tolérance vis-à-vis de M. Lalonde. « *La politique résiste*, a constaté celui-ci. *Il faudrait peut-être se demander pourquoi.* » — P. J.

AU CABINET DE M. MÉHAIGNERIE

M. Philippe du Mesnil est nommé par arrêté paru au *Journal officiel* du 16 mars 1980 conseiller technique au cabinet du ministre de l'agriculture. Ingénieur du génie rural des eaux et forêts, M. du Mesnil sera chargé de suivre les dossiers des productions végétales, des produits méditerranéens et du Grand Sud-Ouest, dossiers qui étaient précédemment à sa charge dans son poste de chargé de mission à la direction de la production et des échanges du ministère.

Les élections cantonales...

MARNE : canton de Reims-VII (2e tour).

Inscr., 19 318 ; vot., 4 617 ; suffr. expr., 3 762. M. Michel Voisin, m. de Cormontreuil, P.S., 3 762 voix, ELU.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. René Tys, ancien député adjoint au maire de Reims, P.C., récemment décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 337 voix contre 2 677 à M. Jean-Luc Faivre, mod. maj., sur 8 314 suffrages exprimés, 8 864 votants et 15 382 inscrits.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Michel Voisin (P.S.) était arrivé en tête avec 2 844 voix contre 2 331 à M. Claude Derycke (P.C.), 842 à M. Michel Legros (R.P.R.), 792 à M. Jean-Marc Roze (U.D.F.), 330 à M. Henri Baetche (act. loc.) et 67 à M. Pierre-Jacques Thomassey (M.R.G.). Il y avait eu 206 suffrages exprimés, 7 397 votants et 19 318 inscrits.

Seul à pouvoir se maintenir au second tour, M. Derycke, secrétaire de la fédération départementale du P.C., s'était retiré en faveur du candidat socialiste. Ce dernier, âgé de trente-huit ans, maire de Cormontreuil depuis le 6 juin 1979, date à laquelle il a succédé à M. Boucher, démissionnaire pour raison de santé, est maître assistant à la faculté des sciences de Reims. Au second tour, seul en lice, il obtient 918 voix de plus qu'au premier tour, soit moins de 40 % des suffrages communistes du premier tour.]

MARTINIQUE : canton de Fort-de-France-IV (1er tour).

Inscr., 11 265 ; vot., 4 316 ; suffr. expr., 4 117. MM. Claude Lise, P.P.M., 2 200 voix ; Joe Sainte-Rose, U.D.F., 1 189 ; Mme Aimée Populo, R.P.R., 635 ; M. Georges Décieux, ss étiq., 93. *Ballottage*.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Arthur Régis, directeur du « Progressiste », organe du Parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), qui s'était démis de son mandat, en janvier dernier, pour protester contre « l'envahissement de la Martinique par les métropolitains » (« le Monde » daté 23-24 mars).

Le candidat du mouvement autonomiste, M. Lise, recueille 53,44 % des suffrages exprimés, mais il n'est pas élu, car son score représente moins du quart des électeurs inscrits. Il y a eu, en effet, 61,69 % d'abstentions, soit un peu plus encore qu'en mars 1976 (57,47 %).

En 1976, M. Régis avait, lui aussi, atteint au premier tour la majorité absolue en ayant recueilli 2 040 voix (50,45 %), mais lui non plus n'avait pas franchi le seuil du quart des inscrits. Il avait devancé M. Edmond Valcin, sénateur R.P.R. (1 743 voix, 43,10 %), ainsi que le candidat du parti communiste martiniquais (P.C.M., autonomiste), M. Guy Dufond (146 voix, 3,61 %) et celui du Mouvement socialiste martiniquais, M. Edgard Rodap (115 voix, 2,84 %).

Le résultat obtenu par M. Lise confirme l'audience du P.P.M. dans ce canton et l'impact de sa campagne contre le « génocide par substitution » dénoncé par M. Aimé Césaire, député, maire de Fort-de-France, leader de l'opposition. Le parti autonomiste gagne 3 points par rapport à 1976.

[La candidate du R.P.R. (15,42 %) est nettement devancée par M. Sainte-Rose, secrétaire départemental du P.R. (28,88 %). A l'issue de ce premier tour, le leader du mouvement gaulliste en Martinique, M. Michel Renard, conseiller général, maire du Marigot, n'a d'ailleurs pas caché son amertume, d'abord pour regretter le nombre des abstentionnistes, ensuite pour se plaindre de l'attitude de ses alliés de la majorité départementaliste.

Il a notamment déclaré : « Les gens ont préféré aller à la plage ou rester chez eux. Dans quelques mois ils le regretteront peut-être, lorsqu'ils recevront quelques grenades en pleine figure. Au cours de cette campagne électorale, j'ai découvert l'hypocrisie, les combines en tous genres, et je laisse aux militants R.P.R. le soin de décider en leur âme et conscience le candidat sur lequel ils doivent reporter leurs voix. » Cette déclaration traduit un net raidissement du leader gaulliste à l'égard de l'U.D.F. Avant le scrutin, M. Renard avait indiqué, en effet : « En cas de second tour, le report des voix se fera automatiquement au sein de la majorité sur le candidat qui sera arrivé en tête. »]

MOSELLE : Rombas (1er tour).

Inscr., 23 293 ; vot., 13 429 ; suffr. expr., 13 039. MM. Jean Kiffer, anc. dép., m. d'Amnéville, CNIP, 7 291 voix, *ELU* ; Nicolas Schiffler, P.S., 3 198 ; Paul Loparelli, P.C., 2 550 voix.

[A la suite d'un recours déposé par le candidat socialiste, M. Nicolas Schiffler, le Conseil d'Etat avait annulé l'élection de M. Jean Kiffer, acquise au second tour des élections cantonales de mars 1979 par 8 433 voix contre 7 960 à M. Schiffler sur 16 393 suffrages exprimés, 16 848 votants et 22 893 inscrits.

Au premier tour de mars 1979, M. Kiffer était arrivé en tête avec 7 527 voix contre 4 347 à M. Schiffler et 3 669 à M. Loparelli (P.C.) sur 15 543 suffrages exprimés, 16 089 votants et 22 893 inscrits.

Par rapport au scrutin de mars 1979, M. Kiffer progresse : l'ancien député, qui avait recueilli 48,42 % des suffrages exprimés il y a un an au premier tour et 51,44 % au second, en obtient cette fois 55,91 %. Par rapport au premier tour de mars 1979, le P.S. perd 3,44 points (24,52 % contre 27,96 %) et le P.C. 4,05 points (19,55 % contre 23,60 %).]

SEINE-MARITIME : canton de Fontaine-le-Dun (2e tour).

Inscr., 3 414 ; vot., 2 909 ; suffr. expr., 2 872. MM. Marie-Bernard Ducroix, P.S., 1 472 voix, *ELU* ; Henri Bennetot, U.D.F., 1 400.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation décidée par le conseil d'Etat de M. Bennetot (U.D.F.) qui, conseiller général sortant, avait devancé de 10 voix sur 2 870 suffrages exprimés M. Ducroix (P.S.) au second tour des élections cantonales de mars 1979.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Bennetot, maire d'Anglesqueville-la-Bras-Long, était arrivé en tête avec 1 394 voix, contre 1 192 à M. Ducroix, 150 à M. Sylvain Hue (P.C.) et 56 à Mme Agnès Marie sur 2 792 suffrages exprimés, 2 759 votants et 3 416 inscrits.

M. Ducroix, instituteur qui recueille 51,25 % des suffrages exprimés, obtient 74 voix de plus que le total des voix de gauche au premier tour, lequel représentait 51,73 % des suffrages exprimés. Le conseiller sortant, candidat unique de la majorité, gagne 96 suffrages d'un tour à l'autre, et de 0,46 point en pourcentage.]

...et municipales

ALPES-MARITIMES : La Brigue (1er tour).

Inscr., 718 ; vot., 687 ; suffr. expr., 672. Liste brigasque indépendante (sans étiq.), conduite par le maire, M. Marchiol : entre 352 et 339 voix, 5 sièges ; liste d'entente brigasque (sans étiq.) : entre 328 et 307 voix.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, où cinq sièges étaient vacants à la suite du décès de deux élus et de la démission de trois autres, dont le maire, M. Merchiol.]

LOIRE-ATLANTIQUE : Malville (1er tour).

Inscr., 1 070 ; vot., 693 ; suffr. expr., 680. Liste pour l'union et l'action soutenue par la majorité du conseil et l'ancien maire, 295 voix en moyenne ; liste pour l'union et pour la défense, soutenue par la minorité du conseil, 230 voix en moyenne ; liste pour la participation à la gestion, soutenue par 6 P.S., 96 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour 3 sièges.*

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, dont deux membres étaient décédés, après la démission du maire, M. Marc Varin (mod.) s'était démis de son mandat en février dernier à la suite d'un désaccord sur le plan d'occupation des sols.]

RHONE : Monsols (2e tour).

Inscr., 529 ; vot., 389 ; 389 ; suffr. expr., 383. Les sept candidats élus ont recueilli entre 201 voix (M. Aimé Gauthier) et 142 (M. Jean Véré).

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de sept conseillers municipaux qui s'étaient démis de leur mandat à propos d'un désaccord portant sur une implantation scolaire. Un huitième, M. Pierre Michon, mod., premier adjoint sortant, avait été réélu au premier tour avec 183 voix sur 529 inscrits, 360 votants et 345 suffrages exprimés. Les autres suffrages s'étaient portés sur vingt et un noms.

Au second tour, quatre conseillers démissionnaires ont été réélus. Les trois nouveaux élus sont favorables au maire, M. Pierre Laurent (mod. maj.). Ce dernier dispose désormais de la majorité au sein du conseil municipal avec huit sièges contre cinq à la tendance minoritaire.

Le candidat du parti communiste, M. Charles-Martin Cochet, qui a obtenu 133 suffrages au second tour, fait deux fois plus de voix que lors des précédentes consultations.]

VENDEE : L'Ile d'Yeu (1er tour).

Inscr., 3 481 ; vot., 1 721 ; suffr. expr., 1 590. List. pour l'Union ilaise (mod. maj.) : MM. Bernard Girard, 1 039 voix ; Marc Ricolleau, 1 097 ; Mme Michèle Doucet, 899, *3 siège.* ; liste pour le Réveil ilais (div. g.) : M. Groc (tête de liste), 595.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, dont deux membres avaient donné leur démission, après le décès du maire, Raymond Crouzette, survenu le 4 mars dernier. En mars 1977, la liste conduite par Raymond Crouzette et composée de vingt-trois candidats modérés avait été élue.

Le successeur de Raymond Crouzette pourrait être M. Jean-Claude Bernard (mod. maj.), actuel conseiller municipal et ancien conseiller général.]

هكذا من الأصل

Le Monde

société

M. SOISSON A LA SEMAINE DE LA JEUNESSE

Emploi, poterie et apolitisme

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a inauguré, samedi 22 mars à Paris, la deuxième Semaine de la jeunesse, à l'issue de laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing dialoguera avec des jeunes, samedi 29 mars, au Bourget (Seine-Saint-Denis).

Les organisateurs de cette deuxième Semaine de la jeunesse, qui a lieu porte de Versailles, à Paris, du 22 mars au 3 avril (*le Monde* du 22 mars), ont promis plusieurs milliers d'emplois pour les jeunes. Or plusieurs dizaines d'offres d'emploi seulement étaient proposées samedi 22 mars par l'Agence nationale pour l'emploi, dont les délégués se contentaient le plus souvent de bonnes paroles. « *Moi,* disait l'un à une fille anxieuse de dix-huit ans qu'accompagnait son père, *je mise au tiercé pour le B.T.S.* » Les jeunes apprendront néanmoins sur une pancarte officielle de ce stand que « *les grandes entreprises sont au service de l'emploi* ».

On devait aussi, grâce à la Semaine de la jeunesse, tout apprendre de « *la protection de l'environnement, les énergies douces et la lutte contre la pollution de l'eau* ». En fait, les 15 000 mètres carrés de l'exposition sont occupés essentiellement par de grosses entreprises, de la régie Renault à E.D.F., du Crédit du Nord à Thomson. Quelques bénévoles venus pour une démonstration de poterie ou de tissage et quelques hôtesses pratiquant une pédagogie extrêmement passive, pour 180 F par jour, ne semblent pas retenir l'attention des visiteurs. Seuls, des militaires leur montrent patiemment l'usage d'un engin anti-missile de simulation.

De multiples démonstrations de sport, de la boxe au judo, sont attribuées, à l'exception, par exemple, du skate-board à des spécialistes de divers clubs. Les jeunes visiteurs, comme devant une télévision, regardent, bouche bée.

Plusieurs centaines de jeunes sont pourtant venus, samedi 22 mars, la plupart d'ailleurs sur invitation gratuite (vingt mille cartes ont été distribuées ainsi par le Centre d'information et de documentation jeunesse). La plupart de ces visiteurs semblent satisfaits, à l'exception d'un étudiant qui regrette l'absence de tout stand sur la musique : « *On voit plein de trucs* », dit l'un (treize ans), qui porte trois énormes sacs de tracts. « *Il y a tout* », affirme un autre (dix-sept ans), qui, d'habitude, le samedi après-midi, ne fait rien. A-t-il eu des idées nouvelles en visitant ce salon ? Il reconnaît que non, malgré les dizaines de stands et les centaines de panneaux sur lesquels il n'a jeté qu'un regard distrait.

Les critiques du parti socialiste et des Scouts de France, dénonçant le caractère commercial et publicitaire de cette manifestation, sont rarement reprises par les visiteurs. Seul un garçon de dix-neuf ans, un des rares à porter les cheveux longs, trouve que « *tout ça pue le fric* ».

Tel n'est pas l'avis pourtant de Mme Francine Londez, qui représente l'Association pour la semaine de la jeunesse, présidée par M. Pierre Magnan : « *Les 3 millions du budget,* explique-t-elle, *ont servi à payer la location (300 000 F), les techniques, l'installation, des prestations et les salaires de dix personnes pendant six mois.* » Mme Londez explique le refus opposé à la C.G.T. d'avoir un stand par « *l'absence d'intérêt des jeunes pour la politique, notamment cette année* ». Le choix des exposants ? Il est guidé, dit-elle, par la nécessité d'un contact direct entre les organisations représentées et la jeunesse, même si elle reconnaît connaître très mal les milieux spécialisés des associations de jeunesse.

NICOLAS BEAU.

★ Salon des expositions de la porte de Versailles, tous les jours, de 12 h. à 21 h. Prix d'entrée : 5 F.

FAITS DIVERS

CINQ JEUNES GENS ASPHYXIÉS DANS LEUR VOITURE

Cinq jeunes gens ont été trouvés morts asphyxiés dans une voiture, le dimanche 23 mars, près de Bauzy dans le Loir-et-Cher.

Selon les premiers renseignements, les cinq victimes étaient parties pour une « chasse aux lapins » à bord d'une Renault 4. La voiture s'est embourbée sur un chemin en plein bois, loin de toute habitation. Ne pouvant dégager le véhicule, les jeunes gens décidèrent d'attendre le lever du jour à l'intérieur de leur véhicule en fermant toutes les issues et en laissant le moteur tourner pour en assurer le chauffage.

Les victimes habitaient dans la région. Il s'agit de Mlle Dominique Bailly et de MM. Bertrand Roue et Franck Houry demeurant à Bracieux, de Mlle Isabelle Goutte de Contres et de M. Joël Brault de Tours-en-Sologne.

En Italie

TROIS CARABINIERS TUÉS DANS UN HOLD-UP A TURIN

Turin (A.F.P.). — Trois carabiniers ont été tués par des malfaiteurs au cours d'un hold-up commis dans un autobus transportant des sacs postaux, lundi matin 24 mars, à Turin.

L'autobus — qui assure des services de transport urbain normaux — se trouvait à la périphérie de Turin lorsque trois passagers ont brandi soudain des armes. Les carabiniers ont tenté de réagir et ont été aussitôt abattus. Les bandits ont obligé le chauffeur à poursuivre la route jusqu'en banlieue, près de la bourgade de Beinasco, puis ont pris la fuite avec les sacs postaux à bord d'une voiture qui les attendait.

L'an dernier, un commando de la Mafia avait tué trois hommes qui escortaient un de leurs membres pour un transfert.

● *Radioactivité anormale à Okinawa.* — Les autorités japonaises viennent de demander aux Etats-Unis qu'ils enquêtent sur le taux de radioactivité anormalement élevé mesuré dans les eaux de la base navale américaine de White-Beach (île d'Okinawa), après le passage du croiseur nucléaire américain *Long-Beach* (142 000 tonnes). Bien que nettement inférieur au seuil de tolérance, le taux de radioactivité mesuré aurait été, selon l'agence japonaise pour les sciences et la technologie, supérieur de 30 % à 40 % à la norme habituelle. *(A.F.P., U.P.I.)*

JUSTICE

APRÈS LE DÉCÈS DE TROIS PATIENTES À LOURDES

Réquisitoire modéré au procès des médecins poursuivis pour des avortements illégaux

Tarbes. — Les débats du procès intenté au docteur Libert Chatenay, chirurgien-chef de la clinique Notre-Dame, à Lourdes, actuellement âgé de soixante-treize ans, poursuivi pour trois homicides involontaires de jeunes femmes venues parmi tant d'autres se confier à lui pour des interruptions volontaires de grossesse sollicitées après le délai légal de dix semaines (« le Monde » du 20 mars), se sont déroulés les 21 et 22 mars devant le tribunal de grande instance de Tarbes. Avec le docteur Chatenay étaient poursuivis pour complicité le docteur Madeleine Larrat, de Pau, responsable durant une certaine période du centre d'orthogénie du planning familial de cette ville, le docteur Jacques Bergès, d'Oloron (Pyrénées-Atlantiques) et le docteur Michel Lesbordes, exerçant à Sabres (Landes). Tous trois avaient conseillé à des femmes en détresse de s'adresser à la clinique Notre-Dame de Lourdes.

De notre correspondant

D'avril à octobre 1978, trois jeunes femmes, deux Espagnoles, Mme Marie-Thérésa Solsena, habitant le Pays basque espagnol, Mlle Calvo Ballester, aide-soignante à Saragosse, et une agricultrice française, Mlle Michelle Théaux, d'Os-Marsillon (Pyrénées-Atlantiques), décédèrent à la clinique Notre-Dame, ce qui entraîna une enquête judiciaire. Les deux dernières victimes n'avaient pas vingt-deux ans et la première était âgée de quarante-cinq ans.

La clinique, qui n'avait à son service que quatre infirmières, n'offrait pas, semble-t-il, les garanties requises pour des interventions chirurgicales délicates. Lors des heures précédant le décès de Mlle Théaux, ce fut le fiancé de celle-ci qui, pour aider le docteur Chatenay, dut aller précipitamment chercher au centre de transfusion sanguine de Pau des flacon de sang supplémentaires, dont la clinique de Lourdes se trouvait démunie pour faire face aux hémorragies de la jeune malade.

Les équipements de l'établissement étaient à ce point dépassés que, pour son extension et sa modernisation, le docteur Chatenay avait contracté un prêt de 1 300 000 francs pour pallier ces carences. Il est significatif, d'ailleurs, que cette clinique n'ait trouvé finalement, l'an dernier, acquéreur qu'au prix de 680 000 francs auprès d'une société immobilière, alors que la villa que M. Chatenay possédait à Biarritz, et dont la vente a été aussi consacrée au remboursement du prêt, a produit 480 000 francs. L'accusation a relevé que, en trois ans, sur mille interventions pratiquées par le docteur Chatenay, neuf cent onze avaient concerné des « K 30 », c'est-à-dire des avortements au-delà des limites légales, que le médecin préférait ranger sous la dénomination d'interruption volontaire de grossesse de femmes en détresse.

Une forte personnalité

En 1977, le docteur Chatenay avait produit une déclaration de revenus surprenante de 36 947 francs, pour laquelle il avait payé 1 961 francs d'impôts.

Le docteur Chatenay témoignait depuis toujours, selon ce qu'a préalablement rappelé le président, M. Paul Laventure, d'une forte personnalité. Ancien adjoint du maire de Lourdes à la Libération, il avait ses inconditionnels. Il soignait gratuitement les pauvres et les marginaux. Au moment des faits, il avait édité à compte d'auteur un luxueux ouvrage sur les signes du zodiaque, et, en août 1979, malgré son inculpation, il s'était manifesté publiquement dans l'affaire des incendies de la ferme de Seron (*le Monde* du 17 août) 1979), en se rangeant dans le camp de ceux qui soutenaient la thèse de phénomènes parapsychiques.

A l'ouverture des débats, le procès devait mobiliser la rue. A l'initiative d'un collectif de soutien aux trois médecins inculpés de complicité, des délégations du Planning familial, de l'Association des centres d'interruption de grossesse, de la C.F.D.T., de la FEN, du P.S., de la L.R.C., avaient appelé à la manifestation. Pour apaiser cette émotion, le procureur de la République, M. Hervé Robin, devait rappeler immédiatement que l'information ouverte contre le docteur Chatenay visait uniquement, à l'origine, le délit d'homicide involontaire. Les poursuites pour pratique d'avortements illégaux et pour complicité des trois médecins ont été, par voie de conséquence, engagées parce que trois jeunes femmes étaient mortes en l'espace de six mois.

D'ailleurs, après l'audition des cinquante-quatre témoins cités par la défense (pour la majorité des médecins témoignant en faveur de leurs trois confrères et un ancien prisonnier de guerre rendant hommage à la générosité du comportement du docteur Chatenay dans son camp), le ministère public s'est employé dans son réquisitoire à dépassionner l'affaire. Le climat s'était en effet encore tendu samedi matin au deuxième jour du procès, après la prise de position publique à Paris de quatre cent cinquante membres du Syndicat de la médecine générale (S.M.G.) demandant à être inculpés « *pour des agissements semblables à ceux reprochés aux trois médecins comparaissant à Tarbes et qui n'avaient fait,* selon eux, *que venir en aide à des femmes en détresse* ».

Mais, dans son réquisitoire, M. Robin n'a demandé au tribunal que la peine la plus minime et le relèvement immédiat des incapacités d'exercer qui pourraient découler des condamnations éventuelles.

Contre le docteur Chatenay, le ministère public a requis une peine de cinq ans d'emprisonnement avec sursis. Pour ce qui le concerne, l'interdiction d'exercer devenait sans objet, car le chirurgien, incarcéré pendant quelques semaines après son inculpation, puis remis en liberté, a pris sa retraite au début de 1979.

Le ministère public a souligné des « *fautes exclusives impardonnables, trois femmes étant mortes parce que le docteur Chatenay a été incompétent* ». Et il devait ajouter : « *Je n'ai pas à apprécier par ailleurs si la loi provisoire Veil était bonne ou mauvaise. Elle doit simplement s'appliquer à cette affaire.* »

Les défenseurs des trois médecins poursuivis pour complicité ont fait valoir pour soutenir leur demande de relaxe que 50 % des interruptions de grossesse se situant au-delà du délai de dix semaines, avec les dangers qu'elles comportent, sont imputables aux médecins hostiles aux interruptions de grossesse et qui font en sorte de refuser l'assistance de la loi aux femmes en détresse.

Le procès a fait ressortir cette anomalie : avant que l'affaire ne débouche sur un plan judiciaire, le docteur Chatenay avait été mis en demeure à plusieurs reprises par la direction des services de santé des Hautes-Pyrénées de ne plus continuer à être son propre anesthésiste dans sa maternité. Il avait obtenu plusieurs sursis successifs de la mesure de fermeture envisagée par les services de la santé des Hautes-Pyrénées.

Les débats ont pris un moment un tour politique avec la déposition en faveur du docteur Lesbordes, de Sabres, de M. Roger Duvoure, député (P.S.) des Landes. « *Devant l'ampleur des problèmes de misère humaine dont sont victimes les femmes en détresse, une autre loi que la loi Pelletier ayant relayé la loi provisoire Veil apparaît nécessaire* », a dit le député, qui a estimé que les propos qu'il tenait devaient avoir des échos et des prolongements devant le parlement.

GILBERT DUPONT.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Deux attentats ont été commis contre les locaux d'Electricité de France.* — A Toulouse, samedi matin 22 mars, un engin incendiaire placé dans un garage d'E.D.F. a provoqué des dégâts importants. Trois véhicules et des installations électriques ont été détruits. A Perpignan, dimanche 23 mars, un cocktail Molotov, lancé contre le bureau de l'agence centrale d'E.D.F., n'a, lui, causé que des dégâts légers. Ces deux attentats n'ont pas été revendiqués.

● *Les deux étudiants sénégalais,* Cheikh Aidara, vingt-neuf ans, et Lamine Faye, vingt-sept ans, qui dans la nuit du 3 au 4 décembre dernier avaient tué à Paris la compagne de Cheikh Aidara, Marie-Claude Pascal, et son enfant, Daro, deux mois et demi, ainsi que la fille aînée de Cheikh Aidara, Maïmouna, sept mois (*le Monde* du 6 décembre), étaient, selon les experts psychiatres, en état de démence au moment des faits. Ils viennent de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu de la part de M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction à Paris. Les deux hommes vont être expulsés vers le Sénégal.

POLICE

BIBLIOGRAPHIE

« LA PROVOCATION », de Régis de Castelnau Daniel Voguet et François Salvaing

Le 23 mars revu et corrigé par le P.C.F.

C'était il y a tout juste un an. Le 24 mars 1979, Paris s'éveillait dans des parfums de mai 1968. Place de l'Opéra ou gare de l'Est, on se frottait les yeux devant un décor de guerre civile : vitrines brisées et pillées, trottoirs jonchés de débris, vestiges de barricades en travers des boulevards. Déjà, les journaux publiaient des images hallucinantes d'incendies, d'affrontements « sauvages » dans divers quartiers. « Ça a mal fini », titrait un journal à propos de la manifestation de soutien aux sidérurgistes organisée la veille par la C.G.T. Nul n'avait de mot assez dur pour dénoncer ces étranges et providentiels autonomes qui allaient permettre, quelques jours plus tard, au gouvernement de se demander s'il ne fallait pas interdire les manifestations dans le centre des villes, extrémité devant laquelle il finit pourtant par reculer.

Mais, peu à peu, une autre vérité se faisait jour. La passivité des forces de l'ordre devant les premiers actes de vandalisme étonnait jusqu'aux policiers eux-mêmes. La personnalité de certains « casseurs » — non pas de ceux qui furent arrêtés, mais d'autres, pris en flagrant délit par les photographes — détonnait avec les explications officielles. Avec la mésaventure du gardien de la paix Gérard Le Xuan — tiens, qu'est-il devenu ? — on apprenait que des policiers, sous couvert de « contrôle » du déroulement de la manifestation, s'infiltraient parmi les casseurs, « *vrais policiers-faux autonomes* », lançant gaillardement le pavé ou le cocktail Molotov sur leurs collègues C.R.S.

Ainsi se faisait jour une sorte de conjuration machiavélique de docteurs Folamour qui avaient — mal — joué avec le feu, en croyant créer dans l'opinion à la fois une lassitude devant les manifestations de rues et un retournement dans son attitude à l'égard des problèmes sociaux dans leur ensemble. Un coup monté qui s'achevait en apothéose dans les « procès » des « autonomes ». Des procès ? Non, des caricatures de procès devant le tribunal des flagrants délits, avec des témoins — tous policiers — disant presque tous la même chose au mot à mot, capables de dons divinatoires évidents au point d'avoir vu — de leurs yeux vu — attaquer des banques qui ne l'avaient jamais été, ou d'avoir reçu sur la tête les grilles d'arbres de la rue La Fayette, d'où le dernier arbre a disparu depuis des lustres... Et pourtant, la réalité était bien là : il y avait bien eu des vitrines brisées, des magasins saccagés, pillés. Mais par qui ?

Un journaliste et deux avocats communistes ont tenté de répondre à cette question. Par une enquête patiente et des témoignages multiples, ils ont reconstitué tous les instants de cette journée du 23 mars. Ils l'ont resituée dans le contexte de ce printemps qui, de Denain à Longwy, vit se multiplier entre « manifestants » et « forces de l'ordre » des incidents inexplicables autrement que par une volonté provocatrice. Pourquoi a-t-il fallu que cette enquête honnête soit gâchée, dans le livre, par l'interprétation que les auteurs croient bon de donner de tous ces événements, un parti pris qui ne permettra pas de retenir ce triple témoignage comme un document. Ces responsabilités que doivent supporter ensemble le pouvoir giscardien, la gauche non communiste et les « gauchistes » représentent de la part des auteurs une accusation trop dérisoire pour être crédible.

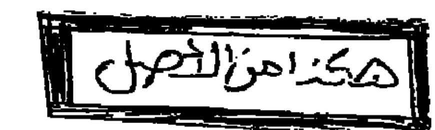
Une attitude nuancée

La « trahison » du P.S., le « jeu trouble » de la C.F.D.T. que le P.C.F. dénonce avec beaucoup de conviction depuis la rupture de l'union de la gauche, n'avaient peut-être pas leur place dans un livre comme celui-ci, fût-il une œuvre de militants. Quant à la négation du phénomène autonome, si elle se situe dans le droit fil de la doctrine communiste, elle est, elle aussi, difficilement admissible. Comment admettre, comme on nous le propose, que ces autonomes n'existent que dans l'esprit de quelques réactionnaires et dans les sous-sols de la place Beauvau ?

Enfin, elle n'est pas très élégante non plus cette manière d'attribuer au P.C.F. — dont l'attitude se révéla parfois nuancée au long de l'affaire du 23 mars — le rôle d'unique force de réaction contre la provocation, même si l'on doit honnêtement retenir qu'il est le seul, depuis, à réclamer la démission de M. Christian Bonnet. Des esprits retors ne pourraient-ils d'ailleurs prétendre avec la même force que les « organisations démocratiques » ont quelque responsabilité dans des incidents qu'elles savaient prévisibles — ainsi qu'il est dit dans le livre — mais qu'elles ont « laissé venir » ? Et d'insinuer que peut-être ces organisations avaient besoin de martyrs, à moins qu'elles aient tout simplement accepté de servir d'appât dans un piège monté par le pouvoir pour écraser ces encombrants « autonomes » qui les débordaient dangereusement dans tous les conflits du moment. Non, décidément, la « bande des trois » n'est peut-être pas seule en cause dans cette journée du 23 mars.

JAMES SARAZIN.

★ *La Provocation*, de Régis de Castelnau, Daniel Voguet et François Salvaing. Editions sociales, coll. « Notre temps/Tribune ». Environ 45 F.



Les Mousquetaires de la Distribution

CEUX QUI FONT BAISSER LES PRIX

La France compte 53 millions de consommateurs ayant en commun un sujet de préoccupation:
"La hausse des prix"
La France compte 280 Mousquetaires INTERMARCHÉ poursuivant un même combat:
"La guerre contre la vie chère"
Le 1er Février 1980, plus de 2000 prix ont été bloqués dans tous les INTERMARCHÉ.
Et, les prix de plus de 500 produits de consommation courante ont été baissés,
et cette baisse sera maintenue jusqu'au 30 Avril 1980 envers et contre toutes les pressions à la hausse.
Les Mousquetaires "INTERMARCHÉ" en prennent l'engagement
dans un document précis, écrit, distribué aux consommateurs:
"LE TARIF 500"
Ce tarif 500 est une arme efficace contre la vie chère car, non seulement les consommateurs pourront comparer les prix des produits entre eux (ils ont été rapportés à des unités de mesure normalisées: prix au kilo, au litre, etc...) mais encore ils pourront comparer entre elles les grandes surfaces... et choisir la moins chère.

Ceux qui font baisser les prix ont le droit d'avoir le sourire aux lèvres.



RELIGION

Le « dossier Küng » est publié sur l'initiative de l'épiscopat français

Les soixante-sept documents qui constituent l'essentiel de la correspondance entre le professeur Hans Küng, d'une part, et les autorités de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi et de la conférence épiscopale de la République fédérale d'Allemagne, de l'autre, viennent d'être publiés en français, sur l'initiative du secrétariat de la conférence épiscopale française, sous forme de Livre blanc (1).

L'échange de lettres s'est terminé par l'interdiction faite, par les instances romaines en décembre dernier, au théologien suisse de continuer à enseigner à la faculté de théologie de l'université de Tübingen en tant que « théologien catholique » (« le Monde » du 20 décembre 1979). Devant l'ampleur qu'a prise l'affaire — jusqu'en France, puisque Hans Küng a été invité par un certain nombre de personnalités françaises à animer un débat à Paris, après Pâques (« le Monde » du 15 février). — les évêques français ont jugé bon de livrer au public les pièces du dossier, afin que tous puissent « juger librement et loyalement de ce dont il s'agit ».

Si le dossier est présenté « sans commentaire ni jugement », l'avant-propos, rédigé par le secrétariat de l'épiscopat, comporte l'appréciation suivante exprimée récemment par Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale : « Je me rends compte que l'épiscopat allemand et le Saint-Siège ont fait preuve, depuis dix ans, de beaucoup de patience et d'un grand sens du dialogue. »

De beaucoup de patience ? Assurément, puisque l'échange de lettres s'est échelonné sur plus de douze ans (entre la publication du livre de Hans Küng, *l'Eglise*, en 1967, et la ratification par l'épiscopat allemand (au début de cette année) de la sentence romaine privant le théologien suisse de sa qualification de « théologien catholique ») et que le dossier ouvert sur le théologien par l'ex-Saint-Office remonte à l'année 1957.

D'un grand sens du dialogue ?

Un dialogue de sourds

Oui et non. Oui, si l'on considère que la correspondance ne comporte pas moins de cinquante-neuf lettres, certaines très longues ; non, dans la mesure où force est de constater que c'est le plus souvent un dialogue de sourds. Le malentendu s'installe dès l'origine, sur le but et la nature du « colloque » auquel le théologien est invité par la Congrégation romaine.

Convoqué péremptoirement le 30 avril 1968 pour un colloque qui doit avoir lieu une semaine plus tard, le théologien suisse répond qu'il est *« disposé à dialoguer »*, mais à certaines conditions. Il veut que la date soit fixée par consentement mutuel. Il exige l'envoi préalable de son dossier. Il demande aussi communication des questions en discussion ainsi que les noms des experts qui y participeront, l'usage de la langue allemande pour les discussions et le remboursement des frais de déplacement.

La Congrégation répond en accordant la première et la dernière condition, refuse de communiquer le dossier, puisqu'*« il ne s'agit pas d'un procès mais d'un colloque »* et passe les autres conditions sous silence. Ainsi s'engage une interminable bataille où les questions de procédure occultent continuellement les problèmes de fond. Le professeur Küng déclare *« ne pas pouvoir reconnaître une procédure comme « loyale, juste et non arbitraire » qui :*

» 1) Ne me permet pas d'étudier les dossiers ;

» 2) Prescrit un Relator pro auctore *que je n'ai pas choisi moi-même ;*

» 3) Ignore des limites claires de compétence ainsi que la possibilité de faire appel ;

» 4) Prévoit les délais de façon unilatérale. »

La Congrégation répond : *« Il ne faut pas considérer ce colloque comme une discussion libre et académique entre théologiens ou comme un échange de vues à la façon d'un congrès. Il s'agit bien plus d'un colloque au niveau scientifique que l'auteur tient avec des théologiens nommés par la Congrégation dans le but de connaître de façon très précise la doctrine de l'auteur et de la comparer avec les affirmations du magistère. »*

Le débat s'enlise

Alors que le débat s'enlise — du fait de ce malentendu fondamental, mais aussi à la suite de tactiques dilatoires utilisées par le théologien — Hans Küng aggrave son cas en publiant un autre livre, *Infaillible? Une interpellation*, et plusieurs articles de nature polémique dans la grande presse, telle la critique du *Motu proprio* de Paul VI sur les mariages mixtes, en 1970.

Les reproches faits par les théologiens romains à Hans Küng touchent surtout à l'ecclésiologie. Dans son livre *l'Eglise*, ne laisse-t-il pas entendre que l'Eglise de Jésus-Christ « subsiste » dans des Eglises autres que la catholique ? Quant à sa conception de l'infaillibilité — une permanence de l'Eglise dans la vérité malgré les erreurs individuelles — ne vide-t-elle pas complètement l'autorité non seulement du pape et des évêques mais aussi celle des conciles œcuméniques eux-mêmes ?

Par la publication de la déclaration *Mysterium Ecclesiae* en juillet 1973, qui se veut une réponse aux questions soulevées par Küng, sans le nommer, la Congrégation pour la doctrine de la foi cherche à mettre un terme à la polémique. Elle enjoint à Küng de ne plus professer des thèses en opposition avec la doctrine de l'Eglise, et déclare que son adhésion à cette déclaration *« mettrait fin à la procédure en cours »*. Au contraire, Küng répond publiquement que la Congrégation n'apporte *« aucune réponse fondée »* à ses interrogations (le *Monde* du 9 juillet 1973).

En février 1975, une nouvelle déclaration de la Congrégation enjoint au professeur Küng de ne plus professer des thèses en opposition avec la doctrine de l'Eglise, en ajoutant que cette prise de position *« conclut pour le moment l'action de la Sacrée Congrégation »*. *« Une trêve des hostilités plutôt qu'un cessez-le-feu »*, écrivions-nous à l'époque. En effet, Kung interprète le document comme *« l'aveu public que les procédures secrètes engagées contre moi se sont révélées inexécutables »*.

Affirmations insuffisantes

La querelle reprend de plus belle, avec la publication d'*Etre chrétien*, qui devient rapidement un best-seller, malgré ses huit cents pages. Après les questions écclésiologiques posées par les deux livres précédents, sur l'Eglise et l'infaillibilité, le contentieux, cette fois-ci, est « christologique ». On reproche à l'auteur de minimiser la divinité du Christ, *« Fils préexistant, envoyé par le Père »*, en insistant trop sur sa nature humaine, par l'emploi de termes comme mandataire, lieutenant, représentant, suppléant.

En janvier 1977, un colloque secret réunit à Stuttgart autour de Hans Küng le cardinal Höffner (qui venait de remplacer le cardinal Döpfner, ami de Hans Küng, décédé en 1976, à la tête de la conférence épiscopale allemande), le cardinal Volk, évêque de Mayence, Mgr Moser, évêque de Rottenburg, et quatre théologiens, dont trois invités par les évêques et un par Hans Küng.

Malgré les explications de ce dernier, le cardinal Höffner, lors d'une conférence de presse, déclare les affirmations de Küng *« insuffisantes et ambiguës »*.

Küng répond que les clarifications nécessaires sont contenues dans son prochain livre *Dieu existe-t-il ?*, et, en effet, ce livre, publié en 1978, lève la plupart des ambiguïtés christologiques.

La goutte qui a fait déborder le vase, toutefois, fut la préface écrite par Küng, au début de 1979, pour le livre de son collègue suisse, August Hasler, *Comment le pape devint infaillible*, dans laquelle il réitère sa thèse sur l'idée d'infaillibilité qui doit être remplacée par celle de indéfectibilité ». Persuadés que le dialogue n'était plus possible, l'ex-Saint-Office, sur l'instigation de la conférence épiscopale allemande, a tranché le 15 décembre 1979 : Hans Küng *« ne peut plus être considéré comme un théologien catholique ni ne peut en tant que tel exercer une charge d'enseignement »*.

L'intérêt du *Dossier Küng*, qui vient de paraître, est de permettre l'accès à la correspondance originale des parties en présence, sans passer par une lecture partisane des événements, même si la mauvaise qualité de la traduction française, due à la hâte de l'opération, ne facilite pas cette démarche. Parmi les autres « lectures » de l'affaire Küng, enfin, signalons le dossier, impartial dans l'ensemble, publié par la revue suisse *Choisir* (2), la relation des faits, établie par le collègue de Hans Küng à l'université de Tübingen, le professeur Herbert Haag, qui vient de paraître sous le titre *Hans Küng et son Eglise : une chronologie de l'Inquisition*, en annexe au livre de Küng, *l'Eglise assurée dans la vérité ?* (aux Editions du Seuil) et l'article du théologien jésuite Bernard Sesboué, paru dans *la Croix* sous le titre « Une discussion aux multiples rebondissements » (3). D'autre part, le théologien suisse Hans Urs von Balthasar publie un article dans le dernier numéro de *Communio* (4), « Le cas Küng, des faits et un enjeu », où il veut démontrer que la position de son compatriote est celle d'un protestant.

ALAIN WOODROW.

(1) *Le Dossier Küng, faits et documents*, Editions Fayard, collection « Communio ». 318 pages, environ 30 francs.

(2) *Choisir* : « Hans Küng, un dossier ». N° 243, mars 1980, en France, 19, avenue des Pavillons, Villa des Ternes, 75017 Paris.

(3) *La Croix* du 20 mars, 3 et 5, rue Bayard, 75393 Paris – Cedex 08.

(4) *Communio*. N° 2, mars-avril 1980, 18 francs, 28, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

Deux bilans

« L'Église en France » et « Dieu à Paris »

« Avec l'élection de Jean-Paul II, une époque de la vie de l'Eglise universelle, ouverte par Jean XXIII, parvient à son terme. Après le pontificat de Paul VI consacré à mettre en œuvre le concile, commence désormais réellement l'après-concile. » Ce jugement du rédacteur en chef des *Informations catholiques internationales* explique la décision de cette revue de consacrer un numéro spécial à « l'Eglise en France à l'heure de Jean-Paul II » (1).

S'il est vrai, comme le souligne Ernest Milcent, que *« la fille aînée de l'Eglise »* n'est plus française, mais *« sans doute polonaise ou, peut-être, latino-américaine »*, et que les chiffres (vocations, pratique religieuse) sont en chute libre, le catholicisme français n'est pas moribond. Ce numéro comporte des reportages sur la vie de l'Eglise. (les messes sans prêtre en Normandie, l'œcuménisme à Belfort, l'emploi du temps de l'évêque de Dijon) ainsi que des articles de fond sur les rapports de l'Eglise de France avec le Saint-Siège, l'évolution de l'Action catholique, etc.

D'autre part, *la Vie* publie cette semaine (2) un supplément intitulé « Dieu à Paris ». Avant la nomination d'un nouvel archevêque à Paris (*le Monde* du 11 mars), cet hebdomadaire est *« parti à la recherche de l'Eglise de la capitale »* pour présenter *« les dossiers urgents que le nouvel archevêque trouvera sur son bureau »*. La présence de l'Eglise au Centre Beaubourg, la pastorale de Guy Gilbert, « curé des loubards » (3), les moines de Saint-Gervais, la place des laïcs auprès d'un clergé vieillissant : voilà quelques-uns des sujets abordés avec bonheur dans ce dossier.

A. W.

(1) *« Informations catholiques internationales »*, mensuel, N° 548, 15 mars 1980, 10 francs.

(2) *« La Vie »*, hebdomadaire, N° 1 803 du 20 au 26 mars 1980, 5 francs, 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

(3) Il vient de publier un nouveau livre sur son activité : *« La rue est mon église »*. Editions Stock. 150 pages.

ÉDUCATION

DES «ÉTATS GÉNÉRAUX» A LA SORBONNE

Les communistes veulent préserver le contenu scientifique de l'histoire

Après la campagne menée pour la défense de l'histoire par le Figaro-Magazine *et les colloques organisés par* Historia (le Monde *du 6 mars) et* les Nouvelles littéraires (le Monde *du 7 mars), les communistes ne pouvaient pas laisser accaparer par d'autres la défense d'une discipline que tout marxiste considère comme une science majeure. D'où les « états généraux pour l'histoire » réunis le 22 mars à la Sorbonne à l'initiative des cercles de l'Union des étudiants communistes et du journal* Clarté. *Quelque deux cents militants — enseignants mais surtout étudiants — ont participé à cette journée qualifiée de* « grand combat pour la connaissance ».

Les universitaires communistes ont été irrités de voir l'enseignement de l'histoire défendu par des publications ou des hommes — MM. Michel Debré, Alain Decaux — qu'ils jugent « *réactionnaires* ». Science par excellence, l'histoire n'a pas à être défendue par les promoteurs de l'« *histoire-divertissement* » à base d'anecdotes, ni les tenants d'une « *histoire-rétroviseur* », discipline refuge pour contemporains déboussolés à la recherche d'un ancrage. L'histoire est une chose trop sérieuse pour être laissée aux amateurs « *bourgeois* ».

Pour le rédacteur en chef de *Clarté*, Patrick Apel-Muller, les « *agressions* » contre l'histoire s'expliquent facilement. « *Science permettant l'éveil des consciences* », « connaissance *du mouvement des sociétés* — donc des mouvements sociaux — *largement pénétrée de la démarche matérialiste* », l'histoire fait peur au pouvoir, qui essaie de la neutraliser en l'enfermant dans l'idéologie dominante. Les campagnes déclenchées par certains sont un « *véritable hold-up scientifique sur l'histoire* », perpétré par de « *tristes penseurs* » qui veulent « *pétrifier l'histoire* ».

Le « carrefour » intitulé « Pluralisme, scientificité et idéologie dans l'enseignement historique » a permis aux militants communistes de définir leur conception de l'histoire et leur position à l'égard des écoles. « *Il ne faut pas sous-estimer l'historiographie française* », a souligné un intervenant en évoquant l'école des *Annales* et le rôle d'hommes comme Pierre Bloch et Lucien Febvre. Mais l'école des Annales s'« est beaucoup *appauvrie aujourd'hui* » en refusant une vision globale de l'histoire et en instituant l'histoire « éclatée », ponctuelle.

Tous les participants ont été d'accord pour exiger que soit « *préservé et développé le contenu scientifique de l'histoire* » dans l'enseignement afin de répondre au « *besoin des masses de s'approprier leur histoire* ».

Mais « *le combat sur les contenus ne suffit pas* ». L'essentiel se joue sur la « *position de classe* » de l'historien, puisque c'est la classe ouvrière qui est « *garante de la scientificité de l'histoire* ». Mais la scientificité en histoire est-elle possible dans une société capitaliste ? Oui, ont répondu les historiens communistes. De même que la société capitaliste a produit le marxisme (« *elle a ses contradictions* »), de même les historiens marxistes peuvent faire avancer la science historique en pays capitaliste. « *Une scientificité sectorielle, au moins, est possible.* »

Intervenants non communistes, les secrétaires généraux de l'Association des professeurs d'histoire et géographie (A.P.H.G.), MM Daniel-Jean Jay et Hubert Tison, ont défendu « *la richesse des écoles historiques françaises* ». Leur apport, selon eux, est « passé de manière *caricaturale dans l'enseignement* secondaire », mais il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain.

Les représentants de l'A.P.H.G. ont d'autre part annoncé que le nombre de postes offerts au concours du CAPES d'histoire et de géographie (passé de trois cent cinquante-six en 1974 à quatre-vingts en 1979) « *serait en principe augmenté de vingt lors du prochain budget* ». De même, les postes offerts au concours de l'agrégation (trois cent cinquante-six en 1974 et soixante-dix-huit en 1979) augmenteraient de sept unités, réparties sur les deux agrégations d'histoire et de géographie. Cette « rallonge » s'expliquerait par le doublement des horaires d'histoire et géographie en seconde préparant au baccalauréat de technicien (soixante mille lycéens concernés), annoncé le 5 mars par le ministre de l'éducation au colloque d'*Historia*.

ROGER CANS.

LES PROTESTATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT

En attendant les vacances scolaires de printemps — à la fin de cette semaine pour les académies de Paris, Créteil et Versailles, le 5 avril pour le reste de la France, — des actions de protestation sont encore prévues dans l'enseignement pour réclamer des moyens supplémentaires.

Ce lundi 24 mars, les instituteurs du Val-d'Oise sont appelés à faire grève pour protester contre les fermetures de classes par la section départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.). Cette section est dirigée par le leader de la principale tendance minoritaire du syndicat (Unité et action, proche des communistes), M. Alfred Sorel, qui souhaitait des actions nationales de grande envergure avec l'ensemble des syndicats de la FEN (le Monde *du 22 mars).*

La section de Paris du SNI — qui, elle, est dirigée par la tendance majoritaire, Unité, indépendance et démocratie (U.I.D., proche des socialistes) — appelle à la grève le jeudi 27 mars, jour de la réunion du comité technique paritaire départemental chargé de déterminer la carte scolaire de la capitale.

En revanche, dans l'Essonne — où les travaux du comité départemental ont commencé, — la section du SNI se félicite d'un « recul considérable de l'administration ». *L'inspecteur d'académie, précise un communiqué de la section,* « vient officiellement de déclarer que le département ne devrait pas en définitive connaître une balance en postes très négative ».

La direction nationale du S.N.I.-P.E.G.C. attend, elle, la réponse à sa demande d'un « débat prioritaire sur l'éducation au Parlement » *dès le début de la session de printemps, qui s'ouvre le 2 avril. S'il n'obtenait pas de réponse favorable du gouvernement, le SNI-P.E.G.C. envisagerait une action de grève nationale au troisième trimestre. De même, les cinq syndicats de l'enseignement secondaire (affiliés à la FEN, la C.G.T., la C.F.D.T. et un indépendant) organisateurs de la semaine d'action du 12 au 20 mars envisagent, au même moment, en cas de* « blocage » *de la part du gouvernement, une* « action nationale importante ».

Enfin, la Fédération des conseils de parents d'élèves, que préside M. Jean Cornec, appelle à « durcir l'action » *contre les fermetures de classes — notamment, sur le terrain, par l'intermédiaire de ses conseils départementaux et locaux. Elle a, d'autre part, arrêté le principe d'une journée* « école déserte » *au cours de la dernière semaine d'avril.*

Du côté du gouvernement, on ne note aucun changement d'attitude, M. Barre ayant confirmé, après le ministre de l'éducation, qu'il n'y aurait « pas de collectif budgétaire consacré à l'éducation pour l'année en cours » (le Monde *daté 23-24 mars).*

LES RÉSIDENTS DES CITÉS UNIVERSITAIRES ÉLABORERONT UNE « CHARTE » DE LEURS DROITS ET LIBERTÉS

(De notre correspondant.)

Poitiers. — Le douzième congrès national de la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF), proche du parti communiste, s'est achevé, dimanche 23 mars, à l'université de Poitiers, sous la présidence de M. Daniel Mollier-Sabet.

Cent délégués, représentant les neuf mille sept cent cinquante adhérents que revendique ce mouvement, ont parlé des droits et des libertés des résidents, de la vie associative, du cadre de vie et de l'animation des cités universitaires. Au cours des débats, le président a demandé aux participants d'élaborer une charte, qui serait le statut de l'étudiant en résidence universitaire, et aussi de constituer un « dossier noir » des libertés en cité universitaire. Ces actions devaient permettre une information des résidents, de la population et des pouvoirs publics. Le mois de mai doit être consacré à cette vaste campagne d'information.

« *Ce qui nous inquiète,* a déclaré le président de la FRUF, *c'est la sélection de fait qui s'opère à l'université. Nos adhérents appartiennent à des familles modestes et supportent de plus en plus mal les hausses successives, d'autant plus que les bourses sont peu nombreuses et faibles.* »

Les résidents en cité universitaire voudraient aussi qu'un effort soit entrepris pour qu'ils ne soient plus isolés du reste de la cité. Ils souhaitent enfin que les résidences deviennent mixtes, comme c'est le cas dans quelques villes de France, et se déclarent prêts « *à prendre en charge leur destin* ». « *Au cours de ces dernières années quelques gains ont été acquis,* reconnaît M. Mollier-Sabet, *mais la marche en avant ne doit pas s'arrêter là.* »

BERNARD HILBERT.

MÉDECINE

AU COLLOQUE DE MONTPELLIER

Naître aussi à la maison

De notre correspondant

Montpellier. — Une équipe médicale animée par le docteur Gabriel Griboul et une association de parents, la Graine, de Montpellier, cherchent depuis une dizaine d'années des éléments de réponse aux questions sur la naissance, à l'heure où, malgré des efforts indéniables, le problème de la mortalité périnatale reste primordial, les causes d'accidents multiples et les conséquences dramatiques. Pour proposer une réflexion et recueillir des orientations, les deux groupes viennent d'organiser, à Montpellier, un colloque sur le thème : « Naître aussi à la maison ».

Le docteur Griboul et son équipe pensent qu'il est nécessaire de diversifier le dispositif de prévention primaire dans certains départements, en reconsidérant l'ensemble des conditions favorables à une grossesse et à la naissance de l'enfant. « *Dans ce cadre,* dit le docteur Griboul, *envisager l'hospitalisation à domicile pour la surveillance de la grossesse et la naissance n'est pas un gadget à la mode, mais une réponse qui peut être socialement adaptée aux demandes individuelles et à celles de la collectivité.* »

Environ trois cents personnes, en majorité de moins de trente ans et, pour environ les trois quarts, des jeunes femmes, et même de jeunes mères avec leurs bébés, ont participé activement aux débats, se montrant en premier lieu d'accord sur les critères d'ordre médical et sur les règles d'ensemble à respecter : bonne santé de la mère, absence d'anomalies prévisibles de l'enfant, pas de problèmes contagieux familiaux et respect de certains préalables sociaux (logement, téléphone, chauffage, sanitaire, possibilité d'évacuation rapide en cas d'urgence, etc.)

Une « table ronde » par télé-union a permis un échange entre la salle du colloque et des interlocuteurs parisiens, notamment Mmes Rappaport et Revault d'Allonnes, psychologues, Hortense Dufour, écrivain, le professeur Sureau, de la maternité de Baudelocque, et M. Michel Odent, de la maternité de Pithiviers. Les problèmes spécifiquement médicaux, la psychologie et l'analyse économique de la société ont été examinés.

Si dans le monde 80 % des enfants naissent « *à la maison* », cette proportion devient très faible dans les pays industrialisés. Les Pays-Bas, où 41 % des naissances ont encore lieu au domicile, apparaissent comme une exception. L'expérience néerlandaise, développée autour du professeur Klosterman, est rendue plus aisée par les commodités de la circulation, l'existence d'un équipement médical bien réparti et par l'aide maternelle à domicile.

La comparaison avec la France apparaît vaine à certains praticiens en raison de la densité de peuplement des Pays-Bas, qui supprime l'isolement et facilite les secours d'urgence. M. Jacques Barrot faisait lui-même cette remarque dans un message au colloque. Le ministre de la santé et de la sécurité sociale redoute aussi l'aspect coûteux des interventions au domicile. « *La formule d'accouchement que vous essayez de développer,* dit-il, *doit être considérée comme expérimentale en l'état actuel des habitudes, des techniques et de l'organisation sanitaire de notre pays, et ne saurait être mise en œuvre qu'avec circonspection.* » Il se déclara décidé à aider les couples à mettre au monde leurs enfants dans les conditions les plus favorables et, dans ce sens, à étendre à d'autres départements les opérations « bien-être » commencées dans le Nord, en Corse et en Lorraine.

Plusieurs intervenants ont fait remarquer que le coût serait plus faible si la France possédait un réseau sanitaire riche en petits établissements plutôt qu'en grands centres hospitaliers suréquipés et suroccupés réservés aux villes les plus importantes. Pour les participants, le retour à la maison représente un lien affectif (l'enfant est bien celui des parents, réunis au sein de la cellule familiale et non un numéro dans un groupe) et une forme de liberté. Valeur nouvelle ou retour à un passé récent ? Probablement ni l'un ni l'autre mais l'expression d'un « ras-le-bol » hospitalier et le désir d'une solution de rechange. Pour beaucoup, en milieu hospitalier, le pouvoir administratif finit par être plus lourd que le pouvoir médical.

Les parents présents ont revendiqué avant tout le droit au libre choix. Ils ont estimé que l'expérience montpelliéraine méritait d'être continuée, car elle répond à une demande difficile à évaluer, mais réelle.

ROGER BÉCRIAUX.

● *Le prix 1979 pour la recherche sur la leucémie,* d'un montant de 10 000 francs, a été remis aux docteurs Guy Blaudin de Thé (Lyon) et Guillaume Dighiero, de la faculté de pharmacie de Paris. Ce prix a été créé en 1975 par l'Association des œuvres évangéliques de Saint-Jean. Le professeur Jean Bernard, membre de l'Institut, est le président du jury.

Le docteur Blaudin de Thé, directeur de recherche au C.N.R.S., à la faculté de médecine Alexis-Carrel de Lyon, a été récompensé pour ses études sur les liens entre certains virus et certains cancers. Le docteur Guillaume Dighiero, maître de conférences à l'université Paris-VI, a été récompensé pour la mise au point d'une nouvelle méthode permettant une meilleure classification et compréhension de certaines maladies du sang.

SCIENCES

SOYOUZ-T S'EST SÉPARÉ DE LA STATION SALIOUT-6

Moscou (A.F.P.). — Tass annonce, ce lundi 24 mars, que le vaisseau Soyouz-T s'est séparé de la station spatiale Saliout-6 dimanche à 22 h. 4 (heure française).

Amarré à Saliout-6 depuis le 19 décembre, Soyouz-T est un vaisseau spécifiquement adapté « aux opérations de transport dont le but est d'assurer le bon fonctionnement du complexe Saliout-Soyouz ». Soyouz-T bénéficie d'améliorations importantes par rapport à ses prédécesseurs, en particulier un calculateur de bord pour les manœuvres d'accostage.

Tass indique que, au cours du vol de Soyouz-T en régime autonome, on procédera à des expériences importantes sur les nouveaux systèmes de bord de l'engin, notamment sur ses moteurs et son système d'orientation et de direction.

● *Décès du botaniste Erich Nelson.* — Le botaniste suisse d'origine allemande Erich Nelson est décédé accidentellement, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, samedi 22 mars, à Montreux.

[Né à Berlin, Erich Nelson s'était d'abord orienté vers les arts avant de se découvrir une passion pour les orchidées. Il était spécialiste des orchidées indigènes d'Europe et avait publié en allemand plusieurs ouvrages superbement illustrés par lui-même. Vivant en Suisse depuis 1938, il avait été naturalisé citoyen helvétique en 1950.]

CARNET

Naissances

— M. Pierre FAY et Mme, née Isabelle Marie-Saint-Germain, sont heureux d'annoncer la naissance de
Agathe,
le 16 mars 1980.
11, riverside D.R.
N.-Y., N.-Y. 10023 (U.S.A.).

— Le sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la Creuse, et Mme Pierre-Henri MACCIONI, née Dominique Lacour, ont la joie d'annoncer la naissance de leur deuxième enfant.
Antoine,
le 19 mars 1980.
Préfecture de la Creuse,
23011 Guéret.

Décès

LE GÉNÉRAL DELTEIL

Nous apprenons le décès, survenu le samedi 22 mars à Riom-ès-Montagnes (Cantal), du
général (C.R.) Henri DELTEIL,
grand officier
de la Légion d'honneur,
dont les obsèques ont lieu ce lundi 24 mars, en l'église de Riom-ès-Montagnes.

[Né le 25 décembre 1903 à Riom-ès-Montagnes (Cantal) et ancien élève de Saint-Cyr, Henri Delteil sert avant la seconde guerre mondiale en Tunisie, au Maroc et en Indochine. Il accomplit les campagnes de la Libération dans les rangs du 21e régiment d'infanterie coloniale, dont il devient colonel en 1945. En 1948, il prend le commandement, jusqu'en 1951, de la subdivision militaire de Tamatave et du nord de Madagascar.

En 1951, il prend le commandement de la subdivision du Mans (Sarthe) et, en 1953, il est désigné comme adjoint au commandement français des forces terrestres du Vietnam du Sud. Représentant le général Ely, alors chef d'état-major général des forces armées, le général Delteil figure, dans la délégation dirigée par M. Pierre Mendès France, parmi les signataires des accords de Genève, le 20 juillet 1954, qui mettent fin à la guerre d'Indochine.

Directeur des troupes coloniales entre 1955 et 1958, il devient commandant supérieur des forces armées de la zone d'outre-mer n° 3 à Madagascar jusqu'en 1961, date à laquelle il est nommé, avec le rang de général de corps d'armée, commandant la IVe région militaire (Bordeaux). Il est admis dans le cadre de réserve en 1963.]

JACQUES VILGRAIN

Nous apprenons le décès de
M. Jacques VILGRAIN,
survenu le 21 mars 1980, dans sa soixante-sixième année.

[Jacques Vilgrain était directeur général honoraire du groupe des Grands Moulins de Paris, société créée par son père, Ernest Vilgrain, qui fut sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement dans le cabinet Clemenceau et inventeur des baraques qui portèrent son nom.

Après des études commerciales (E.S.C. Paris), Jacques Vilgrain devient administrateur des Grands Moulins Vilgrain de Nancy en 1940, directeur général en 1950 et à nouveau administrateur en 1959, où il prend le poste de directeur général adjoint des Grands Moulins de Paris, puis celui de directeur général, fonction qu'il occupera jusqu'en juin 1977.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Claude ANDREN,
survenu à son domicile, le 20 mars 1980. Les obsèques auront lieu le 25 mars, à 10 heures, à Pierrerue-Forcalquier (04300) (Alpes-de-Haute-Provence).

— Mme Alex Béthoux, son épouse,
Les docteurs Jean-Pierre et Véronique Béthoux,
M. et Mme François Rostain,
ses enfants,
Pierre-Hugo et Romain Béthoux,
Guillaume Rostain,
ses petits-fils,
Mme Mathilde Giard, sa belle-mère,
Les familles Blanc, Giard et Poirot,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Alex BÉTHOUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 21 mars 1980, dans sa soixante-sixième année.

Une prière en commun sera dite à la levée du corps, qui se fera à l'amphithéâtre de l'hôpital Bichat, le mardi 25 mars, 24, avenue de la Porte-de-Saint-Ouen, Paris (18e), où l'on se réunira à 9 h. 30.

« La sagesse d'un homme fait briller son visage, et la sévérité de sa face est changée. »
Ecclésiaste 8, verset 1.
« Oui, j'en ai l'assurance, ni la mort ni la vie,
» Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu. »
Saint-Paul,
Epître aux Romains.

Le service religieux sera célébré le mercredi 26 mars, à 11 h. 30, au temple de Sommières (Gard).
23, route des Saussines,
30250 Sommières.

— Le docteur Pierre BOSQUET est décédé, le 21 mars 1980, à l'âge de soixante ans.
Luce, ses enfants, sa famille, ses amis,
L'équipe du Centre municipal de santé de Gentilly,
Le service de pneumophtisiologie de l'hôpital intercommunal de Créteil,
L'Association d'amitié franco-vietnamienne,
prient d'assister aux obsèques, qui auront lieu le mercredi 26 mars, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.
Mme Luce Bosquet,
6, rue Georges-de-Porto-Riche,
75014 Paris.

— Les familles Carles, Michèle Mayaseng et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Michel CARLES,
survenu à Compiègne, à l'âge de trente-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 25 mars, à 14 heures, en l'église d'Aubin (Aveyron), sa paroisse.
1, rue du Maréchal-Douglas-Haig,
60200 Compiègne.

— M. et Mme Jean Dabezies,
Geneviève et Patrick Werner et leurs enfants,
Chantal et Jean-Claude Bonhomme et leurs enfants,
Elisabeth Dabezies,
François Dabezies,
Mme Dabezies,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 22 mars, de
Bernard DABEZIES,
à l'âge de trente-deux ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place Hérold, à Courbevoie, le mardi 25 mars, à 15 h. 45.

— M. Emile Madar,
M. Georges-Henri Madar,
Les familles Madar et Chabbat,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et parente,
Mme veuve Etoile MADAR,
née Sayag,
officier de la Légion d'honneur,
médaille d'or de la Santé militaire,
survenu le 20 mars 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet (porte principale), le mercredi 26 mars 1980, à 10 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part de la disparition brutale de
Mme Germaine MADEC,
née Chambry,
survenue accidentellement le 17 mars à Nice.
De la part de son époux, de toute sa famille et de ses nombreux amis.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, le 31 mars, dans la sépulture de famille.
Une messe de souvenir sera dite le jeudi 27 mars, à midi, en l'église Saint-Gabriel, 1, rue des Pyrénées, Paris (20e).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
En témoignage de souvenir et d'amitié, des dons pourront être adressés à la Ligue nationale française contre le cancer.
Pierre Madec,
46, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Max MONTAGNE,
ancien député du Jura.

[Né le 7 février 1920 à Beauvais (Oise), Max Montagne, après des études à la faculté de médecine de Paris, avait exercé son métier de chirurgien à Champagnole (Jura). Elu député U.N.R. de la 2e circonscription du Jura en 1958, il avait été battu aux élections législatives de 1962 par Jacques Duhamel (centriste). Max Montagne avait été maire de Syam (Jura) de 1959 à 1965 et vice-président de la Haute Cour de justice en 1959.]

— Lyon, Yvelines,
M. Henry Viroly, son époux,
M. et Mme Jean Beranger, ses enfants,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 15 mars 1980, à Lyon, de
Mme Henry VIROLY,
née Paule Daubie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 18 mars. Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.
148, rue du Docteur-Locard,
69005 Lyon.
53, avenue Victor-Hugo,
78190 Voisins-le-Bretonneux.

Remerciements

— Mme Jean Voituriez,
M. et Mme Yves Gaultier-Voituriez,
M. et Mme Henry Voituriez-Colle,
Mme Pierre Chapellier-Voituriez,
M. et Mme Pierre Laudat-Voituriez,
M. et Mme Jean-Claude Bavière-Voituriez,
M. et Mme Christian Voituriez-Garnier,
M. et Mme François Jauffret-Voituriez,
M. Bruno Voituriez,
M. Erik Voituriez,
Les familles Voituriez, Cuvelier, Dubuisson,
remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie et se sont associées à leurs prières lors du décès de
M. Jean VOITURIEZ.

Conférences

— Le Club des Français du Pacifique, présidé par Mme Marin Lefebvre, tiendra une réunion le dimanche 13 avril. Conférence audiovisuelle de l'amiral de Brossard : « La Pérouse a-t-il découvert la côte est de la Nouvelle-Calédonie ? » Renseignements : 26, rue Céline-Robert, 94300 Vincennes. Tél. : 374-02-25.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les mélodies grégoriennes.

Le 18 novembre 1879, le jour de la fête de saint Odon, dans sa retraite de l'abbaye de Solesmes, Dom Joseph Pothier mettait le point final à un ouvrage qui allait faire autorité, tant par son caractère scientifique que par sa force persuasive, tout en soulevant des polémiques qui, depuis, n'ont pas cessé... La somme de connaissances réunies dans les Mélodies grégoriennes *est le fruit d'une recherche entreprise sous l'impulsion de l'abbé Dom Guéranger par quelques moines qui, vingt-cinq ans durant, ont recueilli patiemment dans les documents les plus anciens ce que devait être le chant grégorien à l'origine.*

Conscient de ce que la tradition mal comprise avait apporté de déformations successives, Dom Joseph Pothier, en même temps qu'il se livre à la reconstitution et à l'analyse des textes, propose des règles d'interprétation qui, depuis, ont fait école et ont pu engendrer une tradition presque aussi discutable. Pourtant, quelles que soient les insuffisances obligées d'une première étude sur un sujet aussi vaste, si discutables que soient certaines conclusions, un livre comme celui-ci demeure, un siècle après, avec son parfum d'époque, une véritable mine d'informations et constitue une excellente iniation pour qui sait, comme le laisse entendre Jacques Chailley dans sa préface, ne pas s'enfermer dans des querelles d'écoles et être sensibles à la valeur des intuitions de l'auteur. — G. C.

★ Dom Joseph Pothier, *les Mélodies grégoriennes* (réédition), 306 pages, éditions Stock musique.

Non-stop au campus.

Pour la quatrième fois, l'université de Metz et le Centre européen pour la recherche musicale s'associent avec l'ENIM et les Concerts de l'Ile, pour présenter « Musique au campus », une journée (mercredi 26, à partir de 10 h. 30) où l'on pourra se familiariser avec les aspects les plus avancés de la création contemporaine. A la faculté des lettres, Vinko Globokar donnera d'abord une conférence illustrée sur l'improvisation, qui sera suivie d'un concert. L'après-midi, le groupe instrumental du Centre européen, formation accueillant des instrumentistes professionnels et des étudiants sous la direction de Gilbert Rose, proposera des œuvres de Boucourechliev, Dao, Tona Scherchen et Wiegold à la salle des sports, puis, plus sagement, Mireille Krier et Anita Titeca se retrouveront à la faculté des lettres dans un programme réunissant des pages de Debussy, Ligeti, Mozart et Messiaen, pour deux pianos. Enfin, témoignage d'une collaboration devenue traditionnelle, puisque c'est à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Metz que les Rencontres de musique contemporaine ont fait leur galop d'essai, l'ENIM accueillera Pierre-Yves Artaud et ses flûtes pour une soirée consacrée à Paul Méfano (Entrée libre. Renseignements: (8) 775-14-38.)

En bref...

★ *Des récitals de Gaston Litaize, Louis Thiry et André Isoir ont marqué l'inauguration des grandes orgues de la cathédrale Notre-Dame du Havre, construites par le maître-facteur Théo Haerpfer, pour remplacer l'instrument qui fut détruit pendant la guerre. Le buffet d'origine, qui date de 1617 (cadeau du cardinal de Richelieu) a pu cependant être restauré.*

Mâche et Ohana à Nanterre

Un spectacle impressionnant de Pierre Barrat

La deuxième Biennale « voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui » de Nanterre s'achève mardi et mercredi par deux programmes différents des Percussions de Strasbourg. Malgré le succès de ce Festival, qui a réuni environ dix mille personnes (le double d'il y a deux ans), l'avenir n'en est cependant pas assuré, car il ne semble pas que l'Etat accorde beaucoup d'intérêt à une manifestation hardie et originale, qui prépare l'avenir du théâtre musical ou de l'opéra, non dans un petit cercle d'initiés, mais au contact du grand public.

Après le Nez, *de Chostakovitch, et* Recent Ruins, *de Meredith Monk, le dernier spectacle (créé l'an passé à Bordeaux; cf. le* Monde *du 24 mai), en donnait un bel exemple avec* les Mangeurs d'ombre, *de François-Bernard Mâche, et* Syllabaire pour Phèdre, *de Maurice Ohana, joués d'affilée comme deux temps d'une histoire, d'une archéologie musicale réinventée.*

Le premier pourrait être une image de la naissance de la musique et du mythe ; point d'autre musique que des percussions, aussi simples que possibles, cailloux entrechoqués, battements de mains, piétinements de sabots, plaques métalliques, etc, en rythmes élémentaires qui se répondent, se diversifient peu à peu, auxquels se mêlent les percussions les plus raffinées, les rythmes plus déliés de Jean-Pierre Drouet et les voix des acteurs en chuchotements, murmures, interjections, onomatopées, bruissements d'insectes, d'abeilles, d'oiseaux lointains. Cette partition très dure et directe de Mâche, dont on sait l'attention qu'il porte aux musiques brutes de la nature, ne doit cependant rien à un primitivisme grossier ; écrite originellement pour les solistes de Marcel Couraud, elle se révèle aussi subitement composée et « instrumentée » que riche en suggestions.

C'est elle et son premier titre, Danaé, *qui ont engendré la belle vision représentée par Pierre Barrat : au milieu de cette foule vêtue de noir, ces « mangeurs d'ombre », une jeune fille en robe blanche est enfermée dans une tour où elle captera les faveurs du Soleil ; d'où naîtra un fils de l'astre, en des images plurivalentes, crues et délicates, rudes et naïves, qui ouvrent les portes de l'imagerie.*

Syllabaire pour Phèdre *est comme un deuxième âge du mythe ; les paroles émergent à la surface d'une musique magique en vocalises immenses, en chœurs dramatiques, au milieu des sonorités prodigieuses où se mêlent le piano, le clavecin, une cithare à tiers de ton, la harpe, le vibraphone et les plus sonores et riches percussions, autour de ce drame horrible, élémentaire, ritualisé à l'extrême, où tout est porté à une hauteur d'archétype.*

Avec ses camarades de l'Atelier lyrique du Rhin, Pierre Barrat a trouvé un style de jeu, un mode d'incarnation théâtrale qui allie la vivacité populaire et la stylisation du cothurne, la simplicité du discours et la force des images, à travers des œuvres où le théâtre fait corps avec la musique, ne s'incarne qu'en elle. Une réalisation aussi impressionnante témoigne de la fécondité d'une recherche qui mériterait d'être développée.

Or on s'inquiète d'apprendre que l'Atelier lyrique ne pourra monter aucun spectacle l'an prochain pour des raisons budgétaires et que son existence est menacée, son statut restant « entre deux chaises » : une implantation régionale (à l'intérieur de l'Opéra du Rhin) peu appropriée à son action, une vocation nationale que le ministère de la culture et de la communication ne se soucie pas de reconnaître. La Biennale de Nanterre n'est pas plus sûre de son destin : son budget de 1 million de francs cette année, assez modeste pour dix-sept manifestations musicales et théâtrales, accompagnées de plusieurs semaines d'animation, a été trop faiblement subventionnée (moins de 50 %), en dépit d'un important effort de Radio-France (200 000 F), pour que le risque puisse être raisonnablement encouru à nouveau, sauf prise en considération plus sérieuse de la direction de la musique.

Il faudra bien un jour ouvrir le dossier de l'action culturelle quand on voit que même un organisme aussi important et vivant que la Maison de la culture de Nanterre n'a jamais eu les moyens de fonctionner normalement et se trouve actuellement menacé par l'accumulation de déficits dus à la restriction régulière, en francs constants des crédits de l'Etat. Il n'est pas certain que la crise économique en soit la cause essentielle.

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITION

Les « tableaux finis » d'Hubert Robert

Pour dix louis par jour

Il n'y a pas de meilleur exemple de l'incompréhension, ou plutôt d'une trop grande compréhension d'un critique à l'égard d'un peintre que celui de Diderot commentant Hubert Robert. Il voit en lui un poète tragique dont « les belles, les sublimes ruines » le font « frémir » et s'épouvanter de la chute des empires, alors que pour nos yeux d'aujourd'hui l'art d'Hubert Robert serait plutôt dans la légèreté de la pensée, la discrétion d'une mélancolie presque inconsciente, sans rien qui pèse ou qui pose.

Et, comme le discours convient au drame, notre philosophe reproche à notre peintre de ne pas finir, de ne pas composer, d'avoir « la tête et la main libertines » : « Il veut gagner ses 10 louis dans la matinée ; il est fastueux, sa femme est une élégante, il faut faire vite, mais on perd son talent et, pour être né grand, on reste médiocre. » « Monsieur Robert, *s'écrie-t-il,* soignez vos figures ! » *Et encore :* « Robert, il y a si longtemps que vous faites des ébauches, ne pourriez-vous pas faire un tableau fini ? »

Pour les tableaux finis, on en verra quelques-uns à l'exposition de la galerie Cailleux. Voici le Robert romain qui compose, à l'intention du touriste éclairé, un savoureux arlequin des principaux monuments de la Ville éternelle. Le Robert parisien qui observe les convulsions et les métamorphoses d'une grande cité (l'Incendie de l'Hôtel-Dieu, la Démolition des maisons du pont Notre-Dame). *Voici encore le Robert déjà touché par la gothicomanie* (le Cloître), *et voici même le Robert diderotesque, dont* l'Intérieur de grange *évoque les épisodes les plus vivement troussés de Jacques le Fataliste.*

Incendie, cloître et grange sont ici pour conforter la présentation de l'album Ernest May. Ernest May était un collectionneur du début du siècle, qui réunit, au gré des ventes, un ensemble de croquis et de dessins d'Hubert Robert (cent trente-huit), à une époque où tout cela ne coûtait pas tellement plus cher que les 10 louis réclamés par les caprices quotidiens de la jolie Mme Robert. L'album May ayant exposé à Genève, nous ne voyons pas certaines de ses pièces les plus importantes et c'est bien dommage, car il y avait là de belles volées d'escaliers, quelques ruines à faire « frémir » et des religieuses faisant la lessive avec une telle énergie que leurs robes en paraissent gonflées de tous les souffles d'Eole.

On n'en admirera pas moins, à côté de feuilles un peu minces (vases, cariatides), tel Guerrier romain assis, *un* Montreur d'ours, *un enfant qui tend ses mains vers l'*Oiseau envolé, *ou cette scène délicieuse : une statue très potelée fait jaillir de ses seins l'eau qui emplit un bassin où s'abreuvent deux petits chevaux conduits par un jeune homme à chapeau de paysan mozartien. L'un des braves canassons en rit de plaisir complice, et c'est peut-être le rêve, l'amoureux phantasme de notre Mazetto que le bon M. Robert a voulu figurer ici.*

Les vues d'architecture (colonnades, fabriques, fontaines, nocturnes gothiques) sont pourtant les plus belles pièces de l'album Ernest May. Elles ont été récemment dispersées sur les rives du Léman. Mais deux sanguines romaines présentées hors programme, la Galerie du Vatican *et une vue latérale du* Palais des conservateurs, *évoquent fort bien ce jeu entre la rectitude des formes et les brusques fiertés de la lumière, entre la grandeur fragile du passé et la petite flûte du quotidien, qui est l'aspect le plus profond, le plus émouvant de l'inspiration d'Hubert Robert.*

C'est là où il excelle plus encore que dans les rêveries pittoresques de la Jeanne muletière *ou de la* Bergère des Alpes. *Et s'il va vite, s'il ne « soigne » pas trop ses figures, ce n'est pas tant pour gagner ses 10 louis, c'est que seule la rapidité de la main permet de saisir l'instant où la vie se fait bonne et douce et sourit à nouveau dans les ruines.*

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Hubert Robert, dessins et peintures.* Galerie Cailleux, 139, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 29 mars.

CINÉMA

Le Festival du film d'humour

Chamrousse mélancolique

Le Festival du film d'humour de Chamrousse a couronné, vendredi 21 mars, une production soviétique, *Marathon d'automne*, que le public a eu bien du mal à classer dans la catégorie des films d'humour. Après cinq années d'existence, ce Festival parvient difficilement, dans la sélection des films mis en concours, à distinguer le comique de l'humour. *Marathon d'automne*, de Jeuorgi Daniela, met en scène une banale histoire d'adultère où le héros hésite inlassablement entre sa femme, sa maîtresse, son travail de traducteur et ses amis. Il s'épuise dans ce marathon pitoyable qui l'entraîne chaque jour dans plusieurs quartiers de Leningrad et que ponctue la sonnerie d'une montre-réveil qui lui rappelle ses prochains rendez-vous. Ce film soviétique est, comme l'indique un sous-titre apparu au générique, une « *comédie triste* », mais sûrement pas un film d'humour. L'étiquette qui lui sera désormais accolée trompera nombre de spectateurs. Chamrousse aura cependant permis de découvrir quelques-unes des rares comédies soviétiques. *Marathon d'automne* fut, en effet, précédé par *Afonia*, du même réalisateur, film comique celui-là, mais classé hors compétition...

Les Faiseurs de Suisses, de Rolf Lyssy (Suisse), a reçu le Prix de la critique et du film d'art et d'essai décerné depuis 1978. Comment être capable et digne d'acquérir la citoyenneté du pays « *le plus beau, le plus propre et le plus riche du monde* » ? Celui qui en éprouve le désir devra accepter d'être visité, interrogé, surveillé, épié, jugé, noté, évalué... par les fonctionnaires de la police cantonale qui sont « *les faiseurs de Suisses* ». Le candidat devra être conforme à l'image que les autorités se font des citoyens autochtones « *au-dessus de tout soupçon* ». Cette critique des excès d'une société conformiste vue à travers le prisme de l'humour et non de l'esprit militant a été jugée par la critique le plus conforme à l'esprit du Festival de Chamrousse.

Le public, qui est appelé, lui aussi, à porter un jugement, a pour sa part décerné une récompense au Français Gérard Pirès et à son film *l'Entourloupe* : ou comment être un excellent vendeur et un charlatan sympathique. Accommodée avec les dialogues de Michel Audiard et avec le talent de Jean-Pierre Marielle et Jacques Dutronc, cette comédie se contente de faire sourire et rire. Devait-elle, elle aussi, figurer dans la catégorie des films d'humour ? On peut en douter.

Enfin, pour la première fois, le Festival de Chamrousse a décerné un Prix du court métrage qui est revenu à *Mystère et Boule de gomme*, de Christine Leffin, et il a attribué le Prix d'interprétation à Rony Coutteure, acteur belge, vedette du film *No man's land*.

Le président du jury du Festival, Elio Petri, reconnaît, à l'issue de la compétition, que les dix films qui concouraient pour le Grand Prix étaient beaucoup trop hétéroclites et qu'il manquait à cette manifestation une « *épine dorsale* ». Celle-ci pourrait être un hommage rendu chaque année à un grand comique « *afin de faire comprendre que l'humour est d'abord une façon qu'a notre culture de voir la vie* ». « *Mais attention,* ajoute Elio Petri, *chaque pays, chaque culture a une conception différente de l'humour. Pour moi, le vrai humour est noir.* »

Le Festival de Chamrousse s'est achevé dans la mélancolie. En effet, en 1976, il avait couronné *Nous nous sommes tant aimés*, de l'Italien Ettore Scola, qui avait connu ensuite un grand succès. Après, le Festival avait ainsi permis de découvrir un grand film resté six années dans les tiroirs des distributeurs. Juste retour des choses, l'œuvre fit à son tour la « promotion » du Festival de Chamrousse. Mais, depuis trois ans, les films qui ont reçu le Grand Prix du Festival d'humour de Chamrousse n'ont jamais égalé la réussite de *Nous nous sommes tant aimés*. En primant *Marathon d'automne*, le jury a peut-être joué un bien mauvais tour aux organisateurs de cette compétition cinématographique, qui traverse actuellement une crise de croissance. Pour la première fois, le Festival, organisé sur le plan local par des bénévoles et une « bande de copains », devra éponger un déficit de 100 000 francs. Son président, Jean-Claude Grospart, n'est pas certain de pouvoir « monter » son sixième Festival. Chamrousse a grandi trop vite sans que des aides financières publiques privées aient suivi. « *L'attitude de l'Etat nous peine* », note Jean-Claude Grospart, qui regrette que le concours du Centre national de la cinématographie n'ait été, cette année, que de 22 000 francs, l'essentiel des subventions étant fourni par le conseil général de l'Isère, le Syndicat mixte de Chamrousse et l'office de tourisme de la station. Le Festival de Chamrousse aura probablement beaucoup de mal à survivre aux critiques et aux difficultés qui l'assaillent.

CLAUDE FRANCILLON.

LE PALMARÈS DE LILLE

Au terme du neuvième Festival international du court métrage et du documentaire de Lille (*le Monde* daté 23-24 mars), les trois Grands Prix ont été attribués à *Un conte, des contes*, de Youri Norstein (U.R.S.S.), dans la catégorie « animation » ; *Rencontre*, d'Alexandre Itiguilov (U.R.S.S.), dans la catégorie « fiction », et *Noticiero Incine*, de Ramiro Lacayo et Frank Pineda (Nicaragua), dans la catégorie « documentaire ».

FOG de John Carpenter

Dans « la Nuit des masques » (1978), un jeune homme, évadé d'un asile psychiatrique, revenait dans une bourgade de l'Ouest américain où il avait, enfant, commis un meurtre et y semait la terreur. Dans « Fog », John Carpenter a repris une idée semblable : une ville côtière de la Californie-du-Nord se trouve investie par des forces maléfiques. Un brouillard venu de la mer apporte des fantômes assassins. Mais, cette fois, la ville est coupable d'un forfait commis cent ans avant par quelques-uns de ses fondateurs, forfait que les descendants doivent payer.

Des coutumes de la nuit de Halloween à la légende des marins victimes de naufrageurs, John Carpenter construit le suspense fantastique de la même façon : répétition d'actes criminels dans un autre temps, peinture réaliste d'une communauté préparant une fête, irruption sournoise du danger, de la peur, puis déchaînement de l'horreur. L'utilisation d'étonnants décors réels (le phare en particulier), la caractérisation des personnages et l'invasion du brouillard (une réussite des effets spéciaux) créent une atmosphère d'inquiétude et d'angoisse que rompt, malheureusement, l'apparition grand-guignolesque des cadavres vivants armés de crochets. On croit à tout ce qui est suggéré, on frissonne. Mais on a plutôt envie de rire de tant d'insistance ; ces baudruches de l'épouvante ont beaucoup trop servi.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

■ **Le prix Europa Nostra 1980. — La Fédération internationale des associations pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel de l'Europe Europa Nostra annonce l'ouverture des inscriptions pour le prix Europa Nostra 1980. En 1979, cinq médailles ont été décernées pour des réalisations en Allemagne, en Autriche, en Espagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. (Renseignements : 86, Vincent Square, London SW 1P 2 PG, Angleterre.)**

■ **Un tableau signé Rembrandt a été retrouvé à Séville. L'œuvre, datée de 1656, serait due au peintre hollandais. La toile (77 × 73 cm) représente un vieillard qui songe face à un livre. Elle a été découverte chez des habitants de Séville qui l'avait acquise il y a quelques années pour 270 000 pesetas (environ 16 000 francs), sans soupçonner qu'il s'agissait d'un Rembrandt. C'est après un nettoyage que la signature est apparue. L'œuvre serait évaluée à 500 millions de pesetas (environ 30 millions de francs).**

■ **Le IIIe Festival du film de voyage aura lieu au Palais des Congrès de Royan du 10 au 13 avril 1980. Dix sept films seront soumis à un jury présidé par Jean Lartéguy. Des expositions, livres et peintures ayant pour thème le voyage seront également présentés.**

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Les autres salles

Les chansonniers

Le music-hall

Jazz, pop' et folk

La danse

Les concerts

Les cafés-théâtres

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Sorano, Vincennes (374-73-74), 21 h. : le Gardien.
Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Mythes et termites de Jeanne Polmaure.
Vitry (680-85-20), 20 h. 30 : Visage de sable.
Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30 : Exilés de mémoire.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Tartuffe.
Centre Pompidou, petite salle, 19 h. : Théâtre ouvert (Pratiques théâtrales, avec Antoine Vitez) ; 18 h. 30 : Débats (Conversation-rencontre sur la musique de film).

Les autres salles

Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Quatuor à cordes.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
E. S. C. P. (805-06-80), 20 h. 30 : Valentiniama.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. : Idée fixe.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la passion.
Poche-Montparnasse (548-92-91), 21 h. : Une place au soleil.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : J.-P. Alarcon.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry e Luron.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Oblique (805-78-51), 20 h. 30 : Glen Davis, C. Oreyma, J. Loubelo, J. Baegne.
Théâtre du Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Marc Laferrière Orchestra.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Eddie Boyd ; 22 h. 30 : Azuquita y su Melao ; 22 h. 45 : Chama y su Combo.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. 30 : L. Konitz, R. Urtreger et son trio, A. Cullaz et Ch. Bellonzi.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Noah Howard Quintet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Verre d'eau.
Petit-Opportun (236-01-36), 22 h. : Nazaré Pereira.
Cité internationale universitaire, Petit Théâtre, 21 h. : le Grand Rouge.

La danse

Cité internationale universitaire (589-38-69), 20 h. 30 : Free Dance Song.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Danse de l'Inde (Usha Ramaswamy).

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Vermeer (Mendelssohn, Schumann). — Studio 105, 19 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Reibel, J.-C. Pennetier (Darasse, Cagneux, Lejet).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestre de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haydn, Wolff, Tchaïkovski).
Point-Virgule, 21 h. : Ensemble Dominos (Monteverdi, Purcell, Haendel, Couperin, Gehrardsci).
Lucernaire, 19 h. : France Pennetier, T. Paullet (Lalo, Brahms, Rubinstein, Honegger, Strauss, Prokofiev).
Salle Pleyel, 21 h. : Eve Osinska (Schumann, Chopin).
Athénée, 21 h. : Hermann Prey, L. Mokason (Schumann, Strauss).
Salle Cortot, 21 h. : Madeleine de Tarrieux (Bach, Mozart, Chopin, Ravel).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Agrupacion Musica, dir. E. Gieco (musique baroque d'Amérique du Sud, musique de chambre d'Argentine).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : P. Benhaïem (Beethoven) ; Quatuor Ravel (Ravel).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : B. Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Panon.

Lundi 24 mars

L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Théophile.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : le Songe d'un homme ridicule ; 22 h. : Marie-France ; 23 h. 15 : Medium Soft.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : Math Samba, A. Ben Dhiab, G. Lazert, Reverdy, Ph. Garnier.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Dans la région parisienne

Boulogne-Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : Léo Ferré.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Laurel et Hardy dans Alter Ego, Where to Now, Birth Marks, Music Box ; 17 h. : Messalina, d'E. Guazzoni ; 19 h., Œuvres méconnues du cinéma soviétique : l'Aigle blanc, de J. Protazanov ; 21 h. : Gay Salomé (opéra rock), film inédit du Premier Festival du cinéma italien.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A.) (**), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60)
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-43), v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8 (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)
ELLE (A., v.o) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action-République, 2e (805-51-33).
FOU (Fr.) : *Le Seine*, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). (H. sp.)
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
MA CHERIE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

Les films nouveaux

LE ROI ET L'OISEAU, dessin animé français de Paul Grimault. Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
PREMIER VOYAGE, film français de Nadine Trintignant. Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS, film français de Serge Poljinsky. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
RAS LE CŒUR, film français de Daniel Colas (*). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359 92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE, film français de Bernard Férie. St-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
GEEL, film franco-belge d'A. Van In et V. Blanchet. Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
CERTAINES NOUVELLES, film français de Jacques Davila. Broadway, 16e (527-41-16).
CHAP'LA, film français de Christian Lara. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE, film canadien de Arthur Lamothe. La Clef, 5e (337-90-90).
SCUM, film anglais de Alan Clarke (**). V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
BLACK IS BEAUTIFUL, film italo-américain de Nanni Loy. V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86)
L'ETALON NOIR, film américain de Caroll Ballard. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE COMBAT DES SEPT TIGRES, Film chinois d'Alex Gouw. V.O. : Seine-Cinéma, 5e (325-95-99).
FOG, film américain de John Carpenter (*). V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
STAR TREK, film américain de Robert Wise. V.O. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24 24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34)
LA MORT EN DIRECT (F.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (F.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
L'ŒIL DU MAITRE (F.) : Quintette, 5e (354-35-40).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (F.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (F.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES PETITES FUGUES (F.) Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Marais, 4e (278-47-86).
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LES SEIGNEURS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v. o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-6?), (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H sp.
LE TAMBOUR (All., v o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit.), vers. angl. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; vers. fr. : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).
THE PATRIOTE GAME (A., v o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIOLENCES SUR LA VILLE (A., v.o.) (**) : Quintette 5e (354-35-40), Normandie 8e (359-41-18), (v. Fr.) A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Français, 9e (770-33-88), Epée-de-Bois, 5e (337-57 47).
WOYZECK (All., v. o.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les séances spéciales

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.

(Lire la suite page 20.)









SPECTACLES

(Suite de la page 19.)

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES DIABLES (A., v.f.) (**) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., S., 23 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), L. et Mar., 23 h.
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

Les grandes reprises

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tch.), v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CAPITAINE BLOOD (A., v.f.) : Rivoli Cinéma, 1er (272-63-32).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : Cin'ac Italien, 2e (296-80-27) ; (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (325-85-78).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES BOUTONS (F.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-35-11).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-12) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Opéra-Nigth, 2e (296-62-56).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v. f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PETIT JUGE (It.) : Styx, 5e (663-08-40) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A.), Haussmann, 9e (770-47-55) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h C'est arrivé un jour.
Chute libre.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un coup de pompe peut nous coûter cher.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Mash ».
Film américain de R. Altman (1970), avec E. Gould, D. Sutherland, T. Skerritt, S. Kellerman, R. Duvall, J. A. Pflug, A. Auberjonois (rediffusion).
Pendant la guerre de Corée, dans une antenne chirurgicale, trois médecins de l'armée américaine bafouent l'autorité militaire, s'enivrent, poursuivent les femmes, sèment le désordre.
Contestation, humour noir féroce, dérision, provocation. Un film qui démythifie l'héroïsme et la guerre. Palme d'or au Festival de Cannes 1970. Révéla Robert Altman.
22 h 20 Questionnaire.
M. Saouma, directeur général de la F.A.O. : le scandale de la faim.
Lire notre sélection.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 5 Magazine : Question de temps.
La radiologie.

21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
Série proposée par R. Stéphane. Auteur : G. Duby. Réalisation : R. Darbois.
22 h 30 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise luthérienne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Brigade anti-gang ».
Film français de B. Borderie (1966), avec Robert Hossein, R. Pellegrin, G. Tinti, P. Clementi, C. Lebel, P. Lemaire, M. Galabru (rediffusion).
Un jeune chanteur, idole déchue du yéyé, n'ayant pu délivrer son frère, truand arrêté par la police, prend en otage un footballeur de l'équipe de France, frère du commissaire de la brigade antigang.
Un film de « série noire » à la française (tiré d'un roman d'Auguste Breton). Personnages stéréotypés et mise en scène très médiocre.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Présence des arts : « A la recherche d'E. Carrière » à la Bibliothèque nationale.
20 h., « Un sapin pour Youssef », de M. Cassan, avec D. Provence, E. Hirt, M. Cassan, M. Thierry, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri (quatrième partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : L'unique objet de mon sentiment, petite étude des passions modernes ; La fin du politique ?

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Les chasseurs de son : Prises de son collectives des chasseurs de son au Festival international du son à Paris.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor à cordes en ré majeur n° 1 », opus 44 (Mendelssohn) ; « Humoresque », opus 20 et « Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur » (Schumann), par le Quatuor Smetana, avec R. Goode, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle ; 23 h. 5, Les solistes d'aujourd'hui : Annie d'Arco (Dukas, Chabrier, Jolivet) ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Penderecki (« De Natura Sonoris n° 1 », « Passion selon saint Luc », « Utrenia », etc.).

Mardi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la « une » ; 14 h. 5, Mardi guide (festival de clowns à Noisy-le-Grand, exposition d'armes et de costumes indiens à Saint-Germain-en-Laye) ; 14 h. 30, Série : Sandokan (n° 4) ; 15 h. 23, Variétés ; 15 h. 28, *Le regard des femmes sur la santé : l'avortement pourquoi ?* 16 h. 33, Chant et contre-chant ; 16 h. 56, Livres service ; 17 h. 24, Variétés ; 17 h. 29, Cuisine ; 17 h. 44, Vie pratique ; 17 h. 52, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le petit cheval blanc à monocle.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pugilat dans la cour de récréation.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Lettres d'un bout du monde.
Le Brésil : nous irons vers l'Amazonie. Réalisation J.-E. Jeanneson.
Une terre où les propriétés de plus de 100 000 hectares ne sont pas rares et où les petits paysans installés en squatters se font souvent déloger. Une terre à découvrir, un Far West énorme où tout est encore à faire.
21 h 25 Caméra une première.
Code 41 617.
22 h 25 Malraux : Les apprentissages d'un regard.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
(N° 2)
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Au fil des mailles.
15 h 30 Réflexion faite.
16 h 50 Libre parcours. Rendez-vous : Histoire.
L'aube des hommes.
Bêtes, hommes et Dieu... le culte de l'ours.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'Amérique.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Mia-Mia O ; Discopuce ; Les Quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « la Faute de M. Bertillon ».
Dramatique de P. Alfonso et P. Pesnot, réalisation A. Dhenaut. Avec A. Mottet, R. Serre, V. Taeger, L. Arbessier.
Paris dans les années 1880. Alphonse Bertillon, directeur de l'identité judiciaire et chercheur génial (il a découvert le système anthropométrique adopté par les polices du monde entier) commet une erreur et accuse un certain Dreyfus. On connaît la suite : le célèbre « J'accuse » de Zola, la France divisée en deux...
22 h Débat.
Avec le professeur J.-J. David, directeur du Laboratoire inter-régional de police à Lyon ; Me Ph. Lemaire, avocat à Paris, et MM. J. Laborde, chroniqueur judiciaire ; M. Guth, vice-président au tribunal de Paris ; M. Leclerc, ancien professeur à l'Institut de criminologie ; A. Buquet, expert paléographe ; J.-M. Rouzioux, toxicologue et pharmacologue.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti social démocrate.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Fils de Lassie ».
Film américain de S. Sylvan Simon (1945), avec P. Lawford, D. Crisp, J. Lockhart, N. Bruce, W. B. Severn, D. Curtis.
Laddie, fils de Lassie, qui a grandi dans un centre de dressage militaire du Yorkshire, se trouve parachuté en Norvège occupée par les Allemands avec son maître.
Ce deuxième épisode de la série « Lassie », tournée par la M.G.M., est resté inédit en France. C'est un mélange curieux de film animalier et de film de résistance.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La science au verseau (l'inconscient et l'atome) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : le mariage en Inde ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Musique et possession, avec R. Anguet.
10 h. 45, Etranger, mon ami.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora... avec A. Dubos : « Un médecin au Cambodge ».
13 h. 30, Libre parcours variétés : Festival de la chanson à La Tanière.
14 h., Sons : Afrique... blanche et noire (chant dans la forêt au Cameroun).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fleur au fusil », de Galtier-Boissière.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 35).
16 h. 50, Actualité : Le XVIe siècle des Médicis dans l'Europe.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié » ; d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Sciences : Anatomo-physiologie de l'œil et de la vision.
20 h., Dialogues avec... M. Couve de Murville et L. Jospin : « La France en Afrique : son rôle, ses ambitions ».
21 h. 15, Musiques de notre temps : Création d'une œuvre de S. Cambreling par l'Orchestre de chambre de Lyon ; œuvres pour piano, Par B. Canino (Berio, Bussotti, Canino).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Robert Schumann, « le Pèlerinage de la rose », « Etudes symphoniques », « Humoresques », « Carnaval ».
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique : les musées d'instruments ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (quatre saisons au Japon) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : œuvres de Léonin et Perotin ; 15 h. 55, « Sérénade pour petit orchestre » (Françaix) ; 16 h. 5, Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves, œuvres de Max Leidesdorf, Schubert, Weber.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France), cycles des sonates de Beethoven : « Sonate n° 1 », opus 31, avec F.-J. Thiollier.
19 h. 30, France et musique.
20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle : Quatrième journée de la Société internationale de musique contemporaine, « l'Application des lectrices aux champs » (Michel Decoust) (commande de Radio-France, création), « Jérémie voyageur » (René Koering), « Fluctuante immuable » (Jean-Claude Eloy), « Sables » (Tristan Murail), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy.
23 h., Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux (« Symphonies concertantes ») ; 23 h. 30, A. Boely ; 1 h., Douces musiques : Kurt Weill.

R.T.L. : DÉPART DE M. R. BOULAY

M. Robert Boulay, rédacteur en chef à R.T.L., chef du service politique, quitte cette station radiophonique, où il était entré en 1968. Un communiqué de presse publié lundi matin 24 mars déclare : « *R.T.L. et Robert Boulay annoncent qu'il a été décidé d'un commun accord que Robert Boulay quitterait ses fonctions le 24 mars 1980. L'accord a été conclu par l'intermédiaire de de Me Alain Sutra pour R.T.L. et de Me Roland Dumas pour Robert Boulay.* »

Le départ de M. Robert Boulay, qui avait assumé de multiples responsabilités à R.T.L., notamment comme directeur adjoint des informations en 1970 — ainsi qu'à *Paris-Match* entre 1971 et 1973, — serait, croit-on savoir, le signe avant-coureur d'une politique de renouvellement des services rédactionnels de la station radiophonique. D'autres départs « volontaires » pourraient suivre celui de M. Boulay. — C. D.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 24 MARS

— MM. *Claude Vimont*, directeur de l'ONISEP, et *Charles Kaléka*, conseiller d'orientation, répondent aux auditeurs sur le thème « Information et orientation scolaires » au cours de l'émission « Le téléphone sonne », à 19 h. 15, sur France-Inter.

MARDI 25 MARS

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., participe au journal de 13 heures de TF 1, réalisé en duplex du Havre.

A FR 3-LILLE LE PROJET GOUVERNEMENTAL DE CRÉATION D'UNE RADIO LOCALE SUSCITE DES INQUIÉTUDES

La prochaine création à Lille d'une des radios locales conçues à titre d'expérience par le ministère de la culture et de la communication (*le Monde* des 16 et 26 janvier) provoque des remous parmi le personnel de la station FR 3-Lille, où l'on regrette que les conditions de mise en place de cette radio, placée sous l'égide de Radio-France, n'aient pas été clairement précisées.

Inquiets du risque de disparition de Radio-Nord-Picardie, qui, en vertu de la loi du 7 août 1974, dépend de FR 3, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. ont demandé des garanties au directeur de la station, M. Pierre Roubaud, sans que ce dernier puisse leur apporter toutes les réponses souhaitées. Dans un communiqué commun, les syndicats dénoncent le fait que « *la direction estime que Radio-France arrive à Lille en pays conquis* ». Selon eux, FR 3 doit tout abandonner : le studio, les personnels, les moyens et même l'émetteur de modulation de fréquence (94,7 MHz) de Bouvigny. Ils déplorent que Radio-France gère le groupement d'intérêt économique (G.I.E.) créé à cet occasion, même si le personnel de FR 3 appelé à travailler à cette nouvelle radio conserve le bénéfice de la convention collective, au minimum pendant la durée de l'expérience, c'est-à-dire une année.

Cette expérience, la première en France, devrait commencer en principe au mois de mai, mais les personnels s'indignent de n'avoir été ni consultés ni informés. Aucune indication n'a été donnée, par exemple, sur l'avenir des centres de rayonnement local de Boulogne et de Valenciennes et d'Amiens-Radio. Actuellement Radio-Nord-Picardie diffuse environ quatre heures d'émissions chaque jour ; la nouvelle radio en diffuserait quinze, de 7 heures à 22 heures. Ce qui laisse supposer que des personnels techniques et de rédaction viendront de Paris.

« *Le G.I.E. est un trompe-l'œil qui se traduira par une mainmise gouvernementale renforcée, même si elle est déguisée, et à laquelle les échéances électorales ne sont pas étrangères*, disent les syndicats.

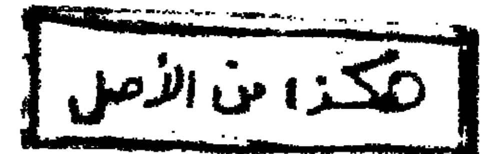
» *La création de cette nouvelle radio, si elle prétend répondre aux aspirations de libéralisation de l'information et de l'expression régionales, ne correspond en fait qu'à une reconcentration des moyens puisque l'infrastructure sera d'essence gouvernementale et parisienne.* (...) » Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., S.N.J. demandent aux personnels de se mobiliser. Des assemblées générales sont prévues ce lundi 24 mars au siège de FR 3-Lille et au centre de production de Lambersart.

GEORGES SUEUR.

● *L'émission « Cartes sur table »*, avec M. Cyrus Vance, annoncée pour ce lundi 24 mars sur Antenne 2, à 20 h. 35, est reportée. Cet entretien avec le chef de la diplomatie américaine n'a pu, en effet, être enregistré le dimanche 23 mars comme il était prévu, le président Carter ayant décidé de réunir ses collaborateurs pendant ce week-end.

On précise à Antenne 2 que l'émission sera toutefois réalisée et diffusée dans un délai rapproché.

● *Le groupe Profil* a remporté le grand concours de la Chanson française 1980, dont la finale, retransmise en direct sur TF 1, a eu lieu dimanche 23 mars : la chanson *Hé, hé, M'ssieurs Dames* représentera donc la France au grand concours Eurovision 1980, qui opposera dix-neuf pays, le samedi 19 avril à La Haye.



LYDIA TCHOUKOVSKAIA ET ANNA AKHMATOVA

Une sténographie de la vie soviétique

(Suite de la première page.)

Ce fils aimé pour qui elle avait composé le *Requiem*. Un chant funèbre sur le martyre des mères pendant la Grande Terreur.

« *Et passent les décennies,*
Tortures, déportations, exécutions.
[Chanter
Dans cette horreur, je ne le peux »,

écrit-elle dans le *Requiem*, sachant que son œuvre connaîtra le même destin qu'elle. Célébrée, fêtée, adulée, saluée dès 1915 comme un poète hors pair, cette femme n'aura plus une ligne publiée entre 1922 et 1940, puis connaîtra une seconde disgrâce de quinze années après 1946 lorsqu'elle aura été chassée de l'Union des écrivains et qualifiée par Jdanov d'« esthète obscurantiste, morbide, réactionnaire, renégate... »

Avec Lydia Tchoukovskaïa, l'amitié débute en 1938. Un même drame rapproche la poétesse et la fille du célèbre écrivain et poète pour enfants, Kornei Tchoukosvki. Tchoukovskaïa croit que son mari, Matvei Bronstein, a été condamné à dix ans de relégation, alors qu'il a déjà été fusillé, à l'âge de trente-deux ans... Elle a écrit des études sur Herzen, a travaillé au département de livres pour enfants avec Marchak, elle a écrit des romans (*la Maison déserte* et *la Plongée*, parus en français) : en 1974, elle est exclue de l'Union des écrivains. Pour avoir défendu Siniavski et Daniel, pour avoir prêté sa datcha à Soljenitsyne ; en réalité, pour avoir toujours parlé franc. Elle dénonce quelques aspects des mœurs littéraires dans *les Chemins de l'exclusion*, un recueil d'articles qui vient de paraître en même temps que les *Entretiens*. Malade, presque aveugle, cette femme de soixante-treize ans, qui vit toujours à Moscou, nous montre que le temps de Jdanov continue.

C'est par les *Entretiens avec Akhmatova* qu'il faut faire connaissance avec Lydia Tchoukovskaïa. Non seulement à cause du côté passionnant, inconnu, réellement inouï de ce qui est dit dans ce gros livre ; mais aussi pour le soin rare apporté au travail de l'édition (index, biographies, notes, etc.), qui en fait un ouvrage de référence extrêmement précieux.

Ces poèmes qu'on n'imprime pas

Ce livre de rencontres, de conversations, de dialogues, de silences aussi — tant de silences ! — couvre vingt-cinq années de la vie de deux femmes russes (1938-1941 et 1952-1962). Deux femmes célèbres, bien qu'à des degrés différents, amies pendant un quart de siècle, liées par des expériences communes et qui se parlent des journées entières, des nuits blanches, quand il est impossible de savoir si c'est l'heure d'aller se coucher ou de continuer à faire tenir la vie dans ce fil si ténu, le dialogue. Liées aussi par l'admiration que Lydia Tchoukovskaïa voue à Anna Andreevna, et par cet amour de la poésie si difficile à faire percevoir aux non-Russes. Car chacune de leurs rencontres baigne d'abord dans ces brassées de poèmes qu'on cite à propos de tout et de rien et dans l'éclosion même de la poésie.

Précieux documents que ceux-ci dans lesquels nous voyons Akhmatova travaillant à ses vers, et le poème sourdre d'elle-même, prendre forme, emplir tout son être... Comme le *Poème sans héros*, qu'elle mettra plus de vingt ans à écrire. Poèmes destinés au tiroir, ou bien transmis oralement à des dépositaires fidèles qui répéteront, inscriront dans leur mémoire ces lignes qu'on n'imprime pas, qu'on ne peut même pas recopier sans risque.

« *Fallait-il noter nos conversations ?*, s'est demandée Lydia Tchoukovskaïa. *N'était-ce pas risquer sa vie à elle ? Alors, ne rien écrire ? C'était tout aussi criminel...* » Elle choisit tout de même de garder une trace de leurs conversations, d'abord en langage codé, camouflé, dans un style soigneusement tronqué, autoexpurgé, puisqu'on n'est jamais sûr d'être seul, de ne pas être épié.

Ce rituel de la peur devenu une seconde nature dans le monde carcéral qui s'étend aussi en dehors des prisons, Lydia Tchoukovskaïa nous le « désosse » lorsque, par exemple, elle décrit Akhmatova baissant la voix pour réciter ses vers ou ne se risquant même plus à parler bas : « *Brusquement, au milieu d'une conversation, elle se taisait, me montrait du regard le plafond et les murs et prenait un bout de papier et un crayon puis à voix haute, elle prononçait quelque formule de civilité,* « *Voulez-vous du thé ?* » *ou* « *comme vous voilà hâlée ?* », *ensuite elle couvrait le papier de son écriture rapide et me le tendait. Je lisais les vers et, lorsque je les avais retenus, je les lui rendais.* » « *L'automne est bien précoce cette année* », disait *tout haut Anna Andreevna, puis, grattant une allumette, elle brûlait le papier au-dessus du cendrier. C'était un rite : ses mains, l'allumette, le cendrier ; un rite beau et douloureux.* »

La mise en scène du mensonge

Est-ce ainsi que les hommes vivent ? se demande-t-on à tout moment au long des pages de ce gros volume passionnant qui dit, de l'intérieur, pour soi, sans fard, ce qu'est, ce qu'a été la réalité soviétique. En effet, est-ce un livre du passé ? On le voudrait, l'auteur le voudrait, si, à tout moment, la réalité justement ne venait vous rattraper pour vous rappeler qu'après Staline c'est encore le stalinisme, que Lydia Tchoukovskaïa a été exclue de l'Union des écrivains en 1974, que l'édition presque complète des œuvres d'Anna Akhmatova éditée en 1976 — dix ans après sa mort — ne contient pas le *Requiem* toujours inédit, interdit, en Union soviétique. Et même, plus récemment, que des écrivains ont été blâmés ou chassés de l'Union pour avoir voulu, avec l'*Almanach Metropole*, créer une revue littéraire et non politique, en dehors de la censure officielle.

Bien sûr, dans la seconde partie de l'ouvrage, la plus passionnante, qui va de 1952 à 1962, et qui n'a pas encore paru en samizdat, les deux femmes parlent plus librement et le dialogue s'enrichit non seulement d'éléments factuels, mais surtout de renseignements sur l'état d'esprit de ces gens qui continuent à se méfier les uns des autres, qui savent d'expérience que le pire comme le meilleur ne sont jamais sûrs, que les périodes de « libéralisation » ont toujours une fin et que les fonctionnaires s'adaptent, prennent les virages, restent en place.

Quelle leçon pour tous les étrangers plus ou moins au courant des mœurs soviétiques, le plus souvent « de bonne volonté », et qui ne veulent pas admettre que toute rencontre dans les bureaux officiels, à l'Université, au restaurant, chez soi ou — comble de l'intimité ! — à la datcha ne sont, et ne peuvent être, que la mise en scène du mensonge le plus déconcertant qui soit — pour reprendre la formule de Ciliga, — un mensonge qu'on accepte rarement de bon cœur.

En mai 1954, par exemple, Anna Akhmatova raconte comment elle est obligée de venir rencontrer une délégation d'Anglais. « *Vous devez venir absolument, sinon ils diront qu'on vous a étranglée* », lui ordonne la fonctionnaire-romancière de l'Union des écrivains de Leningrad. Zochtchenko a également été invité. Les étrangers les interrogent sur les exigences du censeur, la nouvelle politique en matière de littérature depuis la mort de Staline, sur la résolution de Jdanov de 1946 qui les a exclus de l'Union et condamnés au silence. Zochtchenko répond qu'il « *a d'abord été frappé par l'injustice de la résolution (...), mais qu'ensuite il s'est rendu compte que ce document se justifiait sur plus d'un point* ». Interrogée, « Madame » Akhmatova déclare : « *Je considère que ces deux documents, le rapport du camarade Jdanov comme la résolution du comité central, sont parfaitement justes.* » Silence prolongé des Anglais, qui trouvèrent la réponse « *désagréable* ».

A l'audition de ce récit, Tchoukovskaïa se dit « *profondément troublée* » « *Qui sont donc ces Anglais ?* se demande-t-elle. *Des butors ? Des imbéciles ? Des aveugles ? Ou des salauds ?* (...) *Des gens ont été humiliés, roués de coups, et eux demandent :* « *Etes-vous contents d'avoir été battus ? Montrez-nous vos os fracassés !* » *Par ailleurs, du côté russe, pourquoi donc avoir autorisé* cette rencontre ? »

Après cette rencontre, on fera clairement comprendre au trop naïf Zochtchenko qu'il n'est pas question de l'imprimer. « *Si j'avais été interrogée la première, il aurait compris en entendant ma réponse qu'il lui fallait répondre de même. Et le malheur l'aurait épargné* », déplore Akhmatova devant cet homme brisé. « *Tout est donc bien comme toujours, de par je ne sais quelle volonté diabolique ou divine*, note Tchoukovskaïa : *l'écrivain mourra, ses livres ressusciteront, les générations suivantes feront de lui un classique, les enfants l'étudieront dans leurs manuels scolaires...* » « *Les manuscrits ne brûlent pas* », disait encore Boulgakov

Pourtant, dans ces deux livres, Tchoukovskaïa explique, décrit la permanence du mensonge et met en lumière le mécanisme de la falsification de l'histoire, l'épuration de la mémoire. Si on écrit : « *En 1938, la vie de X... se termina tragiquement* », l'éditeur refuse, bonhomme : « *Nous sommes une maison d'édition pour enfants, il ne faut pas leur faire de peine en leur parlant de ce lourd passé...* » De même demande-t-on au poète de remplacer « *passé* » par « *jeunesse* », parce que le passé ne peut évoquer que le regret du tsarisme.

Autre exclusion tragique contée en détails : celle de Boris Pasternak pour *Docteur Jivago*, en 1958, qu'illustre, tragi-comiquement, cette remarque d'un chauffeur de taxi : « *Vous avez lu, citoyenne ? Un écrivain, Paster je crois qu'il s'appelle, s'est vendu à nos ennemis de l'étranger et a écrit un livre qui montre qu'il déteste le peuple soviétique. Il a reçu 1 million de dollars.* » Et il me tend la *Pravda*. Elle se lamente en voyant ce jeune garçon ignorant, sans défense, ce jeune garçon à qui on n'a jamais donné à lire Pasternak. « *C'est notre faute*, pense-t-elle. *Et le plus grave, c'est qu'on peut lui apprendre à jeter des pierres. Si cela arrive, ce sera aussi notre faute.* »

« *Je pense qu'on devrait obliger chacun des deux cents millions de citoyens soviétiques à lire ce livre et à l'apprendre par cœur* », déclare Akhmatova à son amie en septembre 1962, à propos d'*Une journée d'Ivan Denissovitch* où, pour la première fois, le monde concentrationnaire soviétique est montré de façon concrète.

Je ne sais pas si l'on doit « obliger » chacun des cinquante millions de Français à lire ces *Entretiens*, mais je suis persuadée que chacun tirerait profit de la lecture de ce beau texte si riche d'expérience humaine, d'amitié et d'inimitié, d'amour de la poésie et de la langue russe « *amie chérie depuis toujours* ». Un livre qui est un vaccin contre l'amnésie, la cécité et la surdité.

NICOLE ZAND.

* Lydia Tchoukovskaïa : « Entretiens avec Anna Akhmatova ». Traduit du russe par Lucile Nivat et Geneviève Leibrich, 560 pages. Albin Michel. Environ 90 F.

Lydia Tchoukovskaïa : « Les Chemins de l'exclusion ». Traduit du russe par Georges Brissac. Encre, 224 pages. Environ 51 F.

Paul Poindron et le développement des bibliothèques

Au cours d'un office religieux célébré à la mémoire de Paul Poindron, dont *le Monde* du 2 février a annoncé le décès, M. Jean-Claude Groshens, alors directeur du Livre, a rendu hommage au « *grand administrateur dont la carrière a été consacrée pendant quarante-cinq ans au service public dans les domaines conjoints des bibliothèques et de la documentation* ».

« *Depuis la création en 1945 d'une direction des bibliothèques, Paul Poindron a participé d'une façon constante à l'effort entrepris pour élaborer une politique moderne de la lecture publique dans notre pays*, a dit M. Grosnom. *Ainsi, dès l'immédiate après-guerre, auprès de Julien Cain, est-il le créateur des premières bibliothèques centrales de prêt. Adjoint d'Etienne Dennery en 1965, il apporte une contribution importante, décisive, au groupe de travail réuni par le gouvernement en 1966 pour préparer une relance du développement de la lecture publique, développement dont il aura suivi, avec une attention passionnée, la mise en œuvre de 1967 jusqu'à la veille de sa mort.*

» *En Paul Poindron, nous perdons aussi un expert internationalement reconnu pour sa compétence dans le domaine des techniques documentaires. Il avait été l'un des premiers à pressentir l'importance moderne de la documentation scientifique et son rôle, en particulier, fut déterminant à l'UNESCO au sein de l'Unisist. Ce rôle de pionnier, lucide et passionné, joint à son autorité scientifique et morale, lui donnait une place de premier plan dans les rencontres internationales.* »

[Paul Poindron fut bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (1935), conservateur, puis conservateur en chef à la direction des bibliothèques (1945-1964), directeur des études de l'Institut national des techniques de la documentation, inspecteur général des bibliothèques de France, adjoint au directeur des bibliothèques et de la lecture publique (1965-1975), enfin adjoint au directeur du Livre (depuis 1976). On lui doit des études et articles concernant la géographie historique, les bibliothèques et la documentation.]

SPORTS

BASKET-BALL

Tours, champion de France pour la deuxième fois

De notre envoyé spécial

Nantes. — En battant le Sporting Club moderne du Mans par 72 points à 66, l'Association sportive de préparation olympique de Tours est devenue, samedi 22 mars à Nantes, championne de France pour la deuxième fois au terme d'une finale qui a valu davantage par son indécision que par la qualité du jeu. En bas du classement, Berck, la Croix-Rousse olympique de Lyon et la Jeanne-d'Arc de Vichy sont relégués en deuxième division et seront remplacés la saison prochaine par l'Étoile sportive municipale de Challans, l'Entente sportive d'Avignon et en principe par le Nice Université-Club dont la fusion avec le Nice Basket-Club, le rival local, est toutefois à l'étude.

Les Manceaux ont la rancune tenace. Indignés par l'arrangement entre Tours et Villeurbanne qui a failli provoquer leur perte le mardi 18 mars, ils n'ont pas décoléré quatre jours durant. Avant que ne débute la finale, les dirigeants du Mans jetaient encore de l'huile sur le feu en dénonçant haut et fort le complot ourdi contre leur équipe. Tactiquement, c'était bien joué. Par ce biais, ils donnaient aux joueurs le sentiment de partir en croisade et entendaient s'attirer les bonnes grâces des six mille connaisseurs qui garnissaient le Palais des sports de Beaulieu à l'architecture futuriste. Peut-être espéraient-ils aussi détourner l'attention générale de l'heureux concours de circonstances qui avait permis au Mans de conserver l'espoir de remporter un troisième titre consécutif — exploit seulement réalisé par Villeurbanne en 1955, 1956 et 1957.

C'est qu'avec treize défaites en trente-deux matches, Le Mans n'a rappelé en rien la formation dominatrice des deux années précédentes. En comparaison, le parcours de Tours a été beaucoup plus brillant. La majorité des cinq défaites subies par les hommes de l'entraîneur Pierre Dao n'ont même été que péripéties et, au classement de la régularité, ils tenaient de loin le haut du pavé : deux points d'avance sur Villeurbanne, onze points sur le Stade français-Evry et Le Mans au terme de la première partie de la compétition.

Logique respectée

La logique sportive voulait donc que Tours décroche le gros lot quatre ans après son premier numéro ganant. Cette logique ayant été bafouée, samedi 15 mars, à Moulins (Allier), à la suite de la victoire du Stade français (60 à 54) sur le Clermont Université Club en finale du championnat de France féminin, alors que les « demoiselles de Clermont » étaient jusque-là invaincues, il y avait néanmoins de quoi être inquiet.

Pour un quitte ou double, Le Mans disposait du reste de solides atouts. Notamment un potentiel physique inégalable et susceptible de compenser une évidente carence dans le jeu collectif. Face à l'efficacité de Bill Caïn, au tempérament d'Eric Beugnot et au talent d'Hervé Dubuisson (vingt-deux ans), considéré à juste raison comme le joueur le plus doué de sa génération, Pierre Dao misait sur la maturité et le brio d'éléments capables de faire basculer à tout moment une rencontre. Cliffton Pondexter, un Américain contacté il y a un an par l'équipe professionnelle de Chicago Bulls, Jacques Cachemire, cent quatre-vingt-deux sélections sous le maillot national, et Jean-Michel Sénégal, le meneur de jeu de l'équipe de France, sont de ceux-là.

Le Mans et Tours n'ayant plus de secrets l'un pour l'autre, plutôt que de se lancer dans de savantes combinaisons vouées à l'échec, il s'agissait en priorité d'être plus adroit, de défendre mieux et de sauter plus haut que l'adversaire. Peu importait la manière, mais ce que le basket a perdu en perfection technique, il l'a gagné samedi soir en puissance et en intensité.

Deux étrangers

Quand Caïn, le fier à bras, cueillait tous les ballons au rebond, Le Mans se prenait à rêver. Quand dans la tourmente les flèches décochées par le Tourangeau Gérard Brun (auteur de cinq paniers consécutifs en première mi-temps) faisaient mouche à tous coups alors que pour Dubuisson, l'inconstant Manceau, la faillite était totale, l'espoir changeait de camp. Tours avait plus d'une corde à son arc et ne l'envoyait pas dire. Son avance à la vingt-troisième minute (58-43) sera suffisante pour résister au dernier sursaut du Mans, revenu un moment à trois points (64-67 à la trente-septième minute). Tours champion de France, justice était faite !

Curieusement, après avoir souligné les lacunes de cette formule qu'ils avaient pourtant préconisée (*le Monde* du 3 avril 1979), les présidents de clubs viennent de demander sa reconduction. Autre volte-face, ils réclament le retour d'un deuxième joueur étranger par équipe : « *Depuis la limitation en 1978, nous avons enregistré une baisse d'un tiers de nos recettes* », se plaignent-ils. La Fédération française de basket-ball (F.F.B.B.) statuera le 19 avril. Parce qu'elle n'a pas grand-chose à leur refuser, on doute cependant que la F.F.B.B. ne souscrive pas aux vœux des clubs. Ceux-ci ne doivent-ils pas en effet lui rétrocéder 5 % sur les recettes excédant 15 000 francs. Les partisans du statu quo soulèvent cependant un argument de poids : « *Un deuxième étranger sur le terrain revient obligatoirement à laisser un Français sur le banc de touche*, disent-ils. *Comment voulez-vous que le niveau du basket français progresse dans ces conditions ?* »

Intéressé à double titre puisqu'il est également l'entraîneur de l'équipe de France, Pierre Dao balaye cette objection : « *Dans le système actuel, les jeunes ne jouent que lorsqu'ils sont de grande valeur. C'est le cas, par exemple du Villeurbanais Szanyel et des Parisiens Cham et Cazalon. Sinon, les clubs préfèrent faire appel à des garçons plus mûrs et qui offrent davantage de sécurité. La présence d'un deuxième étranger n'y changera rien.* »

Sans doute, mais Pierre Dao oublie de dire qu'à l'image de nombreux clubs, Tours et Le Mans alignaient aussi cette saison deux joueurs d'origine américaine naturalisés (Dolven et Menyard à Tours, Caïn et Purkhiser au Mans). Un étranger supplémentaire et le plus souvent il n'y aurait qu'un Français de naissance sur les terrains de l'Hexagone !

En tout cas, M. Guy Papineau, le vice-président de Tours, ne cache pas qu'une bonne carrière de son équipe en Coupe d'Europe passe par l'achat d'un deuxième Américain. N'en déplaise aux pays de l'Europe de l'Est qui s'insurgent contre cette pratique et renoncent souvent aux compétitions continentales des clubs, la France s'apprête donc à ouvrir plus grandes ses frontières.

Reste à savoir comment les clubs supporteront financièrement cette nouvelle escalade. A Tours, où le budget était de 2 millions de francs cette saison, on se pose à peine la question. Depuis 1976, la subvention municipale (560 000 F) a doublé, en même temps que le budget, et les Biscottes Auga apportant un soutien (90 000 F) plus sympathique que substantiel, on cherche activement un nouveau sponsor : « *Avec ce titre de champion de France, on trouver* », affirme M. Papineau, avec un mélange de réalisme et de cynisme.

Ainsi, plus que jamais, il est d'actualité de paraphraser M. André Buffière, l'entraîneur de Villeurbanne, qui reconnaissait, il y peu : « *Aujourd'hui, le meilleur entraîneur est celui qui dispose d'un carnet de chèques et peut l'utiliser sans compter.* »

JEAN-MARIE SAFRA.

JEUX OLYMPIQUES

Les comités européens confirment leur volonté d'aller à Moscou

Les représentants de seize comités nationaux olympiques européens (1), qui se sont réunis le 22 mars à Bruxelles de façon informelle, ont confirmé dans un communiqué « *leur ferme volonté de faire en sorte que les athlètes des pays puissent participer aux Jeux de la vingt-deuxième olympiade à Moscou* ». Ils ont également souligné que « *chaque comité national olympique détient le droit exclusif de décider librement de la participation de ses athlètes aux Jeux* ». En outre, ils ont déclaré « *s'opposer formellement à l'organisation de toutes compétitions sportives qui se présenteraient comme un moyen de substitution aux Jeux olympiques* ».

Toutefois, pour que cette prise de position ne soit pas interprétée comme une victoire politique par l'U.R.S.S., les C.N.O. européens ont adressé « *un pressant appel au comité organisateur de Moscou afin de contribuer à assurer, par tous les moyens à sa disposition, le déroulement des Jeux dans une atmosphère qui respecte les principes fondamentaux du mouvement olympique* ». — (A.F.P.)

(1) Autriche, Belgique, Finlande, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Saint-Marin, Espagne, Suède, Suisse, Turquie.

TENNIS

Gene Mayer, maître en Lorraine

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour l'open de Lorraine, doté de 50 000 dollars et comptant pour le grand prix de la Fédération internationale de tennis. L'an dernier, pour sa première édition, à Nancy, l'épreuve avait été marquée par la domination des Français. Malgré la présence de Victor Pecci, future révélation de Roland-Garros, et de Corrado Barazzutti, Patrice Dominguez avait atteint les demi-finales, tandis que Yannick Noah s'imposait en finale face à Jean-Louis Haillet.

Cette fois, à Metz, le dernier Français en compétition, Christophe Roger-Vasselin, est tombé en quart de finale face à l'Italien Gianni Ocleppo. Heureusement pour les organisateurs lorrains, très dépités par une cascade de forfaits de dernière heure (Barazzutti, Haillet, Freyss, Dominguez, etc.), l'Américain Gene Mayer (classé huitième par l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.) s'est montré à la hauteur de sa réputation en éliminant le plus souvent avec brio les Français Brunet et Portes, puis son compatriote Delaney, avant d'« exécuter » en demi-finale l'Australien Mac Namara en... trente-six minutes. Sa supériorité était telle que même l'Italien Gianni Ocleppo, tête de série numéro 2, ne parvint pas à lui prendre plus de six jeux en finale (6-3, 6-3, 6-0).

FOOTBALL

L'ARRESTATION DE DOUZE JOUEURS ITALIENS

Coup de filet dans les vestiaires

De notre correspondant

Rome. — Une douzaine d'arrestations, opérées dimanche 23 mars sur les stades, ont donné une tout autre allure au scandale des matches truqués. « *C'est le jour le plus triste du football italien* », écrit l'organe officiel du parti communiste, *l'Unita*, qui consacre, comme tous les autres journaux, l'essentiel de sa première page à cet événement inédit. Autant dire que la crise gouvernementale passe tout à fait au second plan.

Les arrestations avaient été décidées en grand secret par la magistrature romaine. Elle leur a donné un caractère spectaculaire, qui est vivement contesté dans les milieux sportifs. La police financière a attendu, en effet, la fin des parties pour se précipiter dans les vestiaires ou les tribunes de six stades et passer les menottes au président du Milan A.C., M. Felice Colombo, et à onze joueurs : Manfredonia, Cacciatori, Giordano et Wilson (Lazio de Rome) ; Zecchini et Della Martira (Pérouse) ; Albertosi et Morini (Milan A.C.) ; Girardi (Gênes) ; Pellegrini (Avellino) et Magherini (Palerme). Une opération parfaitement synchronisée qui a donné l'impression de viser, non pas des présumés coupables, mais l'ensemble du football italien.

Un douzième joueur, Merlo, du Lecce, devait se constituer prisonnier dans la nuit. Ils sont tous accusés d'« escroquerie aggravée » et risquent une peine de six mois à quatre ans de prison. D'autres footballeurs, parmi lesquels le célèbre Paolo Rossi, avant-centre de Pérouse, ont été invités à comparaître. On les soupçonne, eux aussi, d'avoir été soudoyés par des parieurs clandestins pour faire perdre leur équipe.

Deux de ces parieurs avaient fait éclater le scandale en adressant une plainte à la magistrature (*le Monde* du 4 et du 11 mars). Ils citaient les noms de vingt-sept footballeurs qu'ils accusaient d'avoir reçu de l'argent, puis de les avoir trompés en jouant... trop bien. Jusqu'à présent les supporters des différentes équipes ne voulaient voir dans tout cela qu'une machination, un complot monté contre leurs idoles de la part de parieurs déçus ou désireux de se faire de la publicité. Mais le spectacle de footballeurs quittant le stade menottes aux poignets, et parfois en pleurs, a provoqué un choc. Dans les tribunes du Pescaron, on criait : « *Vendus, vendus* », tandis que le président du Lazio s'effondrait dans les vestiaires, victime d'un malaise. Son club est le plus atteint. On se demande comment il pourra affronter les prochains matches. Le championnat lui-même ne sera-t-il pas suspendu ou annulé ?

Un rapide calcul a permis d'établir que la douzaine de joueurs arrêtés « valent » quelque 7,5 milliards de lires (33 millions de francs) à la bourse des clubs italiens. Plus encore que des milliards, c'est tout le prestige du football national qui est en jeu. Même si les vedettes du stade réussissent à prouver leur innocence — mais plus personne ne semble y croire, — il restera toujours un soupçon. Avec une emphase adaptée aux circonstances, l'éditorial du *Corriere della sera* commente : « *Le pays attend des jours meilleurs* ».

ROBERT SOLÉ.

Coupes d'Europe

NANTES RENCONTRERA VALENCE

Le tirage au sort des demi-finales des coupes européennes a été effectué, samedi 22 mars, à Zurich. Les matches « aller » auront lieu sur les terrains des clubs désignés en premier, le 9 avril. Les matches « retour » seront disputés le 23 avril.

● *Coupe des champions :* Nottingham Forest (Ang.) - Ajax Amsterdam (P.-B.) ; Real Madrid (Esp.) - Hambourg (R.F.A.).

● *Coupe des vainqueurs de coupe :* Nantes (F.) - Valence (Esp.) ; Arsenal (Ang.) - Juventus Turin (It.).

● *Coupe de l'U.E.F.A. :* Bayern Munich (R.F.A.) - Francfort (R.F.A.) ; Stuttgart (R.F.A.) - Moenchengladbach (R.F.A.).

CYCLISME

CRITÉRIUM NATIONAL

Michel Laurent, nouveau leader d'une équipe en forme précoce

Prenant le relais de Gilbert Duclos-Lassalle, double vainqueur du tour de Corse et de Paris-Nice, Michel Laurent a remporté dimanche 23 mars le Critérium national de la route, dont il était l'un des principaux favoris. Ce succès, acquis au terme d'une épreuve en trois étapes qui se déroulaient sur un parcours accidenté entre Le Castellet et Draguignan, nous paraît significatif à bien des égards. Il souligne la valeur d'un athlète du vélo et confirme la renaissance d'une équipe.

Michel Laurent, que l'on tient pour l'un des routiers les plus doués de sa génération, fut considéré naguère comme un grand espoir du cyclisme français, et son palmarès comporte des victoires probantes dans des classiques telles que la Flèche wallone, mais son étoile a quelque peu pâli devant l'irrésistible ascension de Bernard Hinault. Quant à l'équipe Peugeot — à laquelle il appartient, — elle a subi une longue éclipse après le fléchissement de Thévenet, et elle sort seulement du tunnel.

On conviendra qu'elle s'est bien reprise depuis le début de la saison routière en pratiquant la course de mouvements préconisé par son directeur sportif, Maurice de Muer. C'est d'ailleurs l'offensive déclenchée dans les monts du Lyonnais — très loin du but par conséquent — qui avait fait de Duclos-Lassalle le leader de Paris-Nice, et c'est également une attaque-surprise qui a décidé, dès le premier jour, de l'issue du National.

A Fréjus, samedi soir, il ne restait plus que six coureurs en compétition pour le maillot jaune : Laurent, Bernaudeau, Bittinger, Busolini, Bazzo et Ovion, le vainqueur de l'étape. Tous les autres se trouvaient définitivement hors de combat. Le groupe des six venait en effet de reléguer le peloton, fort d'une centaine d'unités, à près de vingt minutes. Il s'était détaché du côté de Salernes, à 78 kilomètres de Fréjus, et nous avait offert le spectacle d'une bataille comme on n'en voit plus : intense, sans cesse relancée, indécise jusqu'au bout.

Au cours des vingt derniers kilomètres, nous avions assisté aux démarrages répétés de Bernaudeau et surtout de Bittinger, qui occupait encore le commandement à quelques centaines de mètres de la ligne d'arrivée. Mais ni l'un ni l'autre n'étaient parvenus à tromper la vigilance de Régis Ovion, le plus rapide des hommes de tête. C'est toutefois Michel Laurent qui réalisait la plus belle opération, compte tenu de ses talents de rouleur hors du commun. Sa supériorité athlétique sur ses adversaires directs, dont le nombre, répétons-le, était réduit à cinq, lui assurait une position de force à la veille de l'étape contre la montre. Il n'avait plus à redouter Bernard Hinault, trop attardé pour être dangereux, et, de fait, la victoire du Breton dans le final de Draguignan n'a constitué qu'une péripétie. Laurent ayant pour sa part dominé Bernaudeau et distancé très nettement Ovion.

Tout au plus peut-on imaginer que cette victoire contribuera à améliorer le climat qui règne au sein du groupe Gitane. Citée en exemple jusqu'alors pour son harmonie et sa parfaite organisation, la meilleure équipe française, contrairement à Peugeot, a pris cette année un mauvais départ. Cyrille Guimard n'a pas caché son mécontentement. Il déplore la préparation tardive, sinon désinvolte, de certains de ses coureurs, et ses critiques n'ont pas épargné Bernard Hinault, lequel a beaucoup trop attendu, semble-t-il, pour faire examiner son genou. Le mal dont il souffre reste un sujet de préoccupation en dépit du succès qu'il a obtenu dimanche après-midi dans une course contre la montre de 19 kilomètres, car des complications sont toujours à craindre dans ce genre d'affection — Guimard est bien placé pour le savoir.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

Cyclisme

CRITERIUM NATIONAL

Première étape (Le Castellet-Fréjus). — 1. Régis Ovion, les 176,5 km en 4 h. 44 min. 53 sec. 17 (moyenne 36,518 km-h.) ; 2 Bernaudeau ; 3. Bazzo ; 4. Laurent ; 5. Bittinger, tous même temps.

Deuxième étape (Saint-Raphaël-Mons). — 1. Sven Akke Nilsson (Suède), les 56 km en 1 h 35 min. 10 sec. (moyenne 35,496 km-h.) ; 2. Thévenard, à 3 sec ; 3 Millar (G.-B.), à 9 sec. ; 4. Alban, à 16 sec. ; 5. Bonnet, à 28 sec.

Troisième étape (Draguignan-Draguignan). — 1 Bernard Hinault (moyenne 42,780 km-h.) ; 2. Vandenbroucke (B.), à 14 sec. ; 3 Duclos-Lassalle, à 29 sec. ; 4 Laurent, à 47 sec. ; 5 Bossis, à 55 sec.

Classement général final. — 1. Michel Laurent, 6 h. 56 min. 23 sec. ; 2. Bernaudeau, à 16 sec. ; 3. Ovion, à 1 min 20 sec. ; 4. Busolini, à 1 min. 45 sec ; 5 Bazzo, à 1 min. 45 sec. ; 6. Bittinger, à 3 min. 17 sec. ; 7. Hinault, à 17 min. 10 sec ; 8 Duclos-Lassalle, à 17 min. 49 sec ; 9 Nilsson, à 17 min 49 sec. ; 10. Alban, à 17 min. 51 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Vingt-neuvième journée)

*Strasbourg et Monaco	1-1
*Valenciennes et Sochaux	1-1
Nantes b. *Nancy	3-3
*Saint-Etienne b. Lens	3-1
*Nice b. Paris-St-G.	3-0
*Nîmes b. Laval	2-0
*Bordeaux b. Marseille	2-0
*Angers b. Brest	2-0
*Lille b. Metz	3-0
*Bastia b. Lyon	2-0

Classement : 1. Nantes, 41 points ; Monaco, Saint-Etienne, 41 ; 4. Sochaux, 40 ; 5. Paris-S.-G., 33 ; 6. Strasbourg, Nîmes, Valenciennes, 31 ; 9. Bordeaux, Angers, Lens, 30 ; 12. Laval, Lille, 27 ; 14. Bastia, Nice, 25 ; 16. Nancy, Metz, 24 ; 18. Lyon, 21 ; 19. Marseille, 19 ; 20. Brest, 9.

DEUXIÈME DIVISION
(Vingt-septième journée)

GROUPE A

*Tours et Rouen	1-1
Rennes b. *Le Havre	1-0
*Guingamp b. Angoul.	2-0
*Orléans et Reims	0-0
*Besançon b. Lucé	3-1
*Nœux b. Blois	1-0
*Châteauroux b. Quimper	1-0
*Dunkerque et Montmorillon	0-0
Chaumont b. *Limoges	1-0

Classement : 1. Tours, 40 points ; 2 Rennes, 39 ; 3 Guingamp, 36 ; 4. Besançon, Reims, 32 ; 6. Nœux ; 7. Le Havre, Rouen, Angoulême, 27 ; 10. Quimper, 26 ; 11. Orléans, 25 ; 12. Dunkerque, 24 ; 13. Chaumont, 23 ; 14. Limoges, Montmorillon, Châteauroux, 20 ; 17. Lucé, 19 ; 18. Blois, 18.

GROUPE B

*Martigues et Cannes	1-1
*Ajaccio-Auxerre	remis
*Thonon b. Mulhouse	2-1
*Béziers-Toulouse	remis
*Toulon-Avignon	remis
*Montpellier b. Paris FC	2-0
*Saint-Dié et Gueugnon	1-1
*Thionville et Montluçon	0-0
*Alès b. Tavaux	3-2

Classement : 1 Cannes, 35 points ; 2. Auxerre, Thonon, 34 ; 4. Toulouse, 31 ; Montpellier, Avignon, 29 ; 7. Gueugnon, Martigues, Paris FC, 28 ; 10. Béziers, 27 ; 11. Montluçon, 24 ; 12. Thionville, Ajaccio, 23 ; 14 Tavaux, Saint-Dié, 22 ; 16 Toulon, Alès, 20 ; 18. Mulhouse, 19.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)

POULE A

*Narbonne b. Thuir	31- 3
*Bourg b. Saint-Jean-de-Luz	19-16
Béziers b. *Montchanin	18-11
*Perpignan b. Graulhet	15- 6
*Grenoble b. Racing C.F.	48- 7

Classement : 1. Béziers, 44 points ; 2. Perpignan, 42 ; 3. Graulhet, 38 ; 4. Narbonne, 32 ; 5 Grenoble, 31 ; 6. Bourg, 30 ; 7. Montchanin, 28 ; 8. Saint-Jean-de-Luz, 27 ; 9. Thuir, 34 ; 10. R.C.F., 22.

POULE B

*Bagnères b. Tarbes	20- 0
*Brive b. Bayonne	26-24
*Dax b. La Rochelle	29- 9
*Boucau b. Tulle	20- [illegible]
*Biarritz b. Limoges	41- 4

Classement : 1. Bagnères, Tulle, 38 points ; 3 Bayonne, Tarbes, Brive, 34 ; 6. Dax, 33 ; 7. Biarritz, 31 ; 8. Boucau, 28 ; 9. La Rochelle, 26 ; 10 Limoges, 24.

POULE C

*Montferrand b. Auch	22- 4
Nice b. *Pau	21-13
*Montauban b. Carcassonne	12- 9
*Avignon b. Mazamet	15- 9
*Toulon b. Périgueux	40-10

Classement : 1 Pau, 40 points ; 2 Nice, 39 ; 3 Montferrand, Toulon, 38 ; 5 Carcassonne, 34 ; 6 Auch, 29 ; 7. Mazamet, Avignon, 28 ; 9 Périgueux, 25 ; 10 Montauban, 20.

POULE D

*Romans b. Bègles	19-12
*Castres b. Aurillac	10- 9
*Bourgoin b. Valence	7- 3
*Agen b. Oloron	26- 6
*Lourdes b. Toulouse	21-12

Classement : 1. Agen, 40 points ; 2. Oloron, 39 ; 3. Lourdes, 35 ; 4. Toulouse, 34 ; 5. Bègles, 33 ; 6. Romans, 32 ; 7. Aurillac, 28 ; 8 Valence, Castres, 25 ; 10. Bourgoin, 24.

Tennis

TOURNOI DE FRANCFORT
(175 000 dollars)

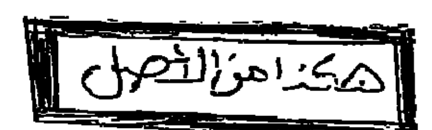
Demi-finales. — Smith (E.-U.) b. Tim Gullikson (E.-U.), 6-0, 6-3 ; Kriek (Afr. Sud.) b. Gottfried (E.-U.), 2-6, 6-3, 6-4.

Finale. — Smith b. Kriek, 2-6, 7-6, 6-2.

TOURNOI DE LORRAINE
(50 000 dollars)

Demi-finales. — Ocleppo (It.) b. Dibley (Austr.), 6-4, 3-6, 14-12 ; Mayer (E.-U.) b. McNamara (Austr.), 6-1, 6-2.

Finale. — Mayer b. Ocleppo, 6-3, 6-3, 6-0.



Le Monde

ECONOMIE

Vouloir être compétitif

Un colloque dont M. Raymond Barre a ouvert les travaux vient d'avoir lieu à Paris sur le thème : « Les formes actuelles de la concurrence dans les échanges internationaux ». Une centaine d'économistes, français et étrangers, y ont participé. Il était organisé par l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (I.S.M.E.A.), que préside M. François Perroux. M. Perroux y a fait une longue communication dont il nous donne ici le résumé.

OUVREZ Littré ; il ne connaît que : « Compétiteur, celui qui poursuit le même objet qu'un autre ».

Mais le titre barbare que j'accepte à regret, je tente de l'excuser en suggérant que « l'emporter une fois », « être un jour l'heureux compétiteur » par le jeu de circonstances favorables, ce n'est pas se mettre en état de devenir un partenaire avec qui il faut communément compter, dans une compétition bien définie. Cette dernière performance exige des choix intelligents, un entraînement intensif et une longue persévérance. Toutes choses bonnes pour l'individu et pour la nation. Notre pays a abjuré le protectionnisme inavoué. Il pratique une politique sociale qui ne facilite pas la tâche du socialisme sans programme ; il semble être en voie de participer durablement aux compétitions mondiales.

Elles sont intenses et assez nouvelles. Pour des niveaux relatifs donnés, les concurrences « hors prix » s'exercent par la différenciation, les exportations poussées d'une offre agressive qui suscite la demande au lieu d'y répondre passivement, par les trafics négociés assortis d'avantages latéraux touchant le crédit, son étendue, son taux et son amortissement.

Dans nos relations avec notre partenaire principal, l'Allemagne de l'Ouest, nous l'avons si bien appris que nous serions tentés de sous-estimer une règle d'or : les concurrences « hors prix », loin de dispenser d'une stratégie générale des prix, la supposent ; elles impliquent toutes, en effet, des mises supplémentaires dont l'efficacité est menacée quand les prix intérieurs sont en hausse désordonnée : il s'agit donc d'assurer la stabilité du franc, la modération de l'élévation des salaires nominaux, le maintien de marges bénéficiaires rationnelles et, non moins, de lutter contre toutes les formes de gaspillage et d'appliquer un effort obstiné à l'abaissement des coûts. Pas un esprit informé qui soutienne le contraire.

C'est trop peu pour définir la stratégie concurrentielle.

La concurrence ne se déduit pas d'une certaine forme du marché ni même d'une mécanique du marché quel qu'il soit : elle est l'œuvre des entrepreneurs et des travailleurs « actifs », des unités et des groupes « actifs », acteurs et non facteurs de la production. Nageurs de fond et non détritus glissant sur les courants présumés irrésistibles. Prix et coûts anticipés en vue de nouvelles spécialisations, mais non pas prix et coûts subis aujourd'hui et tenus, à tort, pour définitifs.

par
FRANÇOIS PERROUX (*)

Notre époque est celle des grands monopoles en petit nombre dans les industries principales ; les secteurs privés sont imbriqués aux secteurs publics ou mixtes ; les décisions économiques de courte période dépendent des options à long terme. Etre compétiteur c'est lutter, par les moyens que l'évolution nous impose, en vue d'accroître notre part du marché mondial sans être asservis par les importations fort peu « classiques » qui nous sont imposées.

Résister au monopole par les moyens du monopole pourrait passer, à première vue, pour une mauvaise plaisanterie. C'est au contraire une recette de salut pour une nation moyenne et pour l'ensemble du monde. Voici pourquoi :

La grande entreprise et le groupe économique et financier sont des instruments irremplaçables de l'innovation : ils la servent par des formes variées et des degrés élevés de monopole. En fin de compte, dans le grand jeu de l'innovation et du monopole, qui va l'emporter ? Si c'est le monopole, tôt ou tard dans ce monde, où les quatre cinquièmes des hommes sont mal nourris et où dans l'année qui vient, soixante millions de personnes vont mourir de faim, l'action directe est inévitable. Si c'est l'innovation, l'entreprise géante, simple ou complexe acceptant une part de ses responsabilités d'intérêt général, des transferts massifs de ressources réelles sont *possibles*.

Le monopole et l'innovation

Du simple point de vue de l'économie marchande, un grand libéral comme John R. Hicks affirme, dans le discours qu'il a prononcé en recevant le prix Nobel, en 1972, que l'innovation est le « ressort principal » de l'activité économique ; cette constatation, qui a tenu si peu de place dans son œuvre antérieure, devrait faire réfléchir tous les spécialistes.

Une bonne part des innovations stratégiques qui en engendrent en cascade beaucoup d'autres, par exemple l'informatique et l'énergie nucléaire, sont nées et mises en œuvre par les unités géantes ; les économies d'échelle, les rationalisations et les gains de productivité y sont liés aux surprofits ; ce mélange impur commande la capacité de lancer le produit nouveau et, par voie de propagation, d'abaisser, à terme, le prix d'un grand nombre de produits courants. Ce n'est pas le modèle scolaire de petites unités toutes semblables et également impuissantes devant le système des prix intérieurs et mondiaux qui peut fonder une politique praticable, c'est une stratégie consciente de régulation des monopoles par l'ouverture du marché et par la surveillance des surprix.

Faut-il ajouter que les petites et moyennes entreprises ne sont pas condamnées à perdre leur rôle, tout au contraire ! Elles peuvent, dans la plupart des cas, trouver une spécialisation pour la pénétration des marchés intérieurs et extérieurs : elles n'y parviennent pas en faisant cavalier seul mais en accueillant et filtrant les effets d'entraînement du progrès technique pour valoriser leurs propres moyens de capacité concurrentielle. On songe à nos agricultures rénovées, aux organismes de distribution et aux petites unités dans le secteur des services en pleine et rapide expansion.

Est-il exagéré et inopportun de dire que l'industrie fait l'économie et que la finance, le capital financier concentré, fait l'industrie ? Distinguons, nuançons autant qu'il nous plaira, mais sans nous voiler la face et nous boucher les yeux !

L'investissement suscite toujours la nouveauté, même s'il n'est pas le véhicule de l'innovation incorporée. Quand il prend la forme de l'investissement direct à l'étranger, il engendre un effet multiplicateur tout différent des schémas empruntés à J.M. Keynes ; sa vertu procède d'enchaînements complémentaires, services après-vente, transferts de techniciens et de techniques, investissements en grappes et affirmation de l'image de marque d'une industrie et d'une nation.

Quant à cette créature puissante et ambiguë du capitalisme avancé, l'entreprise multinationale (mieux nommée, souvent transnationale), elle nous pose un problème précis. A dimension égale et pour des structures analogues, en quoi consiste son avantage *relatif* à l'égard de l'entreprise nationale ?

(Lire la suite page 26.)

(*) Professeur honoraire au Collège de France, président de l'I.S.M.E.A.

Politique et rigueur de gestion

A lire les comptes rendus de conférences internationales et des rapports officiels, on risque de retirer l'impression que c'est avant tout de la détermination des gouvernements que dépendent l'élaboration d'abord et l'exécution ensuite d'une stratégie économique appropriée aux nombreux défis lancés aux pays industrialisés. En réalité, l'impulsion du pouvoir politique est une donnée parmi d'autres, sans doute beaucoup moins décisive qu'on veut bien le croire. C'est sur un autre terrain que se joue le plus souvent sans bruit l'issue de la partie de longue haleine qui s'est engagée

Sur l'initiative du secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, s'est réuni, à la fin de la semaine dernière à Versailles, un groupe de hauts fonctionnaires nationaux et internationaux chargés d'évaluer les conséquences de la hausse — plus de 100 % depuis la fin de 1978 — du prix du pétrole sur l'activité des pays industrialisés L'objectif est de préparer le prochain sommet des Sept (Etats-Unis, France, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Canada et Japon) qui doit se tenir au mois de juin à Venise, et dont l'un des thèmes sera de confronter avec la réalité les objectifs fixés douze mois auparavant (en juin 1979), à Tokyo, en vue de limiter le volume des importations de pétrole. Ce qui incombe au premier chef aux dirigeants politiques, c'est d'établir un cadre à l'intérieur duquel les acteurs économiques sont amenés à prendre les décisions allant dans la bonne direction. Tel est le cas, par exemple, quand un gouvernement, tournant le dos à la désastreuse politique de l'indice, se résout à répercuter intégralement sur les prix des services publics l'incidence du renchérissement des produits énergétiques. Les choix industriels ne sont plus alors faussés par des rapports de coûts artificiels. C'est ainsi qu'il convient d'approuver le cabinet japonais pour avoir décidé il y a quelques jours de relever brutalement de 50 % les tarifs de l'électricité, et M. Raymond Barre pour avoir depuis le début de l'année autorisé le relèvement du prix de l'essence, du mazout, mais aussi du courant électrique, du gaz et plus récemment des chemins de fer.

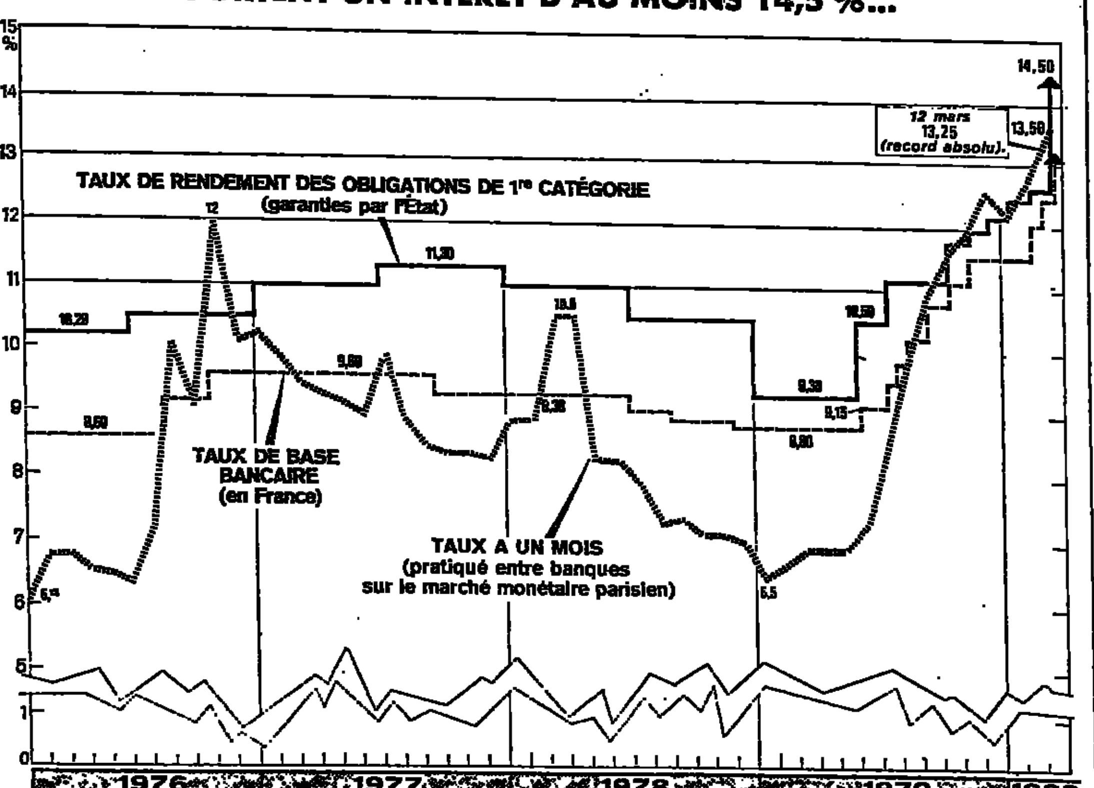
Poussées par la nécessité de préserver leur compétitivité (voir l'article de François Perroux) et leurs marges bénéficiaires, les entreprises ont, depuis plusieurs années, accompli de grands efforts non seulement pour produire autant (ou plus) avec moins d'énergie, mais, d'une façon plus générale, pour rationaliser et « redéployer » leur appareil productif en fonction des nouvelles contraintes. Dans sa lettre trimestrielle, *Economie et Industrie*, la Compagnie Saint-Gobain-Pont-à-Mousson écrivait récemment qu'« *on n'a sans doute pas pleinement mesuré l'ampleur des économies réalisées dans l'industrie depuis le choc de 1974-1975. En France, l'une des manifestations les plus spectaculaires de cet effort de rigueur a porté sur la gestion des stocks* » (où l'on a réussi à économiser l'équivalent d'une semaine de production, soit 2 % du chiffre d'affaires annuel).

« *On est allé plus loin en s'attaquant au processus de production lui-même* », écrit l'auteur de l'article. Et de citer, à propos des économies d'énergie, les progrès accomplis « *dans les secteurs gros consommateurs, comme le ciment ou l'industrie du verre. Dans cette dernière branche, la consommation spécifique d'énergie a baissé en moyenne de 2 % par an au cours des dernières années* ».

Pratiquer une gestion rigoureuse n'est pas un but en soi. Reste encore à mobiliser l'industrie, conclut sagement l'auteur de la lettre, au service de l'innovation. — PAUL FABRA

Les marchés monétaires et financiers après le nouveau plan Carter

EN FRANCE, LES EMPRUNTS OBLIGATAIRES PORTENT UN INTÉRÊT D'AU MOINS 14,5 %...

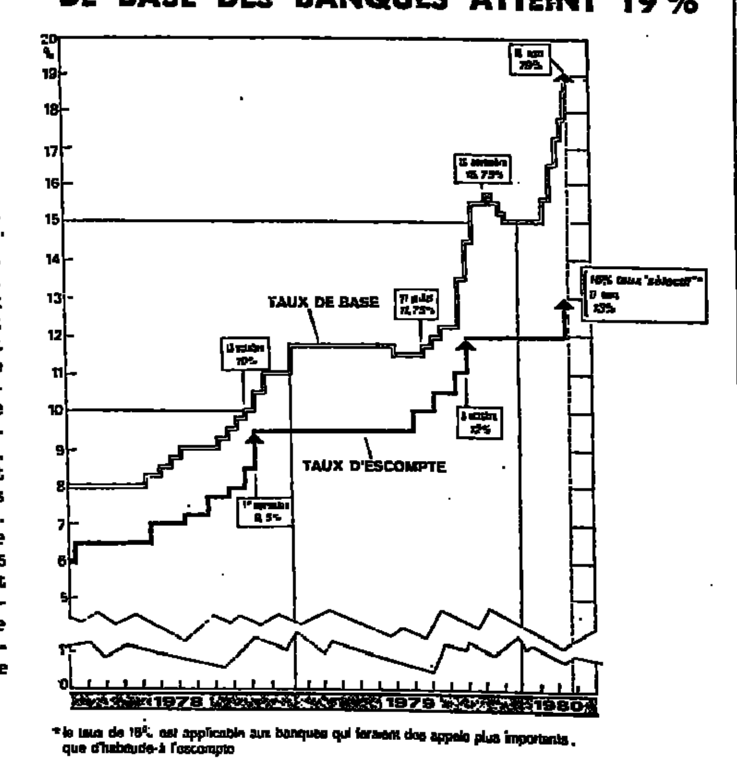


QUAND, au mois de janvier, l'Etat s'est résigné, en France, à lancer un nouvel emprunt à six ans d'échéance seulement et portant un taux d'intérêt de 12 %, les professionnels de la finance admirèrent la hardiesse des experts du Trésor qui, pour une fois — mais nécessité ne fait-elle pas loi ? — étaient au diapason du marché. Le 12 % fut souscrit avant le jour de l'émission qu'il avait fallu repousser à cause du retard dans le vote du budget. Il est coté aujourd'hui au-dessous du pair, car, depuis lors, les taux d'intérêt ont connu une forte et inquiétante poussée. Le Crédit national, qui tant sur le marché national que sur le marché international est considéré comme la « meilleure signature » française (l'Etat étant excepté), fera dans les jours qui viennent un emprunt remboursable dans douze ans au taux de 14,50 %. D'autres émetteurs de première catégorie (organismes publics jouissant de la garantie de l'Etat ou assimilés) ont dû aller jusqu'à 14,80 %. Notre graphique montre l'ascension du rendement des obligations de première catégorie.

P. F.

(Lire la suite page 25.)

... ET AUX ÉTATS-UNIS, LE TAUX DE BASE DES BANQUES ATTEINT 19 %



*le taux de 15 % est applicable aux banques qui feraient des appels plus importants que d'habitude à l'escompte

L'excédent du budget américain annoncé pour 1981 ferait suite à une longue série de déficits

UN des éléments essentiels du nouveau plan Carter de lutte contre l'inflation, annoncé le 15 mars, est le rétablissement de l'équilibre du budget fédéral des Etats-Unis pour le prochain exercice, celui qui commencera le 1er octobre 1980, pour se terminer le 30 septembre de l'année suivante, et que, selon la terminologie en usage, on appelle le budget 1981. A dire vrai, une partie seulement des dépenses de l'Etat fédéral figurent dans le budget proprement dit, les « agences fédérales » créées au fil des ans pour prendre en charge de nouvelles catégories de dépenses publiques sont également en rouge, et souvent pour des sommes importantes (entre 10 et 25 milliards de dollars selon les années, pour l'ensemble).

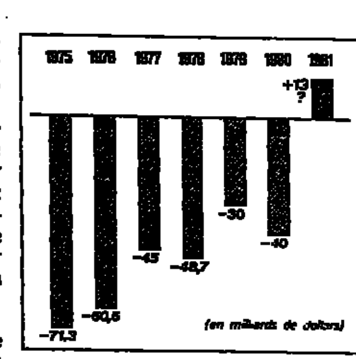
Une part importante, parfois évaluée au tiers, du déficit fédéral (et la quasi-totalité du déficit des agences) est financée directement ou indirectement par l'Institut d'émission (système de réserve fédéral), c'est-à-dire par l'inflation. Le niveau des taux d'intérêt (voir graphique ci-contre) est largement commandé par la nécessité pour le Trésor de trouver sur le marché des souscripteurs à ses émissions.

Tel est le cas dans un nombre croissant de pays où la gestion de la dette publique porte sur des masses de plus en plus considérables, du fait de l'effet cumulatif des déficits. C'est ainsi qu'en République fédérale d'Allemagne, le déficit du secteur public au sens large (incluant le déficit de la sécurité sociale) varie depuis 1975 entre 60 et 30 milliards de deutschemarks. Les autorités allemandes cherchent désormais à en faire financer une partie par des investisseurs étrangers et, en particulier, par les pays de l'OPEP (lesquels financent déjà une partie importante du déficit budgétaire américain). Ces derniers auraient, la semaine dernière, accepté de souscrire à quelque 5 milliards de bons émis par la R.F.A. Ce processus est de nature à accroître le rôle international du deutschemark avec toutes les contraintes — et bien sûr l'avantage — que comporte le statut de monnaie dite de réserve.

En Grande-Bretagne, les « besoins de financement du secteur public » oscillent entre 8,5 et 11 milliards de livres sterling et constituent la principale préoccupation du chancelier de l'Echiquier.

En France, le déficit du budget, qui a atteint 38,7 milliards de francs en 1978 et 37,1 milliards en 1979, devrait, selon la loi de finance, être en 1980 de 31,1 milliards, mais il dépassera probablement ce chiffre de 10 à 20 milliards. La France envisage aussi de faire appel à des souscriptions de pays pétroliers.

Le financement des déficits des pays industrialisés est une des plus importantes composantes de la situation monétaire et financière du monde.



(*) *La chiffre pour 1980 est une estimation.*

LES MARCHÉS MONÉTAIRES ET FINANCIERS APRÈS LE NOUVEAU

La hausse du loyer de l'argent accentue le caractère irréel des comptes nationaux

par PIERRE BERGER (*)

LES taux d'intérêt prennent des hauteurs d'autant plus inquiétantes qu'il risque d'en résulter des perturbations croissantes dans le fonctionnement des marchés tant financiers que monétaires. De même sont rendus de plus en plus aléatoires toute détermination de coût de revient et tout calcul de rentabilité tandis que sont alimentés des processus additionnels de hausse des prix, dans des économies qui n'ont réellement pas besoin de telles stimulations.

Sur le plan international, ces élévations de taux sont dangereuses dans la mesure où elles sont le résultat de réactions de défense monétaire, car elles peuvent donner lieu à une escalade dont on perçoit mal l'aboutissement, si une concertation n'intervient pas avant qu'il ne soit trop tard pour éviter une désorganisation des circuits internationaux de capitaux.

Dans le domaine interne, les conséquences d'une telle ascension sur les conditions dans lesquelles se confrontent offres et demandes de fonds sont multiples. Encore convient-il de se garder de jugements exagérément pessimistes et de conserver son sang-froid pour tenter de procéder à des interprétations sereines. Malheureusement l'insuffisance des moyens d'investigation, l'inertie des mentalités, le refus de reconnaître l'existence de mécanismes profonds différents de ceux qui sont perçus mettent obstacle à l'analyse correcte des incidences des taux d'intérêt, aux niveaux où nous voyons ceux-ci. Quelles sont les portées réelles d'un taux de base de 13,25 % appliqué par telle ou telle banque, ou d'un emprunt obligataire de 11 %, tant en ce qui concerne les entreprises, les ménages ou l'équilibre général de l'économie ? Est-elle si amère la nécessité de payer un intérêt de 16 % lorsqu'on perçoit un revenu nominal qui croît chaque année de 10 % ou 11 %, alors que la valeur réelle de la dette s'amenuise rapidement ?

Dans l'état actuel des moyens d'information disponibles, il est impossible de répondre avec précision à des questions pourtant aussi fondamentales, notamment pour déterminer l'orientation d'une politique cohérente de taux d'intérêt.

Revenu et patrimoine

Dans un monde où l'inflation a pris l'ampleur que nous connaissons, l'utilisation d'une unité monétaire instable entraîne deux sortes de conséquences : d'une part, elle fausse les données de la comptabilité nationale, qui fournissent pourtant une source d'information privilégiée dans l'élaboration d'une politique à moyen ou long terme; d'autre part, elle entraîne une dégradation des créances en termes réels dans la mesure où la compensation par les taux d'intérêt est insuffisante, compte tenu des incidences fiscales, et nécessite, de ce fait, des transferts importants dont le caractère occulte contraste avec la précision des recensements nominaux.

Les comptes de la nation distinguent deux sortes de notions, celle de revenu et celle de patrimoine. Une telle distinction se justifie dans le cas des actions cotées en Bourse, par exemple. On est en droit de considérer que le dividende distribué représente une participation de l'actionnaire aux résultats de l'exercice et sa part dans la formation d'une valeur ajoutée ; le dividende est donc considéré, à juste titre, comme le revenu d'un capital. La valeur boursière de l'action appartient à un autre domaine qui est celui des patrimoines ; elle est soumise à toutes sortes d'influences économiques, psychologiques, politiques, les unes d'ordre général, les autres propres à telle ou telle entreprise ; son évolution, dans un sens ou dans l'autre, obéit aux lois du marché que le porteur a accepté.

Le problème n'est plus le même lorsqu'il s'agit des créances ou des dettes et des taux d'intérêt, et nous entrons alors dans le champ des subtilités inadmissibles. Les niveaux actuels des taux d'intérêt sont largement, sinon même presque exclusivement, commandés par le degré présent, ou supputé pour l'avenir, de l'inflation. Il est donc illégitime et fallacieux de séparer deux notions : l'intérêt perçu ou versé qui constituerait un revenu ou une charge, et le sort de la valeur réelle de la créance ou de la dette qui appartiendrait à un tout autre domaine, totalement indépendant du premier, relatif aux patrimoines. Il y a là un exemple typique, et malheureusement assez fréquent, où le système de pensée n'est pas à la disposition de l'analyse des faits, mais où celle-ci doit se plier au système, fût-il impropre.

Calculée uniquement en fonction des flux nominaux de revenus et de dépenses, la faculté d'épargne des ménages n'est pas estimée de façon exacte ; des sommes apparemment économisées ou investies devrait être déduite la désépargne que constitue la perte de substance des placements antérieurs. De même, la répartition des revenus, selon les catégories, se trouve faussée, car les revenus du capital ou de l'épargne sont indûment majorés, et ils le sont d'autant plus que l'inflation est forte et que les taux d'intérêt sont nominalement élevés. Le recensement des créances et des dettes (tableau des opérations financières pour les spécialistes) et son évolution dans le temps ignorent imperturbablement les vicissitudes monétaires ; c'est un peu comme si l'on dressait le plan du parc de Versailles à l'aide d'un décamètre élastique, dont la tension croîtrait au gré du soleil ou de la pluie. Il ne faut pas s'étonner si, dans de telles conditions, les comparaisons internationales conduisent à des conclusions erronées. De même, les projections financières construites sur de telles bases sont incertaines, et donnent lieu à de redoutables déconvenues. Dès lors, les choix politiques, formés à partir d'éléments d'information défectueux, sont viciés dans leurs fondements mêmes.

Pour apprécier valablement les répercussions sur telle ou telle partie de la population, des derniers développements de la hausse présente des taux d'intérêt, il faudrait avoir déjà une bonne connaissance du passé. Or un autre inconvénient des méthodes de la comptabilité nationale tient à la notion d'agrégat qui conduit à envisager des agents économiques par grandes catégories. Si deux mouvements de sens inverse sont, par exemple, dégagés en ce qui concerne les ménages : appauvrissement dû à la dégradation des créances, d'une part, enrichissement sans cause provenant de l'acquisition de logements par l'emprunt, d'autre part, on en conclut que l'inflation est neutre à l'égard des ménages. Sans doute en est-il ainsi pour le commentateur abstrait des chiffres recensés, mais c'est faire bon marché des réalités sociales et des inégalités de situation auxquelles conduit la dépréciation de la monnaie.

Les lacunes du recensement des créances et des dettes enregistrées au cours de l'année (tableau des opérations financières) sont telles que, en dépit de la minutie scrupuleuse apportée à son élaboration, les enseignements que l'on peut en tirer sont très limités et trop souvent trompeurs. Des progrès seraient obtenus si, d'une part, les commentaires accompagnant les chiffres enregistrés reconnaissaient l'existence de telles insuffisances ; si, d'autre part, des efforts étaient entrepris pour introduire en compte les transferts dus à l'inflation, qui n'apparaissent pas en comptabilité, et les intérêts versés ou perçus qui viennent en atténuer la portée.

Un taux trop bas aggrave le mal

Quelques tentatives ont été faites pour dégager des ordres de grandeur au sujet de ces transferts. Les recherches devraient être poursuivies et approfondies selon les caractéristiques des prêteurs ou des emprunteurs, et des secteurs d'activité. Il serait intéressant de déterminer notamment si la politique cloisonnée des taux d'intérêt, en vigueur dans notre pays, ne gêne pas le financement de l'industrie, en canalisant les courants d'épargne dans d'autres directions et en suscitant des distorsions indésirables.

Devant de telles défaillances, la conduite de la politique des taux d'intérêt se heurte à de nombreuses difficultés.

Sur le marché monétaire, où se forme la liquidité des banques et où les interventions de la Banque centrale sont dominantes, les influences extérieures sont fortes, mais, comme celles-ci s'exercent à travers les transactions de change, elles peuvent laisser subsister des écarts de taux d'intérêt importants d'un pays à l'autre. Il peut être plus intéressant de se trouver en position de créancier à 6 % dans une devise qu'à 15 % dans une autre. De tels écarts mettent en évidence les liens qui unissent, sur le plan interne, les taux d'intérêt et le degré de l'inflation, mais comme les jugements des opérateurs des places étrangères ne coïncident pas nécessairement avec les considérations qui prévalent à l'intérieur, les autorités monétaires doivent tenir une ligne permanente de compromis.

Dans les relations entre prêteurs et emprunteurs d'une même monnaie, il est assez rationnel que les taux d'intérêt soient adaptés au coefficient de dégradation monétaire et il est certain que le maintien de taux d'intérêt trop faiblement positifs, voire négatifs, aurait le double effet de développer l'incitation à l'endettement et de détourner les courants d'épargne vers des voies plus rémunératrices, voire vers les dépenses de consommation. De telles situations risqueraient de prolonger le mal. Le financement d'investissements sur des ressources insuffisamment rémunérées fausse les coûts relatifs des équipements et rompt l'harmonie qui devrait présider au développement de l'économie. La fiscalité, de son côté, apporte un grave élément de perturbation en venant s'insérer entre un prêteur, atteint dans ses revenus purement nominaux, sans consistance réelle, et un emprunteur, dont les bénéfices, dégagés par une comptabilité imparfaite, sont en partie fictifs.

Dans les circonstances présentes, et étant donnés les niveaux particulièrement élevés des taux d'intérêt, il est plus nécessaire que jamais de chercher à voir clair dans les transferts non recensés, suscités par l'inflation.

Dans les pays où l'inflation a connu ses développements extrêmes, les autorités responsables ont été contraintes d'abandonner les références au nominalisme et de mettre en œuvre des dispositifs correcteurs. Lorsque, comme en France, le taux d'inflation est resté le plus souvent inférieur à 10 %, l'économie fonctionne dans un système financier hybride, partiellement fictif puisque les intérêts sont considérés comme des revenus purs et simples et que les écritures comptables ignorent les enregistrements en termes réels, partiellement mais maladroitement corrigés, puisque les taux d'intérêt s'élèvent pour tenir plus ou moins compte de la dégradation de la monnaie. Les confrontations des offres et des demandes de capitaux deviennent alors d'autant plus difficiles et aléatoires que la fiscalité exerce son action perturbatrice et que les anticipations inflationnistes des prêteurs et des emprunteurs sont raisonnablement divergentes. Pour les opérations à long terme, l'adoption de taux d'intérêt ajustables semble éminemment souhaitable, car elle serait de nature à apaiser les craintes que soulève le climat actuel. Et les préoccupations présentes ne doivent pas faire perdre de vue la nécessité de progresser dans les analyses propres à donner le pas aux résultats réels sur les apparences des circuits financiers de l'économie.

(*) Directeur général honoraire de la Banque de France.

PLAN CARTER

Le taux de base des banques

La hausse a été particulièrement forte au mois de février, quant, à la suite du véritable effondrement du marché obligataire américain, les valeurs à revenu fixe ont à leur tour connu une forte baisse à Paris.

A 13,25 %, où il se trouve depuis le 12 mars, le taux de base des banques françaises a atteint son record absolu (compte tenu de diverses commissions et majorations, le taux de base effectif est de 14,35 %, chiffre comparable avec le *primerate* américain). Son élévation reflète le coût croissant des ressources que les établissements financiers se procurent sur le marché monétaire (le taux à un mois que nous avons retenu est plus significatif que le taux au jour le jour soumis à de fréquentes variations). Ensemble, les trois courbes illustrent l'évolution des taux à court et à long terme en France.

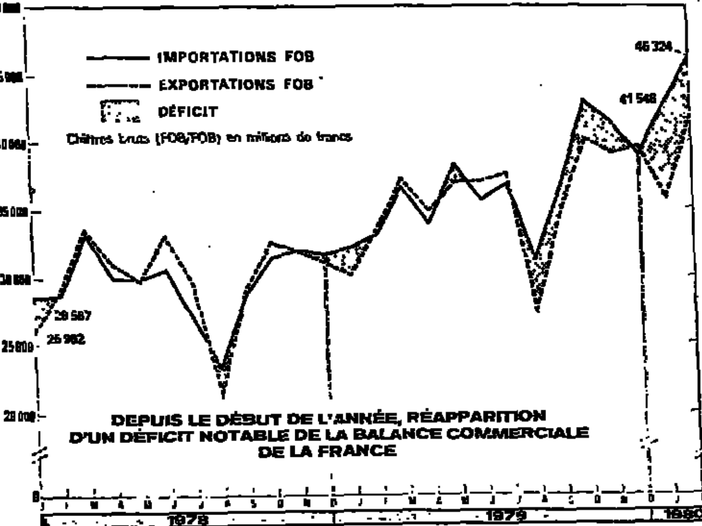
Aux Etats-Unis, le nouveau « plan Carter » de lutte contre l'inflation, qui a été annoncé le 15 mars, a été immédiatement suivi par un nouveau relèvement du taux de base (*prime rate*) des banques américaines. En faisant connaître sa décision de porter ce taux au niveau sans précédent de 19 %, la Chase Manhattan Bank a précisé que le nouveau taux ne correspondait pas encore au renchérissement du loyer de l'argent, d'où il a été conclu que probablement les banques pourraient dans un avenir proche aller jusqu'à 20 %. Cependant, le système de réserve fédéral semble hésiter, comme il le fait, malgré les apparences, depuis le mois d'octobre, devant les conséquences, en effet très dangereuses, d'une nouvelle impulsion donnée au taux d'intérêt. Au lieu d'élever carrément à 16 % son taux d'escompte, déjà porté à 13 % le 15 février dernier, il a préféré mettre en place un système plus compliqué selon lequel n'auront à payer le taux majoré de 16 % que les banques faisant un appel inhabituellement important à l'escompte. En accompagnant avec retard la hausse du loyer de l'argent plutôt qu'en la conduisant, les autorités monétaires américaines prennent le risque considérable de contribuer à alimenter l'inflation et donc à prolonger indûment la période de haut niveau du taux de l'intérêt. Elles prennent ce risque pour essayer d'éviter la crise financière de première grandeur (avec faillites en chaîne) qui ne manquerait sans doute pas de résulter d'une attaque frontale contre l'inflation. En gagnant du temps, ne contribuent-elles pas à rendre la situation encore moins maîtrisable à terme sans doute rapproché ?

Pour essayer d'atténuer les tensions déjà très fortes — et sans doute, pour beaucoup d'emprunteurs, à la limite du supportable, — M. Paul Volcker, président du système de réserve fédéral, a recommandé aux banques d'accorder des conditions de crédit plus favorables aux petites entreprises, ce que la Chase a fait en maintenant à 18,50 % son taux de base pour le *small business*. M. Paul Volcker est allé plus loin dans la voie de la sélectivité en demandant aux banquiers d'accomplir une tâche qui, en réalité, ne leur incombe pas, et qu'elles seront incapables, on peut en être sûr, d'exécuter. Il leur a enjoint de refuser de prêter de l'argent à ceux de leurs clients qui ne feraient appel au crédit bancaire que pour éviter de devoir s'adresser à un marché financier (c'est-à-dire au marché des emprunts obligataires) chancelant. Mais la débâcle du marché financier est précisément la conséquence de l'inflation.

La vulnérabilité des échanges de la France

La détérioration de la balance commerciale française au cours des deux premiers mois de 1980 par rapport à la même période de 1979 traduit, certes, l'alourdissement de la facture pétrolière. Elle reflète aussi la vulnérabilité des structures des échanges extérieurs de la France à la moindre saute de la conjoncture.

Ainsi, en janvier et février, cette balance a enregistré un déficit de 14,5 milliards de francs (la valeur des importations englobant le coût de l'assurance et du fret), contre 4,4 milliards pour les deux premiers mois de l'an dernier. Les achats à l'étranger — soit 89,3 milliards de francs — ont augmenté de 33,3 %, alors que les exportations — 74,8 milliards de francs — ne progressaient que de 19,5 %.



DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, RÉAPPARITION D'UN DÉFICIT NOTABLE DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE

Le déséquilibre du poste énergétique a représenté 18,9 milliards de francs contre 11,7 milliards, en augmentation de 61,2 %. Toutefois, à l'exception du secteur des produits agricoles et alimentaires, qui a enregistré un excédent de 1,1 milliard de francs (+ 300 millions en janvier-février 1979), une certaine reprise de l'activité économique a entraîné une dégradation des autres postes. Ce résultat est lié notamment à l'incapacité des industries nationales, pour des causes qui leur sont propres ou extérieures, à répondre rapidement à l'accroissement de la demande intérieure.

D'un côté, le déficit des échanges de base de consommation a très fortement augmenté, passant de 200 millions de francs pour les deux premiers mois de 1979 à 1,3 milliard de francs durant la même période de 1980. De l'autre, le solde positif du commerce des biens d'équipement professionnels a baissé, revenant de 3,1 milliards à 2,1 milliards de francs. Pour les automobiles, le surplus s'est situé à 2,4 milliards au lieu de 2,8 milliards de francs.

Parallèlement, le déficit enregistré par la France à l'égard de la C.E.E. a doublé, passant de 2,1 milliards à 4,4 milliards de francs. Il s'agit pour l'essentiel d'une détérioration des échanges extérieures avec la R.F.A.

Pour les autres pays de l'O.C.D.E., le déficit s'est situé à 3,9 milliards de francs au lieu de 1,7 milliard. A l'égard des Etats-Unis, en particulier, il est passé de 2,1 milliards à 3,1 milliards de francs. Cependant l'excédent enregistré à l'égard du tiers-monde a fléchi de 3,2 milliards à 2 milliards. Il en est de même pour le surplus observé à l'égard des pays à économie centralisée (0,3 milliard contre 0,9).

Les syndicats peuvent-ils être poursuivis par des non-grévistes ?

Les syndicats qui ont orchestré une grève peuvent-ils être condamnés à indemniser ceux qui souhaitaient continuer de travailler, mais en ont été abusivement empêchés ? De telles actions, qui doivent être rapprochées de celles intentées par les chefs d'entreprise eux-mêmes, ont été récemment admises par quelques tribunaux (1).

Divers spécialistes y ont vu une nouvelle atteinte, parmi bien d'autres, à l'exercice du droit de grève (2). Mais quel droit de grève ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

On ne saurait trop le souligner, sans le moindre paradoxe : en dépit du coup de chapeau que lui donne le préambule de la Constitution, le droit de grève n'est pas reconnu en France.

Le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac, l'a rappelé avec force le 7 juillet 1976 devant la commission des libertés de l'Assemblée nationale : « *La grève est un droit... Cela signifie que juridiquement — et pratiquement — nul ne peut être sanctionné pour avoir cessé le travail...* », réserve faite de certains abus. Or nul ne peut nier que le gréviste le plus scrupuleux s'expose à de lourdes sanctions.

D'un mot rapide, rappelons d'abord le jeu de certaines primes : « Un jour d'absence, et il vous en coûtera 500 F à la fin du trimestre... » Il faut appeler un chat un chat : il s'agit bien là d'une sanction financière. Le législateur avait cru, par la loi du 17 juillet 1978, débarrasser le monde du travail de telles dispositions : son intention réelle à cet égard ne fait aucun doute ; mais la loi a été mal rédigée, et on entend déjà, ici ou là, que ce type de sanction pourrait peut-être survivre...

Mais surtout, le gréviste peut être tout simplement mis à la porte sans autre forme de procès : considérant que ce licenciement n'est qu'abusif, les tribunaux n'osent pas encore ordonner la réintégration immédiate. Nous avons déjà évoqué le cas de ce salarié père de huit enfants, dont une handicapée, aussitôt licencié pour s'être associé au mouvement de grève national du 24 mai 1977... (3)

L'intéressé a bien été indemnisé, après deux ans de procès, faiblement d'ailleurs, car son ancienneté était réduite ; mais il est toujours en chômage, avec tout ce que cela représente pour lui et pour les siens : des vies saccagées, uniquement pour l'exemple. Prétendre que « juridiquement et pratiquement » ce salarié n'a pas été sanctionné pour avoir cessé le travail est une mauvaise plaisanterie.

Dans ces conditions, il faut parler clair : les excellents propos du président du C.N.P.F. devant la commission des libertés étaient-ils ceux d'un chef responsable ? En ce cas le C.N.P.F. n'a que bien peu de mots à dire pour que le législateur, éliminant de façon cette fois catégorique et irréfutable toutes les sanctions « juridiques et pratiques » dénoncées par M. Ceyrac, reconnaisse enfin effectivement le droit de grève : en 1980, il serait temps !

La reconnaissance effective d'un droit de grève implique une réflexion et une décision sur la nature et le contenu de ce droit.

Deux conceptions très différentes

Le droit comparé nous propose, à cet égard, deux directions très différentes. Dans certains pays, le droit de grève est conçu comme un droit de l'homme, comme une liberté individuelle. Dans d'autres, au contraire, en Allemagne par exemple, il est conçu comme un droit syndical : les syndicats, et eux seuls, peuvent déclencher, organiser, arrêter une grève ; les grévistes sont efficacement couverts s'ils restent dans le cadre des directives syndicales, mais ils ne doivent pas s'en écarter.

Pour les services publics, notre pays s'inscrit dans la deuxième direction. En revanche, hors de ces services publics, c'est en principe l'idée d'une liberté publique individuelle qui l'emporte. Encore faut-il, très curieusement, que cette liberté « individuelle » soit exercée simultanément par un certain nombre de salariés, de façon collective donc... Mais il y a plus étrange encore : si les syndicats concluent avec l'entreprise un protocole de fin de grève, la jurisprudence refuse toute protection aux irréductibles ! Parce que les syndicats on préféré en terminer, bien ou mal, à tort ou à raison, notre liberté individuelle disparaît : la confusion des genres est à son comble. Il faudra donc, à un moment ou à un autre, opter entre ces deux directions, entre ces deux conceptions du droit de grève ; et c'est en fonction de cette option que devra être tranché le problème de ceux qui sont empêchés de travailler par une grève à laquelle ils refusent de s'associer et ne sont pas payés.

La jurisprudence est ici très ferme. L'employeur, qui s'est engagé à fournir du travail à tous ses salariés, doit indemniser les non-grévistes s'il n'a pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour exécuter cette obligation, par le recours à la force publique au cas d'occupation portant atteinte à la liberté du travail, par l'appel à une main-d'œuvre de substitution ou par tout autre moyen. Ajoutons qu'il sera également condamné si le mouvement de grève a trouvé sa cause dans une faute caractérisée de sa part — retard dans le paiement des salaires par exemple, — mais aussi, le droit à la négociation étant reconnu par le code du travail, s'il se refuse, systématiquement, à toute discussion avec les grévistes, à toute ouverture.

Reste l'hypothèse dans laquelle l'employeur peut invoquer une impossibilité réelle de débloquer la situation et de fournir aux non-grévistes le travail promis : il est en ce cas libéré de son obligation. Une grève de pilotes peut l'exonérer de toute dette à l'endroit des hôtesses désireuses de travailler.

Les non-grévistes sont-ils alors en droit de demander réparation aux grévistes ou à leurs syndicats ? La réponse est certainement négative si rien ne peut leur être reproché : ils ne sauraient être tenus pour responsables des conséquences du chômage technique entraîné par le simple arrêt de travail. L'affaire est plus obscure si, justement, cet arrêt s'est accompagné d'atteintes illicites à la liberté du travail : piquets de grève un peu trop musclés, blocage des accès, occupation trop générale et trop tumultueuse des lieux, etc.

Celui qui commet une faute doit réparation du préjudice qu'elle a causé : c'est la loi. Les arguments selon lesquels les grévistes agissent « pour le compte » de tout le personnel, un peu comme des gérants d'affaires, ne sont pas dénués de bon sens si tout au moins... la grève réussit : mais d'un point de vue juridique, ils ne sont pas très convaincants...

Ces actions en réparation, dont le principe ne peut donc être écarté, soulèvent toutefois bien des difficultés pratiques.

D'abord il faut mesurer l'exacte incidence de l'écart de conduite litigieux, et ce ne sera pas toujours facile : si, par exemple, indépendamment des péripéties répréhensibles, la cessation du travail des uns entraînait de toute façon chômage technique pour les autres, cette incidence serait nulle.

D'autre part et surtout, l'action en responsabilité dirigée contre des syndicats suppose que ceux-ci ont joué un rôle moteur, un rôle décisif dans les atteintes à la liberté du travail dont se plaignent les non-grévistes ou l'employeur. On ne saurait évidemment trouver ce rôle dans le simple soutien, fût-il bruyant, dans la solidarité affichée. Le trouvera-t-on dans des harangues, des tracts ? Peut-être, à condition de démontrer que ces incitations ont été suffisamment persuasives et déterminantes : le départ entre les responsabilités individuelles et celle des « meneurs » — qui, bien souvent, en France, tentent de rejoindre et de récupérer un mouvement qui les déborde, — entre les responsabilités des délégués et celles des syndicats eux-mêmes, qui ne se confondent pas forcément, sera toujours difficile dans un contexte de fait et dans un contexte de droit également confus.

Quoi qu'il en soit, constatons-le, certains tribunaux ont accueilli favorablement les actions en réparation intentées par des non-grévistes ou par des chefs d'entreprise contre des syndicats tenus pour responsables des conséquences préjudiciables de grèves supposées illicites. Une évolution se dessine qui tend à faire « remonter » les responsabilités à leur niveau. Après tout, pourquoi pas ? C'est fréquent en Allemagne.

Si cette évolution se confirme, elle pourrait avoir deux conséquences.

D'abord, il faudra bien mettre dans tout cela un minimum de cohérence. Si l'on admet que les syndicats doivent assumer la responsabilité des mouvements de grève illicites qu'ils ont réellement conduits, il ne saurait être question, sauf cas exceptionnels, de s'en prendre aussi aux lampistes qui se sont bornés à suivre les directives de leurs organisations. Le simple bon sens montre que c'est l'un ou c'est l'autre, et ce bon sens finira par l'emporter.

Un coup de barre dans le sens des solutions allemandes

Mais la tendance à faire refluer les responsabilités au niveau des organisations syndicales conduira également à reconnaître qu'une grève exactement conforme à des directives sans défaut correspond elle-même à une activité syndicale de la part des grévistes. Or l'activité syndicale est protégée par des dispositions pénales : l'employeur qui s'en prend à ceux qui se sont mis en grève dans ces conditions s'exposera un jour ou l'autre à des sanctions pénales.

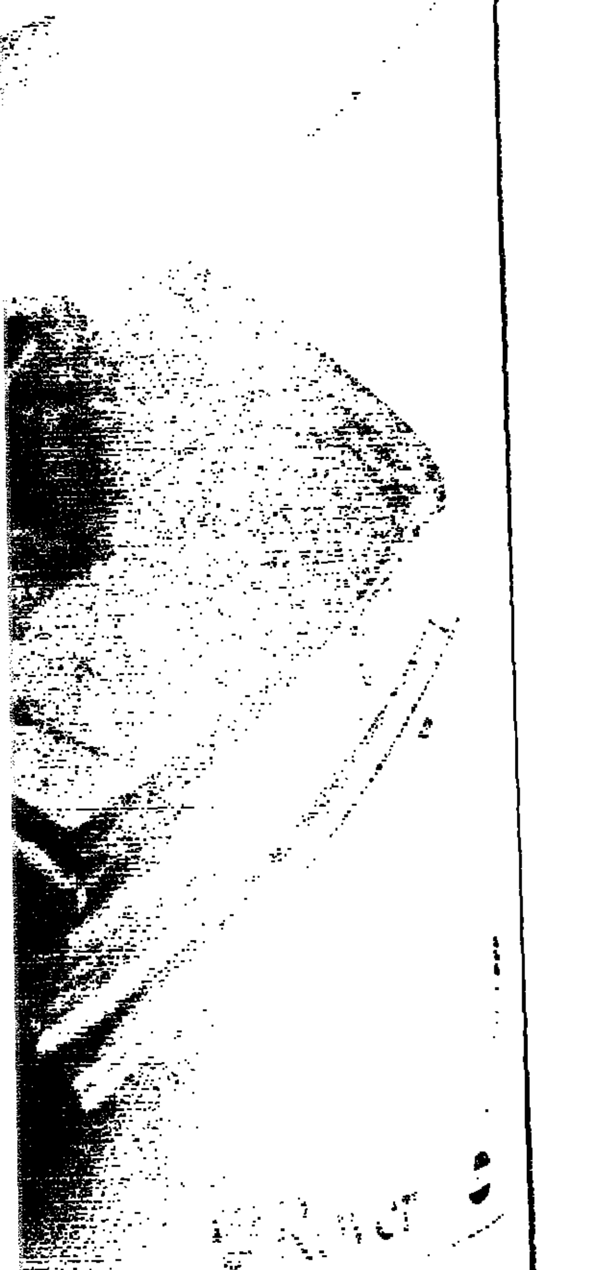
Ainsi le feu ouvert par certains apprentis sorciers contre les syndicats eux-mêmes a de sérieuses chances d'aboutir, pour la première fois dans l'histoire de notre droit du travail, à une protection réelle de l'exercice d'un droit de grève, si toutefois cet exercice s'encastre dans le cadre d'une action syndicale précise, et non dans le cadre confus d'une grève sauvage. Il ne faut pas s'en étonner : tant que le droit de grève s'apparentait à une pure liberté individuelle, les organisations elles-mêmes n'étaient pas « dans le coup ». En les y mettant, cette offensive antisyndicale tend, en réalité, à substituer à la pure liberté individuelle une conception syndicale de la grève : le centre de gravité se déplace et diverses conséquences sont inhérentes à ce déplacement.

Un coup de barre est ainsi donné dans le sens des solutions allemandes et c'est peut-être, en gros, une bonne chose. Mais si telle doit être l'évolution de notre droit de la grève, mieux vaudrait prendre le problème à bras-le-corps, courageusement et loyalement, et tracer quelques grandes allées, au lieu de laisser les tribunaux, qui n'en peuvent mais, se débattre dans cette bouillie juridique.

(1) Voir notamment G. Lyon-Caen, D.1970, chronique p. 255.

(2) Voir notamment sur ces atteintes T. Grumbach, *Droit ouvrier*, janvier-février 1980, et les points de vue radicalement opposés de H. Sinay, professeur à la faculté de droit de Strasbourg, et de O. Drague (U.I.M.M.) : *Droit social*, mars 1980.

(3) « *Le droit de grève protège-t-il les grévistes ?* », *le Monde* du 28 juin 1977.



Vouloir être compétitif

(Suite de la page 23.)

Il résulte manifestement, des circuits directs d'innovation, de technique et de technologie d'approvisionnement ou de chés d'approvisionnement ou de débit et, peut-être surtout, de la participation à des réseaux de communications privilégiées et préférentielles entre centres de production, de crédit et d'information.

C'est pourquoi la nation moyenne a tout avantage à pratiquer, dans la mesure où elle le peut, cette concurrence dont le fruit, qui ne se réduit pas à une part de marché, mûrit par l'expérience des clientèles, des projets et des capacités potentielles de l'étranger. Recueillir à temps ce bien immatériel qu'est l'information et l'assimiler sans délai est l'un des secrets de la lutte concurrentielle où nous sommes engagés.

Le commerce international s'établit-il entre grandes firmes ou entre des « nations » qui seraient conçues comme des ensembles de petites unités asservies aux prix ? On le sait, les échanges extérieurs sont le fait d'un petit nombre de grandes unités et les opérations qui les constituent sont puissamment concentrées. Quand on l'a compris, on ne s'attache pas seulement à rendre efficace la concurrence exercée par les grandes firmes, mais aussi à favoriser la propagation de leurs effets de productivité dans tout l'appareil économique de la nation.

Grande entreprise et nation

La lutte concurrentielle aux dimensions mondiales est l'affaire de chacun d'entre nous.

Pour maintes raisons.

Les grandes firmes ne sont jamais des corps parfaitement étrangers à leurs milieux d'origine ou d'implantation. Elles y sont étroitement associées. Effaçons les droits de douane, les distances, les protections administratives. Une nation demeure encore un lieu privilégié de condensation et de fécondité de l'information inintentionnelle : on y parle la même langue, on y observe, si mal que ce soit, les mêmes règles du jeu social.

Puis, une nation, bien plus qu'un marché, est un agencement de *filières* dans une structure d'industries : ses opérations économiques y ont une certaine cohérence *avant* la rencontre des offres et des demandes, avant les combinaisons des prix et des quantités.

Aussi la solidarité nationale, hors de toute référence éthique, y est-elle une arme contre les abus des monopoles intérieurs et extérieurs. Elle est au fondement de la coordination entre les industries et les agricultures ; elle est au principe de la politique de participation dont aucun gouvernement ne pourrait se dispenser, même s'il en avait le dessein. Les concurrences économiques se déploient dans une structure nationale dont la plasticité n'est ni immédiate ni infime : elles deviennent victorieuses dans l'effort collectif de restructurer toute l'économie, pour la mettre en prise sur un monde agressif et, paradoxalement, à la fois dogmatique et confus.

Dans le mouvement qui promet une nouvelle structure de l'économie nationale, tout le monde ne peut pas être satisfait en même temps et au même degré. Une certaine régulation s'impose, qui réduise les mécontentements, sans compromettre la capacité et le produit potentiels de l'ensemble, en moyenne et longue période.

Une nation « *est un* acteur, *non un* objet », a dit M. Raymond Barre. La concision l'expose à des malentendus, innocents ou non, mais cet énoncé est frappant. Il ne vise à aucun degré, me semble-t-il, l'édification d'un ensemble autoritairement construit pour la compétition mondiale : il respecte la diversité et la complexité d'une vieille nation qui n'a surmonté ses contradictions historiques que par les moyens du dialogue organisé dans la liberté raisonnable. Il invite toutes les catégories sociales à collaborer pour une grande action qui n'est ni celle d'un gouvernement ni celle d'un groupe dominant. Il invite à une création collective sans cesse menacée, sans cesse renaissante. Il répudie l'assimilation de la nation à une collection d'objets, de richesses, d'appareils. Il ne la confond pas avec une machine à fabriquer des marchandises ou à faire de l'argent. Il rappelle, opportunément selon moi, que la nation est un projet en acte, formé pour une durée qui excède nos vies éphémères.

Ce projet, les conditions économiques ne suffisent pas à le cerner, mais invitent impérieusement à le comprendre. La durée des périodes d'investissement, la longueur des délais entre la recherche-développement et l'innovation absorbée et assimilée, l'inertie relative des grandes organisations privées ou administratives, tout nous impose une politique à l'horizon 2000, quels que soient les ironies et les sarcasmes que déclenche une telle ampleur de vue.

Nous sommes tous contraints à une gestion prévisionnelle à long terme, sur tous les niveaux, ceux de l'entreprise, de l'industrie, de la région, de la nation dans le monde. Des projections intelligentes peuvent aider les décisions ; malgré le progrès de leurs techniques, elles sont bien loin de procurer une prévision rigoureuse et proprement dite : elles réduisent, sans l'exclure, le domaine du pari.

Dans un univers où les plus grands risques sont à l'affût, la peur ou la pusillanimité promet la débâcle.

Les concurrences efficaces supposent l'alliance exigeante du monopole et de l'innovation. Que celle-ci l'emporte en fin de compte est nécessaire pour qu'une nation gagne et pour que le monde ne perde pas.

Concurrences économiques et compétitions entre grands ensembles humains tirent leur sève et leur énergie des populations elles-mêmes.

Les plus actifs seront vainqueurs dans des luttes historiques où l'on saura retrouver l'économie de coopération et de concours plus profonde encore que l'économie de compétition et de lutte.

Les vieilles nations devraient le comprendre. Elles le prouveraient par un grand dessein inspiré d'une préférence pour la vie, plus féconde que l'avidité marchande et plus honorable que la veule abandon ou divertissement quotidien.

FRANÇOIS PERROUX.

RECTIFICATIF. — Une erreur nous a fait écrire, dans le tableau consacré aux réserves d'énergies possibles qui accompagnait l'article consacré au coût des énergies alternatives (*le Monde* du 18 mars) que 10^{16} BTU = 10 milliards de milliards de Basic Thermal Unit. Il fallait lire 1 milliard de milliards.

BIBLIOGRAPHIE

« CROISSANCE ET CRISE »

d'ANDRÉ GRANOU, YVES BARON et BERNARD BILLAUDOT

La réflexion sur les crises économiques est presque aussi vieille que la méditation sur les causes de la croissance. L'esprit humain a du mal à comprendre pourquoi l'effort des sociétés n'est pas toujours payant, en tout cas pas pour tout le monde. Aussi les ratés de l'expansion ont-ils, depuis plus d'un siècle, intrigué les chercheurs.

C'est donc par un coup d'œil en arrière que commence l'analyse d'André Granou, Yves Baron et Bernard Billaudot sur « la croissance et la crise » (1). Et tout spécialement, en cette période du cinquantenaire, sur la grande dépression de 1929-1934. Pour eux, Keynes avait bien vu les faiblesses de la reprise consécutive au conflit mondial ; mais il s'est trompé — comme l'équipe de Roosevelt — sur les moyens de la sortie de crise. La relance opérée par le New Deal n'avait d'ailleurs pas permis à l'économie américaine de retrouver son niveau de production par tête et son taux d'investissement. Les théoriciens de la gauche n'avaient, pour leur part, pas contribué à la solution du problème, « *occultant la question fondamentale du dix-neuvième siècle : quelle est l'origine de la richesse ? au profit d'un débat finalement accessoire : comment réguler la production et la distribution de cette richesse ?* ».

Ce n'est cependant pas cette rétrospective qui retient le plus l'attention dans l'ouvrage des trois auteurs. L'analyse de la crise en cours en constitue la meilleure part. Remontant aux années qui ont précédé la dépression, A. Granou, Y. Baron et B. Billaudot estiment que les manipulations du dollar — depuis la suspension de sa convertibilité et sa dévaluation de 1971 jusqu'aux accords de la Jamaïque, en 1976, officialisant les changes flottants — visaient pour l'essentiel à compenser la baisse de la compétitivité industrielle américaine ; mais elles n'ont pas eu de résultat durable. La crise actuelle, qui n'est ni « *un incident conjoncturel... dû à la crise pétrolière* », comme l'ont expliqué tant de commentateurs officiels, ni « *la conséquence d'une insuffisance de la consommation* », comme le prétendent les auteurs communistes, a « *pour racine la lente dégradation de la mise en valeur du capital... Les gains de productivité n'ont pas été suffisants, du fait de la résistance ouvrière, pour compenser l'effet de la progression du capital par tête sur la productivité et la croissance relativement rapide des gains salariaux. La baisse des taux de rentabilité du capital et la forte croissance de la part des salaires dans la valeur ajoutée, au détriment des profits, ont entraîné la chute des taux d'investissement, qui a été le véritable moteur de la récession* ».

Une nouvelle mutation du capitalisme

Si telle est la cause profonde de la crise, il n'y a pas lieu de s'étonner, notent les auteurs, que les mesures — massives ou homéopathiques — de relance par la consommation, auxquelles ont procédé bien des gouvernements, n'aient été que des feux de paille. Les chefs d'entreprise n'ont guère repris l'investissement ; quand ils l'ont fait, cela a été pour développer de préférence les équipements de rentabilité, les plus économes en main-d'œuvre ; la productivité regagnait quelques points, mais le chômage s'en trouvait accru et l'obsolescence des équipements anciens aggravée. Ce qui préparait une rechute que les ajustements monétaires résultant des changes flottants différaient sans pouvoir l'éviter.

Sévères à l'égard de l'explication communiste de la crise — « *qui allie une conception mécaniste de l'économie... à une surdétermination politique* », essentiellement « *hexagonale* », — les auteurs paraissent en revanche séduits par l'interprétation internationaliste du phénomène. Celle-ci part d'un constat : la « *rupture des processus de régulation étatique* », désormais impuissants à surmonter, dans le cadre national, l'enchaînement de la crise que le rôle des firmes multinationales a profondément transformé. Pour Gérard de Bernis, par exemple, cité par les auteurs, le recours croissant à la main-d'œuvre mal payée du tiers-monde « *accroît la plus-value* » du capital « *mais non les débouchés* » (ce qui freine la croissance), tout en développant le chômage dans les pays d'ancienne industrialisation (par abandon de secteurs non compétitifs). Paradoxalement, ce serait donc faute d'une internationalisation suffisante, capable de réguler mondialement — comme cela se faisait naguère dans le cadre national — le processus de crise, que celle-ci persisterait.

Cette explication ne rendant toutefois pas compte de tous les aspects de la crise en cours, les auteurs avancent une interprétation plus complexe. Pour eux, il s'agit d'un processus en trois phases successives, dont la date d'apparition varie selon les pays en fonction de leur degré de développement et d'industrialisation, en fonction aussi de leur politique interne et extérieure.

Après un premier temps où les gains importants de productivité permettent à la fois un progrès de la consommation, un taux élevé d'investissement, une bonne rentabilité du capital et un prélèvement étatique accru, les difficultés commencent lorsque la capacité des salariés à se faire mieux payer, l'élévation des coûts sociaux (davantage de retraités, notamment ; meilleure couverture des risques), de moindres investissements techniques, freinent l'élévation de la productivité ; les investissements décélèrent alors à la suite des profits et de la consommation.

La troisième phase naît de l'incapacité à trouver une réplique efficace : le surinvestissement (visant à relancer la productivité) peut conduire à la surproduction (et au chômage aggravé s'il s'accompagne de l'abandon massif d'installations obsolètes) ; à l'inverse, le freinage des coûts salariaux (pour ralentir l'inflation) débouche souvent sur un tassement de la consommation, générateur d'une pause de l'investissement et d'un nouveau ralentissement de la demande.

Cette analyse ne conduit pas à prévoir, comme naguère feu l'économiste soviétique Varga, le « *dépérissement naturel* » du capitalisme, mais plutôt une nouvelle mutation de celui-ci, lui permettant, comme après les crises précédentes, de surmonter ses contradictions en modifiant ses structures (nouvelle division internationale du travail notamment) et ses pratiques (attitude nouvelle à l'égard des salariés et de clients du tiers-monde ; dans les pays développés, recours accru au libéralisme, mise en cause de certaines conquêtes sociales).

Modifier les structures

Les adversaires de cette perspective peuvent-ils s'y opposer ou l'infléchir ? Sans doute, pensent les auteurs. Mais à deux conditions : refuser le simple repli sur les acquis sociaux, qui tente les communistes et le CERES ; ne pas se contenter de « *gérer la crise* », pour y faire prévaloir la lutte contre le chômage sur celle visant au maintien des salaires (attitude qui est celle d'un certain nombre de socialistes et de communistes italiens). C'est par une invitation à réfléchir sur une attitude plus novatrice que s'achève le livre : comment modifier les structures pour relancer la productivité, ranimer la croissance, mieux partager ses fruits ? « *Quelles industries développer ? Quels services promouvoir ? Quelles activités administratives organiser ? Quel aménagement du territoire rechercher ? Quels mécanismes de redistribution sociale établir ?* » Quelle réorientation des échanges extérieurs ? Quels infléchissements à la « *société de consommation* » ?...

Vaste programme, qui empêche de refermer tout à fait le livre, une fois achevé le dernier chapitre. En dépit de sa présentation austère, cet ouvrage mérite d'être lu. Et discuté.

GILBERT MATHIEU.

★ Petite collection Maspero, 256 p., 1, place Paul-Painlevé, Paris-5e, 2 F environ.

« A la recherche des milliards perdus »

d'Edouard BONNEFOUS

Sous une forme ramassée (cent cinquante-sept pages en tout), M. Edouard Bonnefous, actuellement président de la commission des finances du Sénat, nous propose un ouvrage au titre alléchant : *A la recherche des milliards perdus*, qu'il a écrit en collaboration avec M. Jacques Blanc, maître de conférences rue Saint-Guillaume. On n'y trouvera pas de révélations sur des scandales anciens ou nouveaux illustrant la mauvaise utilisation des deniers publics. Au nom d'une conception rigoureuse de la gestion des affaires de l'Etat, mais aussi d'une certaine doctrine qui ne va pas jusqu'au bout de ses conséquences implicites, ce que nous propose M. Bonnefous est d'abord dans une première partie, qui occupe environ les deux tiers du livre, une récapitulation de faits et chiffres autour du thème de la croissance des charges publiques.

Si le budget de l'Etat proprement dit a cessé depuis 1953 de prélever chaque année une part accrue du produit intérieur brut (la proportion est tombée depuis cette année-là de 31,8 % à quelque 25 %), l'ensemble des charges publiques, services de l'Etat et des collectivités locales ainsi que dépenses de la Sécurité sociale et des entreprises nationales, représente aujourd'hui près de 50 % du P.I.B. contre un peu plus de 40 % en 1971. Phénomène considérable dont les causes sont soigneusement énumérées sinon toujours analysées. L'auteur relève à bon droit que, « *au lieu d'être le minimum de crédits nécessaires à la marche des services indispensables, les services votés sont devenus la reprise pure et simple des autorisations budgétaires de l'année précédente* ». Cependant peut-on regretter que le budget général « *apparaisse de plus en plus comme un budget de fonctionnement et de moins en moins comme un budget d'équipement* », alors que, par ailleurs, on note que « *la situation actuelle est caractérisée par une confusion générale entre les affaires privées et les activités de la puissance publique* » ? A plusieurs reprises, l'auteur dénonce l'ampleur et l'inefficacité des aides accordées aux pays en voie de développement. Mais, en dehors de toute autre considération, la confusion du politique et du financier surprend quand l'auteur nous dit qu'eu égard à l'importance de la zone franc « *il est anormal d'assister à une « africanisation » de plus en plus importante de la zone franc, ce qui limite nos possibilités de contrôle* » (se trouve, ailleurs, il est vrai, dénoncée « *une conception nationaliste et néo-colonialiste des rapports entre Etats* »).

Dans le chapitre consacré aux dépenses improductives, dont la lecture nous rafraîchit opportunément la mémoire, M. Bonnefous n'hésite pas, et il a raison, à ranger les dépenses entraînées par une urbanisation trop rapide ou les « *erreurs d'une certaine conception architecturale* ». Mais on aimerait que l'expérience de l'homme politique nous éclaire sur le degré de capacité de l'Etat à s'opposer aux grands mouvements de fond qui entraînent une société, ou tout le moins, à en ordonner le cours.

La deuxième partie propose les « réformes nécessaires ». L'auteur se prononce en faveur de l' « *indispensable équilibre du budget* », vaste question dans un pays où le caractère nécessaire de cet équilibre échappe à plus d'un, mais qui est traitée ici en trois pages et demie. En ce qui concerne les recettes, M. Bonnefous propose l' « *indexation, sur le niveau du coût de la vie, des principaux seuils fixés en valeur absolue par la réglementation fiscale* ». Juste et judicieuse suggestion. Rien n'est plus hypocrite et antidémocratique que l'augmentation subreptice de l'effort demandé au contribuable par le biais de l'inflation. C'est l'inflation qui explique, pour une bonne part, pourquoi, de 1972 à 1977, le rendement de l'impôt sur le revenu a été multiplié par 2,5. Un livre utile pour suivre l'évolution d'un des phénomènes marquants de l'époque.

P. F.

★ PUF, 137 pages, 45 F environ.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

L'hébergement hospitalier pendant les vacances

« Mais, c'est horrible, vous voulez donc qu'on laisse les personnes âgées en dépôt, en consigne, pendant les vacances ! »

Vertueuse indignation fustigeant les familles qui, l'été venu, cherchent à placer leurs anciens en maison de retraite, essayent de les faire hospitaliser dans des services de médecine ou, pire, dans un hospice.

En fait, la réalité n'est pas aussi manichéenne avec, d'un côté, ceux qui se sacrifieraient et, de l'autre, les égoïstes. Il y a certainement, et beaucoup plus qu'on ne le croit, de familles qui s'occupent, toute l'année, de leurs parents ou arrière-grands-parents, mais qui aimeraient bien pouvoir partir en vacances seuls et sans inquiétude pour ceux qu'ils quittent provisoirement.

A Paris, depuis deux ans, l'Assistance publique a mis au point un service de prise en charge temporaire de ces personnes âgées, invalides, ayant besoin de soins, certes, mais surtout d'une attention constante sans pour autant exiger un environnement médical d'une haute technicité. *« Le principe est simple,* explique Mme Laroque (1). *Nous utilisons les lits de services insuffisamment occupés pendant l'été. Administrativement, nous les fermons le 30 juin pour les rouvrir le 1er juillet sous leur nouvelle appellation. Ils ont été, en quelque sorte « démédicalisés » pour être « socialisés ». Nous avons longuement choisi les services qui allaient être momentanément convertis, afin qu'ils offrent un certain confort à la personne âgée et que celle-ci ne soit pas traumatisée par un voisinage trop lourdement ou dramatiquement médical. »* Les médecins se sont engagés à continuer le traitement prescrit par le généraliste et à n'intervenir qu'en cas de difficulté grave.

Financièrement, cette réalisation a été possible grâce à l'utilisation du double forfait, médical et hébergement. L'assurance-maladie paie le forfait soins : 93 F par jour cette année. Le forfait hébergement (pas donné ! : 169 F) est acquitté par la personne elle-même ou sa famille. Mais, elles peuvent demander le bénéfice de l'aide sociale. L'année dernière, pour une centaine de personnes ainsi admises à la Salpêtrière, à Claude-Bernard, à Tarnier, 50 % des familles ont réglé entièrement les frais d'hébergement, les autres ont été prises en charge totalement ou partiellement. Pour l'occasion, une procédure accélérée a été mise en place. En un mois de temps, le dossier est instruit, la décision prononcée. D'habitude, il faut compter trois ou quatre mois. Chacun connaît ainsi le coût futur de cette hospitalisation.

Une organisation rassurante

Les formalités comprennent donc deux volets. Tout d'abord, il faut s'adresser à l'Assistance publique en indiquant approximativement les dates de séjour (trois semaines au moins, deux mois au plus) (2). Ensuite, déposer, si on le désire, une demande auprès du bureau d'aide sociale de la mairie de son arrondissement.

Trois semaines avant la date d'entrée, la personne âgée subit une visite médicale pour obtenir l'accord de l'assurance-maladie. Cette visite médicale vérifie la nécessité des soins et le degré effectif de l'invalidité. C'est-à-dire *« avoir perdu son autonomie de vie et avoir besoin de surveillance médicale constante et d'un traitement d'entretien ».*

Mme Laroque se félicite du bon déroulement de l'expérience. *« Nous avions deux craintes : que les personnes âgées fassent un accident de santé parce qu'elles ne supporteraient pas bien la situation, et que les familles ne les abandonnent à leur retour. Eh bien, rien de tout cela. Les deux ou trois urgences médicales seraient probablement arrivées au domicile, et il n'y a pas eu de « laissé-pour-compte » en septembre* (3). »

Les familles apprécient cette organisation rassurante par l'environnement médical. Mais est-on sûr que tous ces transferts, ces changements, ne perturbent pas un équilibre de santé parfois très vulnérable chez une personne très âgée ? Pour un tel prix, on aimerait voir se créer un service hybride mi-hospitalisation à domicile mi-aide ménagère qui assurerait à la fois le soutien médical et la présence indispensable auprès du vieillard sans qu'il soit besoin de l'extraire de son cadre de vie familier.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Mme Laroque est directeur-délégué pour les hôpitaux de moyen et long séjour et pour l'hospitalisation à domicile.

(2) Assistante publique, 3, avenue Victoria, 75004 Paris. Service des longs et moyens séjours.

(3) Pour l'été 1979, sur les 100 personnes hébergées (dont 84 femmes) et âgées de quatre-vingt à quatre-vingt-dix-sept ans, la majorité ont effectué un séjour d'un mois à un mois et demi ; 14 d'entre elles ont dû être hospitalisées en service d'aigus : 6 sont décédées : 8 ne sont pas rentrées chez elles et ont été placées dans un autre établissement.

RETRAITES COMPLEMENTAIRES. — Deux mesures d'harmonisation pour les institutions de retraite dépendant de l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) : les femmes qui ont cotisé trente-sept ans et demi au régime général de sécurité sociale, et qui ne bénéficient pas de la garantie de ressources, peuvent liquider leur retraite complémentaire dès l'âge de soixante ans ; les assurés du régime général percevant des indemnités journalières au titre de l'assurance-maladie, maternité ou accident du travail lors d'une période d'incapacité de travail bénéficient de points gratuits à partir du premier jour d'interruption.

APPEL AUX JEUNES BENEVOLES. — Les Petits Frères des pauvres font appel aux jeunes de plus de dix-huit ans qui accepteraient, bénévolement, de participer cet été à l'animation de vacances pour les personnes âgées pendant trois semaines, dans un des centres de l'association répartis dans toute la France.

★ **Les Petits Frères des pauvres, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris (355-39-19).**

VENTES

L'histoire gravée dans le platine

Une très rare collection de médailles en platine sera dispersée à l'Hôtel Drouot Rive gauche le 26 mars prochain par Mes Delavenne et Lafarge, assistés de M. Alain Weil, expert. Jamais un tel ensemble n'avait été présenté aux enchères. Les médailles royales en platine ne sont pas même représentées à l'Hôtel des monnaies ni au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

Cette collection d'un amateur parisien, qui avait eu la prudence d'enterrer son trésor dans une cave sous l'occupation, est sans doute unique en son genre. En l'absence de toute cotation de médailles en platine, l'expert se garde bien d'avancer des estimations. Mais, sur la seule base du prix du métal, qui a triplé en un an, les plus lourdes (de 200 à 400 grammes) devraient logiquement entraîner les enchères au-delà de 30 000 francs. On sait que les médailles royales en or valent souvent le double de leur poids en métal précieux.

Comme le souligne M. Alain Weil dans l'excellente notice qui figure au catalogue : *« A cet intérêt de rareté s'ajouteront pour l'amateur, suivant ses goûts et sa sensibilité, l'intérêt historique et l'intérêt esthétique de chaque médaille. »*

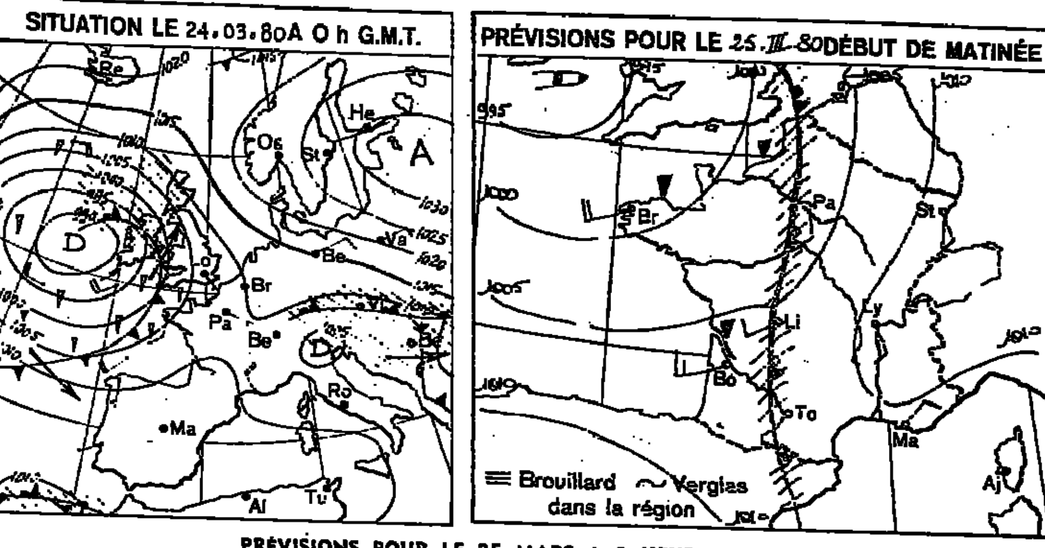
C'est à partir de la Restauration que la Monnaie royale a commencé à frapper le platine (découvert en Amérique du Sud au XVIIIe siècle). Parmi les événements royaux gravés dans ce métal on retiendra la mort de Louis XVII (avec en exergue la date du 8 juin 1795), l'entrée de Louis XVIII à Paris, la mort du duc de Berry, la naissance du duc de Bordeaux (qui fait l'objet d'une médaille de 402 grammes) et l'avènement de Charles X.

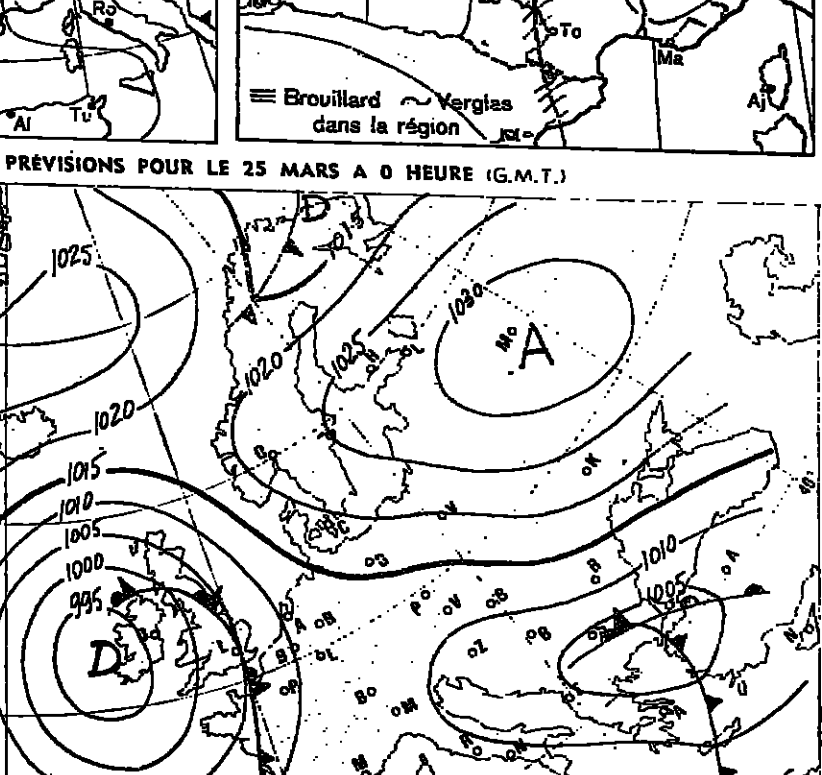
Ces vingt médailles sont d'une très grande qualité de gravure grâce à la dureté du platine.

Cette vente du 26 mars marquera un événement numismatique, tendra à établir une cote pour les médailles de platine et contribuera sans doute à faire sortir de leur trou d'autres collections secrètes du même métal.

F. G.

MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 mars à 0 heure et le mardi 25 mars à 24 heures :

La dépression qui persistera près de l'Irlande entretiendra un flux océanique de secteur sud-ouest, qui gagnera progressivement la plus grande partie de la France.

Mardi 25 mars, la limite de l'air océanique située le matin de la Normandie au Limousin et au bas Languedoc se décalera lentement vers l'est. Elle traversera le Bassin parisien et le Massif Central pour atteindre, en fin de journée, les régions s'étendant des Ardennes et de la Lorraine aux Alpes et à la Provence. Elle donnera un temps couvert et des pluies faibles ou modérées dans le Nord, assez fortes et parfois orageuses dans le Midi. A l'avant de ce front, le temps sera froid et localement brumeux le matin, avec des gelées et des bancs de brouillard au lever du jour, souvent ensoleillé l'après-midi. Après son passage, le ciel deviendra variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Quelques averses auront lieu, surtout près de la Manche et de l'Atlantique, dans un flux de sud-ouest modéré mais irrégulier. Les températures seront en légère baisse dans le Nord-Ouest, en hausse ailleurs.

Le lundi 24 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,4 millibars, soit 757,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mars ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 15 et 3 ; Bourges 11 et −1 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 12 et 3 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 7 et −2 ; Dijon, 9 et 1 ; Grenoble, 7 et 5 ; Lille, 9 et −2 ; Lyon, 4 et 2 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 14 et 8 ; Paris - Le Bourget, 11 et −1 ; Pau, 14 et 2 ; Perpignan, 15 et 3 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 9 et 0 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 13 et −1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 2 degrés ; Amsterdam, 7 et −2 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 6 et −2 ; Bonn, 12 et −2 ; Bruxelles, 9 et −1 ; Le Caire, 32 et 17 ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 4 et −3 ; Genève, 5 et 3 ; Lisbonne, 16 et 6 ; Londres, 10 et 4 ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou, −4 et −14 ; Nairobi, 16 (min.) ; New-York, 12 et 5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 1 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, −1 et −11 ; Téhéran, 17 et 8.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	308 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX-
1978

Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

MARDI 25 MARS

« Itinéraire proustien », 15 h., 102, boul. Haussmann, Mme Chapuis.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg.

« Les coulisses du Printemps », 15 h., devant le Welcome-Service, Mme Bulot.

« L'ancien couvent des jacobins », 15 h., place Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Lamy-Lassalle.

« Le café Procope », 15 h. 30, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 3, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Les synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel des monnaies », 15 h., 11, quai Conti (Mme Ferrand).

« Salons de l'Inter-Continental », 15 h., angle rue de Castiglione - rue du Mont-Thabor (Mme Fleuriot).

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade de l'église (M. de La Roche).

CONFÉRENCES

11 h., salle de l'IPIE, salle 525, 2, rue de Rouen à Nanterre, M. A. Chenal : « Le régime politique iranien au lendemain des élections présidentielles et législatives ».

13 h 45, salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Garaudy : « Des énergies nouvelles ? Pour quelle croissance ? Pour quelle société ? »

18 h. 15, Hôtel Sheraton, salle B, 19, rue du Commandant-Mouchotte, Père Michel Lelong : « Le réveil islamique contemporain et les questions qu'il pose à l'Occident » (Association France-Tunisie).

19 h., 62, rue Madame : « Politique et services publics à Rome » (Arcus).

19 h 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Michel Picard : « La médecine tibétaine » (Université populaire de Paris).

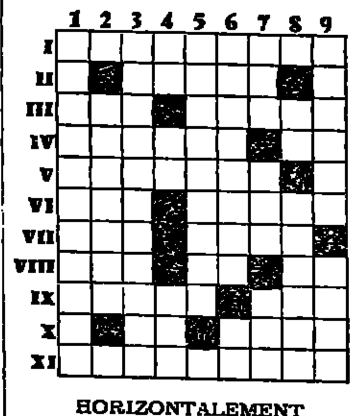
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Milan et Paris : les Visconti et les Sforza ».

20 h. 30, Institut autrichien, 30, boulevard des Invalides : « Les symphonies posthumes et leur reconstitution ».

21 h., 36, rue Jacob, M. Gilbert Pilleul et M. Burin des Rosiers : « De Gaulle fut-il influencé par son entourage ? » (La Tisanière - Andrée Gautier).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2635



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne colle pas du tout. — II. A un rôle stratégique. — III. Qui n'a donc pas bavé ; Mot qui peut faire mal. — IV. Bien établis ; Article. — V. Poète dramatique portugais. — VI. Poisson rouge ; Doit sa célébrité à l'une de ses maisons. — VII. Donna son nom à une tribu ; Dernier délai pour un paiement. — VIII. Est tendre pour les enfants ; Enfer (épelé) ; Fut envoyée paître. — IX. Est parfois suspendue ; Coule en Suisse. — X. Se dit dans l'intimité ; Passe quand il y a un blanc. — XI. Qui sont donc en grève.

VERTICALEMENT

1. Interdit aux vauriens. — 2. Opération familière à ceux qui ont l'habitude de creuser. — 3. Il faut remonter pour les chercher. — 4. Un agrément à l'Est ; Note ; Fit un assortiment de couleurs. — 5. Donne de la stabilité au chasseur. — 6. Doit être bien posée pour qu'on puisse la trancher ; Article étranger. — 7. Un des premiers éléments d'une confédération ; Qui pourrait donc fondre ; N'est pas calé. — 8. Symbole ; Quand on est au plus bas. — 9. Font un travail vraiment assommant ; Maintenant pour autrefois.

Solution du problème n° 2634

Horizontalement

I. Mitrailleuses. — II. Inouï ; Air ; Etame. — III. Nécessiteux ; Las. — IV. Es ; Eon ; Isidore. — V. Ut ; Cernes ; Pie. — VI. Rhésus ; Item ; En. — VII. Sedan ; Ave ; Enter. — VIII. Té ; Sali ; OT. — IX. Ci ; Vierge ; Ers. — X. Equilibre ; RC ; Al. — XI. Lune ; Siège ; Hein. — XII. Lei ; Ré ; Ampoule. — XIII. Querelleurs. — XIV. Ecume ; Sierra ; Os. — XV. Ruée ; Ote ; Lobe.

Verticalement

1. Mineurs ; Cellier. — 2. Inesthétique ; Cu. — 3. Toc ; Ede ; Unique. — 4. Rue ; U.S.A. ; Mie ; Ume. — 5. Aisé ; Uns ; Rée. — 6. Socs ; Aviser. — 7. Laine ; Alibi ; Est. — 8. Lit ; Rivière ; Lie. — 9. Ereinté ; Régale. — 10. Usée ; EG ; Emeri. — 11. Sexisme ; Er ; Pur. — 12. Et ; No ; Choral. — 13. Salopette ; Eus. — 14. Marine ; Rail ; Ob. — 15. Pesée ; Résineuse.

GUY BROUTY.

BREF

CIRCULATION

L'AUTOROUTE FRANCHIT LA LOIRE A ORLEANS. — Une section d'autoroute longue de 6,7 kilomètres entre Orléans-Ouest et Orléans-La Source, contournant Orléans par l'ouest, sera mise en service le 26 mars.

Cette nouvelle voie, qui comporte un nouveau pont de 400 mètres sur la Loire et un autre sur le Loiret, constitue d'autre part l'amorce de l'autoroute A 71 Orléans - Bourges - Clermont-Ferrand.

Ces 6,7 kilomètres d'autoroute ont coûté 160 millions de francs. Le péage perçu pour l'emprunter sera de 2 francs pour les voitures de tourisme.

TRANSPORTS

IBERIA ET LE SUD-OUEST. — Jusqu'à présent, le passager aérien qui voulait se rendre de Toulouse à Madrid devait passer par Paris. Il pouvait, en revanche, se rendre directement par avion à Barcelone. Désormais, c'est le contraire : à partir du 1er avril prochain, la compagnie espagnole Iberia supprime ses trois vols hebdomadaires Bordeaux - Toulouse - Barcelone. Le 8 avril, Air France inaugure ses premières liaisons aériennes Toulouse-Madrid et Bordeaux-Madrid. Cette décision brutale d'Iberia est vivement critiquée. — (Corresp.)

LOISIRS

PLANETARIUM A REIMS. — L'ancien collège des jésuites de Reims abrite, désormais, le premier planétarium public installé en province ainsi qu'une horloge astronomique entièrement conçue et réalisée par un scientifique rémois, compositeur et pianiste, M. Jean Legros, disparu en 1978. Le nouvel ensemble planétarium-horloge astronomique est ouvert au public depuis le 1er mars. — (Corresp.).

VACANCES

UN JEUNE ETRANGER CHEZ VOUS. — L'Association pour la formation socio-éducative A F S-Vivre sans frontière propose aux familles françaises d'accueillir, le temps d'une année scolaire, un jeune étranger, âgé de seize à dix-huit ans. Venus de différents pays du monde, ces adolescents partagent la vie familiale des foyers d'adoption. Les familles ne sont pas dédommagées des frais de séjour.

★ **A.F.S.-Vivre sans frontière, 29, rue de Longchamp, 75116 Paris. Tél. 553-58-50.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 mars 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 4 juillet 1973 portant application dans les banques nationales de la loi du 4 janvier 1973 relative à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel ;

● Relatif aux mesures de publicité, d'immatriculation et d'agrément des sociétés coopératives agricoles et de leurs unions.

DES ARRETES

● Autorisant l'émission d'un emprunt par le Crédit national ;

● Relatif à l'encadrement de la consommation du fuel-oil domestique.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions de directeur des antiquités.

CE ET CRISE
A la recherche [illegible]
[illegible] milliards [illegible] [illegible]

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Groupe américain ayant un contrat d'assistance technique pour un complexe de liquéfaction de gaz naturel en Algérie recherche pour le Service d'Approvisionnement du complexe en ALGERIE

1 CHEF-ACHATS (Réf. DS 1334)

Fonctions : Diriger trois acheteurs principaux et des stagiaires
Recevoir les demandes et répartir le travail entre les acheteurs
Diriger le secrétariat.

2 ACHETEURS PRINCIPAUX (Réf. DS 1335).

Fonctions : Sous les ordres du chef-Achats diriger des stagiaires
Traiter les demandes (appel d'offres, évaluation des offres, approbation des fonds alloués et préparations des bons de commande) et en assurer le suivi.

CRITERES GENERAUX :
Etudes secondaires.
10 ans d'expérience dans un service achats d'envergure internationale de préférence dans l'industrie pétro-chimique.
Etre bilingue (français-anglais).

2 CHEFS-MAGASINS (Réf. DS 1336)

Fonctions : Sous les ordres d'un directeur, diriger les employés du magasin
Participer à l'exploitation du magasin
Coordonner les activités du cardex et la codification.

1 CHEF-CARDEX (Réf. DS 1337)

Fonctions : Répertorier les commandes de matériel et gérer le système de renouvellement automatique des stocks et veiller à la réception du matériel.

CRITERES GENERAUX :
Etudes secondaires.
10 ans d'expérience dans un magasin ou entrepôt important dans l'industrie du gaz ou la construction lourde de préférence.
Etre bilingue (français-anglais).

Nous offrons:
- un salaire intéressant (selon l'expérience) versé en France
- Logement et repas gratuits
- 5 à 6 semaines de vacances par an avec billets d'avion fournis.

Envoyer dossier de candidature à : EL PASO LNG SERVICE COMPANY
Service du Personnel - Tour Gan - 92082 PARIS LA DEFENSE.

amp

Traducteurs Anglais/Français

La Banque mondiale, l'une des grandes institutions internationales de développement économique, recherche des traducteurs permanents anglais/français pour son siège à Washington, Etats-Unis.

Qualifications :
Les candidats devront :
- être de langue maternelle française et avoir une parfaite maîtrise de l'anglais;
- être titulaires d'un diplôme universitaire ou de niveau équivalent;
- avoir plusieurs années d'expérience de la traduction.

Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Les candidats admis à concourir seront avisés individuellement, après examen de leur dossier. Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé portant la référence No 80-6-00401(c) à :

The World Bank
Recruitment Division
1818 H Street, N.W.,
Washington, D.C. 20433, U.S.A.

Afrique Noire

Nous cherchons pour l'un de nos mandants, une Entreprise Internationale de Construction, un

ingénieur
directeur de chantier

Fonction : assumer la responsabilité de la gestion administrative et technique, de l'organisation et de la rentabilisation d'un important chantier de construction d'immeuble tour dans l'un des pays du Golfe de Guinée. **Profil :** ingénieur possédant une expérience probante de la direction de chantiers importants, de préférence en bâtiments. **Avantages :** carrière de grand avenir à bref délai. Celle-ci devrait déboucher ultérieurement sur la gestion d'une filiale de l'Entreprise pour l'Afrique de l'Ouest. Rémunérations et avantages locaux compensent très largement les charges de la fonction. Veuillez adresser votre candidature, sous réf. 308, à J.P. Huguet c/o



rue Defacqz 25, 1050 Bruxelles.

La Commission des Communautés européennes

Centre Commun de Recherche
Établissement de Petten (N.H.) - Pays-Bas
cherche pour sa Division Administration et Infrastructure un

agent scientifique

qui sera chargé de la responsabilité du Groupe Electronique et Instrumentation.

Les tâches de ce groupe comportent: ☐ l'étude et la réalisation d'instrumentations destinées aussi bien aux laboratoires qu'au réacteur à haut flux (HFR); ☐ l'entretien et la modification d'instruments existants; ☐ la conception et la réalisation, avec l'appui de contractants extérieurs, de systèmes d'acquisition de données et de contrôle automatique par ordinateurs, ainsi que d'instruments de mesure et de contrôle.
Les candidats doivent être en possession d'un diplôme universitaire reconnu en matière d'ingénierie électronique ou d'un diplôme délivré par une école d'ingénieurs de niveau équivalent.
On demande une connaissance approfondie des techniques, aussi bien digitales qu'analogiques, des systèmes d'acquisition de données ainsi que des systèmes de traitement par ordinateur et des "interfaces".
La compréhension des phénomènes physiques intéressés est indispensable.
Les candidats doivent avoir l'expérience professionnelle des contacts avec des contractants, de la coordination et de l'organisation du travail d'un groupe de techniciens.
Pour l'exercice de ces fonctions, la connaissance approfondie d'une des langues des Communautés ainsi que la connaissance satisfaisante d'une autre langue (de préférence l'anglais ou le néerlandais) est nécessaire.

Conditions d'engagement selon le régime et le tableau des traitements applicables aux agents temporaires des Communautés européennes: contrat pour une durée déterminée, mais renouvelable, traitement correspondant à l'âge, à la formation et à l'expérience professionnelle, indemnités diverses dont allocations familiales et de dépaysement. Seuls les candidats ayant la nationalité d'un des pays membres des Communautés européennes peuvent être pris en considération.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent parvenir au: Centre Commun de Recherche, Etablissement de Petten, Administration et Personnel, Postbus 2, 1755 ZG-Petten (N.H.), Pays-Bas, dans un délai de 15 jours après parution de cette annonce.

LONDRES
WATERMAN
DIRECTEUR DE FILIALE

WATERMAN S.A., Société française, est un des leaders mondiaux dans son domaine : les instruments à écrire de qualité. Elle développe une activité internationale dynamique et elle conduit une politique de diversification. Créée il y a 7 ans, la filiale anglaise atteint maintenant une taille qui nécessite la présence d'un Directeur pour animer et coordonner les différentes activités en Grande Bretagne.
Le Directeur de la filiale propose une politique commerciale qu'il met ensuite en œuvre. Il détermine ses objectifs, élabore ses budgets, anime son équipe de vente et assure la gestion de son unité.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Il justifie d'une expérience minimum de 5 ans, acquise dans une société commercialisant, de préférence en Grande Bretagne, des produits de haut de gamme. Il est totalement bilingue anglais-français.
Pour recevoir informations complémentaire, écrire sous référence M 423 BY, à :



8 rue de Berri 75008 Paris

média-system



Vendre le Cristal de Sèvres

dans les marchés de l'un des pays suivants :
- MOYEN-ORIENT
- AMERIQUE DU SUD
- EXTREME-ORIENT
- SCANDINAVIE

Cristal de Sèvres, Cristalleries Royales de Champagne, Etains à la Rose. . . ces noms prestigieux font la renommée de la France. La Compagnie Française du Cristal, holding de ces marques, C.A. : 150 MF, exporte déjà 30 % de sa production, et propose à un diplômé d'école de commerce ou à un ancien chef d'entreprise qui voudrait se reconvertir de vendre ses produits dans l'une de ces quatre régions du globe. Deux conditions : bien connaître les pays dans lesquels ils vendront nos marques - et leur langue - et avoir une expérience de la vente (de produits de luxe de préférence). L'anglais est indispensable.
Un stage de formation à nos produits est prévu. La rémunération est motivante. La Compagnie offre de belles perspectives de carrière.
Adresser votre candidature manuscrite avec CV, et référence à notre P.D.G. - Louis MARQUOT, chez ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS.



KLÖCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL CONSTRUCTEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour l'Ouest de L'ALGÉRIE

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE CHANTIER

ayant si possible une formation et une expérience d'ingénieur d'affaires

Il devra :
- Coordonner les services d'un chantier de 1500 personnes, pour la construction d'une usine de raffinage de pétrole
- Superviser et contrôler les services administratifs, du personnel, de la comptabilité, du contrôle des coûts et du transit.
- Une expérience en Algérie et à un poste similaire seront indispensables.

Il trouvera sur place les conditions habituelles réservées aux expatriés (logement, scolarisation des enfants, etc.).
Durée du contrat 3 ans environ.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
KLOCKNER INA (réf. 2)
31, rue Marbeuf - 75008 PARIS

bleu

Un réviseur comptable pour l'Afrique

Afrique 60 %, Paris 40 %. Partager ainsi son temps, voilà de quoi tenter le comptable qui veut élargir son horizon tout en continuant à approfondir son métier. Notre groupe international diffuse en Afrique francophone des véhicules PL et VL et des biens d'équipement. Nos réviseurs contrôlent les comptabilités de notre douzaine de filiales, en vérifient les comptes et les résultats.

Vous êtes le professionnel sérieux qui convient aujourd'hui à cette fonction. Avec une expérience de cinq à sept ans en société industrielle ou commerciale, ou partiellement en cabinet d'expertise comptable, qui vous aura peut-être déjà amené(e) à être le chef comptable d'une petite entreprise. Et avec au départ une formation de bon niveau : DECS, BP, DUT, BTS... Bien que ce poste ne soit pas réservé à des célibataires, vous réalisez qu'il leur convient particulièrement bien.

Les consultants de SIRCA traiteront confidentiellement votre candidature que vous leur ferez parvenir sous référence 802 374 M. Précisez - leur en même temps vos prétentions et votre délai de disponibilité.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



هكذا من الأصل



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Normandie
JEUNE INGENIEUR ENTRETIEN MECANIQUE

Cette société française (3500 personnes) exploite entre autres un important complexe pétrochimique dans la région hâvraise.

Le responsable du service entretien mécanique recherche un jeune collaborateur pour l'assister progressivement dans sa mission au fur et à mesure de sa formation.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur mécanicien (INSA, IDN, Nantes, Nancy, St-Etienne. . .) désireux de faire une carrière sur le terrain, dans une entreprise qui assure à ses cadres un développement de carrière intéressant. Il est débutant ou il a déjà acquis 1 ou 2 ans d'expérience professionnelle.

Merci d'adresser CV détaillé et éventuellement rémunération actuelle sous référence M/103/D à



mcp CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

Normandie
INGENIEUR de FABRICATION
chef d'unité pétrochimique

Cette société française (3500 personnes) exploite entre autres un important complexe pétrochimique dans la région hâvraise.

Nous cherchons à pourvoir le poste de responsable d'une unité de production (40 personnes) en feu continu. Il assure la bonne marche de son unité avec la responsabilité des quantités et des qualités produites, de la gestion du personnel, des rendements et des améliorations. . .

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur, chimiste ou pas, ayant acquis une expérience similaire de 5 à 10 ans dans une unité de production pétrochimique, chimique, électrométallurgique ou alimentaire, en continu.

La société, en expansion, offre des développements de carrière intéressants. Logement de fonction.

Merci d'adresser CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/103/E à

mcp CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

BEGHIN-SAY
DIVISION KAYSERSBERG

(CA : 1,5 milliard de francs ; 3 300 personnes)

Pour le Service Recherche et Développement de notre Usine de Normandie (27), spécialisée dans la fabrication de produits à usage unique

POUR COLLECTIVITES ET HOPITAUX
nous offrons à :

UN INGENIEUR TEXTILE ET UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

(PAPETIER, A.M., ou équivalent)
débutant ou avec un à deux ans d'expérience

un poste évolutif et d'avenir

Ils seront chargés, en liaison avec les Services de Marketing et de Fabrication, de développer et de mettre au point des produits et des procédés nouveaux ou d'améliorer les produits existants.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) sous référence 030 A à BEGHIN-SAY
Division Kaysersberg - B.P.A.
26-32, rue Beaujon 75008 PARIS



MAISON PHENIX

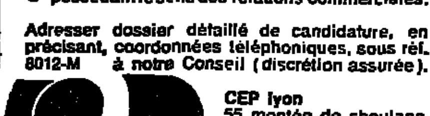
Société des MAISONS PHENIX RHONE ALPES
(C.A. 320 M.F., 750 personnes)
recherche son

responsable achats-approvisionnements

Rattaché au Directeur des travaux il est l'élément déterminant dans la définition de la politique Achats-Approvisionnements, dans les négociations auprès des fournisseurs et sous-traitants, puis dans le suivi des marchés. Il apporte en ces domaines une assistance opérationnelle aux Responsables de Travaux.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur.
- diplômé (A. et M., ECL, INSA ou équivalent);
- ayant acquis à un poste opérationnel l'expérience de 3 années minimum dans une grande entreprise du Bâtiment ou des T.P. ;
- possédant le sens des relations commerciales.

Adresser dossier détaillé de candidature, en précisant, coordonnées téléphoniques, sous réf. 8012-M à notre Conseil (discrétion assurée).



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (7) 842.29.53

annecy - grenoble

130/150 000 — Région Toulouse

Directeur commercial

Une P.M.I. française, spécialisée dans la production et la distribution de fruits et légumes condimentaires, C.A. annuel 40 millions, détenant une part importante du marché, crée, dans le cadre de son expansion, le poste de Directeur Commercial.

Au sein de la Direction Générale, il participera à l'élaboration de la politique commerciale, y compris l'exportation, de la définition des objectifs et sera responsable de leur réalisation. Il animera et dirigera une force de vente existante et de bon niveau, assurera lui-même les relations avec les Centrales d'Achats et négociera les marchés importants.

Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales, justifiant, tant au plan national qu'à l'exportation, d'une bonne connaissance des différents circuits de la distribution alimentaire et ayant l'expérience de l'animation et de la direction d'une force de vente.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 6123/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES:

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Importante société, région OUEST 550 personnes - 2 unités de production spécialisée dans la fabrication de matériaux de second-oeuvre du bâtiment et les diffusant sur toute la France confierait la fonction «RECHERCHE et DEVELOPPEMENT» à

Ingénieur

A.M., Centrale, IDN ou équivalent

Pouvant témoigner d'une créativité réussie en bois et/ou PVC.

Rattaché directement au PDG sa mission ira de la conception à l'industrialisation.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo et prétentions à notre conseil qui répondra à toutes les candidatures.

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

Chef de zone export europe
trilingue : français, anglais, allemand

Groupe international, leader européen sur le marché de la menuiserie pour le bâtiment - doté d'une importante capacité de production - crée pour consolider une croissance rapide à l'exportation et atteindre des objectifs ambitieux le poste de Chef de zone export Europe. Ce poste convient à un homme expérimenté (5 ans mini dans un poste analogue), 35 ans environ, dynamique, concret, ambitieux, aimant le terrain et la négociation, mais aussi sachant préparer et planifier son action. Formation école supérieure de commerce international.

Missions : Directement rattaché au Directeur Commercial, disposant des moyens nécessaires à son action, il devra :
- poursuivre le développement à l'exportation,
- contrôler, animer, dynamiser les réseaux d'agents existants pour optimiser leur action,
- rechercher et mettre en place personnellement de nouvelles implantations pour de nouveaux marchés,
- collecter et analyser les informations nécessaires à l'action et à son développement.

La rémunération ne sera pas inférieure à 140 000 F pour un candidat de valeur.
Lieu de travail : Sarrebourg. Déplacements à prévoir : 30 % du temps.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73518/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

TRANSFORMATION DES PLASTIQUES

Leader dans le domaine des matériaux de construction, notre Groupe recherche, pour développer son activité d'extrusion :

DIRECTEUR D'USINE

Technicien, gestionnaire efficace, sa personnalité en fera le véritable animateur d'un établissement de production dont il devra améliorer les performances.
Effectif 120 personnes. Lieu de travail : DROME.

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Rattaché au directeur d'usine, il dirigera l'ensemble d la production, de l'entretien et de l'équipement. Outre ses compétences de technicien, il aura une expérience de l'animation des hommes et le souci de la rentabilité.

Lieu de travail : PAS-DE-CALAIS.

Pour ces deux postes, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation ingénieur A. et M. ou similaire connaissant si possible l'extrusion plastique. Nous leur proposons un niveau de rémunération et un style de relations de travail motivants, ainsi que le soutien de notre Groupe.

Adresser C.V. manuscrit, photo et rémunération, en précisant le poste souhaité, à S.E.R. Publicité, 46, rue de Lille, 75007 PARIS, n° 3.643, qui transm. Discrétion absolue.

La direction des Constructions et Armes Navales de CHERBOURG
recherche un

Ingénieur sous contrat pour :

— Projets d'emménagement de matériel électronique à bord de sous-marins ;
— Projets de définition du câblage et des boîtes de jonction ;
— Alimentation électrique des matériels ;
— Spécification de certains matériels.

Profil recherché :

4 à 5 années de formation après baccalauréat avec diplôme d'Ingénieur Electricité-Electronique générale complétées si possible par une expérience en milieu industriel dans un poste similaire. Age indifférent.

Pour ce poste, suivant curriculum vitae et expérience professionnelle, il est proposé une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 5.800 F à 6.300 F.

Ecrire en envoyant curriculum vitae et photo à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES. Boîte Postale. 10 50115 Cherbourg naval.

Poste à créer

Futur directeur technique

Jeune ingénieur électromécanicien
Diplômé d'une Grande Ecole

Société d'ingénierie assurant conception, réalisation et installation de systèmes d'automatisation sophistiqués et originaux, nous faisons partie d'un groupe industriel français réalisant un C.A. de 200 millions.

En raison de notre développement, nous recherchons un Jeune Ingénieur, ayant une expérience industrielle : fabrication, ordonnancement, gestion, de 2 ans au minimum, comportant des responsabilités d'encadrement.

Rattaché au P.-D.G. de la société, il sera, au terme d'une formation d'un an environ, confirmé dans des fonctions de Directeur Technique impliquant : **gestion, animation et coordination de** : bureau d'études, atelier de montage, chantiers regroupant une cinquantaine de personnes. Il sera également responsable de la sous-traitance.

Le diplôme d'une Grande Ecole est indispensable mais la réussite, dans cette fonction, est essentiellement liée à des caractéristiques personnelles : activité, sens du réel, capacités de gestion et de commandement.

Lieu de travail : Région Ouest, sud de la Loire, proche de la mer.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71545/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Importante Société Métallurgique
MOYENNE FORGE
Région EST
recherche

Responsable d'exploitation

de formation ingénieur métallurgiste ou mécanicien ayant en plus d'une expérience de la production dans la métallurgie et l'usinage, le sens de la gestion, du marketing, de l'animation commerciale.

Il assurera la coordination entre la production qu'il doit superviser (délais, stocks, etc ...) et les exigences de la clientèle (chaudronnerie, mécanique générale, sidérurgie et nucléaire) au travers d'un service commercial usine qu'il animera.

Résidence : NANCY.

Adresser CV sous réf. CD/30 à :
PROFILS Immeuble PERISUD
5, rue L. Lejeune
92128 MONTROUGE

PROFILS

Entreprise de Mécanique

130 personnes

commercialisant des produits Grand Public recherche son nouveau

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsable de la mise en place du plan de redéploiement de l'entreprise. Il aura également la responsabilité de Directeur Technique et Commercial. Motivé par une position à terme d'Administrateur, le candidat aura une formation technique (Ingénieur A.M. ou équivalent) assortie d'une expérience de Direction Générale.

Adresser lettre manuscrite, curr. vitae et photo à :
CHAMBRE DE COMMERCE
Service de Promotion de l'Industrie.
5, place Jean-Ploton, 42000 SAINT-ETIENNE.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE (province)

recherche

SPÉCIALISTE en RELATIONS INTERNATION.

(commerce, négociations)
Justifiant du profil suivant :

— formation supérieure, pratiquant plusieurs langues ;
— 5 à 10 ans d'expérience en entreprise ;
— fortement motivé pour consacrer désormais une part prépondérante de son activité à l'enseignement (références pédagogiques appréciées) ;
— capable d'imaginer la conception et d'assurer le développement d'un département d'enseignement partagé entre théorie et pratique ;
— âge indifférent.

Pour rentrée septembre 1980.

Ecrire avec C.V. et prét. au n° 7.852, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.



Réf. 80.8

L'ETABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES, recherche

Ingénieur Arts et Métiers
ou équivalent

pour activités: organisation et méthodes (expérience en pyrotechnie souhaitée).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 80/8 à :
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES Cedex

Société Pharmaceutique Française
recherche

TOXICOLOGUE EXPÉRIMENTÉ

La pratique d'études menées suivant des normes G.L.P. dans la toxicologie de la reproduction est demandée.
Adresser candidature ss n° 844.182 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

REGION GRENOBLOISE
STE de CONSTRUCTION de BAT. INDUSTRIELS en expansion, souhaitant étoffer son secteur commercial, recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une expér. d'au moins 5 a. dans le bâtiment industriel.
Poste à pourvoir immédiatement.
Faire offre av. C.V. et prét. HAVAS 1.492 B.P. 297, 38044 GRENOBLE





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management et réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.

Nos clients ont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

Ecrire sous le numéro de référence LM 24/03/80.

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.

Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 BRUXELLES (Belgique), qui transmettra.

• VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ :

— une bonne formation de base commerciale et financière. (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO, Sciences PO, etc.)
— le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E.
— Une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.

• VOUS RECHERCHEZ :
— une vie active qui suppose une certaine mobilité.

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER recherche :

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit bail en aidant les PMEC à résoudre leurs problèmes d'équipement

Résidence : grande ville de province.

Envoyer lettre manusc. C.V., photo et prétent. à nº 51.060 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris-1er

---

IMPORTANT DISTRIBUTEUR

Composants électroniques professionnels recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour région Aquitaine, Poitou, Charente

Ecrire avec C.V. et pretentions nº E. 6590 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX

Auditeur
Assistant Finance-Gestion

RHONE-ALPES - Un groupe français en forte expansion sur le plan national et international (C.A. 1 milliard de F., 3 200 personnes, 7 établissements en France, 5 à l'étranger) fabriquant et commercialisant des produits industriels, recherche un Assistant au Secrétaire Général du Groupe. Il assurera des missions d'études et d'intervention portant sur la gestion, les aspects financiers, juridiques et fiscaux. De plus, il sera responsable de l'audit interne sous tous ses aspects (gestion, comptabilité, fonctionnement,...). Ce poste devant évoluer à moyen terme, conviendrait à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC,...). Il possèdera une première expérience réussie de 4 ans environ dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou un groupe industriel important. Des connaissances juridiques et fiscales seraient appréciées ainsi que la pratique de l'anglais ou de l'allemand. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120 000 F, pourra être supérieure si l'expérience le justifie.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 810 M à A. RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél. : (78) 89.37.16

Pour supporter son plan agressif d'investissement dans l'unité de diffusion MOS à NICE

cinquante ans d'innovation

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS PHYSICIENS

GRANDES ECOLES — ESE — SUP. TELECOM — ENSERG — ENSEEIHT...
DEBUTANTS OU CONFIRMES

pour prendre en charge un nouveau projet de développement.
Il s'agit de préparer à l'aide de technologies nouvelles, la mise en fabrication de «puces», mémoires, microprocesseurs... en étroite collaboration avec nos équipes techniques américaines.

Anglais indispensable. réf. SC/0380/022

Pour assister ces ingénieurs

DES TECHNICIENS PHYSICIENS

DEBUTANTS OU CONFIRMES

FORMATION bac math technique suivi d'un diplôme BTS ou DUT en mesures physiques ou électroniques.

Ils seront responsables de la mise au point et fabrication de techniques spéciales (plasma, implantations, acquisition de données).

Anglais apprécié. réf. SC/0380/023

DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS

DEBUTANTS OU CONFIRMES

Chargés de l'amélioration des techniques de fabrication contrôlées par ordinateur.

IUT ou BTS automatismes avec bonnes connaissances en électronique et architecture des machines. Connaissances de langages informatiques nécessaires.

Anglais apprécié. réf. SC/0380/24

Chacun de ces postes ouvre des possibilités de responsabilités diversifiées.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo et prétentions, date de disponibilité en rappelant la référence du poste à Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
à forte vocation exportatrice,
en pleine expansion,
fabriquant des composants mécaniques et électromécaniques
recherche pour une de ses Divisions, un

DIRECTEUR TECHNIQUE

Sa mission :
étudier, développer et produire au moindre coût des composants de moyenne et grande série dans le cadre d'objectifs d'expansion ambitieux, en liaison avec le commercial et la clientèle.

Pour cela il aura comme moyens : le bureau d'études et de développement, les méthodes, la fabrication (150 personnes). Gestionnaire énergique, homme d'animation et de dialogue, il aura déjà une solide expérience dans les domaines concernés.

L'importance de la société et son expansion assurent à des candidats de valeur des possibilités d'évolution intéressantes.

Lieu de travail : Ville importante Centre-Ouest.

Le niveau de rémunération dépendra de l'expérience et sera de l'ordre de 180.000 F.

Envoyer C.V. photo et salaire actuel à no 41650 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

USINE DE PRET-A-PORTER HAUTE COUTURE
CENTRE DE LA FRANCE
recherche

SON DIRECTEUR

SON PROFIL :
● Expérience dans le domaine du textile souhaitée ● dynamique ● commercial ● sens aigu des relations humaines ● faculté d'adaptation ● connaissance éventuelle d'une langue étrangère (anglais en particulier).

SA RESPONSABILITE :
Gestion et développement de cette entreprise.

SES MOYENS :
Atelier de 100 à 120 personnes - bureau d'études structuré - assistance de services comptable, juridique, contentieux et d'un service export.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à S3P PRESTATIONS - 15-17, rue Auber 75009 PARIS

Lyon - Entreprise moyenne biens d'équipement industriel (C.A. annuel 25 MF) recherche son

directeur commercial

qui, en plus des tâches classiques :
– d'animation de la croissance ;
– de structuration des réseaux de vente en France et à l'étranger ;
– de promotion des produits, devra définir et mettre en place la stratégie marketing.

Il aura 35 ans environ, une expérience dans ce secteur industriel.
Il parlera au moins l'anglais.

Adresser C.V. manuscrit complet, photo et prétentions sous réf. 28616/M à Havas Contact - 49, rue Herriot, 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

---

cadre export
appareils d'éclairage

GROUPE MAZDA

Leader sur le marché Européen, nous sommes la filiale d'un Groupe Français de dimension internationale spécialisée dans l'éclairage. Notre marché est celui des appareils destinés à l'équipement des bureaux, magasins et de la maison (C.A. 100 millions). Nous sommes implantés en Sologne. Notre développement à l'Export est de plus de 25 % par an. Nous recherchons pour compléter notre équipe Export un collaborateur qui se verra confier la responsabilité d'un secteur géographique comprenant plusieurs pays.

Il devra avoir une formation supérieure, une parfaite connaissance de l'Allemand et de l'Anglais, et une première expérience de l'exportation.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1908M à rappeler sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Pour région
CHAMPAGNE-ARDENNES

recherchons

DIRECTEUR SERVICES FORMATION

(Première et continue)

— Age minimum 35 ans.
— Dynamique, efficace, ouvert.

Diplôme Enseignement Supérieur : Gestion, Vente, Commerce extérieur...

Expérience appréciée

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à : Agence HAVAS, Nº 2.027/1 10000 TROYES, qui transmettra.

NEW MAN

directeur de la logistique

200.000 F +

JACQUES JAUNET S.A. leader français du sportswear avec 400 Millions de Francs de chiffre d'affaires, et un effectif de 2150 personnes, souhaite pourvoir un poste-clef de sa structure : celui de Directeur de la Logistique.

NEW MAN
JACQUES PERNET

Ce nouveau collaborateur se verra confier la coordination des fonctions, essentielles de l'entreprise : commerciale, technique, approvisionnements, ordonnancement, informatique. Rattaché au Directeur Général, il participe à l'élaboration des politiques et stratégies de l'entreprise et prend en charge l'harmonisation des moyens à mettre en œuvre.

Ce poste conviendrait à un ingénieur, 35 ans minimum, de formation ECP, Mines ou équivalent. Une expérience de l'industrie de l'habillement serait appréciée.

La rémunération peut être élevée pour un candidat de qualité.

Résidence CHOLET.

Si cette offre vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir adresser votre dossier sous référence 51280 M à notre Conseil - Chantal BAUDRON S.A. - 61, Bd. Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.





JACQUES PERNET.

---

responsable des comptabilités

Recherché pour son Siège (RHONE ALPES) par une Société de notoriété nationale (700 personnes) en fort développement.

Rattaché au Directeur financier il animera son département (comptabilités générale et analytique, contrôle budgétaire, fiscalité) dans le souci de l'adaptation optimale de l'outil de gestion aux préoccupations des opérationnels.

Ce poste complet ne peut convenir qu'à un candidat : • âgé de 29 ans minimum, • ayant complété un diplôme d'une grande école de gestion par le DECS complet, • exerçant actuellement des fonctions de Chef Comptable au sein d'une société importante (de préférence du secteur bâtiment, T.P. ou promotion immobilière) pratiquant des techniques modernes de gestion.

Adresser dossier détaillé de candidature sous réf. 8011-M à notre Conseil qui garantit une discrétion totale.



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (7) 842.29.53

annecy - grenoble

IMPORTANTE ENTREPRISE ELECTRO-MECANIQUE CLUSES 74 recherche

LE FUTUR RESPONSABLE DU SERVICE ACHATS - APPROS.

Le candidat, de formation technique (BTS - DUT - ENI - ENSA ou équivalent) et possédant expérience de 2 à 5 ans, bénéficiera d'une période de formation au sein de l'entreprise, de 2 à 3 ans pour s'initier aux techniques variées et particulières du service (5.000 articles électromécaniques, plastiques, électroniques - 5 millions de pièces/jour - 500 modèles différents en fabrication). Ce service devra, dans les 2 ans, intégrer sa gestion sur moyens informatiques.

Env. C.V. manuscr. photo et prétent. sous nº 644 à : I.F.P.A., 36, avenue Maréchal-Randon, 38000 Grenoble. Discrétion absolue. Rép. ass. si env. av. adr. jointe.

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

(SYNDICAT PROFESSIONNEL)
SOMME

Un Syndicat Professionnel recherche un jeune cadre (débutant accepté) pour diriger sa Société de construction et aider son secrétaire général dans l'ensemble de ses tâches.

Le cadre choisi sera diplômé d'une école supérieure de commerce et parlera couramment l'anglais.

Le salaire sera discuté en fonction de l'expérience présentée. Lieu de travail à 10 km de la mer. Prise de fonction le 1er septembre 80.

France Cadres

Adresser lettre manuscrite CV + photo + prétentions à FRANCE CADRES 22 rue St. Augustin 75002 Paris. Réf. 102/08 M.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

jeune INGENIEUR COMMERCIAL ingénieur chimiste

Cette société française (3500 personnes) produit et commercialise des résines thermoplastiques.

Une de ses divisions produit des résines très techniques destinées à une clientèle industrielle pour des usages spécifiques : revêtements anticorrosion.

Elle cherche à renforcer son équipe d'ingénieurs commerciaux sur le territoire national.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur chimiste ayant une première expérience commerciale d'environ 2 ans, qui sera formé sur le plan technique avant de prendre la responsabilité d'un secteur.

Pour son évolution future dans la société il est nécessaire qu'il parle l'anglais.

Merci d'adresser CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/103/C à



CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

sitb

Nous sommes l'une des grandes sociétés françaises de Services et Conseils en Informatique (implantée au centre de Paris) et, depuis plus de 20 ans, notre compétence est reconnue par des secteurs professionnels: Banques, Bourse, Assurances, Mutuelles, Administrateurs de biens, Experts-comptables, Industries.

- Notre compétence est double : connaissance approfondie des milieux professionnels où nous intervenons; maîtrise des techniques informatiques les plus évoluées.
- Notre originalité : nous sommes le conseil, le bureau d'études et l'outil de production de nos clients et assumons auprès d'eux la fonction d'un service interne d'organisation et d'informatique.
- Nos moyens : deux centres équipés de matériels IBM haut de gamme gérant des réseaux de terminaux spécialisés, une gamme variée de minis autonomes ou connectés, mais aussi 450 spécialistes dont 150 aux études.

Avez-vous une première expérience en INFORMATIQUE DE GESTION et le désir de bâtir votre carrière dans un secteur porteur de l'économie?

Sachez que nous attachons plus de prix à l'homme qu'au diplôme et que nous accueillons aujourd'hui des :

IUT confirmés

(réf. 3778)

Après un an, ou plus, de pratique de l'analyse-programmation en COBOL sur matériel IBM par exemple, comme sur des minis, vous souhaitez évoluer techniquement.

Nous vous proposons, en fonction de votre expérience et de vos goûts, de devenir progressivement : responsable de produit, technico-commercial ou spécialiste de l'installation de minis clé en main ...

jeunes ingénieurs

(réf. 3779)

Vous avez une formation d'ingénieur : IIE, INSA ou toute autre école proposant une option informatique ou êtes titulaire du MIAGE et avez, pendant un à deux ans, mis en pratique ces connaissances.

Nous vous proposons de vous former à la conduite de projets complexes et vous amener, peu à peu, à conseiller nos clients pour assumer auprès d'eux le rôle de responsable informatique.

média-system

Adressez C.V. manuscrit + photo en précisant la référence du poste choisi, à S.I.T.B. département Sélection - 38 rue des Jeuneurs 75002 PARIS.

Tektronix

COMMITTED TO EXCELLENCE

DIVISION INFORMATIQUE
implantation Nationale et Internationale 22000 personnes

Nous sommes le premier constructeur mondial de terminaux et d'ordinateurs graphiques.

Nos principaux domaines d'applications sont :

- CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR
- CARTOGRAPHIE
- DESSIN AUTOMATIQUE
- ARCHITECTURE
- RECHERCHE SCIENTIFIQUE, MEDICALE
- GESTION PREVISIONNELLE
- etc.

Nous recherchons :

INGENIEURS COMMERCIAUX confirmés/débutants

POSTES A POURVOIR REGION PARISIENNE ET NORD DE LA FRANCE

Nous vous offrons :
- fixe élevé + intéressement aux résultats - gamme de matériel performant - formation à l'étranger (anglais indispensable) - opportunité de carrière internationale - voiture de fonction.

Adresser C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX - Division Informatique Graphique B.P. No 13 - 91401 ORSAY.

chef de service maintenance
IMMOBILIER

Le Logement Français, société anonyme d'H.L.M., gère un patrimoine de 25.000 logements et construit environ 600 logements par an. L'importance de ce patrimoine le conduit aujourd'hui à créer un poste de Chef de Service Maintenance.

Relevant de la Direction de la Gestion, il sera notamment chargé de : • l'analyse du bâti et la programmation des travaux d'entretien de grosses réparations, d'amélioration et d'économies d'énergie, • la gestion des contrats d'entretien et des charges locatives, • la liaison avec le Département Opérations pour l'informer des besoins et de l'expérience des gestionnaires, • l'établissement et le suivi du budget maintenance et les prévisions financières.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de formation supérieure, âgé d'au moins 35 ans, alliant une expérience de la gestion immobilière à une solide compétence en matière des corps d'état du bâtiment et ouvert aux techniques nouvelles. Des qualités de dynamisme, d'esprit de décision, de rigueur de gestion et le sens des responsabilités sont indispensables pour réussir dans ce poste clef.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 80.30-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'étude des candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE



emplois régionaux

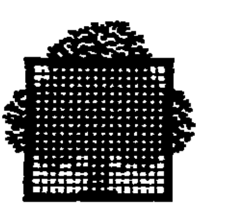
fonction personnel

La Direction du Personnel et des Relations Industrielles de la Compagnie Internationale pour l'Informatique CII HONEYWELL BULL, établissement de BELFORT (2050 personnes) recherche un jeune cadre, diplômé de l'université ou d'une grande école, désireux de faire carrière dans la Fonction Personnel.

Il sera chargé dans un premier temps d'assiter le responsable de la division des relations industrielles et sociales.

Dans le cadre d'une société aux dimensions internationales, il aura l'avantage de pouvoir bénéficier pour sa formation et son évolution ultérieure du support d'une équipe expérimentée et structurée, ouverte aux méthodes et techniques nouvelles de gestion du personnel.

Service Recrutement
6, Avenue des Usines
90001 BELFORT
Tél. (84) 22.82.00



Cii Honeywell Bull

MHS MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

MATRA-HARRIS SEMI CONDUCTEURS sera à partir de Septembre 1980 la première Société française à concevoir et fabriquer des circuits intégrés CMOS LSI.

Dans le cadre de la mise en place de sa structure commerciale, elle recherche des

ingénieurs commerciaux

Ils seront chargés, à partir de Paris, de promouvoir et vendre dans un esprit de conseil, des circuits mémoires et des microprocesseurs de technologie CMOS à une clientèle (militaire, informatique industrielle) utilisatrice de ces produits. Les candidats retenus, 26 ans minimum, outre une formation d'ingénieur électronicien ou équivalente devront justifier d'une première expérience qui leur aura permis en tant qu'utilisateurs de bien connaître techniquement ces produits. Anglais indispensable.

Nous avons confié au Cabinet Jean-Claude MAURICE le soin de vous contacter et nous vous demandons de bien vouloir adresser votre C.V. détaillé, photo et prétentions à : Société M. H. S. - 23, rue Auguste Vacquerie - 75116 PARIS.

Chef de Projet Informatique de Production

Importante filiale du Groupe C.G.E., nous comptons parmi les grands de la péri-informatique et certains de nos produits (guichets bancaires, mini-ordinateurs, terminaux intelligents), figurent au premier rang sur le marché européen.

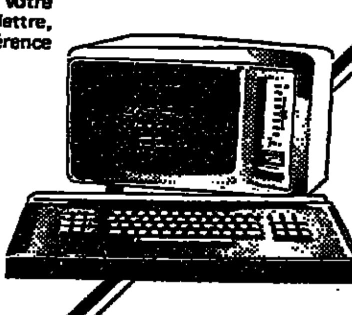
Un plan de croissance ambitieux (CA + 43 % en 1979), nous conduit à développer nos activités de production moyenne et grande série. Dans ce but, nous recherchons un CHEF DE PROJET pour lui confier, au sein de notre Direction Industrielle, la conception et la mise en place du système informatique de gestion de la production en temps réel.

Ce poste conviendrait à un informaticien pouvant faire valoir une expérience réussie dans ce domaine.

La rémunération et les perspectives de développement de carrière sont largement ouvertes pour un candidat de valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 157 M à

MEDIA BA



transac

Alfred PRIMARD.
Recherche et Développement des Cadres
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Discrétion assurée.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Importante Société Industrielle

recherche pour son SERVICE DÉVELOPPEMENT

Ingénieur Chimiste Caoutchoutier

30 ans environ. IFOCA ou équivalent.
2 à 3 ans d'expérience souhaitée.
ANGLAIS lu et parlé.
Lieu de travail : LYON.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous n° 28619/M à HAVAS CONTACT, 49, rue Pdt-Herriot - 69002 LYON.

HAVAS CONTACT

Ville de MEYLAN

(15.000 habitants, près de Grenoble) municipalité d'Union de la Gauche, recrute d'urgence

UN (E) CHARGÉ (ÉE) DE PRESSE

pour service information, (connaissance des problèmes et pratique de l'information écrite, orale, audio-visuelle exigées). Rémunération départ : 3.500 F. (Candidature et Curriculum vitae auprès du Maire de MEYLAN, 38240)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Importante Société d'Électronique

proche banlieue Sud

recherche

UN TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

de Niveau V2 - V3
pour son service « FORMATION CLIENTS »

Il sera chargé d'assister un ingénieur pour la formation de techniciens à l'utilisation et à la maintenance de terminaux scientifiques d'ordinateurs. Bonne formation théorique et en particulier dans le domaine numérique.

Adresser C.V. détaillé, et rémunération souhaitée, sous le n° 50.686 à CONTESSE Publicité. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Groupe Industriel

Nous sommes un Groupe Industriel à taille humaine avec 3 usines de production, dont le siège est dans le Nord (proche Lille).

Notre activité est variée : off-shore, pétro-chimie, nucléaire, naval, stockage-manutention. Nous sommes bien implantés au MEXIQUE et les projets que nous y développons nous conduisent à rechercher un :

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

qui aura pour mission d'animer, de coordonner et de superviser nos activités, depuis les demandes de prix jusqu'à la mise en route.

Ceci implique un temps partagé entre la FRANCE et le MEXIQUE. Nous voyons à ce poste un homme de 35 ans environ, de formation supérieure et de profil engeniering ayant experience du génie industriel. Disponible, homme de terrain et de contacts, il parle l'ESPAGNOL couramment (niveau scolaire s'abstenir).

Env. C.V. dét., photo et prétent., sous le numéro 7.788, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).





I.E.R. Fabricant de matériels Périphériques

en très forte croissance recherche pour renforcer son DÉPARTEMENT ÉTUDES

ingénieur électronicien

POSITION II

ayant quelques années d'expérience dans :
- circuits logiques MOS-TTL,
- circuits analogiques,
- micro-processeurs 8080.

Avantages sociaux — 13ᵉ mois.

Écrire avec curr.-vitae, photo et prétentions I.E.R., 12, rue de Sébastopol 92400 COURBEVOIE.

P.R.B.

ADJOINT AU CHEF SERVICE FINANCIER

Paris

Une importante société d'ingénierie - leader à l'exportation - souhaite confier cette fonction à un jeune (minimum 25 ans) de niveau BTS Commerce International ou Ecole de Commerce.

Afin d'aborder le poste dans les meilleures conditions, il est nécessaire de connaître les procédures Export (Banque, Coface, etc...) et d'avoir une bonne pratique de l'Anglais et de l'Espagnol.
Une expérience bancaire serait un atout.

Adressez c.v., photo et prétentions s/réf. 4736 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Pfizer

Filiale d'un important Groupe International recherche pour sa Division Chimique

CADRE COMMERCIAL

LE POSTE : Il sera chargé de promouvoir et de vendre les produits de la division.
Les secteurs utilisateurs sont très variés et comprennent notamment les industries alimentaires, pharmaceutiques, vétérinaires et de nutrition animale.

LE CANDIDAT : Ayant un diplôme ou de bonnes connaissances en Chimie ou en Industrie Alimentaire, il devra avoir une formation commerciale ou une bonne expérience de la vente.

L'Anglais écrit, lu et parlé est indispensable.
Le lieu de travail sera situé à ORSAY.
Déplacements fréquents dans toute la France.

Adresser C.V., lettre manuscrite, prétentions et photo à Direction du Personnel - Société PFIZER 86, rue de Paris - 91400 ORSAY.

SOCIÉTÉ BATIMENT - T.P.

appartenant à un groupe français très important

recherche

pour s'intégrer à l'équipe chargée de la gestion comptable et financière des affaires à l'étranger

UN JEUNE I.U.T. DE GESTION

La préférence sera donnée à un candidat :
— titulaire du D.E.C.S.,
— ayant 1 à 3 ans d'expérience,
— ayant de bonnes connaissances d'Espagnol et si possible d'Anglais.

Le poste à pourvoir est situé à RUEIL-MALMAISON (proche banlieue Ouest).
Transport gare Rueil - Société assuré

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prét. à nº 51.027, CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra, PARIS-1ᵉʳ.

Postes à créer - PARIS

2 JEUNES CADRES EXPORT

pour la gestion des Ventes.

Ils feront équipe avec 2 Directeurs de Zone qui se partagent le monde.

Société industrielle française, de renommée mondiale, nettement leader sur notre marché, nous faisons 85 % de notre C.A. à l'exportation.

Pour assister nos Directeurs de Zone, nous recherchons 2 jeunes cadres ayant une expérience de 2 ans environ de l'exportation de produits industriels, sur le plan administration-gestion : suivi de l'exécution des contrats, politique de prix...

Etroitement associés à l'activité de leur Directeur — il s'agit d'un travail d'équipe — ils seront en rapport avec nos clients, nos usines, nos agents...

Ces fonctions qui impliquent une parfaite connaissance de l'anglais — l'allemand est très souhaité pour l'un de ces postes — s'adressent à des diplômés d'études supérieures — spécialisation commerce extérieur appréciée — sachant allier rigueur et activité et maîtriser intelligemment un ensemble de problèmes variés, d'une certaine complexité.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71544/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Düsseldorf, Londres, Lyon, Lisbonne, Madrid, Milan, Munich, New York, São Paulo, Séville, Tunis

Membre de SYNTEC

Le Groupe CEGOS

dans le cadre du développement des activités de son département OPERATIONS INDUSTRIELLES crée un nouveau poste d'

Ingénieur conseil

auprès de Sociétés d'ingénierie

Diplômé, âgé de 35 ans minimum, ce cadre aura acquis l'expérience de Chef de Projet, éventuellement enrichie par d'autres fonctions dans une grande Société d'Ingénierie.

Il aura pour rôle essentiel de participer à des actions de conseil et d'animer des séminaires de perfectionnement, à l'échelon national et international. La pratique de la langue anglaise est souhaitable. Basé à Paris, ce poste - qui implique de fréquents déplacements à Lyon durant les six premiers mois - est susceptible d'évoluer rapidemet pour un candidat de valeur.

sélé CEGOS Rhône-Alpes

Adresser lettre man. et C.V. sous la référence 80.350/M à Jean GUYOT - Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 76, bd du 11-Novembre-1918, 69100 Villeurbanne.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

CONSTRUIRE UN NOUVEL UNIVERS INFORMATIQUE...

Groupe industriel Français, notre activité est très diversifiée : elle nécessite des méthodes de gestion modernes où l'informatique verra sa participation croître et se développer. En effet, dans le cadre de la refonte des concepts de gestion existants, nous sommes amenés à mettre en place de nouveaux systèmes. Les buts poursuivis : un meilleur service rendu à l'utilisateur, une gestion plus efficace par une nouvelle approche des problèmes de l'entreprise. Pour renforcer nos équipes d'études nous recherchons plusieurs candidats ayant acquis une première expérience d'une ou deux années au sein d'un service projets.
Jeunes Ingénieurs, diplômés MIAGE ou grandes écoles commerciales ils seront :

ANALYSTES (Réf. G.6)

et travailleront sur des applications commerciales ou comptables en prenant une part active à la conception et à l'analyse organique. Connaissant déjà un de ces domaines et ayant expérimenté une méthode d'analyse (ARIANE par exemple) ils auront une pratique COBOL, Assembleur, DOS et si possible DL 1, CICS.

Diplômés d'un IUT ils seront :

ANALYSTES PROGRAMMEURS (Réf. G.17)

et se verront confier au sein de petites équipes de réalisation des tâches d'analyse et de programmation sur des applications de gestion financière ou de personnel. Des connaissances en DOS COBOL et Assembleur sont requises pour ces postes.

CICS et les bases de données ADABAS pourraient offrir à un candidat la possibilité de travailler sur une nouvelle application de gestion commerciale.

Dans le cadre de ces différents postes de larges perspectives d'évolution dans les services informatiques (90 personnes - IBM 370/148 et 100 Ecrans) ou vers d'autres départements du groupe sont envisagées.
Pour développer ces perspectives nous vous proposons d'en parler ensemble. Prenez contact avec notre conseil.

INFRAPLAN 185, rue de Bercy, 75012 PARIS qui traitera les candidatures.

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

gestion

Importante société filiale d'un groupe industriel européen, recrute pour son activité produits informatiques.

UN E.S.C.

qui prendra en charge tout le suivi administratif de cette activité :
- Relations avec la maison mère.
- Gestion du parc de matériels.
- Administration des ventes, prévisions et budgets, etc...

Allemand et/ou Anglais indispensables
Adresser C.V. sous référence 89736 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

banque

BANQUE PRIVEE recherche

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Mission :
- coordonner et contrôler les tâches des différentes sections de service,
- prendre en charge les comptabilités de filiales,
- établir les documents fiscaux,
- participer à l'élaboration des résultats et du bilan.

Profil souhaité :
- 30 ans minimum,
- possédant le DECS,
- ayant plusieurs années d'expérience en milieu bancaire,
- familiarisé avec l'informatique,
- bon animateur.

Conditions : Poste à pourvoir à Paris. Statut Cadre.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 1040-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising, 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SI VOUS AVEZ REUSSI

Soit comme "MANAGEMENT CONSULTANT".
Soit comme "RESPONSABLE OPÉRATIONNEL"
dans les domaines suivants
- Planification Stratégique - Diversification Plans opérationnels.
- Etudes d'opportunité - Rentabilité Acquisition - Financement des activités.
- Mise en place de systèmes de gestion. Marketing, Finance, Production.

NOUS VOUS PROPOSONS

- D'être "Associé" au lancement de la Filiale Française d'une Firme Internationale (16000 personnes, 57 pays).
- De mettre en pratique votre "Expérience" et votre "Créativité" dans la solution des problèmes de Direction Générale.
- De travailler au sein d'une structure "ouverte" donnant une large place aux initiatives individuelles.

Ecrire à

Serge Audouin & Associés
MANAGEMENT SERVICES
17 Avenue HOCHE 75008 PARIS

Nos contacts seront maintenus d'une manière strictement confidentielle.

POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION

DIRECTION DU PERSONNEL

Sélection sur concours les 5 et 6 mai 1980

Cadres services techniques

- Encadrement d'une équipe de techniciens
- Collaboration aux études sur les services techniques
- Gestion et organisation technique
- Âgés de moins de 30 ans
- Formation : Diplôme national de 2ᵉ cycle d'études supérieures DUT génie civil, génie électrique, informatique, mesures physiques (option technique et mesures physiques)
- Postes à pourvoir à Paris et en région parisienne

RENSEIGNEMENTS
(téléphonez gratuitement)
PARIS 543 43 43 | LILLE (20) 51 48 20
200 34 34 | LYON (78) 62 84 84
858 96 96 | MARSEILLE (91) 00 13 10

INSCRIPTIONS
avant le 3 avril 1980

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Banlieue Sud-Est de Paris
(500 personnes)
EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT

recherche

UN CHEF DU PERSONNEL

Fonctions :
- Assumer la gestion du personnel : ouvriers, employés, techniciens, maîtrise et cadres.
- Gestion administrative, gestion salariale, gestion des postes de travail (plans de carrière, promotion, évaluation du travail).

La responsabilité s'étendra à tous les domaines de la fonction :
- Formation, discipline, recrutement, services sociaux, préparation des réunions avec les partenaires sociaux, relations avec les représentants du personnel, des syndicats et des administrations.

Profil du candidat :
- Jeune, 30 ans minimum, de formation supérieure, connaissant la législation sociale et ayant exercé des responsabilités similaires pendant quelques années.

Veuillez adresser votre candidature (C.V. et photo) sous réf. 90042 M : à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES - qui transmettra

Votre candidature sera examinée avec la plus grande discrétion

WANG FRANCE

We are the French subsidiary of WANG Laboratories, Inc., one of the leading companies in Data and Wordprocessing world-wide.

World-wide growth has been continuously increasing at a rate of more than 50% annually over the last several years. This requires the establishment of the new position of

business systems analyst

HF

This position will be responsible for all internal data processing. This will include the definition of data processing requirements, utilization of software to fulfil these requirements and the administration of EDP operations.

The applicant for this position should be able to communicate with internal users to determine their needs, should have good organizational abilities and good analytical capabilities.

The applicant should have three or more years of data processing experience, gained in a business systems environment.

He should have strong programming ability in COBOL. He should also have exposure to interactive systems and telecommunications.

This position will have a direct reporting responsibility to the French Controller with functional responsibility to the Corporate EDP International Manager. This requires a good knowledge of the English language.

If you are interested in working hard as part of a young dynamic team, please send your resume and personal data to personnel director

WANG France
78-80, av. Galliéni - Tour Galliéni I
93174 BAGNOLET

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

TRANSELEX

UNE IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
recherche dans le cadre de son développement

UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

qui, rattaché à la direction générale, devra prendre en charge l'exploitation des activités existantes dans le domaine de la maintenance générale pour des besoins industriels ou urbains et d'autre part, assurer l'expansion de ces secteurs d'activités.

La Couverture de ce poste est essentiellement parisienne mais tendra à devenir de plus en plus nationale.

Ce poste s'adressera à des candidats de formation supérieure ayant acquis une expérience réussie de la direction, et de l'animation d'équipes techniques d'interventions dans les domaines considérés (service de maintenance, exploitation clientèle ou ensembles industriels importants).

Le niveau de rémunération proposé reste ouvert et tiendra compte des compétences présentées.

Le développement et les ambitions de cette société justifie le recrutement d'un responsable de haut niveau.

Envoyer C.V. et salaire actuel sous réf. 104/65 à
TRANSELEX
BP 159 - 95105 ARGENTEUIL
qui vous assure de sa discrétion

RANK XEROX

Filiale de RANK XEROX Limited,
C.A. en 1979 de 1,7 milliards de francs (3800 personnes)

Notre Direction Informatique (150 personnes) est constituée d'équipes autonomes, chargées de la réalisation de projets dans le cadre d'un plan de développement européen.

Les groupes d'études travaillent dans un environnement technique diversifié (télétraitement, bases de données sur 2 IBM 370/158, auxquels vont s'adjoindre des minis pour mise en place d'une informatique décentralisée).

Nous sommes donc amenés à créer plusieurs postes pour répondre aux besoins croissants de nos utilisateurs.

Chefs de projets et ingénieurs débutants se verront confier la responsabilité du développement jusqu'à la mise en place.

Deux dimensions sont à l'origine de la réussite

des CHEFS DE PROJET (réf. C 05)

- Le management, c'est-à-dire, la conduite d'une équipe grâce à une compétence technique éprouvée, mais aussi grâce à des qualités d'animateur et d'organisateur,
- La notion de service rendu aux utilisateurs, finalité de l'action, ce qui nécessite des qualités de souplesse et d'adaptabilité, un réel esprit de décision.

Quant aux

INGENIEURS DEBUTANTS (réf. C 06)

ils pourront accéder d'emblée à un poste qui leur permette de découvrir tous les processus de gestion de l'entreprise, de se former à une technique informatique de pointe sur un plan théorique mais aussi sur un plan pratique puisqu'ils sont intégrés à une petite équipe de réalisation. Les contacts qu'ils établiront, dans le cadre des projets à développer, seront pour eux une occasion d'appréhender, voire de choisir leur domaine d'évolution future.

Pour tous ces postes, formation supérieure et pratique courante de l'anglais sont indispensables.

Merci de nous faire parvenir votre candidature avec C.V. sous la référence indiquée à RANK XEROX Service Orientation, Recrutement 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plain Champs

RANK XEROX

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICE

recherche

DIRECTEUR HOTEL ***

112 chambres
sans restaurant
CENTRE PARIS

— Formation Ecole Hôtelière.
— 15 ans d'expérience dont 5 au moins à la tête d'un hôtel comparable.
— Anglais courant, parlé et écrit indispensable.
— Deuxième langue appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous numéro 43.669, sur enveloppe, à :

J.R.P. 38, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

circuits imprimés

mini 100.000 F — **basé région parisienne**

Votre connaissance des circuits imprimés et la technicité que vous possédez (acquise par exemple en production) peuvent faire de vous le spécialiste que nous recherchons.

En effet, la technique sera votre atout no 1 pour réussir dans votre mission : la vente d'installations et de produits de haute qualité.

SCHERING France (Département Electroplastie) vous propose de prendre la responsabilité d'une clientèle industrielle en forte expansion.

Déplacements 50% du temps. Voiture de fonction. Allemand et/ou anglais apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 1082 B à notre conseil :

média-system

CECOD SELECTION
25 boulevard Malesherbes
75008 PARIS
Réponse et discrétion assurées.

CECOD SELECTION

Ingénieur projets

(Centrale, AM ou Equivalent)

Filiale d'un très grand groupe industriel, nous cherchons un Ingénieur de Projets dans le cadre de la mise en place d'un Système Graphique Interactif d'aide aux bureau d'études.

Participer à la conception des projets, assurer les contacts avec les utilisateurs de tous niveaux et avec les services informatiques de la Société ; prendre en charge la réalisation en maintenant la cohérence technique des applications : telle est votre mission.

Mais celle ci ne sera bien menée que si vous avez déjà utilisé l'informatique.

5 ans au moins d'expérience, de préférence dans une société d'ingénierie conditionnent le succès à ce poste évolutif basé à Paris.

Anglais lu parlé indispensable.

Les candidatures sont à adresser sous réf. 2235 M à rscg carrières 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS - qui transmettra rapidement.

UN GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE

crée une société dont la vocation sera de gérer une banque de données industrielles et financières et d'en promouvoir la diffusion.

Directeur commercial

Nous recherchons un **Cadre Supérieur** pour participer à la direction de cette société et assurer en particulier la fonction commerciale et relations extérieures. Ce poste conviendrait à un candidat de haut niveau ayant le sens de la gestion, de solides connaissances en informatique et une expérience confirmée de la négociation à un niveau élevé.

Rémunération : 200.000 +
Poste à Paris. — **Référence IY 504 AM**

LA MEME SOCIETE RECHERCHE SON

Secrétaire général

homme ou femme

Il fera partie de l'équipe de Direction et sera chargé de la coordination, du suivi des affaires, des liaisons extérieures et intérieures...

Ce poste conviendrait à un candidat ESC, Droit ou niveau équivalent, ayant une bonne expérience administrative et des qualités marquées d'organisation et de contact.

Rémunération 120.000 F +
Poste à Paris. — **Référence JZ 505 AM**

Ecrire en précisant la référence.

4, rue Massenet 75016 Paris — efap

directeur du personnel

NORD DE PARIS — **180.000 F +**

Deux très grands groupes français (C.A. de plusieurs Milliards) créent une Filiale commune (Secteur des Services) qui prévoit dans 3 ans une effectif de 500 personnes et un C.A. de l'ordre de 300 Millions de F. Le Directeur du Personnel sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique sociale de caractère réaliste et basée sur la concertation. Il est requis : un diplôme d'Etudes Supérieures, une excellente pratique (10 ans) des missions de la fonction, de fortes motivations et des atouts personnels pour participer pleinement à la création et au développement harmonieux de cette Société.

Adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, salaire actuel, tél.) sous référence 50 BM à :

HLB
Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS
Discrétion assurée.

jeunes ingénieurs

GRANDES ECOLES

Grand groupe électromécanique français, recherche pour Région Parisienne

JEUNES INGENIEURS
(Mines, Centrale, IDN, A.M., ENSM, Nantes ou Poitiers)
débutants ou 1 à 2 années d'expérience professionnelle.

Connaissances en thermo dynamique appréciées et si possible en Marketing. Anglais.

Ces postes sont à caractère technico-commercial évoluant vers la vente de produits nouveaux.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 9522-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising — 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante Société de Distribution
et de Parachèvement de Produits Métallurgiques
recherche

le directeur de son établissement principal

Région Parisienne

Responsable de l'exploitation des dépôts et ateliers de l'Etablissement.

Une forte personnalité, le sens du concret et de l'organisation, une solide expérience dans la conduite des hommes et des relations sociales ainsi que dans la gestion sont indispensables.

Adresser CV *manuscrit détaillé avec photo sous référence* **9751** à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE
FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN DE PREMIER PLAN
recherche dans le cadre de son développement informatique

un analyste chef de groupe

Ce poste à pourvoir en Banlieue Sud conviendrait à un jeune ingénieur ou universitaire ayant 3 à 4 années d'expérience dans une Direction Informatique connaissant les systèmes IBM (DOS/VS) et ayant deux années au moins de pratique du système de gestion de bases de données DL/1 et du moniteur temps réel CICS.

Il sera chargé de concevoir et de mettre en place des applications importantes faisant appel à des techniques informatiques sophistiquées.

L'importance des projets à réaliser requiert d'excellentes qualités de conception, d'organisation et de coordination.

Les perspectives d'avenir sont importantes pour un candidat à fort potentiel.

Envoyer C.V. et prétentions à No 51.314 CONTESSE Publicité 20, Av. opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La filiale française d'une Société leader dans le matériel médico chirurgical recherche son :

RESPONSABLE

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum et possédant une expérience similaire au sein d'un groupe multinational. La pratique de l'anglais est impérative.

Libre très rapidement.

Env. C.V. (en anglais) avec photo et prétent. à :

TERUMO FRANCE
Immeuble International
2, rue Stephenson, 78181 St-Quentin-en-Yvelines.

Analyste (Réf. 611)
Analyste-programmeur (Réf. 612)

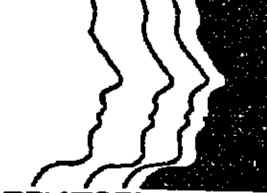
La CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES recherche, pour son Centre de Calcul et d'Analyses Statistiques :
- un ANALYSTE et un ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Nos futurs collaborateurs participeront aux études et au développement des applications exploitant les données réglementaires et statistiques du Groupe des Banques Populaires (système I.B.M.-M.V.S./J.E.S. 3 et T.S.O.)

Ils auront une formation supérieure en Informatique (Maîtrise d'informatique et/ou I.U.T.)

Une expérience de plusieurs années en analyse et en programmation d'applications de gestion est nécessaire. La connaissance du P.L.1 est indispensable, celles de A.P.L., BASIC ... seront appréciées.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V., photo et prétentions sont à adresser à Monsieur CASTETS (en indiquant la référence).



131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17

rscg carrières

Gestion administrative et commerciale

Société financière française, nous sommes en relations d'affaires avec plus de 120 pays et réalisons ainsi plus de 3 milliards de C.A. Pour notre département commercial Allemagne - Autriche - Hollande, nous recherchons le responsable du service gestion administrative et suivi technique de nos

Contrats internationaux

De formation supérieure, ayant une expérience dans la gestion de contrats complexes, ce responsable doit pouvoir s'exprimer aisément en anglais comme en allemand.

Il aura à animer une équipe administrative et pourra trouver dans le groupe une évolution de carrière à la mesure de ses ambitions et de ses performances.

Nicole Marichez vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence B 4942, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Important Groupe Industriel Français
recherche
pour son centre (2500 personnes)
Banlieue Sud Ouest Paris
un

CHARGE DE MISSION AUPRES DU CHEF DU PERSONNEL

Son rôle : participer à l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité et aux relations avec les partenaires sociaux.

Idéalement, ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant acquis une première expérience industrielle et souhaitant s'orienter vers une fonction sociale.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous No 7533 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Jeunes Responsables Commerciaux

80 000 F +

HARDY-TORTUAUX

, important négociant d'aciers, connait un fort développement par l'implantation d'agences régionales et le rachat de plusieurs filiales.

Ses besoins en hommes de direction le conduisent à rechercher de jeunes cadres commerciaux ayant 1 à 2 ans d'expérience en milieu commercial industriel et une bonne formation de base (Ecoles Supérieures de Commerce - Ecoles d'Ingénieurs).

Après une période d'intégration au siège de Paris, auprès des Directeurs Commerciaux, ils seront appelés à prendre des responsabilités opérationnelles de vente, d'exploitation et de gestion au sein du groupe dans les agences, les filiales ou les services commerciaux du siège.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle au département Industrie sous la référence 003167 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

REPRODUCTION INTERDITE
offres

MEESCHAERT INSTITUTIONS

Recrute dans le cadre de

UN (E) CAD

— Il aura pour fonction collecte, saisie et con

— Le candidat aura formation supérieure

DEUX

— Ils auront la respons d'informations.)

— Ils seront chargés données en liaison

— Les candidats seront travail en équipe, une première expérie

Ces trois postes, à pou rigueur, ténacité, préci

Envoyez curriculum vit référence à :

directeur de départe

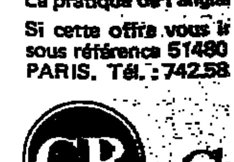
Notre entreprise fabr marque (costumes, l'homme qui va prend ce nouveau collaborat choix de fabricants de des matières), animati

Nous recherchons un homme ou femme, c marque du sportswe d'une chaîne de magas

Nous serons attentifs ses potentialités d'évo

La pratique de l'anglai

Si cette offre vous i sous référence 51480 PARIS. Tél. : 742.58



MINISTÈRE DE
LE CENTRE TECH

UN ING

LA DÉFENSE

De formation obl de 6 ans minimu grande entreprise dans la définition

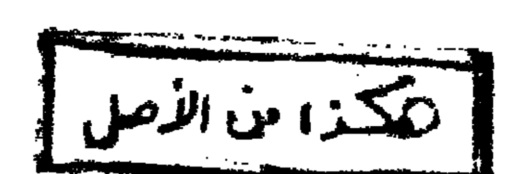
GROUPE APP

De formation de 4 ans minim grande entreprise cations de gesti données, soit des

Dans le cadre de dats retenus agi des administratio constructeurs ; ils Leur rémunératio Ecrire en précisa 24, rue Murillo, qui garantit disc

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL





MEESCHAERT INSTITUTIONS

PARIS (9e)

Recrute dans le cadre de son développement :

UN (E) CADRE GESTIONNAIRE DE DONNÉES

— Il aura pour fonction de diriger et contrôler une équipe chargée de la collecte, saisie et contrôle de données permettant :

- *La gestion administrative de portefeuille.*
- *L'aide à la décision en investissement boursier.*

— Le candidat aura une première expérience de l'informatique appliquée, une formation supérieure économique, des connaissances boursières souhaitées.

(REFERENCE 200.)

DEUX GÉRANTS (ES) DE DONNÉES

(Actions et obligations)

— Ils auront la responsabilité d'une base de données spécialisées. (Collecte d'informations.)

- *Historiques des cours.*
- *Caractéristiques d'émission des obligations.*

— Ils seront chargés de la saisie (presse, télex, etc.) et du contrôle des données en liaison directe avec le gestionnaire de données.

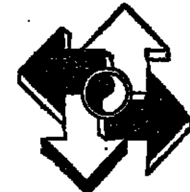
— Les candidats seront titulaires d'un bac scientifique, jeunes attirés par le travail en équipe, ayant si possible, des connaissances informatiques et une première expérience.

- *Formation technique boursière assurée.*
- *Dégagés des obligations militaires.*

(REFERENCE 210.)

Ces trois postes, à pourvoir rapidement, exigent des qualités de méthode, rigueur, ténacité, précision et une pratique de l'anglais.

Envoyez curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence à :



IDE-FORS

45, rue Vauvenargue
75018 PARIS
DISCRETION ASSUREE.

---

directeur département sportswear

250.000 F

Notre entreprise fabrique et commercialise du Prêt-à-Porter masculin de marque (costumes, sportswear et chemises). Aujourd'hui nous recrutons l'homme qui va prendre en charge le produit sportswear. Nous confierons à ce nouveau collaborateur la gestion des moyens de production (recherche et choix de fabricants dans le monde entier), élaboration, (choix des formes et des matières), animation et contrôle d'une force de vente.

Nous recherchons un homme qui soit un véritable spécialiste du sportswear homme ou femme, ce pourrait être le Directeur Commercial d'une grande marque du sportswear, ou l'acheteur sportswear d'un grand magasin ou d'une chaîne de magasins.

Nous serons attentifs à ses capacités d'adaptation à un marché mouvant, et à ses potentialités d'évolution au sein de notre entreprise.

La pratique de l'anglais est bien sûr indispensable.

Si cette offre vous intéresse nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 51480 M à notre Conseil - 61, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE

recherche

dans le cadre de son développement

UN INGÉNIEUR GROUPE RÉSEAUX

LA DÉFENSE

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de 6 ans minimum réalisée avec applications pratiques dans une grande entreprise, soit dans un système de télétraitement, soit dans la définition d'architecture de réseaux.

Réf. : 129 M

UN INGÉNIEUR GROUPE APPLICATIONS TRANSACTIONNELLES

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de 4 ans minimum acquise avec réalisations pratiques dans une grande entreprise, dans la conception et mise en place d'applications de gestion transactionnelle utilisant soit des bases de données, soit des dictionnaires de données.

Réf. : 130 M

Dans le cadre des activités d'assistance et de conseil, les candidats retenus agiront en étroite liaison avec les représentants des administrations et organismes publics, ainsi qu'avec les constructeurs; ils seront responsables de conduites d'études.
Leur rémunération sera fonction de l'expérience.
Ecrire en précisant la référence à AL CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

WATERMAN

CHEF DE PRODUIT CONFIRME H/F

WATERMAN S.A. poursuit une politique dynamique de diversification. Pour lancer une nouvelle ligne de produits, le Directeur du Marketing crée un poste de Chef de Produit.

Il sera responsable de cette opération depuis la définition des produits (contacts avec la distribution) jusqu'au suivi de leur diffusion (contacts avec la force de vente).

Le professionnel que nous souhaitons rencontrer a acquis son expérience (3/5 ans) dans une Société réputée pour l'efficacité de son marketing (produits de grande consommation).

Il a déjà participé, personnellement, à la réussite d'un lancement de nouveaux produits.

Nous remercions les personnes intéressées de bien vouloir nous adresser, sous réf. M 423 BZ, un dossier manuscrit complet de candidature.

égor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE
SALAISON

FUTUR DIRECTEUR DE PRODUCTION

Cette Société, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de charcuterie élaborée, bénéficie d'une forte notoriété. Elle emploie 200 personnes et réalise un C.A. de plus de 100 millions.

Son Directeur Général de Production souhaite s'adjoindre un collaborateur capable de le seconder et d'assurer à moyen terme sa succession.

Ce poste recouvre, au sens large, l'ensemble des activités industrielles. Cela implique les responsabilités Techniques : recherche produit, contrôle qualité, laboratoires, services vétérinaires, hygiène..., Production : achats matière, planning fabrication..., Humaines : gestion et animation d'équipes, climat social...

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur minimum 30 ans, possédant une réelle expérience de production en milieu agro alimentaire (produits périssables). La connaissance des métiers de la viande ou de la salaison serait un atout apprécié, mais c'est le potentiel de l'homme, ses qualités humaines, son adaptation et ses capacités d'intégration qui seront déterminants.

Le poste est localisé en Région parisienne. Les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont de nature à intéresser une personnalité s'impliquant dans son travail.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 6376 A.

égor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

ELECTRONIQUE MEDICALE

CHEF DE BUREAU D'ETUDES

Cette société, filiale d'un des plus puissants groupes industriels européens conçoit, développe et fabrique, en moyennes et petites séries, des appareils techniquement très performants. Elle double son C.A. tous les 2 ans.

Le Directeur du Service «moyens généraux» met, entre autre, à la disposition des Divisions opérationnelles, un B.E. Celui-ci comprend 3 groupes : mécanique, électronique, industrialisation, ayant chacun un ingénieur à sa tête. Le Chef du Bureau d'Études, poste en création, coordonne, anime et gère l'ensemble : 25 personnes.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 30 ans minimum. Il a une solide formation théorique en mécanique et/ou en électronique. Par expérience, il a acquis la maîtrise des deux disciplines et il a exercé des responsabilités humaines et économiques.

Le poste est basé à Montigny-le-Bretonneux (78).

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4209 M, à

égor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

BOND DEALER
OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Importante banque d'affaires recherche un jeune collaborateur

DYNAMIQUE ET COMMERÇANT

pour lui confier le placement d'obligations internationales auprès d'une clientèle existante (institutionnels notamment et agréés).
parlant couramment anglais et ayant une bonne connaissance de la langue allemande.

Possédant au moins un niveau bac ou équivalent, il bénéficiera d'une formation adaptée au poste.

La rémunération est ouverte et sera fonction de l'âge et de l'expérience (courte expérience bancaire, titres, commis d'agent de change ou similaire).

Ecrire avec c.v. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 4724 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTO

située au Nord-Est de Paris

recherche

RESPONSABLE UNITÉ PRODUCTION DE MACHINES SPÉCIALES

Ce poste conviendrait à
UN INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à CIBIE PROJECTEURS (Service du Personnel), 17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY Cedex

---

contrôleur de gestion



F.T.F. Société de fabrication mécanique de 70 MF de C.A. et 200 personnes, située en Sud Bourgogne, filiale d'un groupe industriel français solidement implanté en Europe, et ayant pour activité les essieux et attaches pour remorques routières, recherche contrôleur de gestion.

Nous pensons à un candidat de formation technique + gestion, sensibilisé par les problèmes informatiques, 3 ans d'expérience dans la fonction, âgé de 28 ans minimum, capable de :
- s'intégrer dans une équipe jeune ;
- promouvoir et développer le système actuel de gestion et d'organisation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :
F.T.F. SA — ZI Branges — 71500 LOUHANS.

INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE

DIRECTEUR MAINTENANCE ET INGENIERIE

La société Paul Predault, spécialiste en produits de charcuterie de haut de gamme, se place parmi les leaders de sa profession. Elle réalise un CA de 130 millions avec un développement constant dû à la qualité de ses produits, à son dynamisme commercial et aux performances d'une unité de production moderne.

Le Chef du service entretien (et travaux neufs) est responsable, dans son sens le plus large, de l'ensemble de l'établissement tant au niveau de la maintenance des installations que de l'amélioration de l'outil de production.

Il anime, organise et contrôle son équipe composée d'un chef d'entretien et de 12 professionnels. Il définit et gere ses budgets. Il est concerné et il participe à l'élaboration de la politique de développement de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur ou technicien supérieur, possédant une solide expérience acquise dans une fonction similaire.

L'autonomie du poste, les ambitions de l'entreprise et les conditions offertes sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
L'entreprise est basée en proche banlieue nord de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 6114 R, à

égor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT
crée la fonction de

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

rattaché au DIRECTEUR FINANCIER,

Il sera chargé de :
- prendre en charge complètement la comptabilité générale de la Société
- produire toutes informations comptables nécessaires au bon fonctionnement du. **CONTROLE DE GESTION**
- répondre aux obligations administratives et fiscales de la Société,
- appliquer les méthodes anglo-saxonnes de comptabilité et de gestion dans le cadre des relations avec la Maison Mère.

Préférence sera donnée à candidat :
- de FORMATION SUPERIEURE COMPTABLE (niveau expertise souhaité)
- ayant de bonnes connaissances des méthodes anglo-saxonnes acquises dans un cabinet de Consultant et complétées par une expérience réelle de haut niveau en Entreprise.

Adresser C.V., photo et prétent. ss réf. 60040 au Service Recrutement, 28/34, Bd du Parc 92521 NEUILLY SUR SEINE.

---

consultants en stratégie diversification et développement commercial

Nous souhaitons renforcer notre équipe de 25 personnes et recherchons la collaboration de

JEUNES CONSULTANTS

DIPLOMES GRANDES ECOLES DOUBLE FORMATION SOUHAITABLE (MBA, INSEAD, ISA, ...)

Ils interviendront suivant leurs profil et compétences, dans les domaines suivants :
- réalisation d'études stratégiques,
- recherche et mise en place d'activités nouvelles,
- évaluation et mise en place de structures de distribution.

Nous leur proposons d'acquérir une expérience variée, de réaliser des actions débouchant sur des résultats concrets et d'intervenir progressivement à haut niveau.

Une première expérience dans une entreprise industrielle ou société de Conseil est nécessaire.

La connaissance de l'anglais et/ou l'allemand est indispensable.

Une présentation des activités de notre Société vous sera donnée à réception de votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, adressée sous réf. 9995-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Cadres Comptables

Notre entreprise occupe une place prépondérante dans le terrassement et le génie civil aussi bien en France qu'à l'étranger. Ses points forts : une gestion efficace, 65 % de son chiffre d'affaires réalisés à l'étranger, une parfaite connaissance de ses hommes.

Nous recherchons des CADRES COMPTABLES diplômés, désireux de progresser dans leur métier et de se positionner dans l'organigramme d'une entreprise solide.

Une personnalité, un enthousiasme, une «carrure» sont nécessaires pour prendre en charge (à terme) la gestion comptable et administrative d'une agence ou d'un gros chantier à l'étranger. Pour ces candidats l'expérience Bâtiment et Travaux Publics constituerait un atout non négligeable.

Si vous correspondez à ce profil, adressez votre dossier de candidature (C.V. + photo) à

RAZEL

Entreprise RAZEL Frères
Christ de Saclay - B.P. 109
91403 ORSAY cedex
qui garantit réponse et discrétion.

MEDIA PA

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

directeur d'agence

Maisons individuelles - Ouest de Paris

L'un des principaux réalisateurs français de villages de maisons individuelles étend son implantation nationale et cherche un DIRECTEUR pour développer sa nouvelle agence à l'ouest de Paris. En liaison et avec l'assistance financière, administrative, juridique et technique du siège, le directeur recherche et négocie les terrains, définit les programmes et monte les opérations, en assure la commercialisation et la gestion, passe, avec les entreprises de travaux, les marchés dont il contrôle l'avancement comme l'exécution technique.

C'est un professionnel de 33 ans minimum, de formation supérieure qui saura mettre en œuvre son expérience et de véritables qualités de patron.

Notre consultant, J.M. ROUSSEAU, vous remercie de lui écrire (réf. 3535 LM).

directeur de fabrication

Z.I. de Cergy-Pontoise

Nous sommes la division « Industrie » d'une importante affaire d'électricité (350 MF de C.A.) ; nous étudions et fabriquons des équipements électriques HT et BT de bonne réputation.

Pour faire face à un fort développement de nos affaires, nous cherchons notre responsable de fabrication. Agé de 35 ans minimum, vous connaissez bien la production d'ensembles de construction électrique ou de menuiserie métallique et y avez exercé un commandement effectif. **Nous vous proposons d'être – directement attaché au directeur de la division – le responsable de notre production et d'assurer le commandement de 100 personnes.** Vous participez au développement de la division et à la réalisation de ses objectifs.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3693 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Créatif et réalisateur

Que ce soit en agence ou au sein du département marketing d'un annonceur, vous avez abordé la «promotion» sous tous ses aspects. Destinée au distributeur ou au consommateur, sous forme de prime ou de concours, pour stimuler ou fidéliser... Vous avez connu de gros succès... et quelques flops. Vous avez, au moins, tiré la leçon des uns comme des autres.

Nous sommes l'un des grands du second-œuvre du bâtiment. L'homme que nous recherchons et qui dépendra de notre Direction Marketing n'est pas seulement un «cuisinier» de la promotion. Certes, c'est un organisateur-né, un familier du jour J et du compte à rebours. Mais sa mission va bien au-delà. En amont, parce qu'il aura à formuler les problèmes, établir des diagnostics, concevoir des plans de campagne. En aval, pour suivre, contrôler, mesurer. Homme-orchestre, oui. Stratège et tacticien.

Ne pensez pas que ce poste vous enfermera dans une spécialité limitative. Bien au contraire, c'est un excellent tremplin vers de plus larges responsabilités. Les consultants du cabinet Sirca, à qui nous avons confié cette recherche, se feront un plaisir d'évoquer avec vous ce contexte au cours d'un entretien confidentiel. Merci de leur écrire sous référence 805 368 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE

recherche
dans le cadre de son développement

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

LA DÉFENSE

Dépendant du Directeur du C.T.I., il supervisera les quatre services fonctionnels : impression, diffusion ; administration du personnel ; commandes, contrats, facturation ; documentation technique. Puis il aura la responsabilité de la prévision et du suivi du budget, de la gestion et de la facturation des contrats exécutés par le C.T.I.

Le candidat retenu, de formation obligatoirement supérieure (gestion, finance), aura une expérience de 4 ans dans des activités administratives financières ou comptables.

Ecrire sous référence 127 M à **AL CONSEIL**, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Major International Oilfield Services Company seeks

PRODUCT ENGINEER

to take charge of all aspects relating to the supply of chemical products from Europe to our various locations worldwide.
The post will be initially located in France but will relocate to Rotterdam (Holland) in early 1981.
For this key new post we are seeking a graduate in chemistry or a related subject with a proven experience in quality control methods and applications, preferably in the chemical process industry.
Excellent salary and fringe benefits
Please send detailed resumé to

The Recruiting Manager
Dowell Schlumberger
8, rue Bellini
75782 Paris Cedex 16
FRANCE

DOWELL Schlumberger

rscg carrières

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES PTT

ENS.PTT

46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13



4 places
diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA

8 places
Polytechnique, ENSAE (div. 1), Centrale, HEC, ESSEC, INSEAD, Normales Sup. (Ulm, Sèvres, St-Cloud, Fontenay, Cachan)

Épreuves les 24 et 25 avril 1980

Études rémunérées :
trois ans dont 17 mois à l'ENA

VOUS SEREZ ADMINISTRATEUR
- au Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications
- dans les Directions importantes de Paris ou de Province

VOUS ACCÉDEREZ AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS
Directeur à l'Administration Centrale, Inspecteur général, Chef de service régional et départemental, Directeur d'établissement

RENSEIGNEMENTS : (1) 566.10.24
(1) 566.24.76

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 27 MARS 1980



SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PTT
Direction du Personnel
et des Affaires Sociales · Bureau B 2
B.P 300 75624 Paris Cedex 13

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

Vous êtes demandeur d'emploi ou vous bénéficiez en tant que salarié d'un congé-formation de 1 200 heures

l'Institut de Gestion Sociale vous propose **9 mois de préparation professionnelle et d'entrainement** aux fonctions de

DIRECTION DE PERSONNEL ET FORMATION
15 candidats seront sélectionnés

DIRECTION D'UNITÉ ET CONTROLE DE GESTION
10 candidats seront sélectionnés

Ces deux cycles, conçus en liaison avec des entreprises, alternent travaux d'étude et d'application. Certains enseignements sont communs.

Ils débuteront le **18 avril 1980.**

Les dossiers de candidature doivent être demandés en précisant l'orientation à :

Programme
Management avancé et gestion sociale

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
établissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif
25, rue François-Ier - 75008 Paris

GROUPE INTERNATIONAL

situé dans la proche banlieue parisienne (nord-est), demande,
pour son département de Chimie Analytique :

DOCTEUR ÈS SCIENCES

ayant acquis après sa thèse une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la physico-chimie analytique et organique.

Connaissance de l'anglais parlé et des traitements de données par informatique.

Adresser C.V. + photo à C.G.P. (D. 96), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS qui transmettra.

SOCIETE DE PRODUITS LAITIERS
recherche
POUR SON SIEGE A PARIS

UN CHEF DE PRODUITS

Vous possédez :
- une expérience de 2 ou 3 ans de produits de grande consommation dans la vente ou le marketing ;
- une formation commerciale ;
- une capacité à faire face à des situations difficiles nécessitant puissance de travail et facilité d'adaptation.

Les candidats intéressés devront adresser lettre manuscr., C.V., photo et prétentions, s/réf. 844.635, A REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Discrétion assurée.

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ DE RÉGIES SPÉCIALISÉES
recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

pour prendre en charge la PROSPECTION et le SUIVI des secteurs : arts, immobilier, investissements, etc.
— excellent vendeur ;
— goûts pour les arts en général.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à O.S.P. Service « O », 29, rue Marbeuf, 75008 Paris, qui tr.

Informatique de gestion

Ingénieur grande école, vous avez une large expérience de l'informatique de gestion. Vous avez déjà prouvé que vous saviez maîtriser la direction complète de projets importants : l'étude des besoins, la conception du système, la réalisation et le lancement du projet. Vous avez encadré des équipes d'opérationnels et vous avez su vous imposer par vos qualités d'animateur et votre autorité personnelle.
Société réputée de service et de conseil, c'est par la qualité de nos prestations que nous avons établi notre image de marque. Nous vous proposons de développer chez nous votre carrière en prenant la responsabilité d'importants projets.

Directeur projets

170 000 F +

De la conception du sytème à l'animation d'équipes opérationnelles, vous aurez à mener des missions de conseil à haut niveau,
analyser, estimer, planifier les interventions que nous effectuons chez nos clients,
encadrer, suivre, contrôler nos équipes d'intervenants.
Avec notre équipe de direction, vous participerez aux décisions concernant la politique "Développement de produits" de notre société.
Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. 3886 B, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

POUR IMPORTANTE
COOPÉRATIVE AGRICOLE
SUD BASSIN PARISIEN
polyvalente, à dominante céréales - approvisionnement
C.A. 650 MILLIONS de FRANCS
300 personnes
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le candidat devra posséder une solide expérience de Direction et de Gestion de Société.
Age : 35 ans minimum.

DIPLOME GRANDE ECOLE :
— soit agricole ;
— soit industrie - agro-alimentaire ;
— soit commerciale ;

OU AUTODIDACTE CONFIRME.

Les dossiers de candidature seront traités avec la plus grande discrétion et ne seront communiqués à l'entreprise qu'avec l'accord préalable des candidats.

Ecrire à :
« ACTUALITÉS AGRICOLES »
12, rue du Colonel-Driant - 75001 PARIS.



The computing company. hts salaires

Nous sommes la première Société de Services et de Conseils en Informatique dans le monde. Dans le cadre de notre implantation sur le marché français nous recherchons :

INGENIEURS (réf. C) COMMERCIAUX

TECHNICO (réf. T) COMMERCIAUX

chargés de la vente de nos produits. Ils devront avoir une expérience prouvée dans la vente de services, acquise de préférence auprès d'une SSCI, depuis plusieurs années et de bonnes connaissances en gestion. L'anglais est souhaité. Très forte rémunération pour candidat de valeur. Formation permanente donnée au sein du Groupe. Envoyer C.V. sous la ref. C ou T à ADP Tour Mercuriales 40 rue Jean Jaurès 93176 BAGNOLET CEDEX

La gestion de nos contrats d'ingénierie nous amène à concevoir et mettre en place des applications adaptées à nos problèmes propres : gestion des approvisionnements, assurance qualité, gestion de documents techniques, etc.
C'est pour lui confier la définition et la conduite d'une très importante application que nous recrutons un

CHEF DE PROJET GESTION

De formation MIAGE ou équivalent, il justifiera d'au moins 3 années d'expérience en conduite de projets d'applications de gestion. Nous lui demandons en outre de bien connaître l'OS/VS d'IBM, et d'avoir une certaine expérience en bases de données et télétraitement.
Ce poste comporte des responsabilités d'encadrement d'une petite équipe et peut bénéficier, à terme, d'excellentes perspectives d'évolution.
Merci d'adresser C.V. sous la référence 78743M/LSJ à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
Banlieue SUD EST, recherche

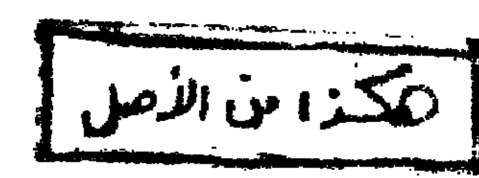
JEUNES INGENIEURS

ELECTRONICIENS
ESE - ENSI - ISEP
en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

GENERALISTES
X - ECP
pour participer à des projets importants dans le domaine spatial et automatisme.
Les candidats retenus devront avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études générales, il pourra leur être proposé une fonction en rapport avec leurs goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.





Ingénieur technico-commercial

Vous avez à vendre un produit technique aux nombreux usages, dans de nombreuses professions, dont beaucoup sont encore à découvrir. En plus de cette responsabilité spécifique, un travail d'équipe sur des problèmes d'avant-vente, d'après-vente, de démonstration pour des produits différents, utilisés dans le bâtiment. De façon à acquérir beaucoup de polyvalence... pour préparer l'avenir... dans la région parisienne... et au cours de nombreux déplacements...

Ingénieur, chimiste ou non, vous avez réussi votre première expérience industrielle puis, vous êtes passé à la vente de produits techniques du type colles, résines, adjuvants divers pour les fabriques de peinture, etc. Telle est votre expérience qui correspond à votre goût profond pour la vente sur le terrain, mais vous souhaitez ne pas en rester là et vous intégrer dans une bonne équipe, dans une affaire financièrement saine.

Ecrivez aux conseils en recrutement SIRCA sous la réf : 804 371 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Direction Juridique très important Groupe Industriel recherche

Juriste

De niveau DES ou Doctorat, les candidats sont âgés de 30 ans environ et ont acquis une bonne formation dans un cabinet d'avocats d'affaires au titre d'une expérience de plusieurs années.

Des connaissances en matière financière, comptable et fiscale seraient appréciées.

Le cadre recruté sera associé à une équipe de juristes pour étudier des problèmes variés relevant essentiellement du droit des affaires et préparera les dossiers contentieux.

Ces fonctions impliquent une bonne aptitude au dialogue avec des non-juristes, un contact facile, le sens de la négociation.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous la référence 78.715 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CONSEIL ET APPLICATIONS

Plusieurs centaines de missions en 1979 dans des domaines aussi variés que
- installations et supports de super-calculateurs et de minis,
- développement de logiciels de base et d'applications,
- assistances aux filiales européennes,
- participation à de grands projets aux Etats-Unis,
- prestations de services de haut niveau,

c'est ce qui a été réalisé par les 140 ingénieurs du département Conseil et Applications.

Dans le cadre du développement sans cesse croissant de nos projets de haute technicité :
- systèmes réf. 228 M
- applications de gestion réf. 229 M
- réseaux et communications réf. 230 M
- transactionnel réf. 231 M
- bases de données réf. 232 M

nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant une formation Grandes Ecoles, débutants ou expérimentés

Un stage de perfectionnement leur sera assuré tant sur nos systèmes que sur nos produits, ce qui leur permettra de participer à la réalisation des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Envoyer C.V. (en précisant la référence) à CONTROL DATA Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plein Champ



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS D'ETUDES ET DE REALISATIONS MECANIQUES

recherche pour ses unités en REGION PARISIENNE

ingénieurs études de fabrication

Chargés de réaliser des programmes de fabrication mécanique et de collaborer à la mise au point de techniques avancées de fabrication.

PROFIL : Ingénieur diplômé, débutant ou première expérience industrielle, connaissances en M.O. à commande numérique, ou traitements thermiques et de surface, ou soudage souhaitées.

ingénieurs fabrication mécanique

Chargés d'assurer la gestion des moyens de production et d'animer plusieurs groupes de fabrication mettant en œuvre des techniques ultra-modernes d'usinage.

PROFIL : Ingénieur diplômé, première expérience en fabrication mécanique réussie, connaissances en électronique et informatique appréciées.

ingénieurs procédés nouveaux d'usinage

Chargés d'examiner l'intérêt technique et économique des nouveaux procédés de fabrication mécanique.

PROFIL : Ingénieur diplômé, présentant une expérience industrielle en mécanique (bureau d'études, M.O. à commande numérique)

Ces postes, qui nécessitent une forte personnalité caractérisée par le sens du commandement, le goût de l'action, l'aptitude à la négociation et à l'expression, peuvent conduire à terme à d'importantes responsabilités au sein des diverses unités du groupe.

Les candidatures détaillées, les prétentions avec mention des postes choisis sont à adresser à No 50691, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS

NOUS RECRUTONS 12 CADRES COMMERCIAUX
Leur formation débutera le 21 Avril 1980.

LES CANDIDATS :
Jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (E.S.C., Instituts, Facultés...)
Age moyen 25/27 ans
Traits dominants : dynamisme et goût du contact
Esprit commercial et «accrocheurs».

L'ENTREPRISE :
Le premier groupe indépendant de sociétés d'assurances du secteur privé.
C.A. 1979 avoisinant trois milliards de francs.
Au Siège, 2400 personnes dont 380 cadres.
Sur le terrain, 1500 Agences encadrées et animées par 145 Inspecteurs technico-commerciaux.

LA FORMATION :
Un stage original et motivant organisé sur 24 mois, permet d'abord à nos futurs responsables de recevoir une bonne formation technico-commerciale, puis d'acquérir par la pratique une solide expérience du métier, enfin de découvrir par une approche expérimentale l'Entreprise et de faire connaissance avec les hommes qui l'animent.

Si vous voulez en savoir plus sur les Assurances du Groupe de Paris et sur leur programme de formation, écrivez avec CV et photo sous référence C.F.C. à M. SIMON - A.G.P. 21, rue de Chateaudun - 75447 PARIS CEDEX 09.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS débutants (référence F)

GRANDES ÉCOLES ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un système de commutation téléphonique.
Nationalité française exigée.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (référence T)

GRANDE ÉCOLE

Expérience de quelques années appréciée. Pour travaux d'assurance qualité et de fiabilité appliqués à des programmes de haute technicité.
Anglais requis.
Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à no 51.201 L.C.T., Boîte postale 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE MASSY (91), recherche

Ingénieurs - Informaticiens

temps réel, connaissances MITRA 125 appréciées.

Ecrire avec C.V., prétentions
Service du Personnel
B. P. 74 - 91301 MASSY

Publicité Réunies

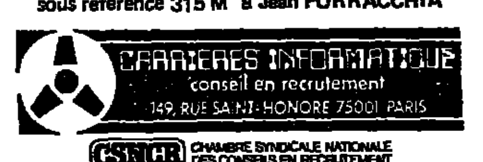
---

ingénieurs informaticiens

PREMIERE EXPERIENCE

Ces ingénieurs posséderont une première expérience dans le domaine des terminaux transactionnels et/ou du suivi, du développement et de la mise en place d'applications sur mini ou micro-ordinateurs (CII/HB, SEMS, R2E,...).
Une formation supérieure telle que SUPELEC, IIE, INSA, ISEN, SUP AERO... ou équivalente alliée à des qualités de synthèse et de contacts est nécessaire pour évoluer au sein d'une équipe en pleine expansion.
Ces postes sont à pourvoir rapidement à la Direction de l'Informatique d'une importante entreprise à caractère national développant de nouveaux projets de tout premier plan.

Les informaticiens intéressés voudront bien adresser leur dossier sous référence 315 M à Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
C.A. 600 millions

recherche pour son Service Marketing

Jeunes INGÉNIEURS E.T.P.

Expérience Bâtiment
Adresser C.V., photo et prétentions à n° 50.667, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

SSCI FILIALE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE PRIVE

CINA

recherche pour renforcer SES EQUIPES D'ETUDES

analystes
analystes-programmeurs
programmeurs

Formation : Grandes Ecoles - Universitaires - AFPA

Langage utilisé : COBOL
Connaissances appréciées : CICS - DL 1
Matériel IBM OS

En vue de participer au développement d'importantes applications dans les domaines :
FINANCIER
BANCAIRE
PAIE et GESTION DE PERSONNEL

Envoyer C.V. et prétentions à : CINA 48, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS.




THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR

POSITION I ou II

et TECHNICIEN

NIVEAU V

Bonnes connaissances de l'analogique pour étude de matériels professionnels de commutation audio BF.

Env. C.V. et prét. à n° 50.826. Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

BUREAU VERITAS
recherche pour PARIS

INGENIEUR

ayant au moins une expérience de 5 ans pour prendre responsabilité système et production IBM 370.
Connaissance exigée VM/CMS, DOS/VS, FORTRAN et PL/1.

Env. CV, photo et prétentions sous réf. n° 14 à BUREAU VERITAS Direction du Personnel 31, rue Henri Rochefort 75821 PARIS CEDEX 17

Emplois et Entreprises

Société de Télématique en pleine expansion
leader national des
systèmes de télésurveillance
recherche des

Ingénieurs Commerciaux

Très Haut Niveau - 140000 F+

(Réf. 4 071-1)

Très bonne expérience commerciale indispensable: Bonne connaissance du domaine technique souhaitable. Age minimum 30 ans.

Postes à pourvoir : REGION PARISIENNE et PROVINCE (Sud-Est, Sud-Ouest).

Ingénieurs d'Affaires Etudes d'Applications

(Réf. 4 071-2)

Mise en œuvre et exploitation de systèmes. 3 à 4 ans d'expérience pratique dans les domaines des télécommunications et informatique industrielle.

Postes à pourvoir : REGION PARISIENNE.

Pour ces deux postes, rémunération élevée en fonction de l'expérience et du dynamisme.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo, en précisant la référence du poste choisi à

MEDIA PA
8, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche pour SERVICE BREVETS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

— Libéré des obligations militaires.
— Nationalité française exigée.
— Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. sous N° 50.498 à L.C.T., Boîte Postale 40. - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL T.P.

recherche

UN INGÉNIEUR ESSAIS

Pour son centre d'essais situé à 40 kilomètres nord-est de Paris

Ce poste conviendrait à ingénieur diplômé de 30 ans environ ayant une expérience professionnelle d'essais d'engins : plateforme et terrain.

Connaissances approfondies exigées dans les domaines de la mécanique et de l'hydraulique.

— Notions d'informatique souhaitées.
— Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à n° 51.014, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Vous êtes Analyste Programmeur Programmeur Système Préparateur Technique

Vous souhaitez évoluer vers la prise en charge de chaînes de Traitement, assurer l'installation et la progression de réseaux de Télétraitement.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

vous offre **un poste d'Analyste**

au sein du Service Exploitation de son centre de Traitement d'opérations bancaires.
MIAGE ou DUT Informatique et 3 ou 4 années expérience sur IBM avec Télétraitement.
- Confidentialité et réponse assurées -
Adress. CV, photo, sal. et prét. à C.N.C.A. Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE MULTINATIONAL

recherche

ASSISTANT-MARKETING

DEBUTANT, DIPLOME I.U.T.

Option : Technique de commercialisation, pour lui confier, au sein d'un groupe de produits, une fonction d'analyse des opérations marketing et des ventes, et la mise à jour permanente des dossiers Produits.

Cette offre s'adresse à un jeune Homme libéré des obligations militaires, ayant le sens de l'organisation et le goût des chiffres.

Lieu de travail : PLAISIR-ROBINSON.

Adr. lettre et C.V. dét. man + photo, à SIPEP, réf. 344, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris, qui tr.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CHEF COMPTABLE

F. ou H. - 100.000 F

Gestion Comptable
Paris

Une société française, filiale d'un groupe industriel français de renommée internationale, et spécialisée dans les prises de participation et la gestion de sociétés de services, recherche un Chef Comptable. Sous l'autorité de la Secrétaire Générale, il sera chargé de centraliser les éléments comptables des sociétés filiales afin d'établir des situations mensuelles, bilans compris, avec définition de procédures de contrôle comptable. Il participera à la définition de leurs budgets et prévisions de trésorerie, de même qu'il en suivra la réalisation. Il établira leurs déclarations fiscales et sociales. Il sera assisté par une équipe de 4 comptables dont il organisera et contrôlera les activités. Le candidat retenu, âgé d'au moins 27 ans, de formation type D.E.C.S., possédera quelques années d'expérience professionnelle acquise de préférence en cabinet. Ce poste peut convenir à une Femme ou à un Homme. Ecrire sous la référence 332/M. à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur – 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

— 2 à 3 années d'études supérieures ;
— célibataires, dégagés des obligations militaires ;
— Libres rapidement.

DESIREUX D'ENTREPRENDRE : UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo, en préc. la date de dispon. ss n° 51.369, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

ASSURANCES

JEUNES DIPLOMES

ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE

La branche I.A.R.D. d'un des premiers groupes d'assurances français crée trois postes de conseillers commerciaux.

Après une formation théorique et pratique, ils seront chargés de promouvoir les produits existants auprès des courtiers de la région parisienne, de recueillir leurs demandes et de synthétiser les informations susceptibles de conduire à la création de nouveaux produits.

Compte tenu de la taille et du développement que connait actuellement ce groupe, il existe de nombreuses possibilités d'évolution susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions sous référence M 2219 AV à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris.

INFORMATIQUE

Groupe industriel français leader dans sa branche recherche le

DIRECTEUR COMMERCIAL

qui animera sa croissance et structurera la régionalisation de son réseau.

Ecrire à CCDH,
8, bd du Montparnasse, 75015 PARIS.
75015 PARIS.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE LEVAGE ET MANUTENTION

CHERCHE

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

— Plusieurs années d'expérience dans la fonction.
— Ingénieur diplômé ou équivalent.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions, à
REGIE - PRESSE
sous le numéro T 018.931 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

recherche
— INGENIEURS LOGICIEL. Grande Ecole option Informatique, si possible, confirmés 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs.
— INGENIEURS ELECTRONICIENS pour développement de systèmes de télé contrôle.

Lieu de travail :
40 km Ouest Paris.
Env. C.V., prét. et photo en précisant réf. S.H.S à :
T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel
91420 MORANGIS

Cherchons

CHEF COMPTABLE

place stable, expérience min. exigée 5 ans pour groupe de petites sociétés. Lieu de travail : La Défense-Courbevoie. Ecr. lettre et CV manuscrit à Consortium des Cuirs et Textiles, 1, r. Beaurepaire, Paris-10e.

Jne Fille handicapée, recherche TIERCE PERSONNE
Tél. : 636-77-47.

Entreprise Electrique
recherche pour son siège à Paris

ATTACHÉ DE DIRECTION

chargé dans un premier temps de l'étude et de l'organisation du service personnel. Connaissance paie informatique appréciée. Connaissance Bâtiment, Travaux publics.

Expérience souhaitée : 1 ou 2 ans dans poste similaire.

Niveau licence en droit.
Poste évolutif dans la fonction personnel.

Adresser offre détaillée avec photo, C.V. et prétentions sous le n° 7.851, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIETE BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
Proche Banlieue Nord
recherche

a) Pour son Service Contrôle de Gestion

CADRE DÉBUTANT

— Formation Ecole Supérieure de Commerce.
— Connaissance de l'Anglais.
— Possédant notions sérieuses informatique conversationnelle.
— Prêt à accepter affectation provisoire en unité opérationnelle en France ou à l'Etranger.

b) pour son Service Comptabilité Chantiers

COMPTABLE B.T.S.

— quelques années d'expérience ;
— connaissance de l'Anglais ;
— susceptible de se déplacer à l'Etranger pour Affectations provisoires.

Adresser curriculum vitae avec photo et lettre manuscrite, ss numéro 51.398, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS - CEDEX 01.

Importante Société de Distribution Alimentaire

(C.A. 290 millions, effectif 420 personnes)

Crée une nouvelle unité qui représentera d'ici 3 ans le 1/3 de l'activité de l'entreprise.
Nous recherchons :

RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT

auquel incombera l'ensemble de cette nouvelle exploitation

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation Sup. de Co. ou équivalent, assortie d'une solide première expérience de gestion/action commerciale.

Il aura la responsabilité tant du marketing que de la mise en place des diverses activités de son département (achat, assortiment, logistique) ainsi que l'organisation complète du travail de son équipe.

Sa capacité d'entreprendre et de réaliser l'expansion de cette nouvelle unité sera le facteur essentiel de l'évolution de son poste.

Lieu de travail : VERDUN.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 51.367.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Important Groupe Français d'Ingénierie en Télécommunications et Informatique
RECHERCHE POUR SA FILIALE SPECIALISEE EN TELEMATIQUE

UN (E) ASSISTANT (E)

23 ans minimum
qui participera à l'organisation pratique d'expositions et manifestations internationales.
Une expérience dans ce domaine serait utile.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., détaillé avec photo et prétentions.
Ecrire sous no 7.870 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09 qui trans

---

Bâtiment

INGENIEUR Grande Ecole

Depuis le Siège en proche banlieue parisienne, il participera au suivi de chantiers en Arabie Saoudite.

4-5 ans d'expérience.

Parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo, prétentions et délai de disponibilité à No 51.156 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

(Siège Social PARIS)
recherche :

TECHNICIEN FORMATION MÉCANIQUE

avec expérience appareils de forage pétrolier.
Très bonne connaissance anglais indispensable.

FONCTION :
- assistera l'Ingénieur dans les suivis suivants :
  — appels d'offres des équipements de forage ;
  — commandes ;
  — planning de livraison ;
  — implantation sur plateforme en relation avec le Bureau d'Etudes ;
  — essais et première mise en route.

Envoyer lettre man. avec C.V. sous le n° 50.974 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Opérationnel par tempérament, vous débuterez en gérant un de nos centres de profits.

Dans un an, vous prendrez la tête d'un service comptable de 10 personnes, avec un C.A. de 150 MF à PARIS ou dans une grande métropole régionale. Votre formation : E.S.C. ou Droit + D.E.C.S. et une expérience de 2 ans minimum en cabinet d'Audit ou d'Expertise, vous ont préparé à ce type de poste.

Nous traiterons avec discrétion votre candidature (C.V., photo et prétentions) que CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, nous transmettra sous référence n° 51.357.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS COSMÉTIQUES
recherche
pour son siège Paris

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

Le titulaire se verra confier le suivi de la gestion d'une des divisions, notamment :
- Préparation des budgets et prévisions ;
- Analyse des réalisations et des écarts ;
- Étude de rentabilité, reporting, etc.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'une école de commerce, disposant d'une première expérience de contrôle de gestion, si possible dans un groupe anglo-saxon.

— Anglais exigé —

Écrire avec c.v., photo et prétentions no 10552, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.



THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

INGÉNIEURS-THERMICIENS

INTERESSES PAR :

- L'étude de charge utile de satellites ;
- La définition des spécifications des équipements.
- La mise en œuvre des essais et l'assurance de conformité des matériels.

Expérience de bureau d'études souhaitée. Anglais.

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée à Service du Personnel
Département ESPACE-SATELLITES
Boite Postale 51, 92360 MEUDON-LA-FORET

SOCIÉTÉ FRANÇAISE BANLIEUE OUEST
recherche un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour prendre en charge son Service INFORMATIQUE, récemment rééquipé et mettre en route des applications nouvelles - Facturation, gestion - dont doit aussi bénéficier une filiale etrangère.
Ce poste requiert nécessairement une pratique du GAP II et du matériel IBM 34.
Il s'agit d'un poste d'avenir à pourvoir rapidement au sein d'une Société en expansion en France, et à l'Etranger, par un candidat présentant de réelles compétences techniques et qualités humaines.
Adr. C.V. man., photo, prétent., sous numéro 51.160 Contesse P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
en constante progression
(8000 personnes - 20 filiales à l'étranger)
recherche

RESPONSABLE DES BILANS, DE LA FISCALITE ET DU CONTROLE INTERNE

Cette offre concerne un jeune spécialiste de formation BTS comptabilité et gestion ou certificats du DECS, possédant les CAPACITES A ANIMER UNE EQUIPE.
Sa mission lui permettra de confirmer une première expérience de 3 à 5 ans acquise dans une importante entreprise industrielle dotée de moyens informatiques.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Est (métro).

Adresser lettre de candidature sous référence 4716 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipements automobile
— Appareils ménagers
— Radio - Téléphones
— Caméras et projecteurs BAUER

recherche pour son activité TECHNIQUES HYDRAULIQUES

son responsable technico-commercial

sera chargé de la vente auprès de nos clients français les plus importants, des composants et circuits hydrauliques développés par le groupe.

Il assurera également la coordination de l'ensemble des ventes régionales.

Le candidat souhaité sera de formation ingénieur, spécialité électrotechnique et possédera une expérience de plusieurs années de la vente de composants hydrauliques. Il devra maîtriser la langue allemande.

Des déplacements fréquents en France sont à envisager.

BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

Importante Société de Matériel de Bureau

du GROUPE CGE

recherche pour renforcer son EQUIPE TECHNIQUE TRAITEMENT DE TEXTES de la région parisienne des

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Permis de conduire et bonne présentation indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 47.899, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS-8e.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN

recrute

ASSISTANTE FORMATION

Travaillant en symbiose avec le responsable formation et recrutement, cette personne devra :
- assurer son secrétariat,
- tenir les budgets formation,
- animer certains cours.

Ce poste exige :
- une expérience secrétariat,
- un niveau d'études supérieur au BTS.
- des qualités pédagogiques.

Des bases en langue allemande seraient appréciées

Adresser C.V. et photo sous réf. 89737 M à : BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Fourniture pour industrie chimique
Société en pleine expansion
recherche

2 JEUNES CADRES COMMERCIAUX

ayant une expérience de terrain pour région parisienne et Rhône-Alpes.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. n° T 018 893 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

SOCIETE PORTE DE SAINT-CLOUD
Spécialisée dans les techniques de pointe
RECHERCHE

1) ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation souhaitée DUT ou équivalent
Connaissances micro-processeurs appréciées

2) INGÉNIEURS LOGICIELS

Ayant une première expérience professionnelle

Envoyer C.V. et prétentions no 43.804 sur enveloppe à
J.P.R. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris
qui transmettra.

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi

Ets Financier Versaillais recherche

GUICHETIERS

pour départements : 78 - 91 - 92 - 95
Aimant les contacts avec la clientèle.
Niveau BAC exigé.
Formation commerciale ou expérience bancaire.
Dégagés des obligat. milit.
Salaire annuel brut : 55.000 F.
Env. C.V. à No 90.057 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94 VINCENNES.

Société location Véhicules Banlieue Nord-Est Paris recherche J.H.

AGENT COMPTOIR

dégagé obligat. milit. - Notions Comptabilité et Commerciales. Référ. exigées. Libre de suite. Permis conduire V.L. Ecrire à No 89.889 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Cabinet comptable VILLEMOMBLE (93) recherche

COMPTABLE

EXPERIMENTE (EE)
Bilans inclus.
Ecrire avec C.V., No 90 049 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Etablissement Public culturel recherche

ADJOINT AU CHEF DE LIBRAIRIE

ayant sens des responsabilités et encadrement du personnel.
5 jours par semaine.
Travail dimanche.
Ecr. av. référ. professionnelles, No 51.143, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

A I D

Société d'Etudes et de Traitements Statistique recherche

INFORMATICIEN STATISTICIEN

Connaissance FORTRAN et un langage de dépouillement d'enquêtes.

Ecrire 12, rue Mansard, 78000 VERSAILLES.

Importante Cie Assurances Paris, recherche pour pré-embauche :

TROIS ANALYSTES-ORGANIQUES

2 ans expérience IBM-COBOL.
Téléphone : 292-06-77, Poste 7.

ANIMATEUR

pour diriger séminaires résidentiels de vendeurs et cadres, cherché par cabinet spécialisé en formation et audiovisuels.
OFFRONS :
— 8.000 à 11.000 F selon capacités + augmentation rapide si résultats satisfaisants ;
— Travail passionnant. Technique pédagogique nouvelle, contacts niveaux hiérarchiques élevés avec entreprises dynamiques et importantes.
EXIGEONS :
— Etudes supérieures ;
— Expérience de la vente, du marketing, de la formation.
Demandez profil du poste à : ORGATEC, Service M2, 18, rue du Fg-du-Temple, 75011 PARIS.

Important Groupe Recrute Pour Poste Stable :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

COBOL-ASSEMBLEUR
OS. - Libre rapidement.
Téléphone : 293-62-41, Poste 5.

CONSTRUCTEUR BIENS EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
Leader à l'Exportation recherche pour renforcer son Service Commercial :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour visite et suivi des affaires en exportation indirecte auprès des : engineerings, assembliers et installateurs de la Région Parisienne.
Connaissance anglais exigée.
Ecrire av. C.V., photo et prét. à WANSON - BP 32, 94114 ARCUEIL CEDEX.

Caisse des Ecoles de Clichy-La-Garenne (Hauts - de - Seine) recherche :

CINQ ANIMATEURS

DIPLOMES de colonie de vacances. Se présenter à partir du lundi 24 mars 1980 (à partir de 8 h. 30). Centre Administratif, 98, rue Martre-Porte, 92110 CLICHY.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Chauffage - Climatisation - Tuyauterie industrielles.

Ayant 5 à 10 ans de pratique.

Pour projets d'installations industrielles livrés clés en main à l'exportation.

Travail de bureau d'études pluridisciplinaires.

Ayant références antérieures dans entreprise ou engineering.

Connaissant la langue anglaise.

Acceptant des déplacements Outre-Mer de courte et moyenne durée.
Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous no 50.655 Contesse Publicité 20, av. de l'Opera, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société leader mondial dans sa spécialité recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

Nous demandons :
28 ans minimum
forte personnalité,
goût des contacts humains,
bonne culture générale,
excellente présentation.
Libre de suite.
Nous offrons :
stage de formation,

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL PARIS-15e recherche

EMPLOYEES ADMINISTRATIVES

NIVEAU BAC
Connaissance dactylo souhaitée
Expérience professionnelle de préférence pour travail administratif informatisé.
Bon salaire, horaires libres, avantages sociaux.

Env. C.V. + photo s/réf. 8.628 à PUBLISCOPE JUNIOR, 11, rue Royale, 75008 Paris qui transmettra.

---

une activité enrichissante, une rémunération très import. et des possibilités réelles de promotion.
Soyez curieux téléphonez-moi ce jour au : 538-66-23 M. CHABARD de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h.

IMPTE STE DISTRIBUTION proche banlieue Nord Paris (proximité métro) recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation IUT ou équivalente. Expérience 3 ans minimum sur matériel IBM (S3-34) et du langage GAP II.

Sera chargé réalisation application de gestion et de leur maintenance sur IBM 38 sous responsabilité chef de projet.
Formation complémentaire assurée par le constructeur.
LIBRE DE SUITE.

Adresser C.V. dét. et prétent. no 51.274 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

EDITEUR OUVRAGES DE MEDECINE recherche pour préparation de manuscrits et suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers :

CADRE SECRÉTAIRE D'ÉDITION

ayant l'expérience de la fabrication du livre spécialisé.

- Formation technique indispensable (Ecole Estienne).
- 3 ans d'expérience.

Adress. C.V. et photo (réf. 101) MASSON, 120, bd Saint-Germain 75280 PARIS Cedex 06.

Laboratoires Industriels en vue énergies nouvelles recrutent

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Réf. 8.003

POLYTECHNICIEN. 30 a. mini. très versé dans domaines suivants :
MECANIQUE, THERMIQUE ELECTROTECHNIQUE.

La fonction exige :
— Dynamisme ;
— Aptitudes aux contacts extérieurs de haut niveau et au commandement.

Adr. lettre manuscrite faisant état expérience, C.V. détaillé, prét. no 51.627 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.
(Bien préciser la réf. 8.003)

SOCIETE INGENIERIE FILIALE IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL recrute

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour développer division : Manutention - stockage et automatisme.
1 INGENIEUR - Grandes Ecoles 30 ans min, 3 à 5 ans d'expérience études systèmes et organisation industrielle.
Motivé par action commerciale France Export.
Anglais courant

Transmettre C.V. et prétent. no 51.352 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GESTION 2000

INGÉNIEURS

Maintenance VHF - UHF
102, r. La Fayette, Paris 10e

TÉL. : 246-42-01

Groupe français important recherche
DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL
France et export. Domaine métallurgie. Formation A.M. ou équivalent. Age mini 35 ans. Anglais, allemand souhaitables. Rémunération suivant expér. Env. C.V. et photo, sous référ. 2221, SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09

ESTHETIQUE CORPOREL rech. JEUNE FEMME
Drainage, air pulsé, ionisation et vente produits
Tél. 633-16-80

Recherche pr Paris et banlieue

INGÉNIEURS AGRONOMES

ou ASSIMILES
Expérience professionnelle de 1 à 2 ans en milieu agricole pour délégation régionale, activités syndicales avicoles, bonnes connaissances économiques, goût des contacts.
Adr. C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo, à Mme VILLA, 33, rue Lénine - 94200 IVRY qui transmettra.

ORGANISME de RECHERCHES offre contrat pour

AGENTS TECHNIQUES

débutants ou moins de 2 ans d'expérience.
Formation :
D.U.T., B.T.S. mécanique ou électromécanique.
Bonnes notions d'anglais.
Activité définie avec les candidats :
Etudes, essais, enquêtes sur les accidents de véhicules, en relation étroite avec grands constructeurs.

Possibilité d'évolution

Lieu de travail : proche banlieue Ouest

Adr. C.V. et lettre manuscrite, no 844760 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Important Groupe Chimique recherche pour PARIS 19e

UN (E) TECHNICIEN (NE) CHIMISTE

B.T.S. ou D.U.T. de chimie + au moins 5 ans d'expérience de synthèse organique.

Anglais indispens., allemand lu

Adr. lettre manuscrite + C.V. + prétent., à CECA S.A., Direction du Personnel, 46, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY-S-SEINE

INGÉNIEURS OU RÉDACTEURS

TECHNIQUE
en électronique et en mécanique générale.
Débutants acceptés. Ecr. SOPRAS, 100, bd Voltaire-11e.

URGENT

Recrute : 1 Rédacteur administratif par voie de mutation pour le service information
Recrutement et rémunération conformément au statut du personnel communal.
Adresser candidature avec curriculum vitae à :
Madame le Maire, 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

ORGANISME de RECHERCHES offre contrat pour

INGÉNIEUR FORMATION E.C.L. ou ÉQUIVALENT

débutant ou moins de 2 ans d'expérience anglais lu et écrit demandé.
Domaine d'activité :
— Sécurité auto, en relation étroite av. gds constructeurs
— Etudes des chocs véhicules.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Possibilité d'évolution.

Adr. C.V. et lettre manuscrite, no 844.759 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Pour études projets industriels, Société française d'assistance technique recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

(Anglais indispensable)
Ecrire sous référence 1.609, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Bureau d'Etudes français recherche

COLLABORATRICE

(Anglais et espagnol indispensables), pour assurer secrétariat Export.
Ecrire sous référence 1.610, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Groupe industriel international, leader mondial dans sa branche, recherche

CHEF COMPTABLE

travaillant au niveau du groupe spécialiste de la fiscalité d'entreprise et ayant des connaissances de la fiscalité européenne.
Il assistera le Directeur comptable dans sa mission. Lieu de travail : NEUILLY-sur-SEINE.
Envoyer C.V. et prétentions, à MARIGNAN Publicité (réf. 305) 26, rue Rennequin, Paris 17e

---

FERODO

recherche pour sa DIVISION SOFICA
Leader européen du chauffage automobile (effectif 2.800 personnes)

ADMINISTRATIF BILINGUE ALLEMAND

Ce poste pourrait constituer une première expérience industrielle pour un débutant (niveau BEP ou Bac), notions d'anglais souh.
Déplacements possibles de courte durée en ALLEMAGNE.
Ooraire personnalisé.

Nombreux avantages sociaux
Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V., prétent. et photo, à SOFICA, Service du Personnel, 8, rue Louis-Lormand, 78320 LA VERRIERE

Importante entreprise d'électricité recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

1 à 5 ans d'expér. électricité industrielle et bâtiment.
Anglais exigé.
Ecrire à FORCLUM, Service du Personnel, Centre d'Affaires Paris Nord, B.P. no 201, 93153 Le Blanc-Mesnil Cedex

---

PROGRAMMEUR informatique gestion (I.U.T.) matériel LOGABAX, rémunération brute : 4.800 F mensuel, candidat libéré des obligations militaires.
Adresser C.V. à no 23.840 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, PARIS-2e.

Animateur Disc-Jockey «battant» également capab. animer ventes grandes surfaces, préférence spécial. émissions matinales pr RADIO-CARAIBES INTERNATIONAL à Pointe-à-Pitre.
Env. C.V. et réf. à RCI c/o CEP 40, av. Bugeaud, 75116 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS BANLIEUE OUEST PARIS recherche

UN CHARGÉ RECRUTEMENT CADRES

FORMATION ECOLE DE COMMERCE SOUHAITEE
Poste éventuellement ouvert à un débutant.

Envoyer C.V., photo et prétentions, à no 51.349, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er

---

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

recherche
— INGENIEURS SYSTEMES formation Grande Ecole pour travaux Logiciel sur systèmes temps réel à base de mini ou micro-ordinateurs, plusieurs années d'expérience souhaitées dans ce domaine.
— INGENIEURS LOGICIEL expérimentés, systèmes de gestion de bases de données ou gestion de transaction.
Lieu de travail : MORANGIS (proximité d'Orly).
Env. C.V., prétent. et photo, en précisant référ SOFT à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE

(filiale Groupe Important) recherche
pour sa Direction Régionale

UN ADJOINT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Pour la gestion administrative des contrats commerciaux.
Expérience poste similaire appréciée.
Libre très rapidement.
Env. dossier candidature (lettre manuscrite + C.V. photo et prétentions) à M. ROCHER s/réf. A.C., Ste SICAVORMS, Direction régionale Paris, 41, avenue FRIEDLAND 75008 PARIS.

Ville du VESINET (Yvelines), 19.500 hab., rech. Collaborateur (trice) du maire, grade attaché, niveau licence droit ou équival. pour affaires communales et service information, expérience journalisme souhaitée.
Adresser curriculum vitae et photo à M. le maire du Vésinet.

OPÉRATEUR PUPITREUR

CII - H.B 66, poste stable.
Env. C.V. détaillé CITI 2, 45, r. des Saints-Pères, Paris-6e.

secrétaires

EUROMARCHÉ

recherche
pour son siège social à ATHIS-MONS

SECRÉTAIRE-BILINGUE

(Français - Anglais)

elle devra dans le cadre du secrétariat de la Direction Générale assurer le secrétariat des Directeurs Régionaux.
Sténographie indispensable.
Expérience professionnelle souhaitée.
Disponibilité horaire.
13e mois + Nombreux avantages sociaux

Envoyer C.V. manuscrit et photo à EUROMARCHÉ
BP 312 - Service Recrutement
Gestion des Carrières
180, RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

bleu

---

sigma conseil

12, rue Marbeuf - 75008 PARIS recherche

SECRÉTAIRE

— Excellente dactylo.
— Orthographe impeccable.
— Aimant le travail soigné.
— Contacts téléphoniques agréables.
— Poste stable : 5 × 8.

Tél. pour r.-v. à SIGMA CONSEIL - 720-50-17.

ORGANISME PARAPUBLIC
Filiale d'un important Groupe national

Situé porte de Versailles

recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

STENODACTYLO

chargée d'assurer le secrétariat EN BINOME de 2 cadres de haut niveau de l'entreprise.

DIPLOMATE, d'excellente présentation, possédant une bonne culture générale, elle devra servir de relai entre ces deux cadres.

Elle sera âgée de plus de 30 ans, aura le baccalauréat G 2 et une réelle expérience de la fonction d'au moins 8 ans.

Capable d'initiatives, dynamique, organisée, elle devra posséder un esprit créatif lui permettant de faire évoluer ce poste, tout en s'adaptant aux contraintes de l'entreprise.

Il lui sera offert :

- Un salaire intéressant en fonction de l'expérience antérieure ;
- 40 h. 30 de travail hebdomadaire ;
- Des avantages sociaux très importants.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions sous la référence AB/8.020 M à : Cabinet H. A. BOTH, SCP, 3 bis, rue des Ecoles, 78400 CHATOU.

Chargé de ce recrutement.

représent. offre

Recherche immédiatement

V.R.P.

visit. Graineteries, Droguerles... pour diffusion article nouveau.

SIGNALOR, B.P. 321 57200 SARREGUEMINES. Téléphone : (8) 798-34-22

gérances appointées

MARNE-LA-VALLÉE LIBRAIR.-PAPET.-JOURNX

GERANCE LIBRE. T. 430-24-79.

propositions diverses

Pour centrale de vente 3 départements
Achète tous articles de promotion et fins de série.
TEL. : 522-47-01.

proposit. com. capitaux

P.M.E. monopole secteur équipement loisirs rech. Associé avec 500.000 F. à forte rentabilité pour poursuivre dévelop. chiffre d'affaire.
Ecr. no 2.093 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Rech. CAPITAUX PRIVES pour tranche de 100.000 F s/min. 3 ans. 526-23-28.

Investisseur dans restauration recherche associé, gérant ou acheteur pour établissement, PARIS, avec spectacles. Ecrire M. SCHULTZ, 5, quai de Stalingrad, 92100 BOULOGNE.

CONSTITUTION DE STÉS

TEL. : 285-34-15.

occasions

EN SOLDE

grand choix de moquette
exemple de prix : velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F le m2, murale textile : 6,46 F le m2.
TEL. : 340-72-72.

Compagnie d'Assurances Quartier Opéra recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

expérimentée, 30 ans minimum, sér réf., sténodactylo, bnes not. d'angl. Env. C.V. man. et prét. à PERRET, 141, bd Pereire-17e.

IMPORTANTE ASSOCIATION DE TOURISME POPULAIRE recherche :

JEUNE SECRÉTAIRE

active et très ordonnée pour travail secrétariat voyages. 1 ou 2 années de références nécessaires.

Promotion possible.
Se présenter de 10 à 12 heures, le mardi 25 mars, à SIPCA, 18, rue de la Condamine, Paris-18e - Métro Fourche.

SOCIETE - FACE R.E.R. NOGENT-SUR-MARNE recherche :
EXCELLENTE SECRETAIRE STENODACTYLO TELEXISTE - SI POSSIBLE
Age minimum : 35 ans.
Téléphone : 873-43-01.

PARFUMS

NINA RICCI

SERVICE EXPORTATION recherche :

STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS

sténo anglaise exigée, dactylo allemand et espagnol souhaitable.
Bonne présentation.
Libre rapidement.

Tél., pour R.-V. : 256-88-11, Service du Personnel.

enseignem.

COURS POLLES NEUILLY
Rattrapage - Perfectionnement. Seconde - Première - Terminale. Préparation kinési, tous les matins pendant les vacances de Pâques. Tél. : 747-04-60.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER

261, bd RASPAIL, PARIS-14e.

Tél. : 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir.
Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 AVRIL
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS
Forfait : cours + séjour USA.

ANGLAIS INTENSIF

1 semaine du 31 mars au 4 avril ou du 8 avril au 12 avril.
Possibilité de crédit.

ORSEG FORMATION

97, rue Saint-Lazare. 280-61-23.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

504 GL Climatisée, année 1977
26.000 F. Tél. : 255-47-60.

Commandez le nouveau

BREAK 305

Prix à partir de 38.000 T.T.C.
Véhicules de direction ou d'exposition.

CHOIX ET PRIX EXCEPTIONNELS

M. Gérard, 227, bd A.-France, St-Denis. Mo Mairie-de-St-Ouen. Tél : 243-02-43.

achat

ACHAT OU DÉPOT

ECHANGE POSSIBLE
FRANCE AUTO, 95, r. de Paris 94220 CHARENTON. 368-08-75.

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE DE DIRECTION

43 ans, diplômé E.C.C.I.P.

Expérience : Gestion d'entreprise - Gestion administrative et commerciale - Chef du Personnel (recrutement, formation, information)

Recherche poste évolutif dans fonction Personnel, Relations humaines et / ou Secrétariat Général dans P.M.E.

Ecrire ou téléphoner à LEPA sous réf. 1752 (tél. 526.70.85 +)

LEPA
LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St Lazare - 75009 Paris

---

30 CADRES ET TECHNICIENS EXPORT VOUS PROPOSENT LEURS SERVICES DÈS FIN JUIN :

— POSTES A L'ETRANGER,
— COMMERCIAL EXPORT,
— ADMINISTRATION EXPORT,
— TRANSIT - DOUANES.

Leur expérience professionnelle a été complétée pendant cinq mois par une formation approfondie en langues, techniques, administratives export, marketing et gestion.

Pour tout renseignement, contacter le CENTRE DE FORMATION CONTINUE (route de Saint-Cassin, Jacob-Bellecombette, 73000 CHAMBERY. Tél. (79) 69-52-36.

LE JEUNE DIRIGEANT

que vous recherchez...

- A un profil de meneur d'hommes ;
- Est ingénieur ENTPE + formation en gestion ;
- Possède une expérience de Consultant de plus de trois ans ;
- A procédé au redressement réussi d'une entreprise dont il est toujours administrateur ;
- Développe actuellement une structure de vente de produits alimentaires dans la grande distribution.

Il est ouvert à toute mission de responsabilité et ne craint ni les difficultés ni le risque.

Ecrire no T 94.921 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PHARMACIENNE

40 ans

— Diplômée I.E.P.
— Expérience professionnelle.
— 7 ans dans important laboratoire pharmaceutique français.
— Actuellement depuis 10 ans adjointe à la direction générale dans entreprise moyenne importance chimie organique fine destinée à industrie pharmaceutique.
— Expérience problèmes administratifs, commerciaux et exportation.
— Anglais écrit et parlé couramment.
— Recherche poste région parisienne.
Industrie chimique ou pharmaceutique.

Ecr. sous le numéro 2.052, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

Je suis étranger, 43 ans, diplômé H.E.C., Docteur d'Etat en Sciences Eco, Expert-Comptable stagiaire. Possède couramment le français, l'anglais et l'arabe. J'ai été professeur d'université, directeur de banque, conseiller auprès d'une grande société industrielle, polyvalent par mon expérience.

Cherche situation intéressante ou missions ponctuelles en Europe ou à l'étranger.

Ecrire no 2.107, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Hme 43 a., licence et maîtrise psycho, certificat général formation des adultes et socio. de l'éduc. (CNAM) gd sens des contacts humains et de la relation d'entretien, expér. trav. de groupe, enquête, interview, étude de motivation, connaiss. entreprise et vie associative, libre fin juin, étudie dès maintenant toutes propositions. Ec. no T 018940 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Réviseur comptable, 38 ans, finaliste ch. poste en rapport. Ecr. no 018.642 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 29 ans, I.E.P., section Eco Fi I.A.E., DECS en cours ch. poste ou sit. ds cab. exp. compt. Ecr. no T 018835 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE DACTYLO TELEXTISTE recherche place stable libre de suite.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris référ. 62150.

Jeune Homme, 24 ans
Etudes supérieures expéd. librairie
recherche PARIS ou PROVINCE EMPLOI STABLE
Etudierait toutes propositions.
Tél. : 436-84-71.

VETERINAIRE, 40 ans, anglais, allemand, praticien expérimenté AFRIQUE - ASIE épidémio enseignement ét. ttes prop. France-Etranger Ecr. no T 18.197 M Régie-Presse 85 bis, r. Reaumur, Paris-2e.

CADRE GESTION COMMERC. 37 ans, Sc. Po, économiste de haut niveau, trilingue, grande expérience de la formation, des méthodes de gestion d'entreprise des études de marché, cherche emploi à responsabilité dans secteur social ou international, région parisienne.
Ecr. no 7741 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Cadre Cclal marketing Export J. h., 28 ans, recherche poste Adjoint Direction P.M.E. ou responsable dans Cabinet Conseil et Tertiaire. DEA Sc. Eco bil, angl. Ecr. M. Horovitz, 4, r. de l'Abbé-Groult, Paris-15e. Tél. : 828-41-44 - 887-63-75.

INGENIEUR ETP ch. travaux maquettiste rég. Paris. Yonne, Nièvre. T. (86) 30-04-13, 27-06-19.

Cadre Hme, 33 ans, recherche entreprise cherchant à développer ses marchés à l'étranger. Spécial. commerce, finances, expérience confirmée commerce internat. + activité bancaire, goût, contacts, voyages. Grande disponibilité pour entreprise en pleine expansion. Etud. toutes propositions. Ecrire références no T 018.928 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 31 a., MAITRISE DROIT 4 ans 1/2 collabor. cab. conseil jurid. et expert compt., rédact. d'actes, procès verb., consultat., droit des stés, social et fiscal, rech. collab. serv. jurid. ds sté ou cab. conseil jurid. Possibilité temps partiel. Ecrire références no T 018.879 M., Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE supérieur, contacts export, haut niveau, recherche Poste DIRECTION CCIALE accessoires, couture, hauts de gamme. Ecrire SIPEP/224, 3, r. Choiseul, Paris-2e, qui tr.

Homme, 45 ans, libre de suite, 20 ans expér. administratif et commercial terminant stage organisation gestion entreprise. Voiture, tél., déplacements 50 % possibles, recherche situation P.M.E., P.M.I. Paris et région parisienne. Ecrire no 23.833, Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE DE GESTION, 35 ans, lic. en droit, 12 ans d'expér. gestion financières, budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, sens de l'organisation, de la rigueur et de la discrétion. cherche SITUATION STABLE. Ecr. no 2.098 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H. CADRE, juriste confirmé, lic. et maîtrise en droit, 6 a. exp. ds E.P.N. ch. sit. à responsab. Ecr. no 2.099 « le Monde » Publ., 5 r. Italiens, 75427 Paris Ced. 90

INGENIEUR 32, 10 a. exp. BTP Matériaux labo Afrique noire, Moyen-Orient, bon. not. commerciales. Anglais-français courant. Etudiera toutes propositions. Tél. : 322-07-33.

J. F. allemande trilingue franç.-anglais-allemand recherche pour traductrice en France
ELLEN ZILLIKENS WEISSE BURG 5303 Bornheim 4 (R.F.A.)

Jeune cadre, 26 a., licence et maîtrise en Administration Economique et Sociale, D.E.S.S. en gestion du personnel et relations sociales. Un an expérience gestion administrative et financière cherche emploi cadre administratif ou adjoint au directeur du personnel. Libre rapidement. Ecr. no 7.860 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Etudiant anglais, 22 ans (études français et sciences économiques), sollicite un emploi, avril-septembre.
Ecrivez s.v.p., à 2 Willerby, Rd. Woodthorpe, Notts, England.

CADRE SUPÉRIEUR

Capacitaire Droit, gde expér. Direction gestion administration P.M.E. - PMI étud. ttes prop. Ecr. no 94.853 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIR. PRODUCTION

Gdes sér. compt. Electron., Mécan. et Electrochimie Spécial. Organ. et Coûts IAE. Tr. bonnes connaissances gestion niv. entrepr., informat., 5 langues. Ecrire K 5588, ag. Havas 33000 Bordeaux qui transmettra.

CONSEIL HOTELIER

Diplômé école Hôtel Lausanne, ai dirigé hôtels 4 étoiles, suis spécialisé des études hôtelière, touristiques en Europe, Afrique, Moyen-Orient. Que me proposez-vous ? France, étranger, dir. études. Ecr. no 62138 à Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

CADRE COMPTABLE 39 a.

D.E.C.S. - Economie - Informat. Gestion - Organisation Contrôle budgétaire
Grande expér. bancaire, cabinet depuis 9 ans chef comptable dans entreprise industrielle, étudie toutes propositions pour

PARIS OU ABIDJAN

Ecrire no T 018.958 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR

59 ans
Lic. en Droit Angl.
Expér. gestion assur. et fin. au niveau international ch. poste secrétaire général ou direct. adm. et financière. Ecr. no 2.109 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ADJOINTE DE DIRECTION

quarant. capable seconder efficacement dirigeant P.M.E. dans tous domaines. Excel. références stables. Contacts tous niveaux. Très bonne présentation. Tél. 466-75-16 ou écr. no 6.197 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

29 ans, D.E.A. psycho sociale. Gest. des ressources humaines : conditions de travail, ergonom., évaluation du potentiel humain, recrutement, formation. Droit social et du travail. Sécurité : psychosociologie et examens compl. à méd. du trav. examens réglementaires, Examens extra-réglementaires. Relations publiques et humaines souh. évol. chef du pers. à ter. si pos. + exam. tte proposition. Ecr. no 7.790 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRÉTAIRE TRILINGUE

(Allem. - angl. - franç.)
39 a., orig. allemande, diplôme de l'Association de secrétaires européennes Lausanne, format. commerc. et bancaire, cherche poste secrétaire de direction. Ecr. no 2.085 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE P.-D. G.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE CHIMIQUE ALLEMAND ETUDIERAIT

PROPOSITION INTÉRESSANTE

Ecr. no 2.108 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

traductions

Demande

Je traduis en ITALIEN des textes commerciaux ou techniques rédigés en français, anglais ou allemand. 460-75-80.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat. coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

travail à domicile

Demande

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur I.B.M. à sphères. Tél. : 373-93-27.

Vos thèses, manuscrits, mémoires PARFAITEMENT TAPES. Téléphonez : 500-42-10.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

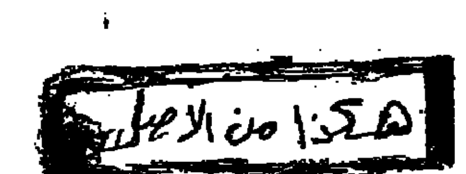
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, PARIS-9e.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue France-Carrières (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

La marée noire du « Tanio »

PLUSIEURS ASSOCIATIONS BRETONNES METTENT EN CAUSE LA RESPONSABILITÉ DES GROUPES PÉTROLIERS

(De notre correspondant.)

Trégastel. — « *Bretagne-poubelle* », « *Pétrole, ras-le-bol* », « *Marée noire, y'en a marre* ».

Près de cinq mille personnes ont manifesté à Trégastel (Côtes-du-Nord), le 23 mars, contre la marée noire du *Tanio* : « *Si nous sommes là*, ont expliqué dans une motion commune la C.F.D.T., la C.G.T., le SNES, le parti socialiste, l'Union démocratique bretonne, les associations de protection de la nature, *c'est pour crier notre colère devant le désespoir que connaît une nouvelle fois notre côte. On ne peut que s'indigner qu'après six catastrophes du même genre règne la même impuissance face à la coalition des intérêts financiers des compagnies pétrolières. Notre manifestation, aujourd'hui, exprime notre volonté d'imposer enfin au gouvernement qu'il prenne toutes ses responsabilités, y compris au niveau international.* »

Elus en tête, ceints de leur écharpe tricolore, parmi lesquels M. Charles Josselin, président (P.S.) du conseil général des Côtes-du-Nord, un long cortège a quitté Trégastel en direction de Ploumanach, à 3 kilomètres de là. — J. V.

[Sur place, la population éprouve un sentiment de colère mêlé de lassitude. Les militaires, sapeurs-pompiers et agents de l'équipement occupés à nettoyer les plages ne reçoivent pas le renfort des « brigades de volontaires ».

Enfin, le mouvement Solidarité Bretagne, qui groupe plusieurs amicales : « Les Bretons ne sont pas les videurs de pots de chambre des pétroliers en mal de profits faciles. » Il met en cause la responsabilité de « ceux qui ont permis la vente du Tanio quand il aurait fallu le livrer à la ferraille ». Pour éviter que ne se reproduise un tel désastre, il faut instaurer « un contrôle systématique et sérieux des bateaux auquel devraient être associées les organisations syndicales d'officiers et de marins, et l'embauche obligatoire sur les bateaux circulant le long des côtes de professionnels assurant au trafic le maximum de garanties »]

La deuxième aérogare de Roissy-Charles-de-Gaulle sera mise en service en avril 1981

Sans compensation de l'Etat et malgré la récente grève des contrôleurs aériens dont il évalue le coût à environ 15 millions de francs, l'Aéroport de Paris a réalisé l'an dernier un bénéfice net de 30,8 millions, alors qu'en 1978 son bilan laissait apparaître un déficit de 1 million. Ses responsables estiment que l'exercice 1980 sera positif malgré le poids des investissements essentiellement dû à la construction de l'aérogare n° 2 sur l'aéroport Charles-de-Gaulle, dont la mise en service partielle est prévue au mois d'avril 1981.

L'Aéroport de Paris a réussi l'an dernier à assurer à concurrence de 36 % par ses ressources propres le financement de ses investissements. Ceux-ci s'élèveront à environ 3 milliards de francs d'ici à 1983. La part d'autofinancement diminuera : 22 % en 1980, 18 % en 1981. L'établissement public sera donc conduit à emprunter plusieurs centaines de millions sur le marché obligataire et contraint de négocier âprement avec les pouvoirs publics leur concours sous forme de prêts du F.D.E.S. ou de dotations en capital.

La construction de l'aérogare n° 2 à Roissy représentera en 1981 les trois quarts des investissements de l'Aéroport de Paris. Composée d'une suite de quatre anneaux ovales formé chacun de deux modules, cette aérogare sera progressivement mise en service. Le premier module sera ouvert au trafic au printemps 1981 et accueillera les vols d'Air France et de British Airways à destination de la Grande-Bretagne (1).

Fort de son expérience acquise à Orly et à Roissy, l'Aéroport de Paris multiplie ses activités de coopération technique à l'étranger. Celles-ci lui ont rapporté l'an dernier 48,1 millions de francs de recettes au lieu de 2 millions en 1973. Au nombre des contrats : l'étude du nouvel aéroport international de Djakarta, en Indonésie ; la surveillance des travaux d'extension de l'aéroport de Dar-Es-Salaam, en Tanzanie, etc. L'établissement public diversifie ses formes d'intervention, puisqu'il apporte son assistance pour l'exploitation d'un aéroport, comme au Maroc, voire pour la formation du personnel, comme au Portugal.

Les responsables de l'Aéroport de Paris font, d'autre part, valoir leur poids important en Ile-de-France. Les investissements de l'établissement public ont représenté l'an dernier 3 % des investissements de la branche travaux publics dans la région. Sur les aéroports parisiens, qui, en 1979, ont traité 25,2 millions de passagers et 557 000 tonnes de fret, travaillent près de 50 000 personnes, soit environ 1 % du total des salariés en Ile-de-France.

(1) Il faut souhaiter que les issues soient mieux étudiées qu'à Roissy I. L'étroitesse de la chicane du contrôle douanier (facultatif) provoque embouteillages et bousculades dès lors que plusieurs vols arrivent en même temps (sans parler du nombre insuffisant de chariots).

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes régionales desservent quarante-cinq villes de l'Hexagone

Les compagnies régionales sont-elles sur la voie du redressement ? « L'aventure a pris fin ; c'est aujourd'hui le temps des gestionnaires », *a déclaré M. Michel Marchais, président du Comité des transporteurs aériens régionaux (CTAR) et de Touraine Air Transport (TAT), lors d'un dîner de presse organisé, le mercredi 19 mars, par le cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace.*

L'an dernier les dix compagnies régionales ont transporté un million trois cent trente mille passagers. Au 31 décembre 1979, elles exploitaient cinquante-deux lignes permanentes, dont onze représentaient une capacité de trafic supérieure à vingt mille passagers ; elles desservaient alors quarante-cinq villes. Leurs résultats se sont soldés par un déficit global de 13 millions de francs. « *Sans la grève des contrôleurs aériens de l'automne dernier, nous aurions évité cette perte* », a précisé M. Marchais.

« *Le transport aérien régional demeurera dans un équilibre fragile si ses structures et ses concessions ne sont pas mieux définies et ne le sont pas pour longtemps* », a indiqué le président du CTAR, qui souhaite voir l'administration se saisir énergiquement de ce dossier. Un indice favorable ? « *La volonté des pouvoirs publics de protéger les compagnies régionales est apparue clairement à la faveur de la récente grève des aiguilleurs du ciel* », a-t-il noté.

A cet égard, les droits de trafic de TAT « tombent » le 30 juin prochain. L'administration voudrait repousser cette échéance au 31 décembre, date à laquelle arrive à son terme la convention qui lie Air Inter à l'Etat. Ainsi pourrait être remodelé l'ensemble du réseau aérien intérieur. Mais M. Marchais se montre hostile à ce report. « *Nous voulons consolider sans délai notre fonds de commerce et ne pas vivre quelques mois de plus dans l'incertitude* », a-t-il dit.

Une convention

Le président de TAT attend des pouvoirs publics qu'ils lui concèdent des droits de trafic « *pour une période au moins égale à dix ans* » et que les obligations des deux partenaires soient consignées dans une convention. A son avis, la crédibilité du transport aérien intérieur, notamment vis-à-vis de ses actionnaires et de ses banquiers, exige ces mesures élémentaires de sécurité.

A Air France et à Air Inter, qui, l'an dernier, ont affrété aux compagnies régionales dix-neuf mille heures de vol sur un total de quatre-vingt-trois mille, M. Michel Marchais demande qu'elles autorisent celles-ci à desservir l'Europe, notamment au départ des villes de province, puisque les « grands » n'ont pas les avions adéquats pour exploiter des lignes de faible trafic. « *Pour assurer notre expansion, il faut sortir des frontières* », a assuré M. Marchais. — J.-J. B.

L'AVENIR DU RÉSEAU FLUVIAL

Il faut concentrer les crédits sur les parties les plus actives

déclare M. Le Theule

Au cours du déjeuner de l'Association des nautes, qui regroupe toutes les activités intéressées par le transport fluvial, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a noté que le trafic fluvial avait connu une progression encourageante : + 2,9 % entre 1978 et 1979 en tonnes kilométriques. L'année 1980 devrait se terminer sur des résultats comparables.

Quant aux grands travaux d'investissements fluviaux — qui à l'inverse de ceux de la S.N.C.F. ou des autoroutes sont financés quasi exclusivement sur crédits budgétaires sans faire appel au marché financier, — M. Le Theule a déclaré : « *Le réseau français est très étendu, hétérogène et, en grande majorité, au moins centenaire. La politique mise en œuvre consiste à restructurer ce réseau, c'est-à-dire à élaguer les branches n'ayant plus un réel intérêt commercial et à concentrer les efforts de restauration et d'entretien sur la partie active du réseau... C'est là qu'il importe de rétablir ou de maintenir des conditions de sécurité et de fiabilité satisfaisantes pour la navigation commerciale* » Selon le ministre des transports, le plan de travaux de cinq ans pour les voies navigables sera prêt au mois de juin et il sera communiqué à ce moment-là à la commission des transports du VIIIe Plan.

« *Les principales actions vont s'articuler autour d'une restauration coordonnée du réseau national à petit gabarit, accompagnée d'un développement modéré des voies à grand gabarit en vue d'aboutir à un ensemble cohérent et complémentaire* », a ajouté M. Le Theule, qui a précisé que ces orientations impliquaient un relèvement substantiel des crédits d'entretien.

La liaison Rhin-Rhône faisant l'objet d'un programme d'action prioritaire au plan national, M. Le Theule a conclu à propos des autres projets : « *Malgré toute l'utilité qui s'attache à la réalisation de liaisons à grand gabarit vers le Nord et vers l'Est à partir de Compiègne, il ne serait pas réaliste d'en envisager l'engagement effectif dès le début du VIIIe Plan.* »

CIRCULATION

DES PARISIENS SUGGÈRENT : LES AUTOBUS DEVRAIENT ROULER SEPT JOURS SUR SEPT

Près de trente associations parisiennes ont participé, les vendredi 21 et samedi 22 mars, aux « états généraux de la circulation » organisés notamment par la plate-forme des comités parisiens d'habitants.

« *La politique démagogique, qui consiste à vouloir faire rouler toujours plus de voitures dans Paris ne peut que conduire notre ville à l'asphyxie. C'est la perpétuelle fuite en avant, la route appelant la voiture jusqu'à ce que la voiture ne puisse plus rouler. Il faut penser en termes de personnes qui se déplacent et non en termes de véhicules qui roulent* », ont affirmé la centaine de participants à ces « états généraux ».

Plusieurs cahiers de revendications ont été élaborés dans des commissions, qui ont étudié la place des vélos et des piétons dans la ville, le partage de la voirie, le stationnement, le déplacement des handicapés et le rôle des taxis dans la capitale.

La circulation des autobus et la restructuration du réseau ont occupé une large place dans ces débats. « *La politique du « tout métro-tout auto », à laquelle ont longtemps cru les pouvoirs publics, a abouti à une impasse* », affirment les associations. « *Il est devenu évident*, ajoutent-elles, *qu'on n'améliorera pas notablement les conditions de vie dans Paris, tant que la majorité des déplacements motorisés en surface ne sera pas assuré par les transports en commun.* » Les associations réclament « *le fonctionnement de toutes les lignes d'autobus sept jours sur sept, aux heures et fréquences du métro* ».

Avant de se séparer, les participants à ces « états généraux » ont renouvelé leur confiance dans le tramway, utilisé « *par trois cents villes dans le monde* ».

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

ST-HONORE, PRES VENDOME
CHARME Luxueux pied-à-terre, 4e ét., asc. 548-43-94.

3e arrdt.

Arts-et-Métiers Tt confl. petit
STUDIO équipé, 129.000 F. Polaire : 766-49-94

4e arrdt.

Près PLACE DES VOSGES Living + chbre, conf., standing, caractère, tél. 325-32-77.

MARAIS PRES VOSGES
Appart. caractère et charme, 85 m2, living dble, gde chbre, bureau, cuis. équipée, bains. PARIS PROMO - 563-25-60

5e arrdt.

RUE DE LA HARPE
DOUBLE LIV Poutres + 2 CHBRES 2 bains REFAIT NEUF. 116 m2. 526-54-61.

QUAI SUR NOTRE-DAME
RAVISSANT 3 P BALCON VUE. DORESSAY 548-43-94

Bel imm XVIIe pierre de taille Rénovation de caractère FACE SEINE ET ILE
150 m² environ à rénover 563-52-35

CONTRESCARPE 354-45-10
SUD SUR JARDIN 4-5 PIECES

6e arrdt.

LUXEMBOURG, imm. stand. 6 P. + serv. tt cft, prof. libér. C.F.I., 306-82-08.

7e arrdt.

CHAMPS-DE-MARS, 6 P., cft. SUPERBE immeuble 1900 1.380.000 F Tél. 543-79-23.

R. CHAMPS-DE-MARS, STUDIO petit, refait nf, kitchen. s. d'eau 129.000 F - 754-49-48.

GD STAND Pierre de taille 3e ét. 7 P., 220 m2 10.000 F le m2 - 222-07-62.

LOFT 280 M2 (près) AV. RAPP non divisible, décor RETRO, garage et parking. 2.100.000 F SIIF EXCLU 550-34-00

8e arrdt.

BAS PRIX 200 M2
FRANÇOIS-Ier LUXUEUX. 19, rue de la Trémoille, mardi 14 h.-20 h. 550-34-00.

10e arrdt.

GARE DU NORD
Imm. d'angle 3e ét. 6 pièces tout confl. 170 m2 dont 40 m2 ccial. Sur place MARDI - MERCREDI de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h., 124, boulevard MAGENTA Tél. 281-33-86.

11e arrdt.

OBERKAMPF, à saisir imm. ravalé, petit 3 P., tt cft, bon état 255.000 F - Tél. 222-08-19.

12e arrdt.

DAUMESNIL IMM. NEUF 8e ét., gd studio 34 m2 tout confort, petite terrasse Garbi 567-22-88

13e arrdt.

ST-MARCEL, gd 4 P., 104 m2 + 58 m2 terrasse, tt confort. 870 000 F 337-88-15.

PORT-ROYAL 354-42-70
4 pièces, soleil, calme
BALCON VUE VAL-DE-GRACE

14e arrdt.

ALESIA, récent, bel imm. p de taille, 4e asc., balc. 5 P 2 bains 950.000 F 222-07-62.

15e arrdt.

SEGUR Bel immeuble pierre 3-4 P., cft. 5e, sans ascenseur 835 000 543-79-23.

16e arrdt.

BD JULES-SANDEAU
GRAND STUDIO style ATELIER ARTISTE, tt confl 6e ét., ascenseur 280-26-23

AVENUE MOZART 16e
Moderne 5 Pces, 130 m2, park. MICHEL & REYL 265-90-85.

MARCHE DES NOTAIRES
Boulevard Exelmans, trois 3 P de 60 à 66 m2 environ. J.-L. NENERT, 261 54-76

BD SUCHET, étage élevé Beau living, balcon, 2 chambres. Parkings 622-02-17

12, rue René Bazin, rez-de-ch. 160 m2 + 65 m2 jardin privé + 2 chamb. serv. 1 700 000 F Sur place mardi 14-17 h ou tél. pour rendez-vous 288-69-18.

AUTEUIL Square HENRY PATE
Bon imm. année 30 pierre de t. Séj. dble 3 chbres balc., cuis aménagée chbre serv., calme soleil, excellent état, 5e étage Prix 1.380.000 F. 380-29-65

MAISON DE LA RADIO
Imm. récent tt cft, bon stand. 146 m2, s/jard., terrasse 12 m2, living + salle à manger, entrée, 3 chbres, cuis., 2 bains, 3 wc, chbre de service + dble parking Tél. matin : 544-21-97

(XVIe) - A rénover 180 M²
Profession libérale possible, 4e étage, BEL IMM. 566-02-85

M.-ANGE Elégant studio tout confort, imm. stand., balcon, verdure, H. LE CLAIR 562-93-54

AVENUE MARCEAU
IMM. PIERRE TAIL. STAND. PROPRIETAIRE VEND
145 M² à rénover, possib. cuisine, living + 3 chbres, 2 bains + chbre serv.
PRIX 1.325.000 F
S/place CE JOUR, 14 à 18 h :
32 AVENUE MARCEAU ou Tél. 723-96-05

17e arrdt.

CHAMPERRET Imm standing 3 p 92 m2. 800 000 Sur place mardi 25 (13-18 h.), 7 rue CATULLE-MENDES, 1er étage gauche Tél. - 451-28-02.

20e arrdt.

PRES PL. MENILMONTANT récent dernier ét. asc. bel appt séj. s terrasse, 2 chbres cuis., w.-c., s. bains, dble box soleil, calme. 630 000 F 346-63-85.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, Victor-Hugo impeccable 72 m2 prix à déb. plaire 722-89-09 ou 747 95-27 apr. 20 h

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE proche RER et bois beau, 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., bains, balc., park. 345 000 F 345-82-72.

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11.

Province

— CORSE. 35 km sud Bastia 400 m mer vue panor. Vend F 2 40 m2, terrasse et studio 30 m2 terrasse avec chambre indép. 9 m2, tout en rez-de-chaussée 55 ét. au-dessus, cuis éq., ch. centr., Tél. (93) 71-45-08.

appartem. achat

URGENT, paiement cpt chez notaire, ach. 2 à 4 p., PARIS. Mme LEULIER - 260-64-71 ou le soir 900-84-25

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris prêt. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. T. 873-23-55 toute la journée, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES - Tél. : 261-39-78

VENDEZ rapidement votre appartement à clientèle choisie 8e, 16e, 17e Neuilly, Rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-85

constructions neuves

VOIE PRIVEE
construction neuve Pierre de Taille, reste 9 appts duplex jardins 74, rue du Commerce, Paris-15e. ERA - 562-46-39.

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPES RENOVES OU A RENOVER P BLUM 265-64-11

TRES BON PLACEMENT
R + 3 brique Mo Robespierre 6 logts +comm., rapport 55 000 Px 580 000 F T 706-06 29

Europa 54, rue Amsterdam (8e) achète urgence immeub. occupé (loi 48) av. un appt libre Paris ou banlieue Téléph : 520-13-57

hôtels partic.

TRES JOLIE MAISON AVEC GRAND JARDIN Récept. + 7 chambres. T 632-29-17 577 38-38

HOTEL PARTICULIER 400 m + TERRASSE VILLA MONTMORENCY SIMER 500-78-78.

viagers

Libre Deux-Sèvres. Moulin à P. 270 m2, tt cft, restauré, 7.000 m2 sur jolie rivière. Prix 126.500 F + 3.150 F rente. Lodel 355-00-44.

+ revenus — d'impôts Expertise discrète gratuite Indexation. Etude Lodel 35 bd Voltaire Tél 355-61-58

usines

RECH. Affaire industrielle, dispose 2.000.000 F 563-20-74.

locations meublées Offre

Paris

COMME A L'HOTEL (face hôtel Concorde), 95 bd Gouvion-St-Cyr, 17e, fabuleux grands studios neufs avec tél., directement par prop., 2.700 F.c.c. Visite s. place ou tél. au 574-82-57

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus - 285-11-08

GRANDE BANQUE PRIVEE rech 2 à 6 p. vides ou meublés
POUR CADRES C.E.E.
Paris ou banlieue. Tél. 705-54-78

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

AV. FOCH, A SAISIR GRAND 2 p. EXTRA TT CONFORT 441 ONET 526-60-87.

13e PLACE D'ITALIE
Immeuble récent tt conft SANS COMMISSION
STUDIO 34 m2, loyer 907 F, ch. 258 F, park. 220 F
2 P. 51 m2 loyer 1.410 F charg. 386 F park. 220 F
S'adresser au Gardien : 17, rue Albert-Bayet Tél. 589-15-21, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

Région parisienne

Limite NEUILLY stand. séj. double + 2 chbres 2 bains, téléph., park., tennis, 4.500 F, ch. comp Tél 548-54-99.

locaux commerciaux

Asnières - A vendre locaux commerciaux 55, avenue de la Marne, ensemble neuf dans rue animée. 450 m2 divisible à partir de 150 m2. TEL. : 227-04-30

GENTILLY EN PROPRIETE
Sur 1.318 m2 : pavillon, boxes, ateliers. Tout libre. Raynaud, 14, r. Lincoln, Paris 359-97-50.

NEUILLY
1.000 M² rez-de-chaussée seul tenant
275 M² 1er étage Bureaux
Ensemble ou séparément GARBI 567-22-88

GARE EST Local Ccial rez-de-ch 86 M² + appt en duplex tt cft, 70 m2 Px 650 000 IMMO 112. 805-84-39

locaux indust.

CABINET P BLUM RECH. Paris banlieue Locaux industriels toutes surfaces EN TTE PPTE ou LOCATION. Tél : 265-64-11

bureaux

VOTRE SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 +

R.ch. dans Paris banlieue bureaux 100 m2 à 10.000 m2 en tte ppté ou location. Pierre BLUM 265-64-11.

RUE ROYALE Beaux bureaux
170 m2 à louer SANS PAS-DE-PORTE. Ecr. à no 79.176, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 8e.

fonds de commerce

Cède atelier d'encadrement, 55 m2 très bon emplacement centre ville possibilité galerie antiquité Loyer 1.120 F mens. Px 190.000 F Philippe DRIVET 12, plan de la Cour, 13200 Arles.

Mo TUILERIES Bien situé
Boutique bon rapport, fonds 110.000 F + loyer. 28.000 F/an. H LE CLAIR - 562-71-94

villas

A vendre villa pierre de taille, 248 m2 habitables sur 457 m2 de terrain. Prix 900.000 F Tél. après 20 heures 726-16-96.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
7' gare, part. vd VILLA 187 m2, séjour double, 6 chbres, 3 bains, eau, 4 w.c., patio, petit jardin, garage 2 voitures, impeccable. Prix : 1.250.000 F. Téléphoner dom. 969-28-35 . bur. 742-85-91

terrains

EXCEPTIONNEL - Tél 651 19-91 MONTFORT-L'AMAURY (près) 3.360 m2 + perm. de construire.

Vds, Limousin-Périgord Terrain à constr. 4.250 m2, c.v., eau, él., téléph. : 22 F m2 Vds étangs 3 ha + 2 ha plate-forme panoramique constructible. 220.000 F. Téléphone : 16-55-00-70-92

PÉRIGORD
agrément ou investissement BOURG MEDIEVAL 3 TERRAINS A BATIR très bon ensoleillement maisons reproduction d'ancien de 39 000 à 46 000 F. doc. s/dem. PROPINTER S.A., maisons du Périgord, BP 33, 24103 Bergerac Tél (53) 57-53-75

RAMATUELLE
Vue imprenab. s/mer et village 2.5 ha boisés, viabilité. Permis de construire. - 272-33-25.

villégiatures

Loue Dordogne ds pplé privée logt indép., cft., capac. 4-5 pers. pêche, la sem. 500 F à part. du 30 mars. Téléph : 165-500-70-92.

Si vous êtes tentés par l'achat d'une MAISON MOBILE en LANGUEDOC-ROUSSILLON, venez la découvrir en participant au premier voyage WEEK END GRATUIT du 28 mars 1980, par autocar LUX, départs de LILLE, PARIS, LYON. Renseig.-vous : STE CATALANE 7, r. du Repos 66700 ARGELES-SUR-MER. T. (68) 81-15-13 Télex 500-732.

propriétés

CHALON-SUR-MARNE
Vds maison bourgeoise meulière 8 P. cuis., s. d. bns. grenier, ss-sol, garages, jardin. 650.000 F. (26) 68-26-05 apr. 19 h.

Aude - 1/4 h. plages part. vds belle maison bourgeoise, 15 pces, 1.500 m2 (68) 33-41-76.

EN PÉRIGORD
1. ANC. MOULIN, prox. bourg mais. tranquille, 5 pièces, cft. Garages. 7 600 m2 Px 600.000 F.

2 JOLIE PPTE 15 ha. en retr. nationale permett. implantation commerciale. Hab. 9 p., piscine, vastes dépendances, 10 boxes chevaux Prix : 1.300.000 F.

3. DOM. FORESTIER 93 ha. dt 15 ha prés, reste plantat. pins. Ensemble bât. cachet, à aménager. Aff rare Px 1.400.000 F.

Agence CHASTAND, F.N.A.I.M., 24106 Bergerac. T. (53) 57-11-03.

Choix autres affaires en exclusivité, à partir de 300 000 F.

maisons de campagne

AVEYRON - TR. BELLE MAIS. Pr. Rodez-Albi, 200 m2. caract., vastes dépend., 4 ha pré, bois, site exceptionnel. Prix 600.000 F. Téléphoner (16) 1 551-23-43.

ALLIER DEMEURE TYPIQUE
BOURBONNAISE. Lim. village. 8 Pces. gdes dépend., magnifiq. charp., sur 3.000 m2 (1/2 vigne). Px : 270.000 F - Cab. PEZET, 03500 Saulcet Tél 570 45 35 70.

pavillons

AULNAY-SOUS-BOIS
à vendre pavillon 1971, très bonne construct., 8 Pces, cuis., 2 S. de B., 3 wc, cab. toil., gar. Grenier, jardin 500 m2. Conviendrait à médecin ou laboratoire. Tél. : 866-39-75 après 18 heures.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

A ÉVRY

Des maisons bioclimatiques

LA ville nouvelle d'Evry (Essonne) est entrée dans une nouvelle phase de son développement. Disposant des principales infrastructures, il s'agit pour elle d'achever son centre avec le démarrage du quartier dit de la Butte-Creuse, de compléter son parc de logements dans d'autres quartiers en laissant une large place aux individuels, et de renforcer son potentiel économique, en confirmant notamment son image naissante de cité de l'informatique, avec l'installation, entre autres, d'I.B.M.-France et de Hewlett-Packard.

Or une double préoccupation a été prise en compte dans l'élaboration de tous ces projets : l'économie d'énergie et l'utilisation optimum des énergies nouvelles. Ainsi, on étudie actuellement la construction d'un immeuble de bureaux de 8 000 mètres carrés au centre-ville, qui serait chauffé grâce à des capteurs solaires et des pompes à chaleur. De même, on va construire dans la ZAC du Canal soixante-quinze maisons bioclimatiques avec des serres chauffant des murs à forte inertie thermique. On estime pouvoir réaliser de cette manière une économie de 40 % à 50 % de la consommation, pour un surcoût par logement oscillant, selon le procédé, entre 15 000 et 90 000 francs.

En outre, c'est un véritable plan d'ensemble qui doit être mis au point à Evry, prévoyant aussi le recours à la géothermie et la définition d'un « urbanisme économe ». C'est pourquoi la Mission d'éducation permanente organise, du 17 au 30 avril, à l'Agora d'Evry, des journées d'études intitulées « Nature et ressources », au cours desquelles seront évoqués, sous forme d'expositions, de stands, de débats, *« les problèmes que pose la gestion des ressources naturelles et les possibilités offertes par les énergies nouvelles »*. — S. B.

SYSTÈME D

Du méthane dans la décharge

PARCE que les habitants de Bondoufle, petit village aux portes d'Evry (Essonne), étaient incommodés par les odeurs désagréables s'échappant de la décharge voisine de Montaubert, la France est peut-être en train de découvrir qu'elle a de l'« or » noir » dans ses ordures. Car ses relents n'étaient que la preuve que les déchets ménagers ainsi entassés finissent par dégager un bien précieux, le méthane... En ces temps de pénurie, il n'est pas de petits profits. Gaz de France lui-même commence à prendre l'affaire au sérieux.

Un carrier de l'ouest parisien avait déjà fait la même intéressante constatation. M. Simon, pour ouvrir une carrière à Arnouville-lez-Mantes, près de Septeuil (Yvelines), avait dû prendre l'engagement de la combler avec des déchets au fur et à mesure qu'il la creusait, et de réaménager le terrain. Or il a constaté que la végétation qu'il plantait se « brûlait » très vite. De ses visites en Allemagne et aux U.S.A., il se rappela que là-bas on avait constaté la fabrication de gaz par décomposition dans les décharges. Il fora donc deux puits, qu'il munit de torchères. Et, effectivement, le gaz brûla. Peut-être pouvait-il être mieux utilisé ? Seulement l'administration est lourde à remuer. *« Avoir des idées n'est pas toujours rentable »*, s'inquiète maintenant la directrice de sa société, Mme Contentin. Car en la matière, il n'est pas facile de déposer des brevets... et elle craint *« le plagiat »*.

En effet, saisie du cas de Montaubert, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) s'est dit qu'il y avait peut-être là une utilisation intéressante des décharges contrôlées. *« En la matière, on navigue au pifomètre »*, explique M. Cossais, son responsable parisien. Outre-Rhin et outre-Atlantique, des expériences ont déjà été menées, mais nulle part le gaz n'est utilisé. Pourtant, il est sûr maintenant que l'enterrement des déchets ménagers finit par permettre la formation de méthane. Une tonne d'ordures peut dégager *200 mètres cubes de gaz... mais* en combien de temps ? Nul ne le sait encore. Une durée de vingt à vingt-cinq ans a été avancée, mais sans preuve. De plus les techniciens ne savent pas encore comment la décharge doit être remplie pour favoriser le dégagement gazeux. Avec l'aide de l'ANRED, M. Simon va continuer ses essais. Surtout une grande expérience est en cours à Montaubert. Coût : 1,2 million. Le conseil général de l'Essonne, le ministère de l'environnement, l'exploitant de la carrière, l'ANRED, vont apporter des crédits. Gaz de France aussi... Car *maintenant il prend au sérieux* cette tentative.

Pourtant le pouvoir calorifique du gaz ainsi dégagé n'est à peine que les deux tiers de celui couramment utilisé. Surtout, il contient des impuretés. La solution envisagée est donc de le mêler en proportion de 10 à 15 % au gaz naturel habituel.

Pas question donc pour un village de se servir directement du méthane de ses décharges... au moins dans l'immédiat. Car tout cela étant encore très empirique, peut-être s'apercevra-t-on que *les défauts de ce gaz particulier* ne sont pas si gênants que cela.

En revanche, cette découverte est un argument de plus pour ceux qui préfèrent les décharges bien contrôlées aux usines d'incinération (celles-ci traitent actuellement 62,5 % des ordures d'Ile-de-France), car même si la chaleur qu'elles produisent est utilisée, ce n'est qu'une faible partie de l'énergie consommée pour brûler les déchets qui est ainsi récupérée. Et le coût est élevé. Mais il ne faut pas rêver. Le gaz d'ordures ne peut être qu'une goutte dans l'océan énergétique dont la France a besoin. M. Robert Brame, conseiller général de Saint-Nom-la-Bretèche, dans un rapport au conseil régional a estimé que si toutes les décharges de la région parisienne étaient ainsi utilisées, elles pourraient produire 28,5 millions de mètres cubes de méthane par an. Ce n'est qu'à peine plus de 0.5 % de la consommation de gaz de l'Ile-de-France en 1979.

THIERRY BREHIER.

CORRESPONDANCE

De quel bois se chauffe-t-on ?

A la suite d'un article sur le lotissement communal de deux cents pavillons à La Ferté-Saint-Aubin, équipés d'un chauffage collectif au bois, nous avons reçu de M. André Collot, préfet de l'Oise, la lettre suivante :

Cet article indique que cette expérience devrait être la première en France.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait qu'un tel système de chauffage fonctionne déjà dans l'arrondissement de Senlis. En effet, l'Office public intercommunal d'H.L.M. de la région de Creil vient de mettre en pratique l'utilisation du bois de taillis pour le chauffage de cent logements.

Le procédé repose sur l'utilisation de bois déchiqueté en plaquettes de petites dimensions (20 × 30 × 3 mm). Ce bois est approvisionné et déchargé dans un silo dont le volume garantit une autonomie de fonctionnement de trois semaines pendant les périodes froides de l'année.

Un système de transport du bois par vis d'Archimède assure l'alimentation du foyer de façon automatique, sans aucune intervention manuelle ; la régulation du débit est obtenue par l'action d'un thermostat sur la vitesse des systèmes d'alimentation et sur l'extraction des fumées, ce qui permet d'obtenir un rendement maximal de 85 %. La consommation du bois est de 400 tonnes par an, ce qui procure une économie d'énergie primaire de 175 TEP par an, tout en réduisant le coût de la chaleur fournie d'environ 50 %.

Je vous signale, en outre, que ce projet sera très prochainement étendu par l'Office public intercommunal d'H.L.M. de la région de Creil à mille huit cents logements situés à Montataire, ce qui devrait économiser l'équivalent de 3 000 TEP.

En ce qui concerne l'innovation en matière d'économie d'énergie, l'Office public intercommunal de la région de Creil a un rôle pilote, non seulement il a été pionnier dans la réalisation de ces chauffages au bois mais encore il fait fonctionner, depuis plusieurs années, une installation de géothermie très efficace, et, enfin, il étudie actuellement de nouveaux procédés visant à réduire les charges de son chauffage.

La vérité sur Victor Jacquemont

Après notre article sur la rénovation du Muséum national d'histoire naturelle (le Monde *du 26 février 1980*), *M. Jacques Laisne, de Tours, l'un des descendants du naturaliste Victor Jacquemont nous apporte les précisions suivantes :*

Il s'est passé plusieurs années entre le dernier des envois des caisses de spécimens par Victor Jacquemont et le rapatriement de ses restes, opéré d'ailleurs très officiellement. Les spécimens en question provenaient uniquement de l'Inde. Quant à l'ouvrage consacré à Jacquemont et ainsi intitulé, le savant y est vu sous les divers aspects de sa personnalité par des spécialistes venus d'horizons très divers et pas uniquement par des professeurs du Muséum.

UNE VILLE A L'ÉCONOMIE

Montgeron attaque le gaspillage sur tous les fronts

LES économies d'énergie dépendent de procédés techniques relativement complexes et souvent expérimentaux. Ils nécessitent des investissements importants. Autant de raisons qui suffisent à rebuter la plupart des communes. Pourtant, à Montgeron, dans l'Essonne, une ville de vingt-cinq mille habitants plutôt banale, dans la banlieue sud de Paris, ce n'est plus vrai.

En effet, les élus y ont mis au point un *« programme global »* qui se distingue par sa diversité, mais aussi par les premiers résultats obtenus. L'initiative, en tout cas, est conforme au souhait des pouvoirs publics et aux réalités économiques du moment. *« Ce problème des dépenses d'énergie pesant de plus en plus lourd sur notre budget communal s'est posé tout naturellement au début de notre mandat*, explique Mme Anne-Marie Paufichet (P.S.), maire adjoint de Montgeron. *Alors, nous avons voulu éviter le coup par coup. »*

La première mesure — logique — a consisté, dès la fin de l'année 1977, à adopter la thermie le meilleur marché pour toutes les nouvelles installations locales (bibliothèque, centre de protection maternelle et infantile, etc.). Simultanément, et afin d'éviter le gâchis dans les autres bâtiments communaux (administratifs ou scolaires) utilisés de façon discontinue, un procédé de régulation des chaufferies fonctionnant à l'aide d'horloges a été mis à l'essai. Ayant permis de réduire de quelque 25 % la consommation de fuel, il a été maintenu. Il devra toutefois être complété par des travaux d'aménagement des chaufferies elles-mêmes.

Autre secteur de gaspillage notoire, à Montgeron comme partout ailleurs : la piscine. *« Plutôt que la pompe à chaleur préconisée par E.D.F. et qui nous aurait fait perdre en frais de personnel ce qu'elle nous aurait fait gagner en énergie, nous avons adopté un système d'échange statique*, indique M. Christian Wittebroddt, directeur des services techniques. *Ce système récupère la chaleur du hall qui s'échappait par le toit et préchauffe à environ 15 °C l'air neuf. Les 20 % d'économies réalisées ainsi permettront d'amortir l'installation en cinq ans. »* De manière plus anecdotique, une campagne a permis de ramasser 20 tonnes de verre et 10 tonnes de papier ; les habitants de Montgeron reçoivent l'information municipale sur papier récupéré.

Forages dans la prairie

Mais la grosse affaire en cours de lancement, c'est la géothermie. En effet, c'est sur un terrain communal que va être tenté un premier forage à 1 800 mètres. Les techniciens espèrent y trouver de l'eau à une température voisine de 70 °C.

Elle sera d'abord utilisée pour chauffer les deux mille logements collectifs de l'ensemble appelé « La prairie de l'Oly », situé sur Montgeron et sur Draveil, ainsi que les dix-huit cents logements des « Pêcheries », à cheval sur Draveil et Vigneux. Mais la municipalité de Montgeron espère pouvoir en faire profiter d'autres quartiers alentour.

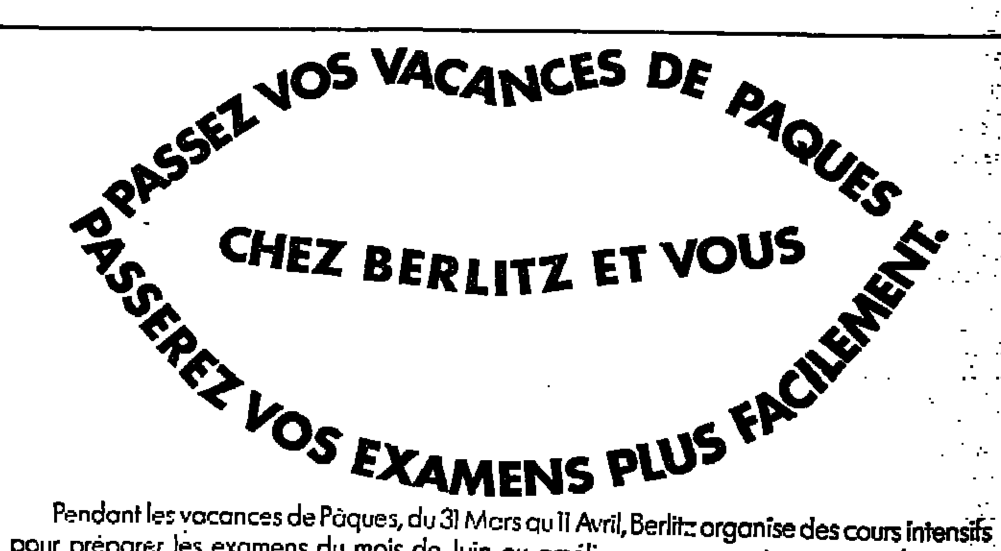
Les travaux, qui devraient être achevés l'hiver prochain pour un coût de 20 millions de francs, sont financés à 80 % par un prêt du ministère de l'industrie qui, en cas d'échec, se transformera en subvention. La gestion est assurée par Géochaleur, qui est un établissement public, mais les habitants de « La prairie de l'Oly » y interviendront directement dans le cadre d'une opération « habitat et vie sociale » menée conjointement. Quant aux élus de Montgeron, ils préconisent, en cas d'extension de l'expérience, la création d'une société d'économie mixte.

A Montgeron, on a maintenant d'autres projets, à plus ou moins long terme. Mais on attend aussi d'obtenir certaines subventions pour des initiatives qui ont eu le seul tort d'être un peu en avance sur leur temps.

STÉPHANE BUGAT.







Le Monde

économie

EN BELGIQUE

Le gouvernement annonce de très sévères mesures d'austérité

De notre correspondant

Bruxelles. — L'austérité tous azimuts, du sang et des larmes, c'est ce que le premier ministre a promis aux Belges dans une émission télévisée le dimanche 23 mars. Commentant les mesures prises par son cabinet l'avant-veille, M. Martens a expliqué que le pays en était arrivé à un point de non-retour et a annoncé qu'il y aurait peut-être de nouvelles restrictions dès juillet. C'est, a-t-il conclu, la seule manière de sauver le franc et l'économie belges. Le chef du gouvernement a d'ailleurs parlé d'un *« complot contre le franc »*, ajoutant en substance qu'on faisait courir des rumeurs de dévaluation alors qu'il n'y a pas de danger dans l'immédiat.

Les mesures prises ont provoqué de vives tensions au sein du gouvernement, et le premier ministr a menacé plusieurs ministres de révocation parce qu'ils refusaient d'accepter une réduction de 2,2 % des budgets de leur département. Le premier ministre et le vice-premier, M. Spitaels, qui est aussi ministre du budget, ont décidé une réduction de 17 milliards de francs belges (2,2 milliards de francs français) de l'ensemble des budgets, alors que les départements ministériels réclamaient 37 milliards (4,8 milliards de francs français) de crédits supplémentaires.

Ces restrictions toucheront plus particulièrement la défense nationale, l'éducation et le secteur des pensions. La défense surtout réagit avec mauvaise humeur. Sans crédits supplémentaires ont dit le ministre, M. Desmarets, et plusieurs généraux, *« les avions seront cloués au sol et les chars immobilisés dès l'été prochain. Et la Belgique ne pourra plus honorer ses engagements à l'OTAN »*. Or, au lieu d'obtenir 2 milliards supplémentaires (260 millions de francs français), le département de la défense nationale supportera comme les autres ministères une amputation de 2,2 % de son budget.

A la mi-avril, chaque ministre devra rendre compte des mesures prises dans son département. Quant au budget 1981, il sera marqué par une application très stricte du principe de la croissance zéro. Aucune dépense ne pourra connaître une augmentation supérieure au taux d'inflation.

La modération salariale

Le gouvernement a aussi décidé de pratiquer une politique de modération salariale dans le secteur public et recommande au secteur privé d'appliquer le même principe. Il a été décidé pour tout le secteur public, y compris les « parastataux » (établissements mixtes où la participation de l'Etat est majoritaire), de limiter à 2 % l'an l'augmentation du coût salarial réel. La réduction du temps de travail (on négocie pour les trente-huit heures et même trente-six heures dans un certain nombre de secteurs) est comprise dans cette hausse, ce qui a déjà provoqué les protestations des syndicats. Le porte-parole de la puissante organisation socialiste F.G.T.B., M. Debunne, accusait dès dimanche soir le cabinet d'avantager les employeurs au détriment des travailleurs. On s'attend dans les jours qui viennent à des actions syndicales plus ou moins dures

Les mesures étaient prévisibles. Depuis l'été le gouvernement avait en vain tenté de faire voter sa « loi-programme », mais les milieux politiques avaient reporté l'échéance à diverses reprises. La loi d'austérité avait été bloquée, notamment parce que les socialistes francophones ne voulaient la voter qu'en même temps que le projet de régionalisation du pays. Ce « parallélisme » a considérablement retardé l'action du gouvernement. La loi-programme pourrait finalement, sauf nouvel accident, être votée à la fin de cette semaine.

Au cours des derniers mois, la situation s'était considérablement détériorée. La dette publique par habitant est maintenant la plus élevée du monde industrialisé ; la charge qu'elle représente est passée de 42 milliards de francs belges (5,5 milliards de francs français) en 1974 à plus de 122 milliards de francs belges (16 milliards de francs français), ayant donc pratiquement triplé en six ans, depuis le début de la crise économique.

Le 15 janvier, le chômage avait battu un record historique avec trois cent vingt mille personnes, près de 10 % de la population active. Depuis, il y a eu une très légère régression : trois cent cinq mille au 15 mars 1980. Un sondage publié le vendredi 21 mars montre d'ailleurs que Flamands et Wallons sont d'accord pour estimer qu'une première mesure de lutte contre le chômage devrait être de freiner l'immigration.

On a assisté aussi depuis le début de l'année à une série de faillites retentissantes, et aucune solution n'a encore pu être trouvée pour le secteur assurance-maladie, où le déficit prévu est de 50 milliards (6,5 milliards de francs français) pour 1980. La semaine dernière, la Banque nationale de Belgique avait porté le taux de l'escompte de 12 à 14 %, autre record absolu. Pour le particulier, le crédit est devenu inabordable.

« *Je n'ai pas peur de l'impopularité*, a dit le premier ministre à la télévision. *C'est une question de vie ou de mort pour les Belges.* »

PIERRE DE VOS.

AUTOROUTES PAYANTES

Avant les grandes vacances, et au plus tard le 1er juillet, les autoroutes belges seront payantes. Un forfait a été décidé par le gouvernement : les automobilistes devront acheter une vignette pour circuler sur le réseau autoroutier. Ils paieront de 360 francs l'an (47 francs français) pour une 4 CV à 9 150 francs (1 200 francs français pour une 20 CV). Une 11 CV paiera 1 880 francs l'an (260 francs français).

Les étrangers pourront circuler moyennant l'achat d'une vignette forfaitaire de 500 francs (65 francs français) valable pendant quinze jours. Ils pourront se la procurer aux postes frontière et sans doute aussi dans les bureaux de tourisme et dans les banques.

Faits et chiffres

ISRAEL

● *La hausse du coût de la vie* israélien a été, en février, relativement modeste par rapport aux mois précédents: 4,9%, soit le taux le moins élevé des huit derniers mois, lié, semble-t-il, aux récentes mesures déflationnistes; toutefois, les augmentations de prix tres substantielles dans l'alimentation qui viennent d'être annoncées, ainsi que la hausse prévue du prix du carburant et de l'énergie, laissent prévoir que cette tendance sera difficilement maintenue le mois prochain. Depuis le début de novembre, date à laquelle M. Yigael Horowitz a pris le portefeuille des finances, l'indice mensuel du coût de la vie a augmenté successivement de 8,2 %, 7,3 % et 8,3 % contre 12 % en octobre 1979. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *Le déficit commercial italien* a atteint 1 134 milliards de lires (1,3 milliard de dollars) en janvier. Pour les trois derniers mois, ce déficit s'est élevé à 4 300 milliards de lires (5 milliards de dollars), ce qui constitue un record. Les importations de pétrole, qui ont coûté au pays, en janvier, 961 milliards de lires (1,1 milliard de dollars), et une forte demande de différents articles importés ont été essentiellement responsables de ce lourd déficit. — *(Reuter.)*

Au Portugal

VERS LA CRÉATION DE BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES PRIVÉES

Des banques et compagnies d'assurances privées vont-elles à nouveau pouvoir être créées au Portugal ? Le gouvernement que dirige M. Francisco Sa Carneiro a demandé à l'Assemblée de la République de ratifier un projet de loi tendant à délimiter les secteurs privés et publics. Ce texte permettrait notamment de créer des banques et des compagnies d'assurances privées. Le ministre adjoint du premier ministre, M. Francisco Pinto Balsemao, a affirmé devant les parlementaires que ce projet n'était pas contraire à la Constitution, ni à la subordination du pouvoir économique au pouvoir politique.

Le gouvernement portugais envisagerait de rendre au privé d'autres secteurs de l'économie. Les partis de l'opposition, P.C. et P.S., se sont déjà manifestes contre cette initiative qui vise, selon eux, à détruire d'« importantes conquêtes » de la révolution d'avril 1974. Les banques et les compagnies d'assurances avaient été nationalisées en mars 1975, après la tentative de coup d'Etat du général Spinola.

MONNAIES

HAUSSE DU DOLLAR ET DE L'OR

Le dollar et l'or se sont inscrits en hausse en ce début de semaine. Sur le marché des changes, la monnaie américaine a vivement progressé, passant, à Paris, de 4,2675 F à 4 3975 F et à Francfort de 1,8770 DM à 1,89 DM. Cette remontée, dont l'origine est attribuée à l'Extrême-Orient (Hongkong et Singapour), surprend un peu, car les taux d'intérêt outre-Atlantique ont légèrement fléchi.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes, qui était revenu vendredi de 561 dollars à 525, s'est raffermi à 544 dollars.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE MARCHÉ DU VIN EST EN FORTE EXPANSION

Les Américains consomment de plus en plus de vin : 12 millions d'hectolitres en 1979, dont la moitié de blanc contre 2 millions en 1960. La production locale, essentiellement californienne, a progressé pendant la même période de 1,8 million d'hectolitres à 9 millions d'hectolitres, et les importations de 0,2 million d'hectolitres à 3 millions. Jusqu'en 1978, la France arrivait en tête des pays fournisseurs, en valeur de production. En 1979, l'Italie, première par le volume exporté (55 % du total) a pris également la tête au classement en valeur avec 36 % du total des importations américaines de vins. La France arrive seconde avec 16,7 % en volume et 34 % en valeur.

● *Les commandes de l'industrie américaine en biens durables* n'ont pas soutenu en février le rythme d'accroissement élevé qu'elles avaient connu les deux mois précédents. Selon le département du commerce, ces commandes ont atteint 82,6 milliards de dollars, en augmentation de 0,7 % (+ 5,5 % en janvier et + 3,1 % en décembre). Compte tenu de l'inflation, les commandes ont été en février inférieures à celles de février 1979. Le seul élément positif a résidé dans une augmentation de près de 1 milliard de dollars des commandes d'acier. En revanche, les achats de machines ont baissé de 900 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

LA R.F.A. EMPRUNTE 3,2 MILLIARDS DE DOLLARS A L'ARABIE SAOUDITE

L'Etat fédéral ouest-allemand a emprunté 3,2 milliards de dollars (6 milliards de deutschemarks) à l'agence monétaire d'Arabie Saoudite, à un taux légèrement inférieur à 10 % l'an. La rumeur qui avait couru la semaine dernière a été confirmée officiellement par le porte-parole du gouvernement à Bonn, M. Armin Gruenewald.

Cet emprunt est destiné à combler une partie du déficit de la balance ouest-allemande qui a atteint 9 milliards de DM en 1979 et pourrait dépasser 20 milliards de DM en 1980.

● *Les prix de gros ouest-allemands* ont augmenté de 1,2 % en février. En un an, la hausse a été de 11 %. De leur côté, les prix à la production industrielle ont augmenté de 0,8 % en février. En un an, la hausse a été de 8 %. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

POUR ELF-AQUITAINE

Il faut laisser aux compagnies pétrolières les moyens financiers de leur développement

La Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) a organisé, les 20 et 21 mars, à Paris, des journées d'information destinées à faire connaître aux pétroliers, mais aussi aux organismes de recherche, aux universités, aux grandes écoles, au grand public et même aux banques, la place que tiennent dans le groupe la recherche scientifique et technique et l'innovation.

Pour la S.N.E.A., la recherche scientifique est désormais la base de la stratégie du groupe. D'elle dépendra, dans vingt ou trente ans, le succès de la S.N.E.A., celle aussi de l'ensemble de l'économie.

M. Chalandon, président de la S.N.E.A., M. Bernard Delapalme, directeur de la recherche scientifique et technique de la société, ont indiqué que le groupe consacrerait 315 millions de francs à la recherche (11 % d'augmentation en francs constants par rapport à 1979), auxquels s'ajouteront 105 millions apportés par le fonds de soutien aux hydrocarbures, les Communautés européennes et diverses associations. Sur les 315 millions de fonds propres, la moitié ira à la recherche spécifique à court ou moyen terme (exploration-production : 92 millions ; raffinage-distribution : 46 millions ; chimie : 18 millions). La recherche stratégique à long terme aura droit à 128 millions (nouvelles techniques en exploration-production terrestre et sous-marine : 39 millions ; récupération améliorée, y compris celle des huiles lourdes : 32 millions ; chauffage et énergies nouvelles : 17 millions ; chimie fine : 13 millions ; biotechniques: 11 millions ; nouveaux produits pétroliers : 8 millions ; moyens techniques généraux : 8 millions). Les 10 millions restants iront à des recherches *« hors du temps »* (ou *« sauvages »*, selon la terminologie du groupe), qui portent sur des sujets très variés n'entrant pas dans les catégories classiques. La diversification est en effet un élément important de la stratégie de la S.N.E.A.

Les quelque deux cents participants se sont répartis entre trois « tables rondes ». La première était consacrée à la gestion de l'énergie et la troisième aux biotechnologies. La deuxième avait pour sujet « le (s) nouveau (x) pétrole (s) », c'est-à-dire de « *tout baril d'huile dont l'extraction n'aurait jamais été possible si l'état de la technologie et les conditions économiques étaient restés voisins de ceux d'il y a quelques années* ». On peut donc utiliser le singulier ou le pluriel puisque ce (s) nouveau (x) pétrôle (s) regroupe (nt) plusieurs variétés d'hydrocarbures.

L'enjeu en vaut la peine : pour le pétrole classique, les réserves prouvées sont estimées à 100 milliards de tonnes, les possibles à 120 milliards de tonnes. Pour le (s) pétrole (s) nouveau (x), on pense à 350 milliards de tonnes de réserves hypothétiques.

Tout ce (s) nouveau (x) pétrôle (s) sera (sont) très « techniques » et très chers. C'est pourquoi, en concluant ces journées, M. R. H. Lévy, l'un des deux vice-P.-D.G. de la S.N.E.A., a demandé que les pouvoirs publics et l'opinion prennent conscience de la nécessaire mutation dans le domaine de l'énergie. Il faut adapter la législation et la réglementation pour ne plus gaspiller l'énergie, en particulier dans le chauffage. Il faut aussi laisser à la disposition des compagnies les moyens financiers qui seuls peuvent permettre les développements nécessaires au pays. Il faut enfin que ces moyens soient disponibles à l'échelle internationale pour que les efforts soient vraiment efficaces. — Y. R.

Pour les « Sept »

LES HAUSSES DU PÉTROLE DOIVENT ÊTRE RÉPERCUTÉES SUR LE CONSOMMATEUR

Des responsables de l'économie et de l'énergie des sept principaux pays industrialisés du monde occidental (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, R.F.A., Italie, Canada et Japon) se sont réunis ce week-end à Versailles pour discuter des conséquences de l'augmentation des prix du pétrole et de l'incertitude des approvisionnements sur les économies.

M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., qui avait organisé la réunion, a déclaré que l'augmentation des prix à la consommation était le moyen le plus efficace d'adapter les différentes économies nationales aux difficultés nées de la cherté et de la rareté du pétrole.

AFFAIRES

L'accord avec le groupe japonais Nissan étant « quasiment conclu »

Le président d'Alfa Romeo se défend de favoriser une « invasion jaune »

De notre correspondant

Rome. — « *Si l'affaire ne se conclut pas, Alfa-Romeo deviendra définitivement une entreprise de deuxième catégorie. Oui, définitivement...* » M. Ettore Massacesi, qui a un visage naturellement souriant, fronce les sourcils tant qu'il peut pour ne laisser aucun doute sur son amertume. De quel droit lui sabote-t-on l'accord « quasiment conclu » avec la société japonaise Nissan ? Pourquoi s'acharne-t-on à présenter « *cet accord limité* » comme « *une invasion jaune, une catastrophe nationale* » ? Le président de la firme milanaise tente de démontrer, chiffres à l'appui, que l'industrie italienne a tout à gagner dans cette opération, contrairement à ce qu'affirme Fiat dont les mises en garde ont pris, ces derniers jours, un tour franchement polémique (*le Monde* des 16-17 mars).

Le problème d'Alfa-Romeo est simple : ses usines du Sud doivent — et peuvent — produire davantage de moteurs. Or le marché d'Alfa-Sud est limité. Il faut un nouveau modèle. Mais la fabrication de carrosseries différentes exigerait des investissements considérables. D'où la nécessité de trouver un partenaire. « *Nous sommes allés frapper à toutes les portes en Europe*, affirme M. Massacesi. *Sans succès.* » Sa firme s'est alors tournée vers Nissan. Après de longues négociations, un accord a été conclu : fabrication en commun d'une voiture de moyenne cylindrée à raison de soixante mille unités par an, les Japonais fournissant les aciers laminés pour carrosseries (20 % du coût final du véhicule) et Alfa-Romeo les autres éléments (80 %). Une société mixte serait constituée. Elle construirait une usine dans le Sud de l'Italie pour l'assemblage des pièces principales, avec création de quelque trois mille cinq cents emplois.

Dès l'annonce de ces négociations, on a assisté à une levée de boucliers. Alfa-Roméo a été accusée de servir de tête de pont aux Japonais. Ayant mis le pied en Italie, ceux-ci n'auraient-ils pas toute latitude ensuite pour accentuer leur présence ? Comble du scandale : c'est une entreprise contrôlée par un holding public, l'IRI, qui se permet d'ouvrir la porte à ces concurrents terriblement compétitifs et de leur offrir un réseau commercial.

La Confédération du patronat privé s'est émue publiquement. Mais les réactions les plus vives sont venues de Fiat. Critiquant l'initiative de M. Massacesi, le groupe turinois s'est proposé lui-même comme partenaire. Il s'étonne maintenant que sa proposition, « *similaire à celle de Nissan* », soit rejetée par Alfa.

M. Massacesi répond que Fiat s'est manifesté trop tard. Sa firme « *se disqualifierait* » désormais en disant non aux Japonais. « *D'ailleurs, je n'ai jamais reçu de projet écrit de Fiat. Des propositions verbales ont été faites, selon deux versions bien différentes.* » Elles ne correspondent pas à celle de Nissan : les carrosseries du groupe turinois s'adapteraient à des voitures de plus grande cylindrée (1 300 à 1 500 cm3), alors qu'Alfa veut réserver des moteurs de cette puissance pour un projet futur et, en attendant, élargir sa gamme.

M. Massacesi a accepté de nous dévoiler ses comptes. La voiture italo-japonaise se situerait à mi-chemin de la Fiat 127 et de la Ritmo. Elle serait donc vendue actuellement aux alentours de cinq millions de lires. A raison de soixante mille unités, cela ferait trois cents milliards de chiffres d'affaires. On importerait du Japon de l'acier pour quelque soixante milliards. Suit un calcul un peu compliqué : grâce aux exportations supplémentaires de voitures — et en tenant compte d'une moindre importation de véhicules étrangers — l'avantage de l'opération pour l'économie italienne se chiffrerait à cent soixante milliards de lires. « *Disons de cent à cent cinquante milliards, en n'oubliant rien.* »

Une invasion japonaise ? « *Le plus ridicule dans cette affaire*, affirme le président de l'Alfa, *c'est que nous nous trouvons devant un partenaire qui veut absolument limiter sa participation. L'accord ne vise qu'à « saturer » nos établissements de Pomigliano d'Arco, près de Naples. Après, ce sera fini. Nous n'avons besoin de rien d'autre.* »

M. Massacesi souligne qu'Alfa Romeo est contrôlé par les pouvoirs publics. Largement majoritaire au conseil d'administration, le comité de présidence de l'IRI — favorable à l'accord avec Nissan — doit obtenir les autorisations gouvernementales. Pour constituer une société italo-japonaise, on ne s'est pas contenté de demander un feu vert administratif : c'est toute la stratégie industrielle qui a été examinée.

Le conseil des ministres doit se prononcer sur cette affaire, après qu'une commission lui aura présenté un plan global pour la politique automobile. On n'exclut pas ensuite un débat parlementaire. Certains membres du gouvernement sont opposés à l'accord avec Nissan, d'autres le soutiennent discrètement. Les syndicats pour leur part y sont plutôt favorables, alors qu'un intellectuel communiste, M. Alberto Asor Rosa, s'est demandé il y a quelques jours, en première page de *l'Unità*, si la démocratie chrétienne ne cherchait pas à punir Fiat, l'unique puissance économique qui échappe à son système de pouvoir. Mais on dit aussi que les communistes milanais seraient moins catégoriques que leurs camarades turinois.

Les Japonais, qu'on accuse de vouloir envahir l'Italie, sont en train, pour le moment, de la couper en deux. — R. S.

En Grande-Bretagne

BRITISH-LEYLAND A PERDU PLUS DE 1 MILLIARD DE FRANCS EN 1979

British-Leyland annonce une perte de 122 millions de livres (1,1 milliard de francs) pour son exercice 1979, alors qu'en 1978 le constructeur britannique nationalisé avait dégagé un bénéfice de 1,7 million de livres.

Sir Michael Edwardes, P-DG de British-Leyland, a précisé, vendredi 14 mars, que l'assainissement de la compagnie avait été entravé l'an dernier par la grève générale des métallos et par la hausse de la livre sterling.

Sir Edwardes a estimé « *presque inévitable* » un nouveau déficit en 1980. — (*A.F.P.*)

SOCIAL

AU COURS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A DAX

L'UNAF réclame une prestation familiale unique sans critère de ressources

De notre correspondant

Mont-de-Marsan. — Faire un regroupement des prises de position et des revendications sur les divers points concernant les prestations familiales ; établir, à partir de cette synthèse, un projet global, tel était le double objectif de l'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales qui s'est tenue les samedi 22 et dimanche 23 mars à Dax.

Au demeurant, la thèse de ces assises, présidées par M. Roger Burnel, président de l'UNAF, et qui devaient recevoir les visites successives de Mme Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la condition féminine, samedi, et de M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, dimanche, s'explique par des raisons d'opportunité.

En effet, au moment où les discussions sur le VIII[e] Plan sont engagées, ces travaux ont pour objet de définir, du moins à moyen terme, l'usage qui sera fait de la masse financière des prestations familiales.

Le premier jour, M. Lebel, vice-président de l'UNAF, a tout d'abord dressé devant les quelque sept cents délégués un constat : les prestations, en valeur relative, ne jouent plus le rôle qui était le leur lors de l'institution des associations familiales, celui d'assurer en partie le coût de l'enfant.

L'orateur a ensuite envisagé les différents moyens d'appliquer ce principe : soit une prestation unique qui évoluerait d'une manière identique à celle des salaires ou d'une manière identique à celle des prix, à laquelle serait ajouté un pourcentage représentatif de la progression du pouvoir d'achat, soit deux prestations de base qui représenteraient chacun les deux composantes du coût de l'enfant (dépenses de consommation, dépenses d'éducation).

Mme Pelletier a mis d'entrée l'accent sur les changements de notre société, de la famille, de la vie même. Une notion des réalités de ce temps qui conduisent à la recherche d'un nouvel équilibre familial. Ces évolutions nécessaires, il faut les accepter avec le sens des responsabilités, corollaire d'une liberté nouvelle. « *La politique que j'entends poursuivre ne sera jamais une politique d'assistance, mais veillera toujours à accroître la responsabilité des familles* », dont les aspirations essentielles à ses yeux sont : des choix de vie plus facile et le désir d'une meilleure maîtrise du temps de vivre. Un passage relatif au rythme comparé de l'évolution prestations-prix soulève ce qu'on est convenu d'appeler des mouvements divers. Reste que Mme Pelletier, sans s'opposer aux simplifications souhaitées par l'UNAF, entend défendre le système actuel de prestations financières. Elle énumère ensuite les mesures importantes tendant à améliorer le statut de la mère de famille et à aider en priorité les familles nombreuses, mesures qui vont être soumises au Parlement (allongement du congé maternité, revenu minimum, etc.). Cette action prouve de façon indéniable la volonté du gouvernement d'aider les familles à mieux vivre et un souci de solidarité à l'endroit des moins favorisés.

Éviter les transferts d'une caisse à l'autre

Dimanche matin, M. Burnel donnait cette fois, à la tribune, la définition d'une politique familiale globale. Concernant le domaine des prestations sociales, il indiquait ironiquement que la Sécurité sociale ne devait pas être l'infirmerie de campagne d'une société uniquement axée sur des conditions économiques et de profit.

Quant à M. Barrot, il a souligné que la tâche qu'il a entreprise pour redresser les finances de la Sécurité sociale bénéficiera à la famille. D'une part les familles sont concernées par les dépenses de vieillesse et de maladie, d'autre part, la maîtrise des dépenses de santé permettra d'éviter à l'avenir des transferts de fonds des caisses de prestations familiales aux caisses d'assurance maladie. Le ministre a fait ensuite front, avec une réelle autorité et une connaissance profonde des dossiers, à un véritable déluge de questions, dont les plus importantes concernaient les prêts aux jeunes ménages, la réévaluation des prestations familiales deux fois l'an, l'allocation aux adultes handicapés.

M. Barrot a précisé ensuite les graves problèmes qui découlent de la baisse de notre démographie. « *En 2010, nous ne pourrons pas assurer le paiement des retraites si notre démographie continue à décroître. Le redressement est nécessaire pour que ce pays ait confiance en son avenir.* »

A l'issue de son assemblée générale, l'UNAF a proposé les mesures suivantes pour la simplification et l'amélioration des prestations familiales. Elle a adopté le principe d'une restructuration autour d'une prestation unique basée sur un coût familial de l'enfant à partir des dépenses de consommation et de la valeur du temps passé à l'éducation et à l'entretien des enfants. Elle a également réaffirmé les objectifs à atteindre pour réaliser une véritable compensation des charges familiales : suppression du critère ressources ; taux unique quel que soit le rang de l'enfant dans la famille. Toutefois, consciente que l'ensemble de ces propositions ne peut recevoir une application immédiate, l'UNAF propose différentes mesures à appliquer prioritairement. Elle a pris acte de l'intention exprimée par Mme Pelletier de prendre en considération le dernier enfant des familles d'au moins deux enfants pour l'attribution des allocations familiales. Enfin, sur proposition de l'Union régionale des associations familiales de Bretagne, l'assemblée générale a adopté une motion sur les problèmes des familles touchées par la marée noire.

GEORGES DUBOS.

AGRICULTURE

L'AGITATION PAYSANNE

M. Guillaume envisage une nouvelle manifestation

De nombreux barrages de routes ont été dressés au cours du week-end par des agriculteurs mécontents : samedi, à Saint-Dié, Charmes, Neufchâteau et Vittel dans les Vosges, à Auxerre dans l'Yonne, et sur les routes du département de Loire-Atlantique ; dimanche, à Vervins, dans l'Aisne, où des porcs et des moutons morts ont été déposés devant la sous-préfecture.

Ces manifestations préparent celle qui doit se tenir mardi à Strasbourg, où plusieurs milliers de paysans se réuniront à partir de midi dans le hall Rhenus, sur le terrain des expositions.

Les agriculteurs alsaciens, qui organisent ce meeting, ont décidé, nous signale notre correspondant, de couper l'Alsace du reste du pays et de l'étranger, mardi après-midi pendant quatre heures. M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a déclaré dimanche à Nancy : « *Ce ne sera pas une manifestation de grande envergure. Celle-ci, nous la réservons pour plus tard, éventuellement à Bruxelles, à la fin de la semaine et dans une autre capitale de la Communauté.* »

PRESSE

LES DIFFUSEURS C.G.T. REFUSENT DE DISTRIBUER « LE FIGARO-TV »

Les diffuseurs de presse de Paris, réunis sous l'égide du syndicat C.G.T., ont voté une motion dans laquelle ils « *protestent contre la méthode employée par le quotidien* le Figaro, *pour la distribution d'un journal T.V. gratuit, livré à part et non encarté. M. Hersant, demande à ses lecteurs de réclamer aux marchands le magazine T.V., que ces derniers doivent encarter et remettre gratuitement.* »

Considérant que la vocation des diffuseurs de presse est « *de vendre des produits qui leur sont confiés et non de les distribuer gratuitement (...) l'assemblée demande aux lecteurs du Figaro de ne pas tenir rigueur à leur marchand de journaux de ne pas leur remettre le magazine de télévision.* »

Une charte de développement pour huit cent mille entreprises

M. Charretier annonce trente-cinq mesures en faveur des artisans

M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, a présenté lundi 24 mars la charte de développement de l'artisanat, élaborée depuis un an en concertation avec les organisations professionnelles. Cette charte qui vise, a précisé le ministre, à « améliorer de façon progressive et continue tout l'environnement économique, juridique, fiscal et administratif de l'artisan », *définit les objectifs à moyen terme et les orientations générales qui guideront l'action publique en faveur de huit cent mille entreprises artisanales françaises au cours des prochaines années. Elle comprend également une première série de trente-cinq mesures, approuvées par le conseil des ministres du 19 mars, qui seront appliquées d'ici à un an.*

La charte, qui veut apparaître comme une « *véritable déclaration des droits de l'artisan* », fixe trois objectifs principaux : *L'amélioration de la formation et de la qualification des artisans.* Dix mesures seront mises en place dans un premier temps dans ce but, dont les plus importantes sont l'obligation faite aux artisans de participer à des stages d'initiation à la gestion (d'une vingtaine d'heures) avant de s'installer, et la mise en place d'un mécanisme de formation continue des chefs d'entreprise et de leurs salariés. Ce mécanisme sera financé par une taxe additionnelle (de 100 à 160 F) à la taxe pour frais de chambres de métiers, dont le produit sera réparti entre les chambres de métiers et un organisme national de répartition.

● *L'égalité des chances entre les artisans et les autres catégories* : elle s'appliquera dans les domaines de la protection sociale, de la fiscalité et des conditions de travail. En matière sociale, l'aide spéciale compensatrice, destinée à faciliter le départ à la retraite des artisans âgés, sera prolongée d'un an, et diverses mesures (sept au total) seront prises afin d'harmoniser les prestations des artisans (en matière de gros risques, d'invalidité, d'interruption d'activité, etc.) avec le régime général de la Sécurité sociale. En matière fiscale, un important projet de loi définira un statut juridique simplifié de la S.A.R.L. Les artisans, leurs conjoints et leurs héritiers pourront ainsi constituer des « S.A.R.L. familiales » dont les modalités de création et de gestion seront simplifiées (exemption de l'obligation de recourir à un commissaire aux comptes par exemple) et la situation fiscale améliorée ; dans ces S.A.R.L., les deux conjoints bénéficieront de droits sociaux propres. Les S.A.R.L. familiales pourront notamment, pendant cinq ans, bénéficier du régime fiscal des sociétés de personnes (abattement de 20 % sur les bénéfices, etc.). Les commerçants bénéficieront également des mesures adoptées dans ce volet de la charte.

● *La création et le développement des entreprises artisanales* constitue le troisième volet de la charte. Outre la prorogation d'un an de la prime d'installation artisanale, trois mesures principales seront mises en place : création d'un système de prêts participatifs, dans le cadre d'un fonds de garantie alimenté en partie par des fonds publics et géré par l'Etat ; création d'une fondation à l'initiative créatrice artisanale, qui garantira (pour 50 % au plus de leurs montants) des prêts correspondant à des projets « *présentant un intérêt économique et social particulier lorsque l'initiateur ne dispose pas de garanties personnelles* ». Enfin, le financement de groupements artisanaux sur une enveloppe F.D.E.S. de cinq millions de francs en 1980.

« LE CUMUL DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE A ENTRAINÉ LA CRÉATION DE 9 000 ENTREPRISES » assure M. Barre

Dans une interview à Europe 1 et au journal *les Echos*, M. Barre, premier ministre, s'est expliqué, lundi 24 mars, sur la petite phrase qu'il avait prononcée le dimanche 2 mars lors de la clôture de la IV[e] semaine du travail manuel. Quelque peu chahuté par une cinquantaine de militants du Mouvement de la jeunesse communiste de France, M. Barre avait, en effet, répliqué : « *Les chômeurs pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher les allocations de chômage.* » (*Le Monde* du 4 mars.) M. Barre constate que tout le monde a dit de lui qu'il était « *un personnage insupportable, provocant* », et affirme que cela ne lui fait « *absolument rien* ». Evoquant l'émotion qui « *s'est immédiatement répandue ici ou là* », il poursuit : « *Moi, je ne suis pas soucieux de mon avenir, mais j'essaie de dire la vérité. Eh bien, on a appris le lendemain que les dispositions d'une loi que j'avais fait voter en 1978, qui permettait le cumul des allocations de chômage, avait entraîné la création de neuf mille entreprises depuis 1978.*

» *Ce que je disais n'était pas sorti de mon cerveau, comme Minerve de celui de Jupiter. Et ce que j'ai vu aussi de très encourageant, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui m'ont écrit alors et qui m'ont dit : Monsieur le premier ministre, il y a deux ans, nous avons créé notre entreprise ; maintenant, nous avons un problème, parce que la banque ne veut pas poursuivre son financement, parce que les aides de l'Etat, qui étaient prévues, il faut six mois ou dix mois pour les avoir. Et j'ai demandé à un membre de mon cabinet de suivre cette correspondance et de dire à chacun de ceux qui m'avaient écrit que leur cas serait examiné et que le gouvernement leur apporterait l'aide nécessaire.* »

M. Barre se dit heureux qu'on lui ait permis de « *s'expliquer là-dessus* » et conclut : « *Je laisse tous ceux qui ont trouvé mon ton provocant à leur émotion, et je continuerai à provoquer de telles émotions toutes les fois qu'il sera bon de créer quelques réactions salutaires.* »

Tirant d'autre part les conclusions du voyage du « Train de l'entreprise », organisé par *les Echos*, Europe 1 et la S.N.C.F., le premier ministre a confirmé la préparation d'un plan de formation pour les cinq prochaines années, associant l'artisanat, l'apprentissage industriel et l'éducation concertée.

Le P.S. accuse le pouvoir de pratiquer une politique de « dénationalisation »

MM. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., et Michel Charzat, secrétaire national au secteur public, devaient dénoncer, lundi 24 mars, lors d'une conférence de presse, la politique de « dénationalisation » que pratique, selon le parti socialiste, le gouvernement. Cette opération revêt un triple aspect.

En premier lieu, une « *banalisation juridique des entreprises publiques* » par le biais de filialisation et de retouches [illegible] à l'organisation des groupes publics, notamment depuis 19[illegible], retouches qui non seulement en transforment les configurations, mais encore « *les éloignent ainsi de l'Etat pour banaliser les contrôles et rendre plus aisé le recours aux critères de la gestion privée* ».

En second lieu, une « *dévalorisation financière* » par le biais du développement des sociétés mères ou filiales d'économie mixte qui « *opère une mutation de fonction du capital public auquel il est moins demandé d'opérer l'appropriation collective de certains moyens de production que d'assurer l'expansion des groupes privés avec lesquels il collabore* ». Pour le P.S., ces filiales mixtes « *réalisent une socialisation de risques et une privatisation des profits* ».

Dernier aspect de cette politique de dénationalisation : la « *dilution des entreprises publiques* », l'Etat agissant « *comme s'il souhaitait n'être plus seul à être concerné par l'avenir des entreprises publiques* » « *Il les ouvre à une participation privée qui légitime d'autres orientations* ».

La situation apparaît d'autant plus préoccupante aux yeux du P.S. qu'il estime que le gouvernement s'apprête à donner une nouvelle impulsion au processus. Il en voit la preuve dans la décision qui vient d'être prise d'ouvrir le capital des Assurances générales de France (A.G.F.) et de la Société générale à l'actionnariat privé à l'occasion d'émission d'actions nouvelles. Economiquement injustifiées, ces mesures, estiment les socialistes, sont en fait des ballons d'essai.

A ce propos, le P.S. interroge : « *De nouvelles cessions d'actions à des personnes privées vont-elles intervenir par augmentation de capital, par exemple d'Elf-Aquitaine, d'Havas ? Le gouvernement envisage-t-il de privatiser légalement par réduction de participation des entreprises qui gagnent de l'argent, par exemple Air France, la SNECMA ou la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) ?* »

Les inquiétudes des socialistes ne s'arrêtent pas là puisqu'ils soupçonnent le gouvernement d'étudier le moyen de faire sauter le verrou institutionnel qui habilite le seul Parlement à définir les règles concernant les transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé, en envisageant une loi organique qui aurait pour objet de limiter l'intervention du législateur aux seules entreprises dans lesquelles l'Etat détient directement la majorité du capital ou d'entreprises constituant un service public national.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,3985	4,4015	− 200	− 170	− 390	− 350	−1100	−1000
$ can.	3,7070	3,7115	− 25	+ 45	− 75	0	− 325	− 200
Yen (100)	1,7635	1,7665	− 35	− 10	− 50	− 20	− 100	− 45
DM	2,3235	2,3265	+ 95	+ 125	+ 185	+ 220	+ 470	+ 550
Florin	2,1195	2,1225	+ 70	+ 90	+ 125	+ 150	+ 195	+ 200
F B (100)	14,3790	14,3980	− 465	− 300	− 880	− 865	−2330	−2315
F.S	2,4560	2,4595	+ 195	+ 225	+ 315	+ 350	+ 795	+ 885
L. (1 000)	4,9925	4,9980	− 240	− 185	− 495	− 425	−1565	−1620
£	9,5680	9,5795	− 395	− 315	− 685	− 575	−1895	−1630

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/8	8 1/16	8 3/16	8 9/16	8 1/2	8 7/8	9 1/2	9 7/8
$ E.-U.	15 5/8	16 1/8	17 13/16	18 3/16	18 5/8	19	19 1/16	19 7/16
Florin	[illegible] 5/8	3 3/8	9 5/16	10 1/16	9 5/8	10 3/8	11 3/16	11 13/16
F B (100)	13 3/4	15 1/4	17 1/4	18	17 5/8	18 3/8	17 5/8	18 3/8
F.S.	1/8	1 1/8	4 1/4	4 3/8	5 3/8	5 3/4	6 13/16	7 3/16
L. (1 000)	12 3/4	15 1/4	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4
£	16 5/8	17 3/8	17 1/2	18 1/4	17 9/16	18 5/16	18 1/8	19 1/8
franç.	12 7/8	13 1/8	13 7/16	13 11/16	13 3/4	14	14 1/2	14 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiques sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE BABCOCK FIVES

Le conseil d'administration de la Compagnie industrielle et financière Babcock Fives, réuni le 20 mars 1980, sous la présidence de M. Jacques Joly, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Ces comptes se soldent par un bénéfice net de 30 144 000 F, se comparant à un bénéfice courant de 28 405 000 F pour l'exercice précédent, dont le résultat comptable de 83 949 000 F était constitué pour 55 534 000 F par des profits qui résultaient d'opérations exceptionnelles, liées à la réévaluation des immobilisations ou l'accompagnant.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 24 avril 1980, de mettre en distribution une somme de 26 432 640 F, correspondant à un dividende de 9,75 F par action de 50 F (soit, avec l'avoir fiscal, 14,63 F par action). Il est rappelé que la distribution faite au titre de l'exercice 1978 s'était élevée à 23 857 152 F, correspondant à un coupon de 8,80 F (soit 13,20 F avec l'avoir fiscal).

Compte tenu, dans les écarts de réévaluation, de la seule réserve spéciale, la situation nette après répartition s'élèvera à 436 398 000 F.

Par ailleurs, le conseil d'administration soumettra à une assemblée générale extraordinaire, convoquée le 24 avril 1980 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le changement de la dénomination sociale, qui deviendrait « Compagnie de Fives-Lille ». Celle-ci, est-il rappelé, est la société mère d'un important groupe industriel dont la principale filiale est Fives-Cail Babcock.



LESIEUR S.A.

ACOMPTE SUR DIVIDENDE MAJORÉ DE 25 %

Le conseil d'administration a examiné, lors de sa réunion du 20 mars, le premier arrêté des comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1979.

Malgré un ralentissement sensible de l'activité au cours des deux derniers mois de 1979, depuis lors compensé par la forte reprise des ventes enregistrée sur janvier et février 1980, le bénéfice net consolidé par action, hors plus-values sur cessions de portefeuille et intérêts minoritaires, devrait être supérieur de 17 % à 20 % à celui de 1978.

Compte tenu de ces éléments, le conseil a décidé de mettre en paiement, à compter du 1er avril prochain, un acompte de dividende de 12,50 francs par action Lesieur S.A.

Il est rappelé que l'acompte distribué en mai 1978 s'était élevé à 10 francs par action, à valoir sur un dividende global de 21 francs, hors avoir fiscal.

Enfin, le conseil a arrêté les comptes sociaux de l'exercice de Lesieur S.A. clos le 31 décembre 1979. Le résultat net, qui traduit pour l'essentiel la majoration du dividende perçu de Lesieur-Cotelle et Associés, s'établit à 30,8 millions de francs. Il est rappelé que cet exercice a eu une durée exceptionnelle de six mois afin d'aligner au 31 décembre la date de clôture d'exercice des sociétés du groupe.

ESSO SAF

Au cours de sa réunion du 21 mars 1980, le conseil d'administration d'Esso SAF a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Les ventes de produits pétroliers ont atteint 17,1 millions de tonnes contre 17,3 en 1978. Le chiffre d'affaires commercial hors taxes et hors transactions compensées s'élève à 14 880 millions de francs, en augmentation de 28,5 % sur 1978.

Le résultat brut avant amortissements et provisions et hors dividende reçu d'Esso Rep, s'élève à 2 044 millions de francs. Après dotation de 409 millions de francs aux amortissements, le résultat d'exploitation s'élève à 1 635 millions de francs, dont 1 412 millions représentent l'augmentation de la valeur des stocks à volume constant. Le bénéfice d'exploitation disponible, avant impôt, des activités propres d'Esso SAF (transport, raffinage, distribution) s'élève donc à 323 millions de francs.

En regard de l'augmentation considérable de la valeur des stocks, la provision pour fluctuation des cours (P.F.C.) n'a pu être dotée qu'à hauteur de 1 064 millions de francs en raison de la règle de 1975 imposant son plafonnement à 69 % du niveau normal. Face à cette situation, le conseil d'administration a jugé raisonnable de constituer une provision complémentaire, non déductible fiscalement, de 200 millions de francs.

La réévaluation légale des immobilisations a été effectuée et la reprise de l'amortissement sur l'écart de réévaluation explique l'essentiel du solde positif de 69 millions de francs des pertes et profits divers.

Après impôt sur les sociétés de 324 millions de francs, le bénéfice net des activités d'Esso SAF s'élève à 116 millions de francs. Compte tenu du dividende reçu d'Esso Rep de 83 millions de francs, le bénéfice net comptable est de 199 millions de francs.

Il faut remarquer l'importance du montant de l'impôt sur les sociétés par rapport au bénéfice disponible avant impôt. Cela est la conséquence directe de la règle qui pénalise les sociétés pétrolières en réduisant, pour elles seules, le plafond de la P.F.C. : une partie de l'accroissement de la valeur des stocks est ainsi soumise à l'impôt.

Le conseil recommandera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 12 francs par action, soit 143 millions de francs, dont 83 millions de francs provenant du dividende reçu d'Esso Rep et 60 millions des résultats propres d'Esso SAF. Cela se compare au dividende de 6 francs par action distribué en 1979, soit 71,5 millions de francs qui provenaient entièrement du dividende reçu d'Esso Rep.

CEM - CIE ÉLECTRO-MÉCANIQUE

Au cours de sa séance du 21 mars 1980, le conseil d'administration de CEM - Cie Electro-Mécanique a arrêté les comptes de l'exercice 1979 et fixé au 27 juin prochain la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Le montant des commandes notées de l'exercice a été de 1 659 258 000 F, en progression de 8,8 % sur celui de l'exercice précédent, qui avait été de 1 524 835 000 F. La part de l'exportation a été de 388 750 000 F, soit 23,4 % du total, en progression de 31,7 % sur l'année 1978.

Le chiffre d'affaires CEM hors taxes a été de 1 738 588 000 F, dont 384 952 000 F, soit 22,1 % à l'exportation. Il avait été, en 1978, de 1 710 376 000 francs, mais comprenait encore 215 000 000 de francs de commandes de l'ancienne division « production d'énergie ».

L'année 1979 a été une année de très mauvais résultats pour CEM, avec une perte de 78 528 000 F. Les bénéfices des filiales ramènent cette perte à 72 837 000 F au niveau du groupe.

Plusieurs secteurs de base de l'activité sont, en effet, restés fortement déficitaires en raison, pour certains d'entre eux, de l'évolution des prix de vente et, d'une façon plus générale, de la médiocrité des enregistrements de commandes de biens d'équipement due à la très faible croissance des investissements productifs de la clientèle privée pendant une très grande partie de l'année.

Une partie non négligeable des pertes de l'exercice provient cependant d'événements liés à la liquidation d'activités antérieures ou de charges assumées pour la préparation de l'avenir. L'exercice 1979 a supporté des coûts de réorganisation exceptionnellement élevés au profit des exercices futurs, ce qui permet d'attendre, dans ces conditions, un redressement des résultats en 1980.

SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON

Le conseil d'administration réuni le 20 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1979 de la compagnie (holding mère du groupe), qui se soldent par un résultat net de 416,6 millions de francs contre 268,3 millions de francs pour 1978. Ce résultat comprend 101,9 millions de francs de profits nets sur réalisation d'actifs contre 105,7 millions de francs en 1978.

Compte tenu du report à nouveau de 250,2 millions de francs, l'assemblée générale annuelle, qui sera convoquée pour le 11 juin, devra statuer sur la répartition de 666,8 millions de francs. Il lui sera proposé de *distribuer 370 millions* de francs contre 336,1 millions de francs l'an dernier et de porter au report à nouveau 296 millions de francs, la réserve légale étant à son maximum.

Cette distribution, répartie entre les 34 650 000 actions de 100 F composant le capital social, correspond, pour chaque action, *à un dividende net de 10,70 F*, auquel s'ajoute un impôt déjà payé de 5,35 F, soit au total *un revenu global de 16,05 F contre 14,55 F* l'année précédente (mise en paiement le 3 juillet, coupon n° 38).

Dans un document distribué ces jours-ci au personnel du groupe, il est fait état de prévisions consolidées pour 1979.

Les ventes consolidées seraient de 35 300 millions de francs contre 34 200 millions de francs en 1978. Compte tenu des changements de structures, et notamment de l'apport à un autre groupe de la majeure partie de l'activité de Davum, la progression est de 11 %. En éliminant l'effet des variations des taux de change, elle atteint 14 %. Les ventes se répartissent ainsi par zone géographique : France, 47 % ; R.F.A., 20 % ; U.S.A., 12 % ; autres pays, 21 %.

Les exportations à partir de la France atteindraient 4 000 millions de francs, soit 23 % des ventes françaises. A structure comparable, elles progressent de 16 %.

Le résultat brut d'exploitation serait de 4 500 millions de francs contre 4 017 millions de francs en 1978 (+ 12 %).

Le résultat d'exploitation approcherait 1 800 millions de francs contre 1 310 millions de francs en 1978 (+ 37 %).

Le résultat net serait de l'ordre de 650 millions de francs contre 413 millions de francs en 1978 (+ 58 %). Il prend en compte d'une part des résultats de cessions d'actifs plus importants qu'en 1978 (410 millions de francs contre 258 millions de francs), d'autre part des charges hors exploitation et des pertes de conversion particulièrement élevées en 1979. Les charges hors exploitation ou circonstancielles sont liées à l'effort de restructuration du groupe (indemnités de départ du personnel, arrêt d'installations, etc.). Elles atteindraient 400 millions de francs contre 348 millions de francs en 1978 et 81 millions de francs en 1977. Les pertes de conversion sont constatées — comptablement et sans décaissement de trésorerie — à l'occasion de la traduction en francs français des comptes des sociétés étrangères. Elles s'élèveraient à 400 millions de francs contre 288 millions de francs en 1978. Elles proviennent essentiellement du Brésil. Leur montant a été multiplié par 8 entre 1974 et 1979.

L'autofinancement (ou cash flow) atteindrait 2 500 millions de francs (+ 16 %). *Les investissements* (2 750 millions de francs) sont restés au niveau élevé de 1978 (2 791 millions de francs) ; 10 % de ces investissements ont été consacrés à l'informatique, 90 % aux métiers de base du groupe.

L'endettement à long et moyen terme du groupe serait en légère

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Dans la lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires de la Compagnie, le Président Michel CAPLAIN, a notamment déclaré :

Au plan international, les tensions politiques — qui prennent parfois la forme d'un véritable affrontement — et plus encore la transformation en arme politique de la distribution des sources d'énergie — ont profondément et durablement changé les données de la conjoncture. Il en résulte pour tous les pays industriels consommateurs une incertitude permanente sur l'approvisionnement en pétrole et un transfert important de pouvoir d'achat au bénéfice des pays producteurs.

Cela signifie dans le monde entier, d'une part, une relance de l'inflation d'autant plus difficile à maîtriser qu'il n'existe plus de système monétaire international sur lequel on puisse s'appuyer ; d'autre part, un ralentissement général de la croissance qui met un terme à l'espèce d'âge d'or économique que le monde a connu pendant une trentaine d'années.

Au plan national, les données propres à l'économie française apparaissent relativement saines avec une monnaie plus forte et une situation des entreprises en nette amélioration.

Evidemment, la France ne peut pas s'affranchir des servitudes de la conjoncture internationale et n'a pu résoudre ni le problème du chômage ni celui de l'inflation. Du moins sont-ils contenus dans des plafonds contrôlés, sinon dans des limites acceptables.

Dans ce contexte difficile, il est remarquable que le Gouvernement ait eu l'intelligence et le courage de ne pas remettre en cause la réforme essentielle qui est, à mon sens, pour notre pays, le gage d'un avenir économique de progrès et de responsabilité : c'est-à-dire la liberté des prix.

Cette liberté, comme toutes les autres, se mérite. Et si, pour nos industries, elle est fondamentale pour l'avenir, elle n'est pas sans entraîner quelques problèmes dans le présent puisqu'il faut à la fois savoir ne pas en abuser et savoir se mouvoir dans un climat de concurrence accrue.

Telles sont les données essentielles dans lesquelles notre groupe travaille aujourd'hui. Et je pense qu'il a, dans l'ensemble, bien surmonté les difficultés de l'heure. Qu'il s'agisse des participations industrielles, des sociétés de services, des affaires immobilières ou de nos banques, chacun a su dominer dans son domaine les problèmes de la concurrence, de l'état du marché ou des servitudes réglementaires, et obtenir les meilleurs résultats que les circonstances rendaient possibles.

I. - LES FAITS SAILLANTS DE NOTRE ACTIVITÉ

Profitant de la bonne tenue des cours et des résultats excellents de la Compagnie Parisienne de Réescompte, la Compagnie a cédé 10 % du capital à un groupe d'investisseurs institutionnels. Cette cession, d'un montant de près de 65 millions de F, dégagera des plus-values très importantes sur l'exercice 1980, tout en permettant à la Compagnie de rester, avec près de 20 % du capital, le principal actionnaire de cette affaire avec laquelle elle compte conserver des relations étroites.

Poursuivant la politique de concentration sur ses filiales essentielles dont je vous ai entretenu depuis deux ans, la compagnie a cédé la participation de 13,74 % qu'elle détenait dans Algéco.

Elle a décidé également de céder les intérêts qu'elle possédait — à travers Suez International — dans un certain nombre d'actifs immobiliers dans la province de Québec, dont l'exploitation est déficitaire. La première opération a consisté à vendre un hôtel de Montréal dont elle était copropriétaire pour la moitié.

Par ailleurs, la compagnie a fait prendre le contrôle par une holding qu'elle détient, de la Compagnie française de transports et de participations, C.F.T.P., petite société négociée sur le marché « hors cote », dont elle pense pouvoir valoriser les éléments d'actifs constitués essentiellement d'immeubles et de titres.

∴

Au cours de 1979, 7 100 obligations 7 % de notre émission 1970 en dollars ont été converties en actions, ce qui a entraîné la création de 110 109 de nos propres actions : en raison de la baisse du cours de la devise américaine, la parité était favorable à la conversion. Les nouvelles actions ainsi créées ont droit au coupon afférent à l'exercice 1979 qui sera fixé lors de notre prochaine assemblée générale.

II. - ACTIVITÉ DES PRINCIPALES FILIALES

Secteur bancaire

L'activité de nos banques s'est déroulée dans un contexte difficile. Un encadrement de plus en plus rigoureux entrave le développement des maisons qui, comme les nôtres, sont les plus dynamiques ; la hausse des taux du marché monétaire, sur lequel est indexée une proportion, variable selon les établissements, mais toujours importante de nos ressources, n'a été que partiellement compensée par une élévation du taux de base bancaire qui reste, depuis des mois, inférieur à celui du marché monétaire : la concurrence devient de plus en plus vive tant sur le plan intérieur que sur le plan international. Les résultats obtenus en 1979 sont donc particulièrement méritoires et dus aussi bien au bon équilibre de nos exploitations qu'à la qualité de nos équipes.

∴

III. - RÉSULTATS 1979

Pour notre compagnie, les résultats de 1979 apparaissent satisfaisants. Le bénéfice net total est de 272 millions de F contre 224 millions de F, soit une augmentation de 21 %. Les résultats courants sont de 188,6 millions de F contre 169 millions de F, soit une augmentation de 11,6 %, le reste étant dû aux opérations en capital après constitution des provisions nécessaires.

Cela permettra à votre conseil de proposer à notre assemblée générale la distribution d'un dividende de 20 F par action contre 18 F l'année dernière — soit une augmentation de 11,1 %.

Il apparaît, en effet, à votre conseil que, dans toute la mesure où les résultats le permettent, c'est-à-dire sans que l'avenir soit sacrifié au présent, il importe que le dividende des actions Suez soit majoré à peu près parallèlement à la hausse des prix. L'application de cette politique nous conduit aujourd'hui à distribuer la totalité de nos profits courants et à réserver pour nos développements futurs les plus-values en capital résultant de nos diverses activités. J'espère que cette politique pourra se poursuivre dans l'avenir.

∴

L'assemblée générale ordinaire, fixée cette année au lundi 2 juin, se tiendra comme de coutume au Palais des congrès.

PHILIPS

Le chiffre d'affaires consolidé de 1979 est de 33 238 millions de florins (contre 31 204 en 1978). Les bénéfices nets s'élèvent à 619 millions de florins (contre 707). Il sera proposé de fixer le dividende à 1,80 florin par action ordinaire. Compte tenu de l'acompte de 0,60 florin versé en décembre dernier, le solde à distribuer s'élève donc à 1,20 florin.

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS « SOBI »

Réuni le 29 février 1980, au siège social, sous la présidence de M. Jean de La Chauvinière, le conseil d'administration de la Société de banque et d'investissements « SOBI » a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le bilan totalise 883,8 millions de francs contre 772,4 millions de francs en 1979.

L'activité de la banque s'est poursuivie normalement au cours de l'année 1979 : les financements réalisés pour des durées supérieures ou égales à un an se sont élevés à 105 millions de francs. Au 31 décembre 1979, l'encours global des crédits s'établissait à 410,9 millions contre 362,9 millions de francs en 1978, soit une progression de 13,2 %.

Les dépôts à terme de la clientèle privée représentent 65 % des ressources extérieures.

Le bénéfice net s'élève à 1 935 240,07 francs contre 1 793 957,75 F en 1978.

Le conseil a décidé de convoquer l'assemblée générale des actionnaires le 5 mai 1980 et de lui proposer la distribution d'un dividende de 6,40 F par action, identique à celui de l'année dernière.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 MARS

Redressement de l'or et des actions

Conformément à la tendance internationale et en dépit de la fermeté du dollar, les cours de l'or se sont redressés d'abord à Londres, où l'once de 31,1 grammes a coté 544 dollars (+ 19 dollars), puis à Paris, où le lingot a gagné 3 310 F à 78 800 F, soit 555,80 dollars l'once. Le napoléon, toujours en retard sur la tendance générale, est resté stable à 680 F. A noter cependant que cette reprise s'est produite dans le plus grand calme, le volume des transactions visibles ayant été évalué à 6,5 millions de francs contre 21 millions vendredi.

Le calme a également été de règle sur le marché des actions, où les cours se sont, là aussi, redressés. l'indicateur instantané des actions françaises ayant terminé la séance au progrès de 0,6 % environ.

Tous les compartiments n'ont pas également profité de ce modeste regain d'intérêt, les pétroles prenant la tête d'un mouvement qui a tout de même touché plus de cent vingts valeurs à terme (contre une soixantaine de baisses). Le certificat Elf-Aquitaine s'est adjugé la meilleure performance de la séance (+ 6,8 %), suivi de V.T.A., B.C.T.-Midland, Crédit du Nord (+ 6,5 %) Alspi, CEM et A.D.G. (+ 5,5 %).

D'abord en net progrès la Compagnie française des pétroles est ensuite retombée à peu près à son précédent niveau lorsque fut connu le démenti formel opposé par la direction de l'annonce d'une découverte importante au Yémen.

A noter également la hausse de 2 % de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson après la publication d'un dividende en progrès.

Au-delà d'une certaine satisfaction de la corbeille après le discours présidentiel à Lyon, ce sont surtout les facteurs techniques — il s'agissait ce 24 mars de la première séance d'un nouveau mois de crédit — qui expliquent la reprise.

LONDRES

CALME

Le marché est calme et en légère baisse sous la conduite des pétroles. Les industrielles sont irrégulières et les mines d'or en reprise en liaison avec celle du métal.

Or (ouverture) (dollars) 544 . contre 525

VALEURS	CLOTURE 21 3	COURS 24.3
Beecham	118 .	119 ...
British Petroleum	354 ...	334 ...
Courtaulds	69	68
*De Beers	8 70	9 43
Imperial Chemical	368 ..	368 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	345 .	353 ...
Shell	354 ...	338 ...
Vickers	112	112 ..
War Loan 3 1/2 %	29 3-8	29 3/8
*West Driefontein	65 1/4	68 1/4
*Western Holdings	56 ...	57 1,2

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. — Le résultat net consolidé, après déduction de la part des tiers, associés dans les filiales, s'est élevé à 327 millions de francs contre 298 millions de francs.

BANQUE OCCIDENTALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 a atteint 12,05 millions de francs contre 10,97 millions de francs. Le dividende a été fixé à 1,65 F contre 2,04 F.

KUBOTA Ltd. — Bénéfice net des neuf mois arrêtés au 15 janvier 1980 : 11,88 milliards de yens contre 13,34 milliards un an plus tôt.

BAIL INVESTISSEMENT. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 a atteint 81 millions de francs contre 68,7 millions en 1978.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 3	24 3
1 dollar (en yens)	249 15	249 20

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 7,8 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	14 mars	21 mars
Indice général	126,2	125,5
Assurances	234,2	231,1
Banq. et sociétés financ.	88,4	88,2
Sociétés foncières	147,1	147,8
Sociétés investiss portef.	124,7	124,5
Agriculture	134,3	132,3
Aliment., brasseries, distill.	126,1	126,6
Autom., cycles et l. équip.	79,9	78,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	150,2	147,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	56,4	54
Carrières salines, charbon.	121,3	128
Constr. mécan. et navales	127,5	128,3
Hôtels, casinos, thermal.	158,2	160,5
Imprimeries, pap. cartons.	97,3	96,3
Magas., compt. d'exportat.	84,8	94,3
Matériel électrique	134,3	131,4
Métall., com. des pr. métal.	45,6	45,5
Mines métalliques	184	177,7
Pétroles et carburants	174,9	175
Prod. chimiq. et ét.-met.	161,7	159,3
Services publics et transp.	102,2	100,1
Textiles	125,4	129
Divers	140,2	140,9
Valeurs étrangères	142,4	141,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	164,1	164,9
Rentes perpétuelles	41,6	42,4
Rentes amort., fonds gar.	352,2	355,5
Sect. indust. publ à r. fixe.	87,2	87,6
Sect. ind. publ. à rev. ind.	412,1	412,1
Secteur libre	96,7	96,6

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	287,5	288,9
Val. franç. à rev variable	874,6	868,7
Valeurs étrangères	1 052,5	1 047,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	104,8	104,2
Produits de base	99,3	99,4
Construction	138	135,4
Biens d'équipement	106,8	105,3
Biens de consom. durables.	82	79,9
Biens de cons. non durabl.	82,5	81,5
Biens de consom. aliment.	102	101,9
Services	154,1	153,9
Sociétés financières	107,4	106,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'etr.	201,5	201,7
Valeurs industrielles	97,4	96,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	130,7	126,5

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. base 100 : 29 déc. 1979)

	20 mars	21 mars
Valeurs françaises	102,7	101,3
Valeurs étrangères	101,3	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,1	104,2

BOURSE DE PARIS - 24 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 80	1 443
5 %	49 2.	0 724
3 % amort. 45-54	71	1 943
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	214	217 50
U.A.P.	583	564
Alsacien. Banque	364	364
Locabail Immob.	321 50	321
Loca-Expansion	130	130
Locafinancière	179 20	179 35
Immінvest	153	153
Cie Lyon. Imm.	132	131 50
UFIMEG	113 2	113
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %	193	191
A.G.F. (Sté Cent.)	758	758
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	385	385
Epargne France.	306	294
Financ. Victoire.	331	331
France I.A.R.D.	192	199
GAN (Sté) Centr.	742	742
Electro-Banque	175	176 5
Euroball	134 10	134 10
Financière Sofal	330	339
Fr. Cr. et B. (Cie)	124	119
France-Bail	320	...
Hydro-Energie	2. 20	
Immobail B.I.P.	202	2 1
Immobanque	311	311
Immofice	260	261
Interbail	240	240
— (obl. conv.)	212	212
Laffitte-Bail	16. 30	159 50
Un. Ind. Crédit.	241	243
Cie Foncière	178	17.
C.G.V.	252	
Fonc. Ch.-d'Eau	930	...
(M.) S.O.F.I.P.	90	92
Fonc. Lyonnaise	1075	1075
Immob. Marseille	1783	1780
Louvre	380	390
SINVIM	160	160 10
Cogifi	243	245 50
Foncina	169	169
Gr. Fin. Constr.	209	2 0
Immindo	193 50	190
Cominfus	448	447
(Li) Dév. R. Nord.	139	139
Electro-Financ.	299	287
(M) Et. Particip.	93 30	
Fin. Bretagne	83	83 5
Fin. Ind. Gaz Eaux	585	585
Fin. et Mar. Part.	82	
France (La)	656	658
La Mure	62 60	62
Lebon et Cie	322	325
(NY) Lordex	114	
Cie Marocaine	31 10	32
E.L.M.-Leblanc	597	598
Ernault-Somua	39 50	38 5
Forges Strasbourg	175	187 2
(Li) F.B.M. ch. fer	8.	80
Frankel	658	661
Huard-U.C.F.	98 7	10.
Jaeger	243	246
Jaz	213	215
Luchaire	260 10	255
Manurhin	810	816
Métal Déployé	312	289
Tr. C.I.T.R.A.M.	133	134
Trans. et indust.	108	107
(Li) Baignol-Fari.	43	44
Blanzy-Ouest	253	260
La Brosse	128	126
Degremont	126	125 50
Duquesnes-Purina	272	275
Ferrailles C.F.F.	306	306
Havas	489	494
Locatel	450	450
Lyon-Alemand	133 70	133
Coparex	616	525
Eeco	1225	1225
General Aliment.	1.0	997
Iéna Industrie		...
Métall. Minière	135	...
Océanic		...
Pétrofigaz	466	...
Promptia		...
Sab. Mor. Corv.	315	
Total C.F.N.	392	...
Ufinex		
Voyer S.A.		...
Oce v. Grinten	238	...
Rorento NV	217	...

SICAV		
Unifoncier	482 95	413 32
Unigestion	266 35	254 27
Uni-Hoche (Vern.)	303 19	289 44
Unijapon	312 34	298 18
Uni-Obl. (Vernes)	1745 60	1678 46
Uniprem. (Vernes)	1767 86	1689 88
Unirente	1170 68	1132 18
Unisic (Vernes)	19. 17	186 32
Valorem	201	191 89
Worms Investiss.	315 43	301 13

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1840	4,5 % 1973.	1835	1866	1866	1858
3735	C.N.E. 3 %	3738	3750	3750	3760
356	Afrique Occ.	356	358 50	358	355 10
490	Air Liquide	496	497	497	500
89	Als. Part. Ind	89	94	94	94
419	Als. Superm.	413	414	414	414
1270	Elf-Aquitaine	1276	1310	1310	1300
235	— (certific.)	233	249	249	249
256	E. J. Lefebvre	254	253 90	263 90	258
126	E. Sau.-Duval	170	125	134	126
780	Essilor	788	802	802	791
300	Esso S.A.F.	309	317	316	318 20
36	Nord-Est.	36 10	37 70	37 40	37 90
80	Nouvel. Gal.	79 85	80 2	80 2	79 40
195	Olida-Caby	195 20	195 20	195 20	193
101	Opfi-Parmas.	101 20	101 10	101 10	100 11
154	Paris-France	154	154 2	154 20	153 10
106	Pechelbronn.	106	107	107	107
193	Thomson-Br.	194 6	195	195	195
215	— (obl.)	214	220	218 9	220
285	U.I.S.	282	279	279	279
168	U.C.B.	169	171	171	167 60
164	Un. F. Banes.	163 80	165	185	163 20
145	U.T.A.	15.	16.	16.	158
285	Gen. Motors	208	207	207	207
46	Goldfields	46	48 50	47 80	46 70
81	Harmony	81 10	86 80	87	86 50
4 29	Hitachi	4 26	4 45	4 45	4 46
260	Hoechst Akt.	258 20	256 20	256 20	253 5
35	Imp. Chem.	35	35 50	35 60	35
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
151	Du Pont Nem	150	148	148	145 50
199	East Kodak	201	200	2.0	198 50
95	East Rand	96	103	103	102 8.
95	Ericsson	95 50	95 50	96 5.	95
260	Exxon Corp.	255	255	255	254 80
127	Ford Motor	128 50	123	123 6.	125
220	Free State	228	23.	233	225 40
199	Gen. Electr.	208 50	202	201 90	201
65	Union Corp.	55 10	59 60	60	58 60
112	U. Min 1/10.	109	107	108	107
180	Un't Techn.	180	181 20	181 40	183
290	West Drief.	287	298	298	299
150	West Deep.	149	158	157 80	155 50
255	West Hold.	242 50	262 30	251 50	250
240	Xerox Corp.	240 90	244	244	244
2 79	Zambia Corp.	2 81	2 97	2 94	2 95

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 368	4 394	4 250	4 480
Allemagne (100 DM)	232 710	232 460	226	238
Belgique (100 F)	14 397	14 383	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 54	212 030	207	218
Danemark (100 krd)	74 370	74 350	72	77
Norvège (100 k)	85 990	86 020	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 552	9 563	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 985	4 995	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	245 550	245 370	239	251
Suède (100 krs)	99 400	99 670	9. 500	101
Autriche (100 sch.)	32 480	32 43	31 700	33 900
Espagne (100 pes.)	6 248	6 234	6 100	6 500
Portugal (100 esc.)	8 7 5	8 708	8 400	9 400
Canada ($ can. 1)	3 697	3 701	3 580	3 810
Japon (100 yens)	1 754	1 765	1 670	1 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 3
Or fin (kilo en barre)	75400	77950
Or fin (en lingot)	75490	78800
Pièce française (20 fr.)	680	680
Pièce française (10 fr.)	383	400
Pièce suisse (20 fr.)	550	550
Union latine (20 fr.)	537	533
Souverain	679	700
Pièce de 20 dollars	2860	2974
Pièce de 10 dollars	1400	1450
Pièce de 5 dollars		900
Pièce de 50 pesos	3145	3300
Pièce de 10 florins	542	545

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

RELIGION

CULTURE

SPORTS

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉGIONS

ÉCONOMIE

RADIO-TELEVISION (20)

DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Dix-sept morts et quatre blessés dans un accident de car

De notre correspondant

Digne. — Les causes de l'accident de car qui s'est produit dimanche matin 23 mars, sur la CD 900, route étroite et sinueuse longeant la vallée de l'Ubaye et conduisant aux stations de ski de l'arrière-pays des Alpes-de-Haute-Provence, suscitent de nombreuses questions.

Il était 9 h. 30 lorsqu'un car militaire de la base aérienne d'Istres, qui se dirigeait vers la station de Pra-Loup, avec à son bord vingt et une personnes — adultes et adolescents — a quitté la route alors qu'il franchissait un pont et s'est écrasé dans un ravin 60 mètres en contrebas.

Bilan de l'accident : dix-sept morts et quatre blessés, qui ont été retirés à grand-peine par les sauveteurs, les conditions d'accès vers le fond du ravin étant très difficiles. D'après les premières constatations effectuées dans la matinée même sur les lieux de l'accident, les gendarmes ont pu remarquer que le car avait tout d'abord heurté le garde-fou situé à droite de la chaussée avant de dévier sur la gauche pour basculer dans le vide en emportant dans sa course des pierres de taille servant de parapet.

Là où s'est produit l'accident la chaussée est si étroite que deux voitures s'y croisent à peine, et il est peu probable que le car ait été gêné par un véhicule venant en sens inverse. En revanche, il est possible que le givre, fréquent sur cette portion de route située au nord, soit à l'origine de l'accident. Cependant, la trajectoire relevée sur la chaussée ne correspond pas à coup sûr à celle d'un dérapage occasionné par le verglas.

Reste enfin la défaillance humaine ou l'ennui technique. Cette deuxième hypothèse est loin d'être négligeable, d'autant que le car est d'un modèle ancien.

Dans l'après-midi de dimanche, une chapelle ardente a été dressée dans la petite église du village de l'Ubaye situé à proximité du lieu de l'accident et dans laquelle ont été déposées les victimes. Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence, qui s'était rendu sur place, a dirigé, entouré de son état-major, toutes les opérations de sauvetage et d'évacuation.

JEAN-CHARLES PIERSON.

● *Dans un télégramme* adressé lundi 24 mars au commandant de la base aérienne d'Istres, Mme Giscard d'Estaing a exprimé aux familles des victimes ses condoléances ainsi que celles du président de la République.

BALAYEUR A 12 000 F PAR MOIS POUR RESTER DÉLÉGUÉ CADRE

(De notre correspondant.)

Limoges. — Un balayeur percevant un salaire de 12 000 francs par mois dans un supermarché de Bourges. Un cas de revalorisation du travail manuel qui pourrait paraître exemplaire...

Dans ce magasin Carrefour, M. Gabriel Lucas, trente-six ans, était chef de section et, semble-t-il, apprécié de sa direction. Il était en outre délégué syndical C.G.C. Selon les proches de M. Lucas, un nouveau directeur, nommé en octobre 79 à la tête du supermarché, demanda à celui-ci d'abandonner ses fonctions syndicales en raison du « mauvais effet qu'elles pouvaient avoir ». M. Lucas refusa, arguant qu'il avait été investi d'une mission syndicale et qu'il avait l'intention de l'assumer.

La direction lui proposa soit de s'en aller avec une indemnité de licenciement, soit de rester, mais il était alors destitué de ses fonctions de commandement et rétrogradé à un poste subalterne tout en conservant son salaire : 12 000 francs par mois. M. Lucas choisit la seconde solution.

Depuis, il remplit les fonctions de manutentionnaire, livreur, balayeur, suivant les besoins du service. Il ne se plaint pas de son sort. Néanmoins, l'inspection du travail étudie l'affaire.

Au Nicaragua

TENSION AU SEIN DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Managua (A.F.P.). — Les difficultés entre le Front sandiniste de libération nationale et les autres partis politiques nicaraguayens semblent se multiplier. Après les problèmes surgis avec le parti communiste, le F.L.S.N. s'oppose aujourd'hui au Mouvement démocratique nicaraguayen (M.D.N.), dont le fondateur, M. Alfonso Robelo, est membre de la junte de reconstruction nationale. M. Robelo avait été accusé récemment par plusieurs organes d'information sandiniste d'être *« un rat qui s'est réfugié dans le sandinisme alors que le navire de l'oligarchie était en train de sombrer »*. La semaine dernière, l'industriel, considéré comme le « représentant du secteur privé » dans la junte, avait demandé la tenue d'élections générales que le Front rejette, arguant que *« le peuple a déjà voté avec son sang »*. Accusé de vouloir *« diviser la révolution »*, le M.D.N. se décrit, dans un manifeste rendu public le samedi 22 mars, comme *« un parti révolutionnaire qui œuvre à l'intérieur de la révolution et estime que l'unité doit prévaloir entre les différentes organisations révolutionnaires »*.

Les 22 et 23 mars ont, en outre, vu le lancement officiel de la campagne d'alphabétisation, qui doit permettre à environ deux cent mille jeunes d'enseigner la lecture et l'écriture à près de neuf cent mille analphabètes, soit la moitié des Nicaraguayens de plus de dix ans. La campagne, qui doit durer jusqu'au 15 août, est considérée par la junte et le Front sandiniste comme un élément essentiel de sa politique de reconstruction.

LES PROBLÈMES EUROPÉENS

Le sommet du 31 mars-1er avril est ajourné

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil européen qui devait se tenir le 31 mar et le 1er avril à Bruxelles *a été reporté à une date ultérieure*. M. Playa, le représentant permanent de l'Italie qui assure la présidence des travaux des Neuf, en a informé le lundi 24 mars au matin M. Jenkis, président de la Commission. C'est la première fois qu'une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E. est reportée alors que la date en avait été formellement fixée.

Le sommet de Bruxelles devait déjà se tenir — le conseil de Dublin l'avait envisagé sérieusement — en février, afin de régler au plus vite le différend qui oppose le Royaume-Uni et les autres Etats membres sur la contribution britannique au budget de la C.E.E. L'écart entre les demandes de Mme Thatcher et les efforts qu'étaient prêts à consentir les autres gouvernements avait déjà provoqué l'ajournement du conseil en mars.

Les récentes déclarations du premier ministre britannique et l'intention de la France d'obtenir en contrepartie des assurances sur l'affaire du mouton et sur l'avenir de la politique agricole commune ont accru la tension entre Paris et Londres, et, devant l'état du dossier, la présidence italienne a préféré ajourner la réunion de Bruxelles. A cela, il faut ajouter la position de M. Cossiga, qui a été chargé, le 23 mars, de former un nouveau gouvernement. Le premier ministre italien a fait valoir, indique-t-on à Bruxelles, que, compte tenue de la crise gouvernementale de son pays, il était préférable d'attendre une conjoncture plus favorable.

MARCEL SCOTTO.

Le différend sur l'acier

La Commission de Bruxelles cherche à négocier un « modus vivendi » avec Washington

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Le « géant » américain U.S. Steel ayant déposé, vendredi 21 mars, comme prévu, une série de plaintes pour dumping contre des entreprises des sept pays du Marché commun, qui exportent aux Etats-Unis des poutrelles et des tôles, l'administration américaine a aussitôt décidé de suspendre le Trigger Price Mecanism (T.P.M.). Le « trigger price » (« prix-gâchette ») jouait comme un prix-plancher à l'importation. Instauré à la suite d'un arrangement conclu en 1977, au sein de l'O.C.D.E., il avait des effets modérément protecteurs et avait permis de maintenir jusqu'ici à un niveau substantiel les exportations communautaires vers les Etats-Unis.

La thèse de Washington est que les sidérurgistes américains ne peuvent bénéficier de deux formes de protection, le T.P.M. et celle résultant de la procédure anti-dumping. Mais cette suppression du T.P.M. joue pour les autres sidérurgistes comme une invitation à déposer à leur tour des plaintes pour dumping contre les producteurs européens. Une avalanche de plaintes, considérée comme « *pratiquement certaine* », aura pour effet d'interrompre les commandes aux entreprises sidérurgiques de la Communauté.

La Commission européenne reproche à l'administration Carter d'avoir suspendu soudainement le T.P.M. Elle aurait souhaité qu'il soit maintenu au moins durant les six semaines de l'enquête préliminaire que va entraîner la plainte d'U.S. Steel.

On pense à Bruxelles qu'il y a bon nombre d'arguments à faire valoir contre l'U.S. Steel. Si l'administration Carter avait vraiment voulu contribuer à enrayer le processus protectionniste, elle aurait différé d'au moins six semaines la suppression du T.P.M., fait-on valoir à la Commission.

Les services de M. Davignon examinent les possibilités légales de mesures de rétorsion à l'égard des Etats-Unis, dont le comportement est conforme à la réglementation du GATT. Mais cela ne règle en rien le problème des ventes d'acier communautaires outre-Atlantique. Il serait dans l'ordre des choses que des négociations discrètes s'engagent entre les Etats-Unis et la Communauté, les sidérurgistes européens acceptant, par exemple, d'autolimiter leurs exportations vers les Etats-Unis. On peut penser que des offres vont être faites aux Américains pour essayer de parvenir à un *modus vivendi* plutôt que de tout perdre ou presque. — Ph. L.

M. FRANÇOIS-PONCET S'EST ENTRETENU AVEC M. THORN

Le ministre des affaires étrangères et Mme François-Poncet ont passé la soirée de samedi 22 mars avec le ministre des *affaires étrangères du Luxembourg* et Mme Thorn, au château de Sennigen, dans le Grand-Duché.

Ces entretiens ont surtout porté sur tous les aspects des difficultés communautaires et notamment les revendications budgétaires britanniques. Les points de vue français et luxembourgeois sur ces questions ont toujours été assez proches. Paris et Luxembourg sont également d'accord pour ne pas mettre en cause le *statu quo* sur les sièges du Parlement européen.

Un échange de vues a eu lieu sur l'Afghanistan et l'Iran (certains, dans la Communauté, envisageraient volontiers une rupture avec Téhéran, mais le gouvernement français est partisan d'une grande prudence).

La seule difficulté franco-luxembourgeoise a trait au projet français d'extension de la centrale nucléaire de Cattenom, près de la frontière du Grand-Duché. Une manifestation d'écologistes s'est d'ailleurs déroulée, samedi, devant le château de Sennigen. M. Thorn lui-même n'est cependant nullement hostile à l'énergie nucléaire, et le gouvernement luxembourgeois examinera dans les prochains jours de nouvelles propositions françaises pour lier les intérêts des deux pays dans le développement de Cattenom.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'ambassadeur d'Israël à Paris*, M. Meir Rosenne, a été reçu pendant une heure, mercredi 19 mars par M. Jacques Chirac, à l'Hôtel de Ville de Paris.

● *Un des dix travailleurs turcs clandestins* qui observent une grève de la faim à Clermont-Ferrand (*le Monde* daté 23-24 mars) a été hospitalisé, dimanche 23 mars, a annoncé lundi le comité de soutien aux grévistes. Ce travailleur, le plus jeune des grévistes, a été hospitalisé à la demande de ses *camarades. Depuis le 5 mars*, pour obtenir leurs cartes de séjour et de travail, les travailleurs turcs font une grève de la faim au centre pastoral diocésain de Clermont-Ferrand, mis à leur disposition par Mgr Dardel, évêque de la ville.

● *Les dockers de Liverpool décident la grève illimitée.* — Les dockers de Liverpool, qui ont arrêté le travail depuis le 21 mars pour soutenir le mouvement des sidérurgistes de la British Steel Corporation, ont décidé, le 23 mars, de se mettre en grève pour une durée illimitée et de prendre des dispositions pour que leur mouvement s'étende à l'ensemble des ports britanniques. — *(A.F.P.)*

● *Un métro à Tunis.* — Les travaux de construction du *métro de Tunis* commenceront en juin. Un accord signé entre le ministère tunisien des transports et la société ouest-allemande Siemens porte sur l'achat de soixante-dix-huit wagons d'une capacité de trois cents à trois cent cinquante voyageurs chacun.

Le numéro du « Monde » daté 23-24 mars 1980 a été tiré à 555 967 exemplaires.

